Digitized by Google

Original from
HARVARD UNIVERSITY

Fr
19
8

Digitized by Google
Original from
HARVARD UNIVERSITY

Digitized by Google
Original from
HARVARD UNIVERSITY

Digitized by Google

Original from
HARVARD UNIVERSITY

Digitized by Google

Original from
HARVARD UNIVERSITY

Digitized by Google

Original from
HARVARD UNIVERSITY

Digitized by Google

Original from
HARVARD UNIVERSITY

Digitized by Google

Original from
HARVARD UNIVERSITY

REVUE

DE LA SOCIÉTÉ

DES ÉTUDES HISTORIQUES

Digitized by Google

Original from
HARVARD UNIVERSITY

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

Digitized by Google

Original from
HARVARD UNIVERSITY

REVUE

DE LA SOCIÉTÉ

DES ÉTUDES HISTORIQUES

SOIXANTE-QUATRIÈME ANNÉE

1898

PARIS
ANCIENNE LIBRAIRIE THORIN ET FILS
ALBERT FONTEMOING, ÉDITEUR
Libraire des Écoles Françaises d'Athènes et de Rome
du Collège de France, de l'École Normale Supérieure
et de la Société des Études historiques
4, RUE LE GOFF, 4

Digitized by Google
Original from
HARVARD UNIVERSITY

Digitized by Google

Original from
HARVARD UNIVERSITY

LECTURES ET MÉLANGES

Le Caractère de Louis XV

De ce roi, qui n'a laissé dans l'histoire que le souvenir d'un royal libertin, nous ne pensons que peu de choses. Quelle impression subsiste-t-il de lui? Un charmant pastel de Van Loo, le révélant beau comme l'amour et frais comme une rose pompon, le souvenir d'une galanterie sadique, compliquée comme une science, détaillée comme une administration. C'est tout.

En tant que souverain une ombre vieillotte, effacée, pâle comme une fresque éteinte ; un semblant de roi avec des ministres tout puissants ; une volonté vacillante, énervée, s'exerçant dans l'intimité d'un sérail amollissant, impuissante à l'exercice du pouvoir, n'ayant rien de royal, rien de volontaire.

Il semble que ce roi n'ait eu aucun caractère, moins que Louis XIII encore si c'était possible. De l'un on connaît au moins son absence de caractère ; de l'autre rien. Au XVIIIe siècle, on dit : Fleury, Maupeou, Choiseul, d'Argenton; on ne dit jamais : Louis XV.

Cependant dans cette longue suite de Bourbons, pourvus chacun d'une caractéristique, où il passe comme disparu dans un nuage de poudre à la maréchale, si l'on interroge les contemporains, il se révèle à nous tout autre qu'on ne se l'imagine.

Des fouilles dans les archives, des travaux comme ceux des de Broglie et des Boutaric nous l'ont déjà montré organisant, par dessous la diplomatie officielle, une diplomatie occulte, interrogeant, questionnant, écoutant.

Le fait est curieux; plus curieux encore le résultat, puisque de cette machine rien ne sortit de réel et de sérieux.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

A qui donc en était la faute? A l'organisation ou à l'organisateur? Au roi malheureusement. C'était un des vices de sa nature de voir le bien et de ne le pouvoir faire, non par incapacité ou par impuissance, mais par suite d'une incurable mélancolie que nous ne connaissons que par Mme du Hausset.

C'est là le trait dominant de ce caractère, si peu connu.

Mme du Hausset, femme de chambre de Mme de Pompadour, est un témoin fidèle et impartial; fidèle, parce qu'elle avait l'habitude de noter tout ce qu'elle entendait de saillant, qu'elle avait la confiance de Louis XV et celle de sa maîtresse au point que celle-ci lui disait : « Le roi et moi comptons si fort sur vous que nous vous regardons comme un chat, un chien, et nous allons notre train pour causer » ; impartiale, car ce qu'elle écrivait, il faut bien l'avouer, elle ne le comprenait pas toujours très bien. On me dit, écrit-elle quelque part, en parlant de Quesnay : « qu'il était un grand économiste... mais je ne sais pas trop ce que c'est ». De pareilles ignorances et de semblables aveux sont les garants les plus sûrs de la véracité d'un écrivain.

C'est donc grâce à elle que nous pouvons pénétrer l'énigme du caractère de Louis XV et démêler le fatalisme morbide et triste qui le fit ce qu'il fut.

On a dit souvent de ce roi qu'il s'ennuyait; oui il s'ennuyait de vivre.

Sans cesse au milieu de toutes les opulences, de toutes les fêtes, de tous les plaisirs, sa pensée se portait volontairement sur des choses tristes. « Le roi parlait souvent de la mort, et aussi d'enterrements et de cimetières, personne n'était plus mélancolique. »

Il interrompait les entretiens les plus animés ou les plus intéressants, pour placer un mot macabre. C'est ainsi qu'il lui arrivait de s'adresser brusquement à un vieux courtisan, comme Souvré, et de lui dire : « Souvré, vous vieillissez; où voulez-vous qu'on vous enterre? » Un autre jour, en voyant, à son lever, M. de Fontanieu pris d'un saignement de nez : « Prenez garde, lui dit-il, à votre âge, c'est un avant-coureur d'apoplexie ».

Quel singulier besoin, sinon celui que lui créait cette tristesse

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

morbide, pouvait pousser Louis XV à se repaître du spectacle des tombes fraîchement creusées, ainsi qu'il lui arriva, ce jour où se rendant en belle et joyeuse compagnie avec Mme de Pompadour, à Crécy, il fit brusquement arrêter son carrosse, et, montrant à un écuyer une colline couverte de croix, l'envoya s'assurer s'il y avait là des fosses nouvellement faites.

Il « éprouvait une sensation pénible lorsqu'il était forcé de rire » et Mme du Hausset rapporte que souvent il avait prié sa maîtresse d'interrompre une histoire drôle, avant qu'elle ne fût finie.

Cette tristesse, qu'aucune cause occasionnelle n'a développée ultérieurement, fut, de tout temps, le fonds de sa nature.

Il n'avait pas eu d'enfance, à proprement parler; roi à cinq ans, le régent et la cour vivant loin de lui, il n'eut pour toute compagnie que celle du vieux maréchal de Villeroy. A la mort du duc d'Orléans, cette société sénile s'était augmentée, Fleury n'était pas l'homme capable de le dérider. A 11 ans, « toujours épié la nuit par Bachelin, son valet de chambre, et le jour par des personnes âgées », dit expressément Richelieu dans ses Mémoires, il n'eut aucune expansion.

Les circonstances vinrent encore augmenter ces dispositions naturelles. Il était curieux de savoir, et chaque dimanche, l'intendant des postes apportait au roi les extraits des lettres qu'on avait décachetées au cabinet noir. Que de choses il devait apprendre ainsi! Que de jugements sur lui, sa conduite, sa politique, sur l'état de la France, ne devait-il pas y lire! Il ne se faisait donc aucune illusion, ni sur la valeur de son gouvernement, ni sur sa cour, pas plus, hélas! sur les réformateurs. Le cardinal de Bernis lui présentait un projet de réformes, disant « qu'il fallait qu'il y eût pour le bien des affaires un point central où tout aboutisse ». Le roi jeta les yeux sur le mémoire et dit : « *Point central*, c'est-à-dire qu'il veut être premier ministre. Ne va-t-il pas être cardinal? Et voilà une belle finesse; il sait bien que par sa dignité, il forcera les ministres à s'assembler chez lui et M. l'abbé sera le *point central* ! Quand il il y a un cardinal au conseil, il finit par être le chef ».

Louis XV avait vu juste, et pourtant, le mémoire lui était présenté par Mme de Pompadour.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Ses serviteurs, il les avait jugés; après la prise de Mahon, « il ne pouvait *croire* au mérite de ses officiers et il regardait leur succès comme l'effet du hasard ». Il connaissait la servilité générale des courtisans devant la toute-puissance et leur mépris lors de la disgrâce. D'Argenson venait d'être exilé; un seigneur, dans un cercle à Versailles, annonça la nouvelle « d'un air joyeux, et en se frottant les mains, il s'écria : je viens de voir partir les bagages de M. d'Argenson ». Ce seigneur était un assidu chez le comte. En entendant ces mots, le roi s'approcha de la marquise « en levant les épaules » et murmura : « Et le coq chanta! »

Cette défiance, ce dégoût même, qu'il éprouvait pour les gens qui l'entouraient, joints à sa tristesse naturelle devaient fatalement amener chez lui le découragement.

Arrivait-il un nouveau ministre, fut-il honnête et plein d'excellentes intentions, il s'exclamait, fatigué déjà, avant de l'avoir vu à l'œuvre. « Il a étalé sa marchandise, comme un autre, et promet les plus belles choses du monde, dont rien n'aura lieu ; il ne connaît pas ce pays-ci, il verra. »

Après la réforme des finances, celle de la marine préoccupait le plus les hommes d'État. A chaque nouvelle tentative de réorganisation qu'on lui proposait, il répondait découragé : « Voilà vingt fois que j'entends parler de cela. Jamais la France n'aura de marine, je crois ».

Même dans les plus petites choses ce découragement se manifestait; il était intraitable et énergique sur un seul point, l'honneur de ses filles. Quelque seigneur hardi avait osé jeter les yeux sur Madame Adélaïde et lui faisait trop vivement la cour; quand Louis XV l'apprit, il entra dans une colère terrible, et Mme de Pompadour à qui il s'était confié, répéta à sa fidèle femme de chambre : « qu'il n'y avait pas de supplices auxquels il n'eût condamné un homme qui aurait séduit une de ses filles ».

Faible par tristesse, dégoût, ennui, désintéressé de tout, comme le Charles II de *Ruy Blas*, Louis XV courbe son front pensif sur l'empire qui croule.

« Un jour le maître entra tout échauffé ». Mme de Pompadour

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

s'inquiète de cette irritation. « Les grandes robes et le clergé, dit-il alors, sont toujours à couteau tiré; ils me désolent par leurs querelles. Mais je déteste bien plus les grandes robes. Mon clergé au fond m'est attaché et fidèle; les autres voudraient me mettre en tutelle ».

Sur ces entrefaites entre M. de Gontaut.

Le roi se promenait agité; puis tout à coup il s'écria : « Le régent a eu bien tort de leur rendre le droit de faire des remontrances, ils finiront par perdre l'État. — Ah! sire, dit M. de Gontaut, il est bien fort pour que de petits robins puissent l'ébranler. — Vous ne savez pas ce qu'ils font et ce qu'ils pensent, reprit le roi : c'est une assemblée de républicains. En voilà, au reste, assez : les choses comme elles sont dureront autant que moi! »

Ainsi s'explique, par cette tristesse et cette lassitude, ce mot, si souvent cité de Louis XV, qui, isolé, et sans la compréhension de son caractère, paraît être la plus grande des lâchetés ou l'expression du plus cynique égoïsme.

Maurice Dumoulin.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Le paupérisme et la question sociale

A PROPOS DU LIVRE DE TOLSTOÏ, INTITULÉ *L'Argent et le Travail.*

Au cours des nombreuses visites qu'il pratiquait, non seulement dans les asiles et les hospices ouverts à l'indigence et à la vieillesse infirme, mais aussi jusqu'au fond des plus lamentables réduits où se réfugie la misère grouillante et sordide, Tolstoï a beaucoup observé ; c'est l'ensemble des méditations appliquées à cette grave et difficile enquête, qu'il a recueillies et développées dans l'opuscule dont je vais esquisser les deux ou trois principales lignes directrices.

Ayant reconnu, une fois pour toutes, l'impuissance à peu près radicale de la simple philanthropie humanitaire, il a cru devoir rechercher, avec une perspicacité infatigable, les défauts cachés de cette organisation si incomplète à bien des égards.

Il sait aussi, par expérience, combien la vanité personnelle des heureux de la terre trouve aisément à se repaître, grâce aux nombreux témoignages de considération que recueille toute participation effective aux œuvres dites de Bienfaisance.

Quoi qu'il en soit du bien fondé sur lequel cette considération toute mondaine repose, pour la ruiner par la base, le philosophe slave emploie des arguments, apparemment fort suggestifs, mais qui frisent de bien près le paradoxe.

N'est-elle pas légèrement paradoxale, à tout le moins singulière, cette thèse qui dénonce la charité traditionnelle comme n'étant plus aujourd'hui qu'une vertu sans efficacité pratique encore que très louable dans son principe essentiellement chrétien, ce que d'ailleurs chacun sait. En conséquence de ce brevet d'infériorité au point de vue social, elle devait, d'après Tolstoï, céder la place à la Justice, désormais l'idéal par excellence, pour tous ceux qui désirent le Bien.

Digitized by Google

Original from
HARVARD UNIVERSITY

Poursuivons cette rapide analyse; tout privilégié de la fortune, qu'il le veuille ou non, a contracté, de ce chef, envers la foule anonyme des travailleurs obscurs, une obligation inéluctable; en les assistant, en soulageant leurs épaules accablées d'un fardeau excessif il ne ferait que légitimer aux yeux d'autrui la fortune dont il jouit sans trop se soucier de la valeur des moyens qui contribuèrent à l'édifier.

Par lui-même, l'argent qui, dans notre siècle plus encore qu'à nulle autre époque, commande le respect, donne du prestige et du crédit, accorde des honneurs à ceux qui possèdent le merveilleux talisman qu'il soit de *roubles* ou de *banknotes*, l'argent, affirme hautement Tolstoï, est chose mauvaise et trop fertile en pernicieuses inventions; du moins alimente-t-il parfois les vices ruineux qui dissipent les patrimoines les plus solides.

Mais il y a pis encore : pourquoi prodiguer d'une façon inconsidérée notre argent, en menues gratifications, pièces ou pourboires remis à des subalternes en échange des menus et insignifiants services, que nous leur demandons souvent ?

Pourquoi donc, après tout, déployer tant de rigueur à l'égard du précieux métal aux vermeils reflets? C'est que, voilà, notre ascète laïque s'imagine, à tort ou à raison, que la monnaie circulante transmet de main en main le germe d'une contagion *sui generis* qui s'étend comme une tache d'huile, à la surface du corps social tout entier et ne tarde guère à pénétrer dans ses profondeurs, puisque aussi bien toutes les conditions en subissent l'atteinte.

Dans le même réquisitoire violemment lancé à la face de notre brillante civilisation moderne, Tolstoï reproche aux hommes de notre temps de se complaire au sein des cités opulentes dont l'éclat tapageur exerce une attraction quasi irrésistible sur la foule ignorante et mal dégrossie qui, chaque jour, afflue, du fond des campagnes vers la grande ville pleine de lumières, de divertissements et de luxueux magasins.

A qui la faute si cette émigration constante enlève aux champs les bras dont l'absence laisse en jachère des terrains réclamant une culture intensive, assidue et sans relâche? Ce sont les hommes

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

appartenant aux carrières libérales, les gros négociants qui, les premiers, donnèrent ce fâcheux exemple par leur *citadinisme* (qu'on me passe ce vocable, sans doute forgé, pour les besoins de ma cause) incorrigible. Donc ce sont eux les représentants attitrés et accrédités de la classe dirigeante qui devraient *battre leur coulpe* avant de gémir sur le malheur des temps et d'accuser sans cesse un enchérissement progressif du coût de la vie.

En guise de remède suprême à cette situation, Tolstoï conseille de quitter les villes et d'aller fixer sa tente au sein des fertiles campagnes pour y vivre, chacun dans son intérieur familial, en s'adonnant à de simples travaux manuels, soit en qualité d'artisan, soit comme simple laboureur.

Ainsi comprise et pratiquée, l'existence ramenée à la simplicité des temps antiques, ne serait plus ce fiévreux tourbillon qui nous enveloppe tous et dont le roulis tumultueux nous entraîne comme le frêle esquif ballotté par les flots.

La théorie est spécieuse ; on pourrait s'y laisser prendre, grâce au ton sententieux qui domine les pages où l'auteur expose, en les commentant, les quelques idées qui lui sont particulièrement chères.

Si toutefois je me permettais de hasarder certaines objections, il me semble que je ne serais jamais le seul à critiquer, tout au moins à relever les points faibles de ce système dont les allures un peu carrées revêtent l'apparence d'une doctrine philosophique. Quel immense désenchantement s'exposerait à récolter celui qui, de la meilleure foi du monde, s'appliquerait de tous ses efforts à réaliser de point en point les préceptes du Maître, en supposant qu'il eût gardé intacts les sentiments de confiance et d'enthousiasme qui sont la marque du vrai et fidèle disciple !

A tout prendre, ce serait une tentative gigantesque de faire remonter à l'humanité du XXe siècle le chemin parcouru à travers tant d'étapes ingrates et laborieuses, à la découverte d'un âge d'or enseveli peut-être dans les épaisses brumes, voilant à nos regards anxieux l'azur des firmaments éthérés.

Or c'est encore de la meilleure grâce du monde que Tolstoï pro-

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

pose à tous ses admirateurs, et je ne doute point qu'ils soient assez nombreux, une panacée dont bien peu oseront, à son exemple, escompter avec pleine confiance les merveilleux résultats.

Pour nous résumer, avant d'en finir avec cette question si pénible à scruter, l'opuscule qui stigmatise la toute-puissance de l'argent renferme les éléments épars d'un magnifique plaidoyer en faveur du travail obscur mais noble dans sa simplicité, qui a nom, le travail manuel. De ce chef, nous ne saurions trop applaudir à la généreuse initiative du grand apôtre du *Christianisme laïcisé*.

Mais de ce que Tolstoï a fait preuve d'un admirable courage en revivant d'une existence rude et toute campagnarde, par la mise en pratique des préceptes par lui vulgarisés avec un talent et une conviction doublement méritoires, il ne s'en suit pas que ses idées soient plus justes et ses recommandations plus facilement réalisables. Rendons-lui pleinement justice de l'exemple édifiant et vraiment rare qu'il a longuement donné; mais prenons acte de ses déclarations hardies et de ses rêveries d'utopiste transcendant.

Georges LAPLATTE.

Digitized by Google

Original from
HARVARD UNIVERSITY

A propos des théories psychologiques de César Lombroso

Les exemples si divers tirés de la biographie de plusieurs illustres personnages, semblent, au premier abord, justifier dans une très large mesure la théorie assez originale et déjà bien connue du fameux docteur Lombroso.

Cette théorie, vous le savez, entre autres suppositions plus ou moins gratuites, établit l'existence d'analogies multiples entre l'état d'esprit de l'homme de génie, au demeurant, et celui des véritables insensés.

Il part du principe éminemment spécieux d'après lequel les sublimes inspirations qui dictent d'admirables chefs-d'œuvre, et les élucubrations toutes fantaisistes d'un cerveau malade, seraient puisées à la même source, en sorte que la névrose présiderait également à l'éclosion des pensées ou conceptions géniales et à la naissance des rêves les plus déraisonnables.

Avec un pareil point de départ il n'est pas bien malaisé, la logique aidant, d'aboutir à cette surprenante conclusion, à savoir que génie et folie sont une seule et même chose, envisagée sous deux aspects différents, la folie figurant d'ordinaire au revers de la médaille brillante dont la face porterait la marque d'un grand talent et serait frappée visiblement d'un cachet génial.

Il est à considérer ce point de vue, tout particulièrement nouveau, des manifestations extraordinaires de l'activité mentale s'appliquant aux objets les plus relevés, dans l'ordre qui comprend les degrés successifs, allant du vulgaire au sublime, et des notions les plus simples aux problèmes les plus complexes. Les travaux qui nécessitent une dépense continue de toutes les forces de l'intellect, activées sans relâche, déterminent à la longue, une tension d'esprit, dont la poussée dès qu'elle vient à dépasser certaines limites

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

variables pour chacun, fait éclater les cerveaux trop délicats ou trop fatigués, pour résister au débordement tumultueux des pensées qui les obsèdent. La volonté est le seul frein capable d'opposer une digue à cette effervescence maladive.

Prétendre réfuter, dans ce qu'elle a d'inexact, de trop exclusif et aussi d'erroné, la théorie pseudo-scientifique du psychologue italien dont l'appareil imposant a séduit nombre d'esprits à tendances systématiques, ce serait une lourde tâche et qui exigerait un trop grand luxe d'arguments capables de soulever d'interminables discussions contradictoires, discussions parfois vaines et stériles, rarement concluantes au point de satisfaire pleinement la raison, presque toujours oiseuses, et, somme toute, d'une opportunité plutôt problématique.

Mais étant donné le surmenage inévitable qu'entraîne avec elle une suractivité débordante de l'intelligence toujours en travail, étant donnée aussi la fièvre du succès qui aiguillonne les ambitions, avides de triomphes enivrants, pourquoi s'étonnerait-on, après tout, des catastrophes cérébrales occasionnées par une rupture violente et soudaine de l'équilibre qui préside habituellement au jeu des facultés. Le dérangement de l'appareil délicat et complexe, dont les rouages fonctionnent à vide, explique assez clairement les excentricités choquantes et les étranges manies, qui font douter de l'état mental des hommes qui s'en montrent le plus communément atteints.

Or, la statistique a déjà démontré que ce sont précisément les artistes qui payent le plus lourd tribut à ce genre de travers, indice non équivoque d'une mentalité suspecte. Quoi qu'on puisse induire de leur plus ou moins de justesse, les doctrines de Lombroso se présentent tout à fait à propos, pour fournir des instruments aux critiques habiles à les manier, pour saper et démolir les réputations apparemment les plus solides et les plus légitimement acquises. Ne pouvant plus nier l'authenticité d'une œuvre d'art, ni contester sa valeur intrinsèque, on s'autorisera des imperfections qu'elle a gardées, pour en accuser l'inconséquence ou la bizarrerie incompréhensible d'une intelligence mal pondérée.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Venons-en donc maintenant au fait, car il est grand temps, c'est-à-dire présentons quelques exemples à l'appui des simples réflexions qui précèdent :

« Chez lord Byron la bizarrerie et l'instabilité du caractère déconcertent l'observateur qui essaye d'analyser les traits de cette physionomie... Ce que nous disent ses correspondances intimes...

« Pétrarque, fatigué par d'opiniâtres études, se plaignait de sa santé devant l'évêque de Cavaillon. Celui-ci, en pénétrant facilement la cause, lui demanda la clef de son cabinet pour quelque temps et Pétrarque consentit à la lui livrer. Mais notre poète ne put consentir au delà de trois jours à ce pénible sacrifice : Rendez-moi, dit-il à son ami, la clef du cabinet ou j'expire à vos pieds.

« Nous savons d'autre part que Blaise Pascal, celui qu'on a surnommé l'enfant prodige, ne cessa jamais de souffrir d'indéfinissables malaises, sa vie durant, sans qu'il fût atteint de troubles cérébraux. »

Aujourd'hui, il est assez vraisemblable que nos éminents médecins spécialistes rangeraient l'immortel auteur des *Pensées*, dans la catégorie des neurasthéniques puisqu'aussi bien, ce vocable d'importation récente s'est acclimaté chez nous, grâce au prestige qui s'attache aux maladies, de toute actualité.

Bernardin de Saint-Pierre, le grand ami du philosophe genevois, nous apprend que Rousseau herborisait à travers les campagnes, en tenant son chapeau sous son bras, même au plus fort de la canicule. Mais qui plus est, Jean-Jacques prétendait, si on lui faisait observer la gravité de cette imprudence, que l'action d'un soleil brûlant lui était favorable. En vérité, cette fâcheuse manie ne fut pas étrangère à ces impulsions maladives qui le déterminèrent à se suicider dans un accès de noire mélancolie.

On retrouve dans les mémoires et mieux encore dans les correspondances autobiographiques des renseignements et des indications précieuses qui éclairent d'une lumière singulièrement pénétrante la psychologie de tous les hommes célèbres à quelque titre que ce soit.

C'est ainsi que Chateaubriand, qui a si bien connu, pour l'avoir longuement éprouvé, ce qu'on est convenu d'appeler « le mal du

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

siècle », disait en parlant de lui-même : « Mon défaut capital, c'est l'ennui, le dégoût de toutes choses ». N'est-ce pas le cri du cœur, l'aveu sans excuses d'un homme qui se trouve à charge à lui-même et aux autres, parce rien ne peut satisfaire son amour-propre à la fois démesuré et vague.

Dans l'ordre des aristocraties de naissance, un observateur judicieux et compétent, ainsi que l'était le docteur Jacobi, discernerait sans peine, je ne sais quel singulier mélange de petitesse morale, de bizarrerie et d'excentricités de toute nature.

La sagacité des penseurs a formulé cet aphorisme qui résume admirablement tous les commentaires de cet état de choses intimement lié à l'évolution des intelligences et au progrès social : « Nullum magnum ingenium sine mixtura dementiae », disait déjà de son temps Aristote.

Tous les grands hommes possèdent un germe si faible fut-il d'insanité; aussi serait-ce pour beaucoup d'entre eux le cas de leur appliquer ce verset légèrement défiguré : « Qui n'a pas dans la tête un petit grain de folie » ; souvent l'ambition immodérée et la démence vont de pair, comme semble le prouver, aux époques les plus lointaines des annales humaines, la trop fameuse histoire du grand roi Nabuchodonosor.

Si l'antiquité a eu ses grands hommes et aussi ses intelligences étrangement fourvoyées, nos temps modernes, plus fertiles en agitations troublantes et fiévreuses, ne devaient pas être exempts de perturbations mentales.

A l'aurore de la Renaissance, ou plutôt, sous le règne des princes les plus illustres qui ont favorisé l'expansion merveilleuse des beaux arts, dans l'Italie des Médicis, un moine allemand, en rupture de ban, du fond de son cloître, suscitait des discordes interminables au sein de la chrétienté dont il s'apprêtait à troubler l'harmonie, par des querelles dogmatiques, à coups de thèses. Or ce Martin Luther, qui inondait l'Europe de ses écrits d'une infatigable prolixité, donna, sur la fin de sa vie, des preuves indiscutables d'aberration mentale.

Les hallucinations du moine défroqué d'Erfurt sont autant de

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

taches malheureusement indélébiles qui ternissent l'éclat d'une intelligence que les admirateurs enthousiastes ont proclamé géniale tandis que les adversaires et détracteurs systématiques l'ont ravalée jusqu'au niveau d'une vulgaire et boiteuse mentalité.

Au premier rang des philosophes qui ont illustré le grand siècle de leur couronne austère figure Pascal, l'immortel auteur des *Pensées*, qui fut un neurasthénique obsédé de vaines terreurs; en Angleterre, le physicien Newton qui après avoir brillé d'un éclat transcendant donna le spectacle attristant d'une puissante intelligence qui s'ensevelit peu à peu dans le crépuscule de la démence sénile. A la fin du XVIIIe siècle, Rousseau, le roi des persécutés imaginaires, se tire un coup de pistolet dans un accès de sombre misanthropie.

En plein XIXe siècle, deux esprits apparemment très positifs ont laissé des souvenirs encore bien plus frappants de l'excentricité morbide qui entachait toutes leurs conceptions, pour admirables qu'elles parussent, au premier abord.

Saint-Simon, le digne descendant du publiciste intransigeant et altier, avant de se poser en chef d'École, initiateur d'une philosophie nouvelle, était ce que les médecins désignent dans un langage un peu technique « un dégénéré héréditaire » puisque sa mère était folle. Un peu après Saint-Simon, son collaborateur et ami momentané, Comte, fut frappé d'aliénation mentale au beau milieu de sa laborieuse carrière.

Les artistes et les poètes sont encore de tous les grands hommes ceux qui ont fourni à toutes les époques le plus lourd contingent d'esprits mal équilibrés, et payé de ce chef le plus fort tribut à l'aliénation mentale envisagée sous ses multiples aspects.

Je ne citerai à titre d'exemple que le Tasse, errant dans une vieillesse prématurée autour des cabanons d'un hospice destiné aux épaves de la banqueroute cérébrale et tenu par des religieux.

Je m'en tiendrai à cette liste, un peu écourtée, des victimes du naufrage où la raison se noie, submergée par le flot montant des idées et pensers qui s'agitent tumultueusement dans leur cerveau soumis à une ébullition continue, jusqu'au jour où celui-ci cède et

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

s'embrase avec éclat, vaincu par la tension excessive qui en brise violemment et les digues et les soupapes.

Tous, grâce à Dieu, ne tombent pas dans l'abîme de la folie confirmée, mais beaucoup, hélas! côtoyent de très près les frontières aux contours indécis qui séparent la pleine raison du domaine de la folie.

Au surplus, s'il en était parmi vous qui se sentent effrayés par le tableau quelque peu sombre des stigmates et des tares névropathiques dont le célèbre médecin philosophe s'est complu à recueillir les traits épars pour les assembler, sous la forme d'un panorama à larges fresques, je tiens à leur rappeler pour mémoire le plaidoyer éloquent, rédigé par ce sage épicurien d'Érasme, qui, dans un langage plein de verve, d'humour et de malicieuses réflexions, a défendu si crânement les privilèges de la folie. En sorte qu'il ne resterait plus qu'à marier le dieu Génie avec cette digne compagne qui rend aveugles les intelligences fascinées par les radiations éblouissantes du feu sacré qui les embrase.

Georges LAPLATTE.

Digitized by Google

Original from
HARVARD UNIVERSITY

Notes et Documents

Un hardi coup de main

(GUERRE DE SUCCESSION D'ESPAGNE, 1707)

C'est devenu un lieu commun que de dépeindre l'état de désorganisation de la France au début du XVIIIe siècle, pendant la guerre de Succession d'Espagne. Si l'on veut donner un exemple vraiment topique de l'insécurité générale qui en résultait, il faut se reporter aux dossiers de police provenant des archives de la Bastille, et aujourd'hui conservés à la Préfecture de Police[1]; nous y trouvons, en effet, le récit du fait suivant : le 24 mars 1707, M. de Béringhen, premier écuyer de Louis XIV, fut enlevé entre Sèvres et Passy par un parti de dragons hollandais; une fois cette capture effectuée, les dragons se retirèrent vers le nord et ils allaient repasser la frontière, lorsqu'en Picardie, auprès de Ham, un détachement de la garnison les arrêta et les fit prisonniers. — Comment ces dragons hollandais, appartenant à l'armée ennemie de Maplborough, avaient-ils réussi à s'introduire en France sans être inquiétés et à exécuter aux portes de Paris ce coup de main d'une extraordinaire audace? Ce fut chose toute simple : au commencement du mois de mars, M. de Guethen, colonel au service de la Hollande, choisit dans son régiment de dragons, alors cantonné à Courtrai, une trentaine d'hommes résolus, dont 6 à 7 officiers, et le reste sous-officiers et soldats; il les fit partir par pelotons, et leur donna rendez-vous sur les bords de l'Escaut, près de Condé; ils franchirent tous ensemble le fleuve à une lieue de cette ville, puis ils se séparèrent de nouveau. Quatre officiers et seize dragons partirent d'abord, et ils restèrent

1. Archives de la Préfect. de Police. Carton Bastille n° 3, ff°s 265-271.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

probablement à battre l'estrade dans les environs; les neuf autres suivirent leur colonel, qui les emmena à Denain; là il leur déclara que son intention était de pénétrer en France aussi avant qu'il le pourrait et d'y faire des prisonniers. Pour passer inaperçus, ils se divisèrent en deux groupes, et se mirent en marche par des routes différentes, empruntant les chemins les moins fréquentés et réussissant à passer les rivières sans donner l'éveil. Finalement ils parvinrent à Paris; de là ils se rendirent à Versailles; puis ils se logèrent dans diverses hôtelleries, à Chaillot, à Passy et à Sèvres, attendant le moment favorable. Ils le trouvèrent le 24 mars. Le colonel s'était caché avec ses hommes sur le bord de la Seine, et il avait aposté un nommé Bostat près du pont de Sèvres « pour y examiner quand il passeroit une belle chaise de poste, à la livrée bleue, pour luy en rendre compte, son intention étant d'enlever un prince ou un grand seigneur ». L'équipage de Monsieur le « Premier » était sans doute fort beau et nos Hollandais jetèrent sur lui leur dévolu. Ils firent retraite immédiatement après l'enlèvement; bien que celui-ci se fût passé de la manière la plus pacifique, Guethen avait perdu un de ses hommes, son guetteur, dont les allures avaient intrigué les commis du pont de Sèvres, qui l'avaient arrêté. Nous avons vu qu'il s'en fallut de fort peu que les auteurs de cette invraisemblable équipée ne revinssent sains et saufs en territoire hollandais avec leur prisonnier. Malheureusement pour eux, ils échouèrent tout près du port. Leur interrogatoire révéla que, dès le début de l'année 1707, au mois de janvier, trois sous-officiers avaient reçu du colonel une mission d'exploration, qu'ils étaient venus en France en se donnant pour des marchands de chevaux et qu'ils avaient soigneusement examiné le terrain; ils s'étaient probablement bien acquittés de cette tâche, et avaient sans doute rapporté de bons renseignements sur la disposition des lieux et les chemins à suivre, car Guethen les avait nommés tous trois lieutenants à leur retour. Ajoutons, pour être complets, que plusieurs personnes, notamment l'ex-colonel d'un régiment suisse au service de la France, un nommé Chellebert, passé à la Bavière, furent accusées d'avoir aidé à l'exécution de l'entreprise et embastillés. Tels sont les faits; ils constituent assurément un des

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

exemples de hardiesse les plus étonnants que l'on puisse imaginer, et en outre, comme nous le disions tout à l'heure, ils sont intéressants par ce qu'ils nous apprennent de la police des routes et de la sécurité des campagnes dans la dernière période du règne de Louis XIV.

Une sœur du grand Frédéric

LOUISE-ULRIQUE, REINE DE SUÈDE[1]

Il y a double profit à lire le livre que vient de publier M. de Heidenstam, d'abord parce qu'il nous raconte une des parties les plus curieuses de l'histoire de la Suède, si mal connue des lecteurs français, ensuite par ce que l'héroïne est une figure fort intéressante. Née à Berlin en 1720, Louise-Ulrique fut mariée, en 1744, au prince royal de Suède, Adolphe-Frédéric; celui-ci était un excellent homme, mais il n'avait pas grande intelligence et il manquait de volonté; au contraire, la jeune reine était énergique et entreprenante : ces qualités n'étaient pas de mise en Suède où la royauté, dépouillée de ses prérogatives par le Sénat et par la Diète, avait perdu toute influence au milieu des querelles du parti des *Bonnets* et du parti des *Chapeaux*, Louise-Ulrique, qui devait régner, ne pouvait s'habituer à l'idée du rôle effacé auquel il lui faudrait se résigner; du vivant même de Frédéric Ier, elle se fit ouvertement l'âme d'un parti qui voulait reconstituer le pouvoir royal et elle reprit plus activement l'exécution de ses projets lorsque son beau-père fut mort en 1751. Poussé par elle, Adolphe-Frédéric entama la lutte avec le Sénat; après cinq années d'intrigues compliquées, la Diète de 1755 se prononça pour le Sénat contre le roi, et elle fit donner un sévère avertissement à Louise-Ulrique, dont les idées et la conduite étaient connues. La reine se décida alors à un coup d'État; elle essaya de soulever le peuple et une partie de l'armée, mais le complot échoua; le Sénat condamna à mort plusieurs con-

1. *Une sœur du grand Frédéric, Louise-Ulrique, reine de Suède*, par O.-G. de Heidenstam, Paris (libr. Plon), 1807, in-8.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

jurés, et après avoir songé un moment à déposer la reine, il se contenta de lui faire adresser de dures remontrances par l'archevêque de Stockholm. L'échec de cette tentative marqua l'abaissement définitif de la royauté en Suède et de la Suède en Europe; après une intervention lamentable dans la Guerre de sept ans, et un dernier et inutile essai pour reconquérir le pouvoir, en 1769, Adolphe-Frédéric mourut en 1771. Son fils lui succéda sous le nom de Gustave III; ses rapports avec sa mère étaient alors mauvais, mais tous deux se réconcilièrent en 1772, lorsque Gustave eût accompli, par le coup d'État du mois d'août, cette restauration de l'autorité monarchique, que Louise-Ulrique avait désirée toute sa vie. Mais elle ne tarda pas à rompre de nouveau avec son fils, et elle mourut en 1782, à l'âge de soixante-deux ans, délaissée, brouillée avec sa famille, mise au ban de la cour de Suède. Ce très rapide résumé peut donner une idée sommaire du rôle politique de Louise-Ulrique ; il ne peut nullement donner idée de la « psychologie » de la reine, de son esprit, du rôle littéraire de cette souveraine belle et hautaine, à qui son caractère impérieux fit des ennemis acharnés, tandis que son intelligence lui attirait les hommages des philosophes. Pour la connaissance de toute cette partie du sujet, nous n'avons rien de mieux à faire que de renvoyer à l'ouvrage de M. de Heidenstam. Présenté au public par une élégante introduction de M. René Millet, ancien ministre de France à Stockholm, bien composé et bien écrit, il présente, en même temps que la valeur d'une œuvre historique sérieuse, tout l'intérêt d'un roman.

Pierre CARON.

Digitized by Google

Original from
HARVARD UNIVERSITY

COMPTES RENDUS CRITIQUES

M. Tolra, avocat. — **Saint Pierre Orséolo, doge de Venise, sa vie et son temps (928-987)**, in-8, xxvi-439 pp. Paris, Fontemoing, 1897.

Quand on visite le baptistère de la merveilleuse basilique de Saint-Marc, à Venise, on y remarque en particulier une belle mosaïque représentant un moine dont le visage offre une ressemblance frappante avec le portrait d'un doge qui se voit au Palais ducal. C'est la même physionomie fine et douce, grave et recueillie, plus majestueuse sous la coiffure phrygienne des doges, émergeant d'un riche costume de soie et d'or, plus simple et plus humble sous la tonsure monacale, le cou dégagé, ressortant du long et sévère habit noir et blanc que portaient au xe siècle les religieux de Saint-Benoît. C'est, en effet, le même personnage, l'inscription ne permet aucun doute, on est en face du portrait du doge Pierre Orséolo I qui, après avoir administré la république de Venise, avec une grandeur d'âme digne de celle de notre roi saint Louis, abdiqua pour se retirer dans le cloître et y mener une vie plus austère que ne le fit l'empereur Charles-Quint à Saint-Just. Le contraste entre cette double existence de prince et de moine, de héros et de saint, devait tenter un historien, et il faut louer M. Tolra d'avoir cédé à la tentation ; l'hagiographie y a gagné une ample et belle étude que nous sommes heureux de faire connaître aux lecteurs de la *Revue de la Société des Études historiques*. Elle se distingue par une érudition sage et mesurée, puisée aux meilleures sources, qui a su donner à l'histoire des événements de l'époque la part qui leur convient, sans nuire à l'édification qui doit résulter d'un récit consacré à la vie d'un saint.

C'est ainsi que l'auteur s'attache tout d'abord à nous rappeler dans une large introduction les commencements de Venise et ce qu'elle était au xe siècle, quand le héros de son livre y fit son apparition sur la scène politique. Pierre Orséolo descendait de l'antique maison des Orso ou Orsoni qui avait eu neuf de ses membres appelés avant lui au gouvernement de la République. Ils lui léguaient tous de grands exemples de courage, de désintéressement et de piété auxquels il devait un jour confor-

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

mer sa vie. Il donna bientôt la mesure de ce que Venise pouvait attendre de sa vaillance et de son dévouement dans une expédition glorieuse qu'il conduisit contre les redoutables corsaires de Narenta qui inquiétèrent pendant deux siècles la République. Il était depuis longtemps désigné pour occuper le pouvoir par ses aptitudes et les sympathies populaires, quand il succéda au doge Candiano IV, après l'émeute terrible dans laquelle succomba ce tyran de sa patrie, en 976. Pierre Orséolo n'était pas ambitieux, il le montra dans cette circonstance en refusant longtemps une dignité que la noblesse et le peuple le conjuraient d'accepter. Il s'y résigna enfin par patriotisme et il en fallait beaucoup pour entreprendre d'affranchir Venise du joug de la domination allemande sous lequel l'avait placée son prédécesseur. Orséolo réussit par sa modération et sa sagesse à réparer les désordres de cette mauvaise administration. Il rebâtit le palais des doges et restaura la basilique de Saint-Marc que l'incendie allumé par l'émeute de 976 avait ruinés. Ses successeurs ne feront que compléter son œuvre, en donnant à ces édifices les embellissements que nous admirons encore aujourd'hui.

Après avoir consacré deux ans à travailler au bonheur de sa patrie, Orséolo éprouva une profonde lassitude des grandeurs humaines et n'aspira plus qu'à quitter le monde pour embrasser la vie monastique. N'aurait-il pas dû rester dans le poste où la Providence l'avait placé ? Après son pays ne se devait-il pas aussi à sa femme et à son enfant ? Son biographe nous assure qu'il ne se détermina pas sans avoir longuement réfléchi et pris conseil. Toujours est-il que le 1er septembre 978, après avoir mis ordre à ses affaires, pourvu à sa succession et à l'avenir des siens, il s'embarquait de nuit pour le monastère de Cuxa, en Cerdagne, où il avait décidé de se retirer. A peine est-il parti que sa fuite est connue à Venise et qu'une flotille de barques va dans toutes les directions pour le ramener. Mais Orséolo se cache sous le froc d'un religieux et on passe auprès de lui sans le reconnaître.

Le biographe nous conduit maintenant avec le doge de Venise dans l'abbaye bénédictine de Saint-Michel où il va prendre l'habit monastique avec deux nobles vénitiens qui l'avaient accompagné. Orséolo embrasse avec zèle toutes les austérités de la vie nouvelle qu'il a recherchée, il en subit aussi toutes les épreuves. Celle des tentations ne lui fut pas épargnée et la légende lui prête des aventures diaboliques comme on en raconte de saint Antoine. Il n'est pas jusqu'aux malheurs de sa patrie, en proie à de nouvelles dissensions sous ses successeurs, qui ne le sollicitèrent de quit-

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

ter sa retraite. Le moine de Cuxa triompha de tous les assauts livrés à sa vocation religieuse et pour mieux l'affermir il voulut mener la vie érémétique dans une des cellules qu'habitaient les solitaires de la forêt voisine sous la direction de saint Romuald, le fondateur des Camaldules. C'est là qu'il reçut la visite de son fils qui devait à son tour devenir doge de Venise, en 986. C'est là qu'il passa les dernières années de sa vie et qu'il rendit le dernier soupir, couché sur la cendre et le cilice, suivant l'ancienne coutume des ordres religieux, le 10 janvier 987. Les derniers chapitres retracent les prodiges qui attestèrent la sainteté de Pierre Orséolo, après sa mort, et lui méritèrent le culte dont il est honoré à Venise. De nombreux appendices contenant des notes et pièces justificatives qui ne pouvaient trouver place dans le corps du récit, achèvent de donner à l'œuvre de M. Tolra le caractère scientifique que nous avons signalé, sans rien lui enlever de sa valeur moralisatrice et édifiante.

L. B.

*
* *

Dr Paul Guillon. — **La mort de Louis XIII. Étude d'histoire médicale d'après de nouveaux documents**. Paris, Fontemoing, 1897, in-8, 179 pp. et 9 pl.

Depuis un certain temps on voit de tous côtés affluer vers l'Histoire de nombreuses collaborations techniques, collaborations d'autant plus précieuses qu'elles mettent au jour des sources nouvelles, sources inutilisables pour beaucoup et qui cependant ont un intérêt capital, éclairant d'un jour nouveau et véritable tel événement jusque là mal compris ou même incompris, expliquant le caractère de tel personnage. On semble, d'autre part, avoir enfin compris la nécessité de répandre la connaissance des sciences auxiliaires de l'histoire, domaine, jusqu'à ces dernières années, exploré par de trop rares privilégiés en dehors des élèves de l'École des Chartes dont pendant trois années consécutives elles sont le sujet du labeur quotidien. L'Histoire ne pourra que gagner à être fouillée, disséquée, comme c'est ici le cas, par des spécialistes de tous ordres qui, apportant chacun sa pierre à l'édifice commun, contribueront à sa stabilité, à son élégance. Aussi ne saurait-on trop applaudir à toute manifestation d'activité vers ce but.

La médecine avait droit certes au titre de science auxiliaire. Des études médicales historiques apportent un utile concours à l'œuvre; il suffit de citer le nom du docteur Legué pour donner au milieu de nous l'exemple d'un médecin-historien. Mais dans cet ordre d'investigations plus que dans

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

tout autre, la plus grande circonspection est nécessaire, d'abord dans l'examen du sujet et dans la présentation des conclusions, mais même dans le choix du sujet même à aborder. Il existe dans l'histoire des secrets terribles, des catastrophes épouvantables que la médecine moderne, malgré toute sa science, ne pourrait expliquer impartialement. Il vaut mieux laisser ces faits à leur oubli que d'en réveiller inutilement le scandale : bien d'autres appellent une attention plus pressante. En histoire comme dans la vie un médecin doit savoir garder des secrets et se garer d'un charlatanisme rétrospectif.

Mais s'il existe de sérieuses études médicales d'histoire, il est assez rare de voir soutenir pour le doctorat en médecine une thèse purement historique, pour qu'on saisisse l'occasion et de féliciter la Faculté de son libéralisme, et l'auteur de son heureuse tentative. M. le docteur Paul Guillon avait pris pour sujet : La mort de Louis XIII. C'est un titre modeste pour tout ce que contient l'ouvrage. La santé de Louis XIII eut été plus exact, car l'auteur, pour étayer son diagnostique, refait avec le secours de témoignages contemporains l'histoire sanitaire du roi. La partie technique échappe nécessairement à notre appréciation : mais du soin apporté à la partie historique se dégage une impression favorable à la thèse médicale.

L'ouvrage du docteur Guillon se divise en deux parties[1]. L'histoire médicale de Louis XIII, et, sa mort, son autopsie et des notices fort intéressantes sur les médecins qui ont soigné le roi, au cours de sa dernière maladie.

Pour traiter la première partie, en plus des mémoires laissés par des personnages du temps et qui évidemment étaient une source toute indiquée, l'auteur a largement usé des notes journalières d'Hérouard, premier médecin du roi, notes qu'il rédigea jusqu'à sa mort (avril 1628), puis d'une sorte d'apologie justificative des actes du médecin Bouvard qui succéda à Hérouard ; enfin, pour la dernière maladie du roi, des nouvelles de Théophraste Renaudot, et des journaux de deux valets de chambre du roi, Dubois et Antoine. Le docteur Guillon a eu la bonne fortune de trouver dans un manuscrit de la Bibliothèque de Chantilly le procès-verbal, original et inédit, de l'autopsie du roi. Ceci donne un intérêt tout particulier à son travail qui avait été traité, à deux reprises différentes par le docteur Dupuy, en 1829, et de nos jours par le docteur Corlieu, mais sans le secours d'aucun document original et sous une forme bien peu scientifique.

1. La discussion purement médicale et technique n'occupe qu'une douzaine de pages.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

De l'ensemble de ce livre il résulte que Louis XIII a souffert toute sa vie d'une affection intestinale qu'il ne laissait pas soigner à ses médecins, et qu'il est mort des suites de cette maladie, dégénérée en péritonite aiguë.

On pourrait faire au docteur Guillon quelques critiques de détail. D'abord à propos du journal du médecin Hérouard, inédit dans son ensemble, mais qui a servi à plusieurs publications, l'auteur n'a pas connu l'ouvrage d'Armand Baschet, *Le Roi chez la Reine*, où, sous ce titre un peu romanesque, il aurait trouvé des détails intéressants sur la santé du roi et sur l'action diplomatique qui aboutit à la consommation du mariage royal. Sur l'extraction du corps de Louis XIII en 1793, M. Guillon s'en réfère absolument à l'opuscule de M. d'Heilly : il eût mieux fait de s'en rapporter à la relation de cette opération donnée par Châteaubriand, à la suite du *Génie du christianisme*. Enfin, il eût été utile pour le lecteur que l'auteur dressât un itinéraire de Louis XIII, où on aurait trouvé la date exacte à laquelle le roi se trouvait dans telle localité... Mais ce sont là des critiques qui, adressées même à un historien de profession, seraient bien légères : à plus forte raison M. le docteur Guillon a-t-il droit à tous nos éloges pour son excellent travail, aussi magnifique par la forme extérieure qu'intéressant par le fond.

Gaston Duval.

*
* *

Victor Barrucand. — **Mémoires et notes de Choudieu** (**1761-1768**). Paris, libr. Plon, 1897, in-8.

Les Mémoires et notes de Choudieu que vient de publier M. V. Barrucand constituent un des volumes les plus intéressants de la riche collection de Mémoires édités par la librairie Plon. En effet, leur auteur n'est pas une figure banale. Né à Angers en 1761, Choudieu fut successivement officier d'artillerie, et avocat du roi au présidial d'Angers ; comme il était roturier, il eut à souffrir, dans l'armée et dans la magistrature, des dédains de ses collègues nobles. Aussi, lorsque la Révolution éclata, il en adopta sincèrement les principes ; envoyé par ses concitoyens à l'Assemblée législative et réélu ensuite à la Convention nationale, il y siége sur les bancs de la Montagne, vote la mort du roi, et, dans ses mémoires, il porte un jugement favorable sur Danton et sur Robespierre. Délégué par la Convention auprès des armées de Vendée (1793) et du Nord (1794), il passe hors de Paris la plus grande partie de la Terreur. Après la réaction de Thermidor, il est persécuté comme Jacobin, emprisonné au fort de Ham, relâché, puis finalement proscrit et forcé de se retirer en Hollande

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

après l'attentat de la Machine infernale contre le Premier Consul. En 1814, quand l'empereur, revenu de l'île d'Elbe, se réclame des principes révolutionnaires, et fait appel aux anciens Conventionnels, Choudieu vient lui offrir ses services; il est nommé commissaire extraordinaire à Dunkerque, et, grâce à ses efforts, la ville reste fidèle à Napoléon jusqu'à la fin de juin 1815. A cette date, il est arrêté ; mais Fouché le tire d'affaire. Peu de temps après, il est expulsé de France comme régicide ; il vit assez misérablement à Bruxelles jusqu'en 1830, rentre alors en France, et meurt à Paris en 1838.

Il y a dans le caractère de Choudieu la même unité que dans sa vie ; ce qui frappe avant tout chez lui, c'est la fermeté de ses convictions ; ses mémoires nous le montrent bien ce qu'il est, passionné et froid ; dans un style net, incisif, il porte sur les hommes et sur les choses de la Révolution des jugements catégoriques, mais dont la forme est toujours modérée. Toute sa vie, il a défendu les mêmes idées, sans défaillances, avec une exaltation raisonnée ; la proscription, la pauvreté, l'exil, n'ont diminué en rien son attachement à la Révolution, et son admiration pour l'œuvre de la Convention ; en 1830, il est aussi jacobin qu'en 1791 ; au milieu des lâchetés et des palinodies de tant de ses collègues, il reste indépendant et irréductible; les rigueurs et les flatteries n'ont pas d'action sur lui, et il donne à plusieurs reprises de remarquables exemples de désintéressement et de dignité morale. Sans doute, on peut lui reprocher du parti pris, de la partialité, et une intransigeance qui laisse peu de place à la pitié ; mais ces défauts sont la contrepartie de qualités réelles, et ils contribuent à accentuer le relief d'une physionomie qui ne manque, quoi qu'on en pense, ni d'originalité, ni de grandeur.

Ses Mémoires n'ont rien d'un récit suivi ; c'est un ensemble de dissertations sur les principaux faits de la Révolution. M. Barrucand a publié, en outre, plusieurs notes assez courtes, sauf celle qui concerne la Vendée. Choudieu avait été envoyé par la Convention dans les départements de l'ouest en mars 1793 et, jusqu'en octobre de la même année, il s'y employa activement à l'organisation des armées républicaines. On trouvera, dans sa note sur la Vendée, l'exposé de son rôle pendant ces huit mois, et aussi une foule de détails curieux sur l'histoire générale des opérations militaires. Le livre est du reste à lire d'un bout à l'autre; outre l'intérêt que présente la personne même de l'auteur, son ouvrage contient nombre d'anecdotes caractéristiques, et ses jugements, s'ils sont discutables, sont néanmoins toujours intéressants.

Pierre Caron.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

*
* *

C. Waliszewski. — **Pierre le Grand. L'éducation, l'homme, l'œuvre.** 1 vol. in-8, viii-633 pp., portr. Paris, 1897, Plon.

Il semblait qu'il n'y eût plus rien à dire sur Pierre le Grand. A quiconque est un peu familier de l'histoire générale, la figure du créateur de la Russie se présentait complète et en quelque sorte définitive.

M. Waliszewski qui nous a donné sur Catherine II, ses collaborateurs et ses amis, deux excellents volumes, nous a causé la surprise d'écrire sur Pierre le Grand une œuvre tout à fait neuve et forte.

Sous sa plume, grâce à je ne sais quelle nervosité de style, l'étrange monde qu'était Moscou à la fin du xviiie siècle, grouille à plaisir. Nous voyons Pierre grandir au hasard, s'épanouir en pleine liberté sans que rien vienne le contraindre ni le gourmer. C'est dans le ghetto moscovite, la *Slobada* où sont confinés tous ceux qui ne sont pas russes, qu'il trouve à satisfaire ses premiers caprices et qu'il perçoit aussi les premières lueurs occidentales. Quand il est tsar, sa volonté ne s'exerce pas d'abord à gouverner, mais à jouir, à respirer à pleins poumons de la liberté de tout faire, de tout voir, de tout vouloir. Son premier acte militaire est un échec ; mais sa volonté s'affirme, son énergie est maintenant de vouloir que la Russie soit forte ; il revient victorieux d'Azow et va se mettre à l'école à l'étranger.

Ah ! le curieux récit de ce voyage que nous a donné M. Waliszewski, et comme il est vivant.

Mais ce n'est pas en dilettante que Pierre a voyagé ; c'est un homme d'action. Il a voulu voir pour agir et, de retour, il agit, il agit même révolutionnairement avec des à-coups de volonté terribles, des entêtements de barbare, des sauts de caprices prodigieux : il veut tout à la fois et remet tout en cause.

Dans le tourbillon qu'il provoqua sur sa route, il entraîna la vieille Russie : après une terreur plus sanglante et plus terrible qu'aucune de celle de nos révolutions occidentales, il n'en resta plus rien ; et à sa place, il fit un état incohérent et incomplet, c'est vrai, mais plein de promesses et plein d'avenir que ses successeurs se sont attachés à équilibrer et à perfectionner.

Rien ne saurait rendre l'étrange impression qu'on reçoit du livre de M. Waliszewski, il faut le lire.

Maurice Dumoulin.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

*
* *

Paul Cottin. — **Siège de Toulon. L'Angleterre et les Princes** (**1793**), d'après des documents inédits. Extrait de *La Révolution française* du 14 juillet 1897.

— **Les Anglais dans la Méditerranée** (**1793**), d'après des documents inédits. Extrait de la *Revue maritime* d'octobre 1897.

En août 1793, les Toulonnais ont livré leur port et leur ville aux Anglais, en échange d'une promesse de coopération à la restauration de la Monarchie. Promesse vite oubliée ! Quand les imprudents royalistes demandent la rentrée du comte de Provence en qualité de régent, l'amiral Hood leur répond que la chose est impossible ; ce serait, dit-il, « destituer le roi d'Angleterre, avant l'époque stipulée, de l'autorité qui lui a été dernièrement conférée à Toulon. » Quand le prince, secrètement encouragé par l'Espagne, s'apprête à passer outre la défense, les agents britanniques reçoivent l'ordre de s'opposer à sa venue par tous les moyens possibles, de l'expulser, s'il le faut. Même conduite à l'égard du comte d'Artois qui cherche à pénétrer en Vendée et des émigrés qui n'attendent qu'un signal pour se joindre, en foule, aux défenseurs de Toulon.

Sur ces entrefaites, les assiégeants reçoivent des renforts et préparent l'assaut : c'est alors, mais alors seulement, que l'amiral Hood se décide à faire appel aux émigrés. Il est trop tard : Bonaparte bombarde la ville, occupe le fort de l'Eguillette et chasse les alliés de Toulon.

Tout cela nous est conté par M. Paul Cottin, à l'aide de documents inédits qu'il a puisés dans les Archives britanniques aussi bien que dans les dépôts publics français. C'est par la même méthode qu'il nous initie à la conduite des Anglais dans la Méditerranée, pendant l'année 1793, c'est-à-dire à leurs efforts pour s'emparer de Villefranche et de Nice, pour soulever la Corse, pour attirer dans la coalition Gênes, Livourne et jusqu'au bey de Tunis auquel ils ne craignent point de demander l'autorisation de faire main basse sur des vaisseaux de guerre français mouillés dans son port. Le bey leur répond par un rappel aux convenances non dépourvu de piquant.

M. Cottin passe ensuite à leurs attentats contre le droit des gens, à Gênes, où ils massacrent les équipages de deux navires français sans défense, à Capraia, à Micon, petite île de l'Archipel, où ils se livrent à des violences analogues, enfin à Toulon où, au lieu de défendre leurs alliés

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

toulonnais jusqu'à la dernière extrémité, de leur donner asile sur leurs navires, comme ils ont juré de le faire, ils ne songent qu'à incendier les vaisseaux et les magasins de la marine, et à charger sur leurs escadres tout le matériel naval qu'elles peuvent emporter.

La conclusion à tirer de ces faits est, en dépit des partisans d'une « entente cordiale » avec la Grande-Bretagne, qu'il vaut encore mieux l'avoir pour ennemie que pour alliée.

Fr. F.-B.

*
* *

W. Lawrence. — **Mémoires d'un grenadier anglais,** traduits par H. Gauthier-Villars. Paris (libr. Plon), 1897, in-18.

Ces mémoires du grenadier anglais William Lawrence, traduits et publiés par M. Gauthier-Villars, présenteraient, à défaut d'autre intérêt, celui de nous retracer, vus du côté ennemi, quelques épisodes notables des guerres napoléoniennes. Entré au service en 1804, l'auteur fut soldat plus de dix-sept ans; l'expédition contre Montevideo fut son début : en 1808, il fut envoyé en Espagne, s'y battit jusqu'en 1814, fut envoyé en Belgique en 1815, prit part à la bataille de Waterloo et à la deuxième invasion et mourut en 1867. Dix-sept ans de service, dont six ans d'Espagne et la campagne de Waterloo, voilà une carrière militaire bien remplie : il ne faut cependant pas chercher dans les mémoires de Lawrence un élément de critique des souvenirs militaires publiés en si grand nombre depuis quelques années et dont les auteurs sont des Français. Vigoureux et flegmatique, froidement courageux et strict observateur de la consigne, Lawrence a été un excellent troupier, mais rien de plus ; il a retracé exactement ce qu'il avait vu, mettant sur le même plan les faits de guerre et les menus incidents de la vie de bivouac, racontant aussi longuement le vol d'un porc que la bataille de Vittoria. Ses mémoires sont curieux surtout parce qu'ils nous font connaître de leur auteur; Lawrence se raconte lui-même, tranquillement, sans affectation, encore plus qu'il ne raconte les batailles d'Espagne; son livre nous fait savoir ce que pensait un soldat de Wellington en Espagne et à Waterloo. M. Gauthier-Villars a placé en tête de son édition un avant-propos, contenant une bonne étude du caractère de son héros, et à laquelle nous renvoyons le lecteur pour plus de détails. Nous nous permettrons néanmoins une réserve : M. Gauthier-Villars, comparant les mémoires de Lawrence avec le « Journal de Fricasse » et les « Cahiers de Coignet », semble attribuer plus de mérites aux

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

premiers. Pour quelles raisons? L'état d'esprit d'un volontaire de 1792 ou d'un grognard de Napoléon est aussi intéressant à connaître pour nous que celui d'un grenadier anglais et les « attitudes héroïques » de Fricasse, faisant partie de la physionomie morale du personnage, ne font qu'ajouter à son intérêt. Ce qui reste d'ailleurs indiscutable, c'est que les « Cahiers de Coignet » sont à consulter par quiconque s'occupe des institutions militaires de Napoléon, et qu'ils présentent, si on les compare aux mémoires de Lawrence, une valeur historique plus grande que les souvenirs du grenadier anglais.

Pierre CARON.

*
* *

Histoire générale du IVe siècle à nos jours, publiée sous la direction de MM. Lavisse et Rambaud, tome IX, Napoléon. 1 vol. in-8, 1011 pp. Paris, A. Colin, s. d.

L'histoire générale poursuit triomphalement son cours. Nous voici au tome IX et le tome X se publie en livraisons.

Ce volume, qui est consacré à la période qui s'étend de 1800 à 1815 a pour titre Napoléon.

Pour la France, il comprend l'étude du Consulat et des trois formes qu'il a revêtues; l'histoire diplomatique et militaire de 1799 à 1809; celle des institutions civiles de l'Empire et de l'Église et des Cultes sous le Consulat et l'Empire. Puis viennent des chapitres presque entièrement nouveaux : la littérature française; l'art en Europe; les sciences en Europe; la France économique. L'histoire des pays soumis à l'influence française et à l'action de Napoléon suit, et le volume se poursuit par celle des contrées d'Europe plus extérieures, la Turquie et les peuples chrétiens et les États scandinaves.

Alors s'intercale le récit de la chute de Napoléon : campagne de Russie, campagne d'Allemagne, campagne de France, première Restauration, Waterloo.

De là on passe à l'Amérique, pour finir par une étude tout à fait neuve sur l'Indoustan, la Perse, l'Afghanistan.

Tel est le sommaire de ce nouveau volume qui présente les mêmes qualités et les mêmes défauts que les précédents : des généralités parfois superficielles, une absence d'homogénéité regrettable, quelquefois des chapitres traités par des auteurs insuffisamment préparés; souvent, en revanche, de bonnes vues d'ensemble et toujours d'excellentes bibliographies.

Maurice DUMOULIN.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

*
* *

Ernest Seillière. — **Études sur Ferdinand Lassalle, fondateur du parti socialiste allemand.** 1 vol. in-8, IX-398 pp. Paris, Plon, 1897.

La vie de ce sémite agité, de ce vaniteux exceptionnel, de cet éternel enfant gâté que fut Ferdinand Lassalle est plus connue à l'étranger que chez nous où l'on n'en a écrit que quelques fragments.

M. Seillère a donc bien fait de nous la donner en entier, depuis les premiers balbutiements d'orgueil que son héros confie à son premier journal, jusqu'à ses derniers jours de fièvre, avant qu'il ne tombât frappé par la balle de Yanko de Rakowitza. Il ne nous a rien caché du personnage qui n'a d'intérêt pour nous que parce qu'il est le fondateur du parti socialiste allemand et un peu, par contre, le fondateur de tous les autres socialismes.

Sans cela, Lassalle ne nous apparaît que comme un homme admirablement doué, il est vrai, fort séduisant, mais aussi comme un ambitieux insatiable, qui alla jusqu'à rêver la présidence de la future république allemande, comme un insupportable aristocrate devant qui tout devait plier, et aussi, il faut bien le dire, comme un homme assez peu scrupuleux — ses relations avec la comtesse de Hazfeldt restent, quoi qu'on en ait dit, toujours douteuses.

En tant que roman, la vie du socialiste d'outre-Rhin, est certainement le plus extraordinaire et le plus mouvementé de ceux qui ont été vécus.

Le livre de M. Seillière très clair, très bien ordonné, écrit avec charme, est aussi utile à lire qu'intéressant à étudier.

Maurice Dumoulin.

*
* *

M. Seignobos. — **Histoire politique de l'Europe contemporaine, Évolution des partis et des formes politiques, 1814-1896.** 1 vol. in-8, XII-814 pp. Paris, A. Colin, s. d., 12 fr.

L'histoire de l'Europe contemporaine est une des choses qui nous préoccupent le plus et que nous connaissons le moins. Chaque jour les journaux nous donnent sur l'état des esprits dans les différents pays, sur l'évolution des partis, des nouvelles et quelquefois des informations, dont les conséquences sont, pour le commun des mortels, lettre morte.

Si un lecteur plus curieux ou plus décidé tentait de faire la lumière, il

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

ne trouvait pour l'aider que des chronologies fastidieuses ou des nomenclatures absolument inutiles.

Il y avait donc, dans notre littérature historique, une lacune à combler ; les matériaux ne manquaient pas ; ils étaient même trop abondants, ce qui écartait les ouvriers.

M. Seignobos a eu le courage de se mettre à l'œuvre ; il a dépouillé méthodiquement les textes et les histoires, les journaux comme les mémoires, et ce travail fait, il a eu le courage plus grand encore de l'ordonner et de le coordonner en renonçant à tout appareil littéraire. Non pas que le livre soit illisible, bien au contraire ; mais dans l'histoire politique de l'Europe contemporaine, point de phrases, des faits ; pas de « tableaux », pas d'essais », pas de « portraits », mais une clarté logique qui repose l'esprit et une belle ordonnance qui donne tout de suite confiance ; en plus, à la fin de chaque chapitre, une bibliographie raisonnée de la plus incontestable utilité.

C'est ainsi que partant de l'Angleterre « à cause de son ordre d'ancienneté dans la pratique de la vie publique », il examine successivement l'évolution des partis et celle des formes politiques, dans chacun des grands États européens d'abord, pour finir par les plus petits et par les plus récents.

De cette étude des faits, il a dégagé des lois générales qu'il expose dans son introduction (l'Europe en 1814) et qu'il poursuit dans ses derniers chapitres, transformation des conditions matérielles de la vie politique ; l'Église et les partis catholiques ; les partis révolutionnaires internationaux ; l'Europe sous le régime Metternich ; l'évolution politique de l'Europe.

Le livre de M. Seignobos, d'une réelle probité historique, vient à son heure ; sous le régime de l'écrasante paix armée qui étouffe tous les États de l'Europe, chacun se tourne avec angoisse vers l'avenir et se demande ce que sera demain ; il nous invite à regarder dans le passé, ce qui est une façon de prévoir l'avenir ; il nous en donne les moyens et nous y aide. C'est une histoire et c'est un manuel ; on peut le lire et on peut le consulter ; c'est une œuvre bien complète et bien homogène. Il n'y manque qu'une chose, à notre humble avis : c'est un répertoire à la fois méthodique et analytique où les gens pressés (nous le sommes tous plus ou moins aujourd'hui !) puissent retrouver rapidement le fait, la date, le renseignement dont il a besoin.

Maurice Dumoulin.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

PUBLICATIONS DES SOCIÉTÉS SAVANTES

PARIS

L'Archeologia de Paris, revue mensuelle, 1897, n° 5. — *Vercingétorix et les médailles d'Alise. — Médailles gauloises. — Le trésor d'Hildesheim. — Un gladiateur médecin; inscriptions du Musée d'Aix. Note sur le calendrier basque.* — Chronique. Questions et Réponses.

*
* *

Correspondance historique et archéologique, 1897. — (N° 37) Eugène Asse, *Les malheurs d'une héritière : la marquise de Melun* (fin). — A. Roserot, *Les grandes orgues de l'abbaye de Morimond.* — J. Poux, *Note sur l'itinéraire de Toulouse à Paris au XVIIIe siècle.* — (N° 38) M. Dumoulin, *Le mouvement historique et archéologique en Roannais*, terminé dans le n° 40. — J. Chavanon, *Une ancienne relation sur Madagascar*, continuée dans les n°s 39, 40, 42 et 43. — (N° 39). L. Lazard, *Histoire posthume de quelques personnages célèbres.* — (N° 40) H. Martin, *La marquise d'Argenson.* — Ch. Urseau, *Note sur le mode et le prix des transports des prisonniers au XVIIIe siècle.* — (N° 41) Anthyme Saint-Paul, *Morienval. Fin d'une question.* — (N° 42) Eugène Lefèvre-Pontalis, *La question de Morienval. Réponse à M. Anthyme Saint-Paul.* — (N° 43) A. Saint-Paul, *Les épaves d'une question.* — Eug. Lefèvre-Pontalis, *Un dernier mot.* — Paul d'Estrée, *Une erreur d'attribution. Les deux Déon* (pl). — T. de L., *L'Imitation de J.-C.* — (N° 44) J. Momméja, *Saint-Simon collectionneur et les portraits de Gaston de Foix.* — *Testament de haut et puissant seigneur messire Guillaume de Lamoignon.* — Hyacinthe Marie, *Imitation de J.-C.* — Léon Mirot, *Un document inédit sur Berthier de Sauvigny, intendant de Paris.* — (N° 45) F. Funck-Brentano, *La deuxième conférence bibliographique internationale de Bruxelles.* — F. Bournon, *Commission nommée par le Directoire pour rapporter des monuments d'art et de science de l'abbaye de Saint-Denis*, 1er octobre 1791. — T. de L. *Imitation de J.-C.* — R. Grand, *Un droit*

Digitized by Google
Original from HARVARD UNIVERSITY

féodal. Le cheval court. — T. DE L., *La question des bourgeois de Calais.* — (N° 46) P. MEYER, *Les Archives communales d'une ville du Midi.* — Ph. TAMIZEY DE LARROQUE et L. DELISLE, *Un livre de la bibliothèque de Peiresc.* — E. MAREUSE, *La deuxième conférence bibliographique internationale de Bruxelles.* — (N° 47) F. BOURNON, *La création et l'étendue du département de Paris*, 1789-1790, terminé dans le n° 48. — F. CHAMBON, *Documents révolutionnaires. — Procès-verbal de constat de mutilation d'un document*, 1691. — A. ROSEROT, *Contribution au Glossaire de la basse-latinité. — L'hiver de 1709 à Toulouse.* — (N° 48) A. THOMAS, *La patrie de Jean de Montreuil.* — J. MOMMÉJA, *L'Imitation de J.-C.*

DÉPARTEMENTS

Mémoires de la Société académique de Boulogne-sur-Mer, 1885-1894. — Nous ne pouvons ici que louer le zèle des savants qui éclairent l'histoire de leur pays et les remercier, au nom de l'histoire générale, des éléments qu'ils lui préparent. Ces éléments ont une valeur incontestable et les sociétés de province sont à même d'en constater l'exactitude. L'Académie de Boulogne a, pendant les neuf années que racontent les trois volumes examinés, fixé tous les souvenirs qu'ont laissés les citoyens dont s'est honoré le Boulonnais pendant le siècle écoulé, recueilli, outre les souvenirs des invasions romaines, les archives des guerres anglaises, et notamment tout ce qui concerne les sièges de Boulogne et de Calais, étudié dans le passé du Boulonnais l'histoire ecclésiastique, l'histoire administrative, l'histoire de la vie privée des ancêtres, très digne d'intérêt, et étudiée depuis quelques années dans ses détails journaliers. Beaucoup de travaux, très recommandables d'ailleurs, intéresseront surtout les habitants du Boulonnois. Un certain nombre offriront un intérêt plus général, et nous devons remercier l'Académie boulonnaise de sa communication.

Parmi les noms de ses membres, d'ailleurs, je trouve des noms aimés déjà de la Société des Études historiques : MM. Raphaël Pinset, Pagard d'Hermansart.

Cel F. de N.

*
* *

Académie delphinale (Bulletin 1894, 4e série, tome 8). — Commandant ALLOTTE DE LA FUYE, *Le trésor de Tourdan* (p. 7-65). Ce trésor, d'une importance considérable, a été trouvé en 1890 au village de Tourdan, can-

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

ton de Beaurepaire, dans l'Isère. Il comprend des monnaies attribuées aux Allobroges, aux Voconces, aux Cavares et aux Volkes arékomiques, 1 obole arverne, un grand nombre de pièces type de Marseille, et un stock assez nombreux aussi de pièces non reconnues. Total : 244 unités. — Victor Nicolet, *Lamartine et les Alpes* (p. 65-147), étude du génie de Lamartine au point de vue spécial de l'influence exercée par les montagnes sur la nature de ses inspirations. — J. Roman, *De la valeur historique des Mémoires de Pontis* (p. 155-191), *défense de Pontis contre ses détracteurs*, notamment contre d'Avrigny, Mesnard, Griffet, Grosley et surtout Voltaire, le moins sérieux de tous. — Ennemond Périer, *Notes historiques sur Saint-Martin d'Hère*, village près Grenoble (p. 209-229). — Jules Masse, *Histoire de l'annexion de la Savoie à la France en 1792* (p. 229-525), travail important. — *Mélanges* (p. 525-539), plusieurs documents inédits, notamment : une lettre de Jeanne de Bayart, fille du chevalier Bayart (1552); une lettre du Baron des Adrets (19 septembre 1551); une de Diane de Poitiers (16 mars 1546), mais la signature seule de la main de Diane.

Justin Bellanger.

*
* *

Société d'Histoire et d'Archéologie de l'arrondissement de Provins (2 volumes, 1892 à 1894—1894 à 1897). — 1er volume. Société d'origine récente, fondée en 1892. Abbé Bonno, *Le département de Seine-et-Marne au point de vue anthropologique* (p. 1-23). — Maurice Lecomte, *Origine et formation des noms de lieux habités de l'arrondissement de Provins* (p. 23-135). — Marin, *Les pierres tombales de Vieux-Champagne* (p. 146-150). — Abbé Trouet, *La Régularisation du blason* (p. 151-160). — Abbé Lapierre, *La pierre de Neuilly, le cloître de Donnemarie* (p. 160-168). — Maillié, *La Baronnie du Montois, la Baronnie de Bray-sur-Seine* (p. 169-193). — 2e volume : Maurice Lecomte, *Destruction de Riobe* et *Origine gallo-franque de Châteaubleau* (p. 17-23). — Abbé Bonno, *Le département de Seine-et-Marne au point de vue anthropologique*, suite et fin (p. 39-63). — Eugène Bergeron, *Cimetière mérovingien de Montigny-Lencoup* (p. 63-67). — Abbé Bonno, *L'âge du creusement des vallées dans la région, comprenant le département de Seine-et-Marne* (p. 99-103). — Marin, *Notes sur le Plessis-aux-Tournelles et Mitoy* (p. 108-152). — Abbé Bonno, *L'église Saint-Pierre de Provins*, d'après un inventaire de 1792 (p. 152-155).

Justin Bellanger.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

*
* *

Société historique de Compiègne. Procès-verbaux des séances pour l'année 1896. Pièces rares de l'histoire de Compiègne, fascicule III. *Le Camp de Compiègne en 1739*, et un petit ouvrage fort curieux sur *L'Alimentation à Compiègne. Les Pâtissiers*, par M. Bazin, *Les Bouchers*, par MM. A. Bazin et E. Mauprives.

Les Pâtissiers.

M. A. Bazin donne dans cette étude historique des détails fort curieux sur les pâtissiers depuis les croisades jusqu'à nos jours (jusqu'en 1847).

Pendant les Croisades, la pâtisserie était presque inconnue et, à part les oublies, on ne confectionnait aucun gâteau. L'oublieur (ou pâtissier à cette époque) faisait partie de la maison du Seigneur au même titre que le maître d'hôtel. Jean de Compiègne était oublieur de Monseigneur d'Artois en 1302. Au commencement du xve siècle la pâtisserie fait peu de progrès. Cependant le nom d'oublieur disparaît pour faire place à celui de pâtissier. En 1423, Pierre Saint était boulanger renommé à Compiègne et en même temps il tenait une pâtisserie. A cette époque, le pâtissier avait en outre la spécialité de la vente de gibier et de la volaille. M. Bazin donne, dans son remarquable travail, le prix de différentes denrées à cette époque, prix qu'il a trouvés dans les archives de Compiègne (voir page 3).

En 1500, l'Hôtel de Ville gaspille les finances communales en de continuels achats de pièces de four, et devient, par ce fait même, le meilleur client des pâtissiers. La pâtisserie devient une chose politique : on s'en sert pour obtenir les bonnes grâces et les faveurs du roi ou des gouverneurs. M. René Sergent, apothicaire, demeurant sur Le Change, fait de la concurrence au pâtissier en fabriquant, *mieux que lui*, des sucreries, vendues sous le nom d'épices. Il devient le fournisseur attitré de la Ville dans les grandes occasions.

En 1629, la peste sévissant à Compiègne (voir l'article spécial de M. Bazin), le commerce de la pâtisserie perd ses pratiques, car il est défendu, par ordre affiché en Ville, de manger de la pâtisserie pour se préserver de l'atteinte du fléau.

Cependant Mme de Humières, malgré les recommandations de la Ville, en mars 1630, pendant le Carême, fait une grande collation à l'Hôtel de Ville.

Neuf ans après la pâtisserie a repris sa place dans le commerce de Compiègne et on la retrouve à toute occasion.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

On trouve, dans les statuts de la Corporation des pâtissiers, une recommandation qui, de nos jours, devrait bien servir d'exemple à beaucoup de nos fournisseurs souvent peu scrupuleux.

« Le pâtissier ne doit jamais acheter aucun poisson pâmé ayant *le fiel crevé dans le ventre*. Il ne doit jamais, en outre, vendre à ses pratiques rien de corrompu, gâté et indigne d'entrer dans le corps humain. »

Le pâtissier est devenu à cette époque un très important personnage. Il adjoint à sa boutique un cabaret et, comme il est honteux d'entrer au cabaret, on passe par la porte de derrière, d'où le proverbe :

« Il a toute honte bue, il a passé par devant l'huis du pâtissier. »

Vers 1700, les couvents et les monastères prennent une place importante dans l'histoire de la pâtisserie. Les couvents des Visitandines, de la Côte, des Dames de Niort, des Sœurs de Château-Thierry, des Ursulines de Belley, etc., etc., sont de véritables laboratoires de pâtisseries et de sucreries.

En 1748, lorsque la Cour vient à Compiègne et fait une dépense énorme en pâtisserie et en sucreries, on fait une commande de massepains au Couvent des Sœurs de Saint-Nicolas, dont le montant est de 71 livres 3 sols. La gourmandise fait faire de plus en plus de progrès aux pâtissiers qui deviennent de plus en plus nombreux.

En 1847, le duc de Nemours qui commandait en chef le camp de Compiègne se fournit chez Emart Joseph, pâtissier, successeur de Nicolas dit Gaspard, un artiste dans son genre. Les pâtés étaient si délicieux que le prince, lors de son séjour en Algérie, se souvint des exquis pâtés de Joseph et en fit venir de Compiègne pour lui et son état-major.

De nos jours, la pâtisserie tient toujours la première place à Compiègne et la renommée des Jolly (frères) pour leurs brioches, des amandines de chez Cochelin, des gâteaux *au chaudron* et des pâtés de chez Cleret est connue de tous les alentours.

Une étude très sérieusement documentée sur les *Boucheries*, par MM. Bazin et Mauprins, suit l'ouvrage sur les pâtissiers. On y trouve entre autre chose intéressante, un autographe de Sollier, maire de Compiègne en 1815, ayant trait à la fourniture faite par la Ville d'un déjeuner (28 juin 1815) pour le général prince de Blücher.

Ces deux études de MM. Bazin et Mauprives sont des plus intéressantes et se recommandent aux lecteurs qui trouveront là des documents curieux et bien groupés.

WILLIAM-MARIE.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

*
* *

Académie d'Hippone. — Toujours des travaux intéressants, des découvertes qui seraient très remarquées partout ailleurs que sur ce sol fertile de l'Afrique carthaginoise, romaine, arabe : Le P. Delattre envoie à Bone 130 inscriptions latines. — Un plomb étudié par l'Académie comble heureusement une lacune de la numismatique arabe. — Comme toujours, la Société met en lumière des richesses exceptionnelles.

*
* *

Académie des sciences et lettres de Montpellier. *Mémoires de la section des lettres, 2e série, nos 5, 6, 7, années 1895 et 1896.* — Le n° 5 de cette série de mémoires contient un travail de M. Gachon, professeur d'histoire à la faculté des lettres de Montpellier, sur les *Caractères historiques du Languedoc pendant les deux derniers siècles de l'ancien régime.* L'auteur de cet important mémoire constate d'abord que dans les deux dernières années de l'ancien régime le Languedoc ne se signale pas, comme les autres provinces de France, par de brillants représentants dans l'armée, dans la marine, dans le commerce, dans l'industrie, dans les sciences, les lettres et les arts. Il cherche ensuite les raisons de ce défaut de relief, de cette sorte d'effacement, et il les trouve, non dans la terre ou la race, dans l'attachement à la province ou l'éloignement de Paris, mais dans la lutte du Languedoc contre le pouvoir central pour conserver ses franchises et ses libertés. L'activité que déploie ce pays d'états jusqu'à la veille de la Révolution dans cet ordre de choses, sans expliquer entièrement son inertie en d'autres domaines, suffit pour *caractériser* sa situation à cette époque. Ayant conservé sa vitalité originelle, le Languedoc put d'autant mieux faire entendre sa voix « lorsque la monarchie sur son déclin voulut ressusciter par la France entière, en les modifiant légèrement, ces traditions et cette vie provinciales qu'elle avait elle-même essayé d'anéantir. »

Les nos 6 et 7 des Mémoires de la faculté des lettres de Montpellier sont consacrés à des projets de construction d'un palais des États de Languedoc, à la fin du XVIIIe siècle, qui ne furent jamais réalisés, et à l'érection du Palais universitaire qui a eu de nos jours un meilleur sort. Mentionnons encore dans le n° 6 un mémoire fort intéressant de M. le pasteur Molines sur le célèbre penseur et économiste contemporain, Charles Secrétan, que la Suisse romande a perdu en 1895. C'est surtout en qualité

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

de philosophe qu'il le considère sous ce titre : *Un essai de métaphysique au XIXe siècle*, en montrant comment cet apôtre fervent et convaincu de la réaction chrétienne n'a pas craint de parler de Dieu comme du principe de toutes choses et de repousser la morale indépendante. Nous souscrivons entièrement au jugement que M. Molines a porté de la philosophie de Secrétan quand il dit en terminant : « Énergiquement rationaliste dans ses procédés, cette philosophie est mystique et religieuse, on peut même dire chrétienne dans son inspiration. L'auteur ne l'aurait pas nié ou plutôt l'a prouvé. Ses douze leçons sur la *Raison et le christianisme*, véritable traité de l'existence de Dieu, sont aussi une apologie scientifique de l'Évangile, dont la doctrine est présentée comme le seul système qui nous donne la solution pratique des grands problèmes de la science et de la vie. »

L. B.

*
* *

Bulletin de la Société archéologique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure, année 1890. — Ce bulletin contient les articles suivants :

1° *Blain et Bobelen au VIe siècle*, par G. D.

Cette étude tend à prouver que la ville de Blain, située dans la Loire-Inférieure, doit son nom, et sans doute sa fondation, à un seigneur franc, vaillant guerrier, mais homme débauché et cruel, nommé Bobelen, très en faveur à la cour de Frédégonde, qui l'avait élevé à la dignité de référendaire. Il fut envoyé par elle combattre le duc des Bretons, Werec, qui avait envahi et ravagé les environs de Nantes et de Rennes, faisant partie des États de Chilpéric. Plus tard, son ambition n'ayant pas été satisfaite, il quitta la cour de Clotaire, fils de Chilpéric, et se rendit auprès de Gontran qui lui donna le gouvernement des villes qui dépendaient du royaume de Neustrie. Comme général de Gontran, il entreprit une nouvelle expédition contre les Bretons, à la tête d'une armée commandée par lui et un autre Franc nommé Ébrachaire. Mais abandonné par ce dernier et attaqué à la fois par les Bretons et par les Saxons de Bayeux que Frédégonde avait envoyés contre lui, il tomba sous les coups de ses ennemis après une héroïque résistance.

Bobelen, malgré l'opposition de l'évêque de Nantes, saint Félix, avait épousé la nièce de ce prélat ; il l'avait fait enlever par des hommes armés et s'était réfugié avec elle dans la basilique de Saint-Aubin, à Nantes.

2° *L'époque néolithique dans la commune de Plogoff, canton de Pontcroix, Finistère*, par Paul de Chatelier.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Cet article rend compte de fouilles opérées dans les chambres d'un tumulus, sur le sommet des falaises, au milieu de nombreux dolmens.

3° *Aperçus historiques sur l'ancienne église de Saint-Julien de Vouvantes* par M. le marquis de Balby de Vernon.

Dans ce travail sont énumérés et exposés les actes de concession, fondations et donations concernant cette église, aujourd'hui démolie, qui avait été, au xve siècle, consacrée au martyr saint Julien de Brioude : puis l'auteur décrit ce qui restait encore de ce monument, surtout les ex-votos, les sépultures qui s'y trouvaient, expliquant les résultats des fouilles qui avaient été entreprises. Nous y trouvons quelques faits historiques, dont nous retenons le suivant : Jean V, duc de Bretagne, qui vivait au temps où les États de Charles VII étaient envahis par les Anglais, avait, le 28 janvier 1428, signé un traité de paix avec le roi d'Angleterre. Mais, en même temps, il accorda à ses sujets la permission d'aller au secours du roi de France. Aussi nombre de Bretons quittèrent leur pays pour servir dans l'armée royale. Et, en novembre 1428, ce même duc, accompagné de ses dignitaires, se rendit solennellement dans l'église Saint-Julien de Vouvantes pour implorer ce saint en faveur de la France.

4° *Nantes à l'époque gallo-romaine.*

C'est le compte rendu par M. de Lisle de fouilles pratiquées par M. Legendre, inspecteur diocésain, dans les substructions de l'ancienne porte Saint-Pierre ; elles firent découvrir une plus ancienne porte et des fragments indiquant qu'il avait existé là un édifice romain dont la destination est restée inconnue.

5° *De Nantes et de Condevincum*, par M. Orieux.

On y démontre que Nantes ne s'est jamais appelée Condevincum, mais que le nom que porte cette ville dans les plus anciens documents est Vicus portus, qu'elle a quitté ensuite vers le ive siècle pour celui de Portus Namnetium.

6° *Les fouilles du grand monument de Bogat, en Guérande (Loire-Inférieure)*, par P. de Lisle de Dreneuc.

Il s'agit de fouilles pratiquées dans un monument mégalithique de grandes dimensions, sorte de cromlech, mais de forme rectangulaire. On y a trouvé 4 haches en pierre polie et des traces de sépultures ou plus exactement d'incinérations. L'auteur en conclut que c'était un enclos funéraire de la période dolménique.

Émile Dumont.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

*
* *

Société des antiquaires de la Morinie. Bulletin historique, t. X, 1897, 2e fasc. — Abbé A. Collet, *Le presbytère primitif de Lumbres (1722-1752)*. Appendice. Noms des curés, vicaires, baillis, seigneur de Lumbres et de Setques depuis 1654 jusqu'à la Révolution.

*
* *

Société archéologique et historique de l'Orléanais. Bulletin des 3e et 4e trimestres 1896. — G. Vignat, *Les portes du transept de la cathédrale d'Orléans* (grav.). Publication du marché conclu en 1693 pour leur établissement. Leur description. Nom des ouvriers.

T. Cochard. *Note relative à une inscription funéraire sur plaque de plomb trouvée dans l'enclos des Dames Saint-Dominique de Montargis.* Plaque relatant le décès de Jeanne de Dreux, comtesse de Romi, le 11 avril 1333.

G. Baguenault de Puchesse, *Lettre du duc de Montpensier à Charles IX, écrite d'Orléans le 5 mai 1568*. Sur la mission qui lui a été donnée relative à la fortification du pays.

H. Herluison, *Peintres verriers orléanais*. Résultat de recherches dans les minutes de notaires : liste de peintres-verriers des xve, xvie et xviie siècles.

Mgr Desnoyers, *La bague de Pertinax*. Récit de la découverte d'une médaille en or de Pertinax, et d'une bague avec intaille (grav).

Martellière, *Découverte de sépultures antiques et de puits funéraires à Saint-Martin-le-Seul, près Pithiviers*, plan et dessins. Très courte note.

Léon Dumuys, *Débris de monuments des XIe, XVe et XVIe siècles transportés d'Orléans au lieu dit le Colombier et enfouis dans ce lieu par M. de Tristan.*

M. D.

*
* *

Société des Antiquaires de Picardie. — *Album archéologique* (fasc. 6 à 12). — *La Picardie historique et monumentale* (n° 1 à 4).

La Société des Antiquaires de Picardie est une de nos plus actives sociétés de province. En dehors de son *Bulletin* et de ses *Mémoires*, elle publie une série de fascicules, avec de superbes planches, l'*Album archéologique*, où elle fait reproduire les objets les plus intéressants de la région picarde, en accompagnant les belles illustrations de notices succinctes, qui donnent au lecteur des renseignements précis sur les objets reproduits.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Une fondation d'un des membres de la Société, M. Soyez, a permis de publier un recueil illustré des plus beaux monuments picards. *La Picardie historique et monumentale* est un livre d'or de l'architecture de cette province. On se rendra compte de l'importance de ces deux publications par l'indication des principaux articles déjà parus et que nous énumérerons succinctement.

Album archéologique : *Retable en chêne sculpté.* Église Saint-Paul d'Abbeville, commencement du XVIe siècle. — *Pierre tombale, XIIe siècle* Église de Sains. — *Mosaïque gallo-romaine.* Musée de Picardie. — *Croix processionnelle, XVIe siècle.* Musée de Picardie. — *Devant d'autel, peinture sur bois du XVe siècle.* Collégiale Saint-Vulfran d'Abbeville. — *Rétable en chêne sculpté, peint et doré.* Église de Maignelay, Oise. — *Fonts baptismaux, XVe siècle.* Musée de Picardie. — *Cadres en chêne sculpté, tableaux, XVIe siècle.* Musée d'Amiens. — *Reliquaire de Beauchamps, XVe siècle.* — *Croix processionnelle, XVIe siècle.* Église de Broyes, Oise. — *Statuette en bronze gallo-romaine.* Musée de Picardie. — *Couverture de l'évangéliaire, dit de Morienval.* Cathédrale de Noyon, Oise. — *Croix dite du Paraclet.* Cathédrale d'Amiens, XIIIe siècle. — *Chasse de Saint-Firmin.* Cathédrale d'Amiens, XIIIe siècle.

La Picardie historique et monumentale (fondation E. Soyez). — N° 1. *Amiens, la cathédrale*, notice par Eugène Soyez. — N° 2. *Amiens, édifices civils, maisons particulières, maisons hospitalières et religieuses*, fortifications, notices par Auguste Janvier. — N° 3. *Amiens, église Saint-Germain l'Écossais*, notice par G. Durand; *églises Saint-Leu et Saint-Remi*, notices par E. Soyez. — N° 4. *Arrondissement d'Amiens. Canton de Poix*, notices de J. Roux; *canton de Villers-Bocage*, notices par R. de Guyencourt; *canton de Boves*, notices par A. Janvier, C. Enlart et J. Roux.

Ces somptueuses publications font le plus grand honneur à la Société des Antiquaires de Picardie et aux érudits archéologues qui ont rédigé les monographies et les descriptions.

F. Mazerolle.

*
* *

Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen (1895-1896).

Le volume des travaux de cette Académie a été publié en 1897. Il débute par un discours de réception de M. le Docteur Giraud, médecin aliéniste, qui avait pris pour sujet l'étude des *Procès de sorcellerie en Normandie*, et plus particulièrement le procès, d'après les archives du

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Parlement, des sorciers du Cotentin en 1670, et la résistance qu'opposa en vain le Parlement à la commutation par le Roi de la sentence capitale prononcée contre les accusés. C'est surtout au XVIe et au commencement du XVIIe siècle que ces sortes de procès furent très fréquents. Les Parlements dans toute la France, et notamment celui de Normandie, se montraient très sévères. A la Haye du Puis et à Carentan quatre accusés de sorcellerie avaient été condamnés à mort, trente autres étaient enfermés à la Conciergerie pour attendre leur jugement, quand le Roi intervint, au grand mécontentement du Parlement de Normandie. Louis XIV, voulant faire une loi générale sur la matière, nomma des commissaires enquêteurs pour demander aux Chambres du Parlement de Normandie de s'assembler, afin d'examiner si la jurisprudence de ce Parlement devait être suivie plutôt que celle du Parlement de Paris et autres Parlements qui jugeaient différemment, le Roi lui faisant savoir qu'il avait commué la peine de mort prononcée contre quatre condamnés de ce Parlement en un bannissement perpétuel, et qu'il eût à surseoir le jugement et l'instruction des autres accusés.

Le Parlement répondit au Roi par une requête rédigée sous forme de remontrance, que, tout en respectant, « sans y être obligé par les ordonnances des Rois ses prédécesseurs », les intentions que S. M. lui avait fait connaître, il espérait qu'en réfléchissant à l'importance de ce crime et aux conséquences de son impunité, Elle lui redonnerait la liberté de continuer l'instruction et le jugement des accusés. Cependant, le Roi, par un arrêt rendu en son Conseil d'État, le 25 avril 1672, ordonna que toutes les procédures faites « pour raison du crime du sortilège seulement », décrets et jugements rendus demeureraient supprimés et qu'en conséquence les prisons seraient ouvertes à tous ceux qui y seraient détenus pour raison dudit crime.

A partir de cette époque, il y eut encore des condamnations à mort pour sorcellerie en Normandie, mais, afin de se conformer aux instructions du Roi, on chercha à éluder la loi en introduisant dans ces sortes de procès le crime de sacrilège ; du reste, l'auteur de cette étude n'a pas trouvé, après l'année 1730, d'autres procès dans les archives où il a puisé ses renseignements.

Dans la classe des sciences, nous remarquons un rapport sur un article de M. Gail, inspecteur des forêts à Saumur, article paru dans la *Revue des Forêts* sur deux nouveaux produits obtenus du bois, que leurs inventeurs ont désignés sous les noms de bois fondu et bois durci, et aussi de cuir de bois.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Ces produits sont obtenus par l'action combinée de la chaleur et de la pression, et ils possèdent des qualités qui les rendent propres à être employés dans diverses industries.

Le docteur Pelletan et le cœur du Dauphin, par M. Chanoine-Davranches. — Il s'agit du cœur du fils de Louis XVI, mort au Temple le 8 juin 1795, relique qui avait été conservée précieusement par le docteur Pelletan, médecin du Prince, et serait passée entre les mains de M. Édouard Dumont, propriétaire à Neuilly-sur-Seine, lequel l'aurait remise le 22 juin 1895 à M. le comte Urbain de Mailly, représentant du duc de Madrid. Don Carlos, dans une lettre de remerciements, ne fait pas de doute que « cette précieuse relique ne soit celle du royal martyr », et il l'a fait déposer à ce titre dans la chapelle du château de Froshdorff.

Bien que les faits rapportés par M. Chanoine-Davranches ne soient pas nouveaux, il nous a paru intéressant de les résumer. Tout le monde sait, en effet, que la mort du Dauphin et la recherche du lieu exact de sa sépulture ont donné matière à une foule de controverses jusqu'à nos jours.

Parmi ceux qui se sont constitués les défenseurs les plus ardents de la thèse de sa mort, figure le docteur Pelletan, qui, ayant été désigné le 5 juin 1795, pour donner des soins au fils de Louis XVI, fut chargé le 8 du même mois de procéder à son autopsie ; elle fut pratiquée par lui avec l'assistance de médecins distingués : Dumangin, Lassus et Jean Roy, et les extraits des registres de l'état civil, les énonciations du *Journal de la Tour du Temple* ont concouru à donner de cette mort les preuves les plus convaincantes.

Pelletan avait reconnu que le cadavre soumis à son examen était celui du Dauphin. « Dans l'espoir d'une restauration, il osa, dit-il, soustraire le cœur du Prince, et le conserva chez lui comme un objet de culte et de vénération. » Il l'immergea dans un bocal d'esprit de vin. Au bout de dix ans, le cœur était susceptible d'être gardé sans autres précautions. Il fut placé dans un tiroir de bureau où Tillos, l'élève et le secrétaire de Pelletan, le découvrit et le déroba. Restitué plus tard par la famille de Tillos, il resta dans la famille du médecin jusqu'au jour où, la Restauration étant accomplie, Pelletan offrit de remettre à la famille royale la relique dont il s'était constitué le dépositaire. Il rédigea à cet effet un « Mémoire historique des derniers jours de Louis XVII et de la conservation de ses précieux restes ». Ce mémoire, daté du 1er mai 1814, n'eut pas, à cause des circonstances politiques, le résultat heureux que Pelletan en espérait. Deux ans plus tard, il renouvelait au gouvernement ses propositions,

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

mais Louis XVIII, redoutant les inconvénients d'une reconnaissance précipitée, et avant de prendre un parti, chargea le garde des sceaux, Pasquier, de faire une enquête de tout ce qui était relatif à la communication du Dr Pelletan. L'enquête avait été reçue par le procureur du Roi, Jacquinot de Pampelune. Malheureusement, on ne sait ce qu'elle est devenue.

Pelletan, après plusieurs démarches infructueuses pour en retrouver les traces, se décida, sur les conseils de Mgr de Quélen, archevêque de Paris, à rédiger une double « narration » de ces incidents, pièce qui fut jointe à son premier mémoire, et ces documents ont été déposés plus tard chez Me Tollu, notaire à Paris, et publiés par la *Revue rétrospective*, dans son numéro du 1er mars 1894.

L'auteur de cette notice dit que le hasard des ventes a fait tomber entre ses mains le brouillon de la déposition du docteur, incontestablement, prétendait-il, écrite de la main de M. Jacquinot de Pampelune, pièce qui n'est, à la vérité, qu'un extrait presque littéral des faits contenus dans le mémoire de Pelletan, mais qui a du moins le mérite de reconstituer un document historique.

En l'année 1824, les restes de l'infortuné Louis XVII furent confiés à Mgr de Quélen, à la charge par lui de les remettre en temps opportun à la famille royale; mais la Révolution de 1830 survint, et, avec elle, le pillage de l'archevêché. Le vase qui contenait le cœur fut brisé, et il ne resta entre les mains de celui qui l'emportait que les papiers qui y avaient été attachés, le mémoire de Pelletan. Le docteur était mort l'année précédente, mais son fils, prévenu, fit recueillir les morceaux du vase portant encore le chiffre XVII. On retrouva « dans un tas de sable amassé dans un coin à la suite d'un orage, le cœur qui avait conservé l'odeur de l'esprit de vin dans lequel il avait été plongé si longtemps. »

Tous les journaux, en relatant la remise solennelle de ce cœur au représentant de Don Carlos, ont raconté comment des mains de M. Gabriel Pelletan il était arrivé dans celles du dernier dépositaire, M. Dumont, par l'intermédiaire de son beau-père.

En terminant, l'auteur du récit dit qu'il ne vise pas à prouver que ce cœur est celui de Louis XVII, que l'on appréciera, et que le but de son étude a été simplement de compléter une publication qui avait, dans son temps, vivement excité l'intérêt public.

Parmi les articles concernant la classe des belles lettres, nous citerons encore celui qui est intitulé : *Notes prises sur de vieux parchemins*, par

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

M. de Glanville. — Dans une liasse de vieux parchemins achetés par lui chez un marchand d'antiquités à Pont-l'Évêque, et qui avaient fait partie d'un registre de comptes de trésoriers attachés à la Cour de France, M. de Glanville a su trouver des renseignements utiles sur le personnel composant la cour, sur la diversité des costumes, sur le nom et le prix des étoffes, sur les mœurs et les usages de nos ancêtres pendant une suite d'années embrassant une période de plus d'un siècle et comprise entre les règnes de François Ier et de Henri III.

Enfin, l'article qui a pour titre : *Menus faits de l'histoire de Normandie, de 1678 à 1722*, par M. l'abbé Tougard. C'est un relevé d'après le *Mercure galant* de cette époque, des noms des divers auteurs, écrivains, poètes ou artistes, originaires de Normandie, ainsi que l'indication de leurs œuvres dont il est fait mention dans ce journal. Ce n'est guère, comme le dit modestement l'auteur, qu'une table de matières destinée à faciliter les recherches des travailleurs.

L. Racine.

ALLEMAGNE

Quellen und Forschungen aus italienischen Archiven und Bibliotheken herausgeben von Rœnigl. preussischen historischen Institut in Rom. — Vol. I, 1re partie. Rome, Loescher, 1897.

Sous ce titre vient de paraître le premier fascicule d'un bulletin publié par l'Institut royal Prussien de Rome et analogue à celui de notre École française. Les membres de cet Institut ont jugé qu'à côté des grandes publications commencées par eux, le « Repertorium Germanicum » et les « Nuntiaturberichte aus Deutschland », il y avait place pour une autre publication d'allures plus modestes, ouverte à l'histoire moderne et même contemporaine comme à celle du moyen âge, et consacrée spécialement à la mise au jour de documents inédits, ainsi qu'à l'étude particulière de différents fonds d'archives ou de manuscrits conservés en Italie. De plus, sous la rubrique « Nachrichten », on y trouvera un compte rendu des travaux de l'Institut prussien et des autres Instituts historiques de Rome, et des renseignements sur les livres nouveaux concernant l'histoire de l'Italie. Le premier fascicule contient : 1° Deux rôles de la curie romaine, donnant la liste détaillée des différents fonctionnaires de la cour pontificale, dans la première moitié du XIVe siècle, avec indication des attributions et des émoluments de chacun d'eux. Ces deux documents, publiés par M. Haller, sont fort curieux. — 2° M. Schellhass publie les rapports

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

du dominicain Felician Niguarda, qui, après le concile de Trente, prit en Bavière et en Autriche, de 1571 à 1577, une part capitale à l'affermissement du catholicisme ébranlé. — 3° Trente-cinq lettres d'Horazio Borghèse, ambassadeur d'Espagne à Berlin en 1797, avec des détails sur la cour de Prusse, sur les relations de la Prusse avec les puissances voisines notamment la France, etc.; elles sont publiées par G. Kupke. — 4° Une lettre inédite d'Aléandre au pape Léon X, lors de sa première mission auprès de Charles-Quint en 1520. — Telle est la composition du premier numéro de ce nouveau périodique ; il est fort intéressant et il y a tout lieu d'espérer qu'il en sera de même des prochains. Aussi était-il nécessaire de le signaler aux érudits. Ajoutons que les « Quellen und Forschungen » paraissent deux fois par an et que deux fascicules réunis forment un volume in-8 de 300 à 350 pages.

P. C.

*
* *

Bulletin de l'Académie des sciences de Munich, classes de philosophie, d'histoire et de philologie, 1896. — Ire livraison : K. Maurer, *Deux cas de droit de l'Eyrbyggja au Xe siècle.* 1° Les deux versions du procès de la sorcière Geirrid, son acquittement; discussion de ce procès; droits de la femme en justice et le jury en Norwège au moyen âge. 2° Porbjorn accuse Porarin de lui avoir volé un cheval. Étude sur la Thürengericht ou justice privée, et les visites domiciliaires dans le droit norwégien.

W. Meyer, *Le cardinal Pitra et la poésie byzantine.* Travaux de Pitra et de Mone sur la poésie byzantine. De la forme poétique des chants liturgiques et des textes de l'Église grecque et de leur division en strophes, écrites en vers de longueur variable.

J. Friedrich, *Georges Monachos et les Manichéens.* G. Monachos a-t-il composé l'écrit sur les Manichéens, attribué à un certain Petros Hegumenos ; ou bien cet écrit a-t-il été simplement introduit par lui dans sa chronique byzantine du IXe siècle? Reproduction de ce texte grec, in-extenso, tel qu'il fut extrait de la Bibliothèque de l'Escurial par le Dr Heine. Étude critique de ce texte. Histoire abrégée des Manichéens dans le bas-empire et de leur doctrine.

Fr. L. Baumann, *La confédération suisse et la guerre des Paysans (1525).* Tous les auteurs disent que la révolte des paysans fut appuyée par la Suisse, mais aucun ne s'étend sur le sujet. Influence réelle de la Suisse sur la partie comprise entre le lac de Constance et la Haute-Alsace; mais influence nulle sur la Haute-Souabe. Union de la Suisse et de l'Autriche

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

de 1480. Rapide exposé de la guerre des Paysans : en juillet 1524, révolte à Stuhlingen contre les seigneurs. L'Autriche de peur des Suisses retarde la répression. La Suisse assure l'Autriche de son bon vouloir. Schaffouse offre médiation, ses efforts inutiles, armistice jusqu'en avril 1525. En octobre 1524, Zurich intervient entre les paysans du haut Rhin et leur seigneur. Brouille religieuse entre Waldshut et l'Autriche (1524). Schaffouse intervient au sujet du réformateur Hubmaier, fuyant Waldshut; Zurich intervient ensuite dans cette querelle et envoie des troupes occuper Waldshut jusqu'en décembre.

Ulrich de Wurtemberg enrôle 6.000 Suisses à Bâle et Soleure, qui tiennent en échec les forces de la ligue de Souabe et promettent ainsi aux paysans de s'organiser.

IIe livraison : Ed. von Wollfin, *Supplément épigraphique*. II. Origines de l'inscription de la colonne rostrale de Diulius. Le monumentum ancyranum d'Auguste ; le latin de cette inscription correspond-il à ce que nous savons du style d'Auguste? Étude critique de cette inscription. Auguste vient après César comme écrivain latin. Le style d'Auguste, sa pureté ; formes grammaticales usitées par lui. En résumé, Auguste imita César.

W. Geiger, *Voyage à Ceylan*. Excursion à Ratnapura ; étude sur les Rodyas, parias de Ceylan, leur origine. Voyage dans le nord-est : pays Waddas, les ruines d'Anuradhapura. Les Dagobas ou tombeaux des saints. Les langues de Ceylan : le cyngalais et ses dialectes ; le rodya (patois), le maldivian, le wadda.

Ad. Romer, *La critique des Nuées d'Aristophane*. Étude philologique; le caractère de Socrate dans cette œuvre.

H. Simonsfeld, *Pièces relatives à l'histoire de Bavière et de Munich*. Les deux versions de l'inscription gravée sur l'ancien tombeau de l'empereur Carloman, fils de Louis le Germanique († 880) dans l'église d'Alt-Oetting (Tyrol).

44 lettres extraites d'un manuscrit du xive-xve siècle, de la bibliothèque de Munich (codex Furstenfelder). Mauvais texte latin : ampla collectio litterarum regum principum, episcoporum, nobilium, etc.

1° Histoire de Munich : rapports commerciaux avec villes étrangères ; affaires ecclésiastiques, affaire du jubilé de 1393, démêlés avec le pape.

2° Hist. de Bavière. Guerres d'Italie, intervention des ducs de Bavière, leurs rapports avec Venise. Citons la lettre suivante adressée au conseil de la ville de Munich et qui a trait à la naissance du dauphin de France,

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Charles, fils de Charles VI, né en 1392, mort en 1401. « Elisabeth, Dei gratia francorum Regina. Amici Karissimi. Eximiate dilectionis effectu, quem ad nos geritis, credimus vos letari, si de nostro statu vobis nova prospera nuncientur. Vobis itaque presentibus intimamus nos die date ipsarum filium peperisse, futurum hujus regni divina dante clementia successorem ; et ob hoc dilectum et fidelem familiarem nostrum magistrum Waltherum Gips de Sulcz, exhibitorem presencium, ad vos duximus destinandum.

« Scriptum Parisius sexta die februarii. »

IIIe livraison : G. F. Unger, *Josephos*. Date des règnes des princes macchabées ; 143 à 40 avant J.-C. Discussion de ces dates d'après les auteurs ayant traité à ce sujet : Josephos (37 ap. J.-C.) dans son Histoire des Juifs ; Schürer et Nièse. Cause des erreurs de date : l'antidate. Courte analyse des règnes des huit princes macchabées : guerres, conquêtes, etc. Discussion des dates des règnes des premiers empereurs romains d'après les mêmes auteurs. Règne d'Hérode, de ses fils, de ses descendants.

E. von Œfele, *Donations du couvent de Bibourg*. 61 actes de donations (texte latin) extraits du Breviarium de ce couvent et datant du XIIe siècle. Ils permettent de suivre l'histoire de ce monastère ; 4 seulement sont datés. Certaines conditions de donations sont curieuses.

N. Wecklein, *Contribution à la critique d'Euripide*. Étude philologique très étendue.

W. Helbig, *Une peinture tombale égyptienne et la question de Mycènes*. 1° Peintures découvertes sur les murs du tombeau d'un chef de police sous la 18e dynastie. Critique et complément de Daressy, dans la *Revue archéologique*. Costumes des personnages : marins phéniciens. ancienneté de leur commerce avec l'Égypte. Étude des vases peints sur le tombeau : animaux rares, femmes galantes, esclaves. 2° La civilisation de Mycènes a-t-elle passé en Phénicie ? Non, ce sont les Phéniciens qui ont importé à Mycènes les germes de l'art grec 2000 ans avant J.-C. au IXe siècle par suite de l'invasion des Doriens. Mycènes rompit avec les Phéniciens et suivit ses propres inspirations. Auteurs français fréquemment cités dans cet étude.

K. Krumbacher, *Un dithyrambe sur le chroniqueur Théophanes*. Reproduit in extenso, texte grec. Étude sur Théophanes, querelle des Iconoclastes à Byzance.

Th. Heigel, *Le manifeste du duc de Brunswick*. 25 juillet 1792. Mal jugé par les Allemands. Qui en eut la responsabilité ? Qui le composa ?

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Certainement pas Brunswick, trop bon, sage et modéré pour cela ; on le signa de son nom à son insu, sa colère à cette nouvelle. Voir son biographe Pockels. L'auteur fut de Simon, émigré. Louis XVI et la reine en eurent l'idée première, Mallet du Pan fit un projet de manifeste, un russe un second pour le compte de Catherine II. Ils furent repoussés. Simon présenta son projet ; accepté avec retouches à Francfort par le roi de Prusse et l'Empereur. Vie de ce personnage : d'abord intendant des finances du duc d'Orléans, émigré. Présente un second projet de manifeste, dit manifeste de tous les peuples, le 15 août 1792, qui fut repoussé par le roi de Prusse. Vie errante de Simon, chassé de Vienne en 1793, va à Bruxelles ; réclame argent de l'Empereur pour son manifeste, obtient 200 louis après 3 ans de sollicitations ; réclame aussi au roi de Prusse, n'obtient rien.

Effet du manifeste en France ; il causa le 10 août.

Auteurs français souvent cités par Th. Heigel.

Dr H. Paul, *Étude de la formation des mots*. Quel doit être le but de cet enseignement? Dissertation philologique très savante sur la formation et les dérivés des substantifs allemands.

*
* *

Bulletin de la Société historique de Basse-Saxe (Hanovre, 1896, fascicule unique, 572 pages).

K. Krieg, *Ancienneté et état des registres d'églises dans la province de Hanovre*. Importance des registres de paroisse pour l'établissement de l'histoire locale et même générale. Leur établissement régulier dans les localités de l'Allemagne du Nord date de la Réforme (xvie siècle) ; l'Allemagne du Sud l'avait précédé dans cette voie. Auparavant, ils n'existaient qu'à l'état imparfait et dans de très rares paroisses.

Leur division en registre de baptême, registre de mariage, registre d'enterrement, registre de communion, registre de confirmation.

Suit une liste des paroisses de la province de Hanovre, avec mention des registres depuis le xve siècle et la date de chacun d'eux. Lacunes fréquentes provenant d'incendies, de pillages, notamment pendant la guerre de Trente ans, 5 vols, destruction par les souris.

A. Paroisses protestantes : 910 paroisses, 40 registres datent du xvie siècle, le plus ancien est de 1550. Quelques indications intéressantes ; entre autres, celle de la paroisse de Marienhofe disant qu'en 1795, pendant la guerre contre la France, des dragons hanovriens, ayant perdu leur aumônier, exigèrent qu'on leur donnât la Sainte Communion. Le

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

pasteur y accéda les 22 et 25 avril ; suivent les noms des 130 hommes de la compagnie von Reder.

B. Paroisses catholiques : 221 paroisses ; le plus ancien registre est de 1601.

Dr Otto Heinemann, *Formulaire épistolaire de Hildesheim du XIIe siècle.* Recueil de 36 copies de lettres, en langue latine, extraites du codex Veterocellensis de la Bibliothèque de l'Université de Leipzig ; écrites ou reçues par des évêques, des bourgeois, des étudiants de Hildesheim. L'auteur, s'appuyant sur Stehle, en discute l'authenticité, et conclut que ces copies sont apocryphes ; ce manuscrit n'est point la copie de lettres ayant réellement été écrites, mais simplement des exercices de style épistolaire, une correspondance *imaginaire* échangée entre des personnages vivant réellement à la fin du XIIe siècle. Très intéressant comme spécimen de style épistolaire au moyen âge.

Dr P. Aldinger, *L'élection de l'évêque Henri Ier, comme évêque de Hildesheim (1216-57) et son epistola apologetica sur son élection.* Épisode des querelles du Sacerdoce et de l'Empire. La lettre justificative de l'élection est apocryphe pour 4 motifs, tirés les uns de la forme même de la lettre, les autres des erreurs historiques qu'elle contient. C'était encore un exercice de style ecclésiastique.

Dr E. Jacob, *Henry Winckel et l'introduction de la Réforme dans les villes de Basse-Saxe : Halberstadt, Brunswick, Gottingen, Hanovre et Hildesheim.* Important travail de 182 pages, dont la lecture est instructive et fort intéressante. Origines de la Réforme dans la Basse-Saxe, comment elle pénétrait dans les couvents ; dégoût des bourgeois, excès et démoralisation du clergé. Quels singuliers compromis les évêques catholiques proposaient aux moines qui acceptaient les doctrines de Luther (au sujet des messes). Tous les moines les plus instruits et les plus intelligents se faisaient protestants, d'où difficulté pour le haut clergé de trouver des prédicateurs capables de défendre la religion catholique vis-à-vis des populations portées vers les nouvelles doctrines. Histoire d'Henry Winckel (1493-1551) prieur du couvent des Augustins d'Halberstadt ; il embrasse la Réforme, refuse de dire la messe, perd son poste de prédicateur à Saint-Martin d'Halberstadt, est banni de son couvent par l'archevêque et se réfugie près de Luther à Wittenberg (1525) ; il y étudie pendant trois ans ; progrès rapides de la Réforme en Basse-Saxe. Nommé prédicateur et coadjuteur à Brunswick, Winckel y collabora à l'organisation de l'Église réformée ; ses prêches, ses succès, ses missions concilia-

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

trices à Gottingue (1529), à Hanovre (1534); il organisa, en 1542, l'Église réformée d'Hildesheim. Les dernières années de sa vie sont consacrées aux écoles et aux églises de Brunswick. Cet émule de Luther se maria sur le tard et laissa uue postérité. Lettres de Winckel : pièces justificatives.

Dr Doebner, *Statuts et ordonnances de la ville d'Alfeld, des XVe et XVIe siècles.* Recueil de documents émanant de la municipalité de cette petite ville, extraits inédits du livre de la ville, déposé aux archives d'Hildesheim.

1° Règlement des mariages, des baptêmes, de la police, des brasseries ; plus diverses affaires de constitution et d'administration (1440-1450).

2° Ordonnances sur les mariages, les baptêmes et les brasseries ; février 1467 ; supplément du 5 février 1472.

3° Ordonnances diverses (1472-1485). Police des rues, moulins, impôts.

4° Ordonnances de 1485 à 1530. Pâturages, prairies, agriculture, etc. Supplément ; pièce réglant les droits des bourgeois d'Alfeld, vis-à-vis de l'évêque d'Hildesheim (1321).

Aperçu très intéressant sur la vie municipale au moyen âge.

Dr Doebner, *Rapport de l'évêque François Egons de Hildesheim au pape Pie VI, sur l'état de son diocèse (15 décembre 1790).* Très long document latin offrant un intérêt purement ecclésiastique, néanmoins quelques passages sont curieux.

Dr O. Jurgens, *Les sources de l'histoire de la ville de Hanovre.*

1° Monuments : aperçu rapide sur l'histoire des monuments anciens de la ville de Hanovre, enceintes successives, édifices publics, maisons bourgeoises, tombeaux, peintures, monnaies.

2° Manuscrits et imprimés : archives municipales, commencées au début du XIVe siècle, livres de la ville, registres de comptes (recettes, dépenses), hypothèques, impôts, salaires, etc.

Documents, lettres, actes, dessins, plans, cartes, listes des manuscrits traitant l'histoire de Hanovre (annales et chroniques).

Dr Hermann Schmidt, *De l'influence des anciennes routes commerciales de Basse-Saxe sur les villes situées sur la limite septentrionale des montagnes.* Un bourg commence nécessairement par être un marché, lieu d'échange. De l'influence de la position géographique et des routes pour le développement des villes. Voies romaines, routes d'armées et de commerce ; énumération des routes de Saxe et de Westphalie au moyen âge.

Osnabruck, Minden, Hanovre, Gottingue, Hildesheim, Goslar, Wol-

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

fenbuttel, Brunswick, Magdebourg et Halberstadt, etc., etc., durent leur florissante situation au moyen âge à leur position particulière sur les routes. La guerre de Trente ans les a toutes ruinées.

*
* *

Nouveau magasin de Lusace, année 1896, 3 fascicules. 1er fascicule. *En souvenir du 350e anniversaire de l'alliance des six villes de Haute-Lusace.* codex diplomaticus Lusatiæ, sup. II. Recueil de 291 documents, latins et allemands, extraits des archives de Gorlitz et de bibliothèques particulières, datées de 1419 à 1423. Quelques-uns sont accompagnés d'indications paléographiques. (Intérêt purement local.)

2e Fascicule. H. Secliger, *L'Alliance des six villes de Haute-Lusace, de 1346 à 1437.* (Très important travail.)

1° Fondation de l'Alliance. Réunion de la Haute-Lusace au royaume de Bohême. But : se protéger contre les crimes commis sur les routes et faire la police des campagnes : Bautzen, Gorlitz, Lobau, Lauban, Kamentz et Zittau. Charles, roi de Bohême, qui en fut l'instigateur, s'inspira des usages français de l'époque, s'attacha les villes contre les nobles.

2° Le tribunal de la Wehme (manifestation de l'Alliance) jugeait les délinquants, le plus souvent nobles pillards. Sa charte de fondation donnée par Charles IV est perdue (1355). Aucun rapport avec la fameuse Wehme de Westphalie. Étymologie du mot Wehme. Grande sévérité, procédure expéditive, fit raser de nombreux burgs. C'était l'arme des bourgeois des villes contre les nobles des campagnes.

3° Fonctionnement de l'Alliance ; réunions, convents, diètes.

4° Argent pour entretenir les troupes de l'Alliance. Chaque ville solidairement contribuait selon son importance; les nobles payaient 1/4 de la somme totale.

5° Organisation intérieure : Bautzen tenait le premier rang, ouvrait les lettres; puis Gorlitz devint le véritable chef-lieu. On se réunissait à Lobau à cause de sa position centrale. Question des routes, difficultés à ce sujet entre Gorlitz et Zittau.

6° Lutte entre les bourgeois et les artisans à Bautzen et Gorlitz; triomphe définitif des premiers.

7° Vis-à-vis des nobles, 3 classes de nobles. Lutte continue entre l'alliance et les nobles, juridictions diverses, empiètements des bourgeois, répartition des impôts, arbitrages. Parfois union de tous contre un ennemi commun, prêts d'argents réciproques de nobles à bourgeois.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

8° Vis-à-vis du bailli de Haute-Lusace, préfet du roi de Bohême, toujours étranger au pays, sa faible autorité ; il pressure les villes, plaintes au roi.

9° Vis-à-vis des rois de Bohême qui se rapprochent des villes pour chercher un appui. Luttes de Wenceslas, empereur d'Allemagne et roi de Bohême, contre les barons de Bohême ; l'Alliance lui fut toujours fidèle, bien qu'il en tirât souvent de l'argent, même observation pour Sigismond, empereur.

10° Vis-à-vis des pays voisins. La Haute-Lusace était terre de la couronne de Bohême. Rapports de l'Alliance avec les villes de Bohême, peu de chose ; avec la Silésie, plus intimes ; difficultés et guerres avec les barons et villes de Silésie. Avec la Basse-Lusace, luttes fréquentes avec Meissen, siège de l'évêque des deux Lusaces. Union de tous contre les Hussites vers 1439.

L'alliance dura jusqu'en 1814, époque du partage de la Lusace.

Dr Paul Arras, *Documents pour servir à l'histoire de l'Alliance des six villes*. Traduction en allemand moderne de 272 documents se rapportant à l'Alliance, datés de 1356 à 1515 ; avec une courte notice paléographique à chacun d'eux.

Dr Hermann Knothe, *Achats de biens ruraux en Haute-Lusace*. Deux sortes de vassaux : les Slaves serfs, les Allemands cultivateurs possédant héréditairement leurs terres. Formation des domaines seigneuriaux par achats des biens occupés par les Allemands ; le 1er en 1413. Difficultés résultant de ces achats ; impossibilité de cultiver les terres achetées faute de bras. Plaintes des serfs écrasés de corvées.

Ordonnance de Georges II en 1672 au sujet des ventes faites de force et contre la volonté des vendeurs, procès nombreux en résultant, répartition des impôts et des charges.

Dr E. Schulze, *Généalogie de la famille Zeidler de Lauban*. Avec une notice sur chaque membre depuis le milieu du XIIIe siècle.

Dr V. von Boetticher, *Documents pour servir à l'histoire du cloître des Franciscains de Kamenz*. Histoire de ce cloître, fondé en 1490-1493, par Wladislas, roi de Bohême. Luttes intestines dans l'ordre des Franciscains, conventuels et observants. Nombreux privilèges accordés par Wladislas et son fils Louis audit couvent. 12 documents latins et allemands (avec quelques notes paléographiques) confirmant ou accordant ces privilèges. Exagérations de ces privilèges, d'où luttes avec la ville. Déclin du cloître en 1526.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Pasteur Schfeuffler, *Les deux livres des réunions de Lobau.* Ces deux livres contiennent les procès-verbaux, en latin, des réunions des délégués des 6 villes à Lobau, de 1672 à 1814 (les précédents ont été brûlés). On n'y trouve que les noms des présents et quelquefois l'objet des délibérations; plusieurs poésies allemandes, des extraits facétieux, etc.

Dr R. Jecht, *Comment on peut utiliser pour l'histoire nationale les livres des impôts de Gorlitz.* 1° Libri censuum ; 2° Libri exactorum, depuis 1426 jusqu'à 1814 sans interruption importante. Exacta sont des impôts sur les biens meubles et immeubles. Courte étude sur les impôts en Lusace au moyen âge. Nombre des propriétaires et des locataires de Gorlitz en 1426. 1er recensement en 1568, etc. Ce petit mémoire est du plus haut intérêt.

3e fascicule. Dr Bohnstedt et Dr Schmidt, *Communication sur les chroniques de la Bibliothèque du conseil à Lobau.* 9 livres de chroniques de Lobau : le plus important est le n° 106 ; annales de Lobau de 715 à 1705, par Christian Seignitz, mort en 1714. Nomenclature des sources où Seignitz a puisé son ouvrage.

*
* *

Bulletin du Ferdinandeum pour le Tyrol et le Vorarlberg, volume de 1896. F. Schneller, *Documents pour servir à l'histoire de l'évêché de Trente.* Deuxième partie. Liste des curés du diocèse de Trente, par paroisses, du XIIe au commencement du XVIe siècle, avec quelques indications pour chacun d'eux. Cette liste est précédée de l'examen des registres et sources utilisés par l'auteur.

Dr J. Schatz, *L'orthographe des noms de localités dans le Tyrol.* Étude philologique intéressante sur l'origine de ces noms.

H. Semper, *Alexandre Colin.* Quelques œuvres inconnues de ce maître. 2 tables tombales du portail de Herzing, description. Preuves qu'elles sont de Colin : deux sculptures sur bois à lui attribuer.

H. Semper, *Un triptyque italien du XIVe siècle.* Sa description ; sa matière, morceaux d'os de chevaux juxtaposés, figures.

Liste des villes où se trouvent des triptyques de ce genre, des diptyques, des caisses à bijoux, oblongues, carrées, sexagonales ; des reliquaires de même nature, fragments, etc., le tout appartenant au XIVe siècle.

Un article du docteur A. Durrnberg, sur la flore du Tyrol, d'après Naegoli-Peter.

Communications diverses du *Ferdinandum*, qui est un des plus riches musées d'Europe.

P. Coquelle.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

BELGIQUE

Bulletin de l'Institut international de bibliographie, Bruxelles, 11, rue Ravenstein. — 1re année (1895-1896), 1 vol. in-8°, 335 pages.

La Belgique, qui a eu l'honneur de convier tous ceux qui vivent du livre ou qui s'y intéressent à la première conférence bibliographique internationale, a le bonheur de posséder deux hommes d'une rare énergie et d'une infatigable ardeur, M. le sénateur Henri La Fontaine et M. Paul Otlet.

A la suite de cette conférence (septembre 1895) fut décidée la création d'un Institut bibliographique international (4e résolution du Congrès) ; grâce à eux cet Institut vit et fonctionne, et depuis deux ans publie un bulletin que nous allons analyser.

Le but de l'Institut est, d'après ces statuts, de « favoriser les progrès de l'inventaire, du classement et de la description des produits de l'esprit humain », et il a commencé par se mettre à l'œuvre pour établir un répertoire universel de bibliographie. Ce répertoire est conçu d'après le système décimal dû à l'ingéniosité de Melwil Dewey. On conçoit que pour une entreprise internationale ce système soit logique et même commode ; mais dans la vie pratique nous le tenons pour compliqué. Un chiffre ne se retient que par un effort de mémoire d'où l'intelligence est absente, tandis qu'une division, une sous-classe même, dérivant d'un ordre logique et rationnel, produit de l'entraînement des idées, se retrouvera facilement et quelque soit son degré.

Les deux systèmes combinés — et là, pour nous, est l'avenir — ont du bon : le système décimal pur ne pourra jamais s'appliquer qu'à condition d'avoir sans cesse sous la main le répertoire, où les classes sont numérotées, ce qui est un embarras et une gêne.

Quoi qu'il en soit, l'Institut international de bibliographie, qui donne d'ores et déjà des renseignements à ceux qui lui en demandent, poursuit une œuvre éminemment utile et louable : la *Revue de la Société des Études historiques*, plus que tout autre — la bibliographie étant la première auxiliaire de l'histoire — tenait à louer l'œuvre et les ouvriers.

Chev. Decamps, *Discours de clôture de la conférence bibliographique internationale*. — *Statuts de l'Institut international de bibliographie*. — H. La Fontaine et P. Otlet, *Création d'un répertoire bibliographique universel*. Le répertoire s'établit sur doubles fiches, pour figurer dans une classification alphabétique et dans une classification méthodique ; il est

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Pasteur Schfeuffler, *Les deux livres des réunions de Lobau.* Ces deux livres contiennent les procès-verbaux, en latin, des réunions des délégués des 6 villes à Lobau, de 1672 à 1814 (les précédents ont été brûlés). On n'y trouve que les noms des présents et quelquefois l'objet des délibérations; plusieurs poésies allemandes, des extraits facétieux, etc.

Dr R. Jecht, *Comment on peut utiliser pour l'histoire nationale les livres des impôts de Gorlitz.* 1° Libri censuum ; 2° Libri exactorum, depuis 1426 jusqu'à 1814 sans interruption importante. Exacta sont des impôts sur les biens meubles et immeubles. Courte étude sur les impôts en Lusace au moyen âge. Nombre des propriétaires et des locataires de Gorlitz en 1426. 1er recensement en 1568, etc. Ce petit mémoire est du plus haut intérêt.

3e fascicule. Dr Bohnstedt et Dr Schmidt, *Communication sur les chroniques de la Bibliothèque du conseil à Lobau.* 9 livres de chroniques de Lobau : le plus important est le n° 106 ; annales de Lobau de 715 à 1705, par Christian Seignitz, mort en 1714. Nomenclature des sources où Seignitz a puisé son ouvrage.

*
* *

Bulletin du Ferdinandeum pour le Tyrol et le Vorarlberg, volume de 1896. F. Schneller, *Documents pour servir à l'histoire de l'évêché de Trente.* Deuxième partie. Liste des curés du diocèse de Trente, par paroisses, du XIIe au commencement du XVIe siècle, avec quelques indications pour chacun d'eux. Cette liste est précédée de l'examen des registres et sources utilisés par l'auteur.

Dr J. Schatz, *L'orthographe des noms de localités dans le Tyrol.* Étude philologique intéressante sur l'origine de ces noms.

H. Semper, *Alexandre Colin.* Quelques œuvres inconnues de ce maître. 2 tables tombales du portail de Herzing, description. Preuves qu'elles sont de Colin : deux sculptures sur bois à lui attribuer.

H. Semper, *Un triptyque italien du XIVe siècle.* Sa description ; sa matière, morceaux d'os de chevaux juxtaposés, figures.

Liste des villes où se trouvent des triptyques de ce genre, des diptyques, des caisses à bijoux, oblongues, carrées, sexagonales ; des reliquaires de même nature, fragments, etc., le tout appartenant au XIVe siècle.

Un article du docteur A. Durrnberg, sur la flore du Tyrol, d'après Naegoli-Peter.

Communications diverses du *Ferdinandum*, qui est un des plus riches musées d'Europe.

P. Coquelle.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

BELGIQUE

Bulletin de l'Institut international de bibliographie, Bruxelles, 11, rue Ravenstein. — 1re année (1895-1896), 1 vol. in-8°, 335 pages.

La Belgique, qui a eu l'honneur de convier tous ceux qui vivent du livre ou qui s'y intéressent à la première conférence bibliographique internationale, a le bonheur de posséder deux hommes d'une rare énergie et d'une infatigable ardeur, M. le sénateur Henri La Fontaine et M. Paul Otlet.

A la suite de cette conférence (septembre 1895) fut décidée la création d'un Institut bibliographique international (4e résolution du Congrès); grâce à eux cet Institut vit et fonctionne, et depuis deux ans publie un bulletin que nous allons analyser.

Le but de l'Institut est, d'après ces statuts, de « favoriser les progrès de l'inventaire, du classement et de la description des produits de l'esprit humain », et il a commencé par se mettre à l'œuvre pour établir un répertoire universel de bibliographie. Ce répertoire est conçu d'après le système décimal dû à l'ingéniosité de Melwil Dewey. On conçoit que pour une entreprise internationale ce système soit logique et même commode ; mais dans la vie pratique nous le tenons pour compliqué. Un chiffre ne se retient que par un effort de mémoire d'où l'intelligence est absente, tandis qu'une division, une sous-classe même, dérivant d'un ordre logique et rationnel, produit de l'entraînement des idées, se retrouvera facilement et quelque soit son degré.

Les deux systèmes combinés — et là, pour nous, est l'avenir — ont du bon : le système décimal pur ne pourra jamais s'appliquer qu'à condition d'avoir sans cesse sous la main le répertoire, où les classes sont numérotées, ce qui est un embarras et une gêne.

Quoi qu'il en soit, l'Institut international de bibliographie, qui donne d'ores et déjà des renseignements à ceux qui lui en demandent, poursuit une œuvre éminemment utile et louable : la *Revue de la Société des Études historiques*, plus que tout autre — la bibliographie étant la première auxiliaire de l'histoire — tenait à louer l'œuvre et les ouvriers.

Chev. Decamps, *Discours de clôture de la conférence bibliographique internationale. — Statuts de l'Institut international de bibliographie.* — H. La Fontaine et P. Otlet, *Création d'un répertoire bibliographique universel.* Le répertoire s'établit sur doubles fiches, pour figurer dans une classification alphabétique et dans une classification méthodique ; il est

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

fondé sur la classification décimale ; il est divisé en sections dont la direction est confiée à des spécialistes. *Applications diverses de la classification décimale* (p. 4-15).

L'institut international de Bibliographie. Premiers résultats. L'office international devenu, par arrêté royal du 12 septembre 1895, institution d'état : coopération à la réunion de la *Royal Society*, tenue à Londres en décembre 1895 : concours de différentes Associations de bibliothécaires acquis à l'œuvre : publication par l'Institut de trois publications : la *bibliographia philosophica*, dont la rédaction est confiée à l'Institut philosophique de Louvain, la *bibliographia sociologica*, dont s'occupe le bureau sociologique de Bruxelles; la *bibliographia astronomica*, avec le concours de la Société belge d'Astronomie. Ces publications sont périodiques et sont susceptibles d'abonnements distincts. Préparation d'autres bibliographies : *anatomica*, *physiologica*, *philologica*, *geologica*, *zoologica* : publication en annexe du bulletin d'une *bibliographia bibliographica*. — P. Otlet, *Le Programme de l'Institut international de Bibliographie. Objections et explications.* Le concours de tous étant nécessaire pour mener l'œuvre à bonne fin, il doit y avoir dans chaque grande ville, de préférence auprès des grandes bibliothèques, un service bibliographique ayant des fiches de même format et portant les indices de la classification décimale ; les bibliographies nationales doivent précéder les bibliographies internationales. A la fin, défense et justification de la classification décimale. Pierre Dauze, *Une clef catalographique internationale.* Demande un dictionnaire des termes bibliographiques et des abréviations usitées dans chaque pays (p. 49-153).

L'Institut international de bibliographie : les trois derniers mois. Constate les progrès des idées de l'Institut et le développement des adhésions. — Marcel Baudouin, *La classification décimale et les sciences médicales.* Théorie et exemples. — Dr Victor Carus, *La zoologie et la classification décimale.* — Mis Daruty de Grandpré, *La classification décimale et les bibliographies régionales : bibliographie des îles africaines de l'océan Indien Austral.* Classification d'une bibliographie projetée, où l'on ne voit pas sans étonnement 926. 12 (6982) Brown-Sequard, physiologiste; 928. 4157 (6981) Parny, poète ; 928. 418 (6981) Leconte de Lisle, poète parce qu'ils sont originaires de Maurice, de Bourbon et de la Réunion, même Maurice Bouchor, dont la mère est Mauritienne. C'est aller un peu loin. — G. Simons, *Quelques mots à propos de l'analyse bibliographique.* Tendant à faire suivre la description bibliographique d'une ana-

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

lyse conçue en chiffres empruntés à la classification décimale. — P. Otlet, *Sur la structure des nombres classificateurs*. Structure destinée « à chaque catégorie d'idées déterminatives, dont le retour est périodique, de faire correspondre un mode de notation à physionomie distincte et à signification permanente ». (p. 159-274).

Ch. Richet, *La bibliographie décimale et le congrès de la Société Royale de Londres* (1896). Défense du système décimal. — P. Otlet, *La statistique internationale des imprimés, Quelques sondages* (p. 277-335).

Bulletin de l'Institut international de Bibliographie, ann. 1897.

Fascicule 1-2. *Classification décimale, Tables générales abrégées*, 73 p. Indispensable pour lire et comprendre toute notation décimale; entête, exposé de la doctrine.

Fascicule 3. H. Arçtowsky, *La généalogie des sciences*. Remarques sur la bibli ographie des mémoires scientifiques et le principe de la classification naturelle des sciences. — Luigi di Marchi, *La classificazione cosi detta decimale del sign. Dewey. Deuxième conférence bibliographique internationale*. Programme de la conférence qui a eu lieu en août 1897.

A la suite, chronique fort intéressante (p. 114) donnant le titre et l'analyse de nombre de bibliographies, de revues et de documents. A noter (p. 142), le règlement pour la communication des fiches du répertoire bibliographique universel, sur demande adressée, place du Musée, 1, à Bruxelles. Tarif pour les cinq premières fiches, 1 fr.; chaque fiche suivante, 0 fr. 10 c. Quand le nombre de fiches dépasse 50 (5 fr. 50) on avertit le demandeur avant de les lui envoyer. C'est un secours bien précieux offert à tous les travailleurs.

Fondé depuis deux années, l'Institut international de bibliographie a agité beaucoup de questions et provoqué dans le monde des spécialistes une utile émulation; il a de plus déjà beaucoup travaillé et rendu, par là, d'inappréciables services. Maurice Dumoulin.

RUSSIE

Acta et commentationes Universitatis Dorpatensis, année 1896, 2e semestre, texte russe, texte allemand.

1° Lettres échangées en 1617 entre russes et allemands au sujet d'affaires commerciales et autres.

2° Observations météorologiques faites en 1894, par le prof. Dr B. Sresnewsky.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

CHRONIQUE & PROCÈS-VERBAUX

— Dans sa séance du 15 décembre 1897, la Société des Études historiques avait élu pour son président annuel M. Albert Vandal, de l'Académie française, membre titulaire de la Société des Études historiques. En date du 22 décembre, M. Vandal a répondu au vice-président de la Société en exprimant sa reconnaissance pour le vote qui le portait à la présidence, mais en regrettant que l'état de sa santé, qui l'obligeait à partir pour le Midi, l'empêchât cette année de remplir ses fonctions.

Il demandait à la Société de reporter sa présidence à l'une des années suivantes.

Dans sa séance du 5 janvier 1898, les membres de la Société des Études historiques ont adressé à leur éminent collègue l'expression de leur profonde sympathie, avec leurs vœux sincères pour son entier et prompt rétablissement. Par son travail et son intelligence, M. Albert Vandal a rendu sa santé précieuse à tous les Français.

Dans cette séance du 15 janvier, la Société des Études historiques a procédé à des élections nouvelles qui ont constitué son bureau, pour l'année 1888, de la façon suivante :

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES HISTORIQUES, 1898.

Présidents honoraires : M. J.-C. Barbier, Premier Président honoraire de la cour de cassation ; M. Wiesener, professeur honoraire de l'Université.

Vice-président honoraire : M. Vavasseur, maire du 2e arrondissement.

Président : M. Frantz Funck-Brentano, docteur ès lettres, archiviste paléographe.

Vice-présidents : M. P. Coquelle ; M. Albert Vaunois, avocat à la cour d'appel.

Secrétaire général : M. Gabriel Joret-Desclosières, avocat à la cour d'appel.

Digitized by Google

Original from
HARVARD UNIVERSITY

Secrétaires généraux adjoints : M. Émile Dumont, avoué à la cour d'appel ; M. Pierre Caron, archiviste paléographe.

Administrateur : M. Ludovic Racine.

— En tête de notre *Chronique* du n° 4 de l'année 1897, s'est glissée une erreur typographique que nos lecteurs auront, sans aucun doute, rectifiée d'eux-mêmes. La dernière limite pour le dépôt des Mémoires envoyés au concours Raymond de 1899 est le 31 *décembre* 1898 et non le 31 janvier. Cette rectification est une occasion d'annoncer à nouveau le sujet du concours : « Une étude, de forme littéraire, ou bien de forme historique ou critique, sur l'histoire de la conquête de l'Algérie. »

— A la séance de la Société Philotechnique du 19 décembre 1897, notre collègue, M. Camoin de Vence, a fait l'éloge de MM. Vulpian et Montini, membres décédés.

La partie littéraire du programme comprenait plusieurs œuvres de nos collègues : *En Voyage*, impressions finement esquissées de M. Wiesener : *Hommes ou fonctionnaires?* réplique de M. Moireau aux écrivains qui prônent la supériorité anglo-saxonne ; *Victime par vocation*, fantaisie de M. Dufour, dans le genre des humouristes anglais.

La partie musicale comprenait l'idylle mimée de M. William Marie : *Au bord du chemin*, jouée par Mlles Mante, de l'Opéra.

— Les 15 et 16 janvier 1898, M. Frantz Funck-Brentano a donné deux conférences à Gand, l'une au *Cercle artistique et littéraire*, l'autre aux *Matinées littéraires du Gouvernement*. Dans la première, il a traité des *Mœurs à la cour de Louis XIV*, s'efforçant d'en expliquer les caractères, en apparence contradictoires, la rudesse et le raffinement. Dans la seconde conférence il a traité du régime des lettres de cachet, pour établir que les lettres de cachet n'avaient été ni une usurpation, ni même une création du pouvoir royal, mais qu'elles s'étaient développées au sein même de l'état social de l'ancienne France ; c'est le peuple lui-même qui mit les lettres de cachet entre les mains du pouvoir royal.

Le 6 février 1898, M. Funck-Brentano a donné une autre conférence au Casino de Luxembourg. Il a traité de la question du *Masque de fer*, qu'il a pu résoudre d'une manière définitive et sur laquelle, récemment encore, il a trouvé des documents importants.

— Le 24 janvier et jours suivants, MM. Pierre Caron, Gaston Duval, Roger Grand et Alexandre Vidier, élèves de l'École des Chartes, membres de la Société des Études historiques, ont soutenu leurs thèses à l'École des Chartes pour l'obtention du diplôme d'archiviste-paléographe.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

La thèse de M. Pierre Caron traite de *Noel Béda, principal du Collège de Montaigu, syndic de la Faculté de théologie de Paris*, mort en 1537. Dans celle de M. Gaston Duval sont étudiées l'œuvre et la vie du grand imprimeur, *Antoine Vérard*. M. Roger Grand, licencié en droit, a fourni une *Contribution à l'histoire du régime des terres, le contrat de comptant*. Les différents chapitres traitent des *origines du comptant*, de la *période de formation et d'établissement* (IXe-XIIIe siècles), de la *forme définitive* du XIVe au XIXe siècle. Le décret du 4 août 1789 abolit le comptant féodal. M. Alexandre Vidier a consacré une curieuse étude à l'*Historiographie* dans le monastère de Saint-Benoît-sur-Loire.

On trouvera les *Positions* de ces thèses, c'est-à-dire l'exposé des conclusions auxquelles les jeunes érudits sont parvenus dans les *Positions des thèses soutenues par les élèves de la promotion de 1898*, dite *Promotion de Toulouse*. Toulouse (libr. Ed. Privat), 1898, in-8.

A la suite des soutenances le Conseil de perfectionnement de l'École des Chartes a décidé de présenter à la signature du ministre de l'instruction publique la nomination de MM. Caron, Duval, Grand et Vidier comme archivistes-paléographes.

— M. Louis Ravaisson-Mollien, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque Mazarine, membre titulaire de la Société des Études historiques, vient de terminer le tome XVIII de l'importante publication, les *Archives de la Bastille*, commencée par son oncle, François Ravaisson, bibliothécaire à la Bibliothèque de l'Arsenal. Le volume contient, entre autres documents intéressants, les pièces relatives à la détention et au procès de Lally-Tollendal et aux affaires du Canada (1763-1764). Les dates extrêmes des documents contenus dans ce volume sont les années 1760-1767.

— M. l'abbé Mugnier, premier vicaire de la basilique de Sainte-Clotilde, membre de la Société des Études historiques, a fait, le 28 janvier, au Cercle du Luxembourg, une importante conférence sur le nouveau livre de M. Huysmans, *la Cathédrale*. M. l'abbé Mugnier a défini ce livre un « traité symbolique écrit entre deux crises d'âme ».

Notre distingué collègue a caractérisé en passant l'attitude des différentes écoles littéraires en présence de l'art gothique. Les classiques ont méconnu cet art. Fénelon lui-même n'a-t-il pas traité de *colifichets* les merveilleuses rosaces des églises du XIIIe siècle? Les romantiques l'ont moins dédaigné. Victor Hugo s'est intéressé à Notre-Dame de Paris; mais il l'a mal vue. Il était réservé à l'école naturaliste d'écrire à la gloire de *la cathédrale* le livre définitif. On sait que l'église étudiée par Huysmans est Notre-Dame de Chartres.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

— Par arrêté du 22 janvier 1898, M. Frantz Funck-Brentano, membre titulaire de la Société des Études historiques, a été nommé officier de l'Instruction publique.

Par arrêté du même jour, M. William-Marie, membre titulaire, et M. Charles Felgères, membre associé libre de la Société des Études historiques, ont été nommés officiers d'Académie.

— Par arrêté du même jour, M. Albert Fontemoing a été nommé officier d'Académie. La Société des Études historiques adresse à son jeune et charmant éditeur ses plus cordiales et chaleureuses félicitatons.

*
* *

Séance du 15 Novembre, présidence de M. Georges Dufour.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

Correspondance manuscrite. — Lettre de M. Quarré-Reybourbon, remerciant la Société de la distinction dont il a été l'objet. — Lettre annonçant le décès de M. Jacobo Bernardi, le plus ancien membre correspondant de la Société.

Ouvrages offerts à la Société. — *Mémoires de l'Académie de Modène.* Rapporteur, M. Rodocanachi.

Bulletin de la Société d'agriculture, mines et industrie de Mexico. Rapporteur, M. Moireau.

Notice historique sur le canton de Bernaville, par M. l'abbé Lefèvre. Rapporteur, M. Racine.

Bouquets, par M. Quarré-Reybourbon. Même rapporteur.

Bulletin de la Diana. Rapporteur, M. Dumont.

Bulletin de l'Institut d'Essex. Rapporteur, M. Moireau.

Candidatures. — Après un rapport présenté par M. Funck-Brentano sur les candidats qui avaient été patronés par lui et par MM. Gaston Duval et Raymond Duval, la Société admet comme membres titulaires MM. Ducoudray-Jollivet, Maurice Dumoulin, Germain Martin et Révelière de La Révelière.

Sont ensuite admis comme membres correspondants, MM. Alfred Dubout et Victor Tibbaut, présentés par M. Funck-Brentano.

M. Funck-Brentano est entendu dans son rapport, au nom du Comité de rédaction, relativement à la publication et à l'impression de la revue. Les conclusions de son rapport sont adoptées.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Lectures. — M. de Boisjoslin. — Rapport sur le dernier livre de M. Felgères : *Essais d'histoire et de littérature* [1].

Observations échangées, après cette lecture, au sujet du reproche de partialité adressé par M. de Boisjolin aux biographies, qui ne présentent que sous des couleurs ou trop favorables ou trop défavorables le personnage dont on écrit la vie, reproche qui peut être étendu aux Mémoires. MM. Fabre de Navacelle et Moireau insistent sur les services qne rendent les Mémoires qui, le plus souvent, jettent une vive lumière sur les événements de l'histoire contemporaine, tout en reconnaissant qu'ils doivent être lus avec une grande réserve. M. le colonel Fabre de Navacelle cite, comme devant être d'un grand intérêt pour l'histoire, les *Mémoires du général Fleury*, ceux de *Mad. de Chastenet* et ceux de *M. d'Haussey*, ancien ministre de Charles X. M. Moireau ajoute qu'une biographie n'est pas nécessairement partiale et qu'un ouvrage de ce genre, bien conçu et fait sans esprit de parti, peut être fort précieux pour la science historique. M. de Boisjoslin reconnaît la vérité de cette proposition et cite comme remplissant ces conditions la biographie de *Suard* faite par Garat, laquelle fait admirablement connaître les événements de la Révolution.

M. Funck-Brentano communique quelques *Documents inédits sur l'histoire des dernières années de la Bastille.*

M. le colonel Fabre de Navacelle lit un rapport sur les *Mémoires de l'Académie d'Hippone* et sur les *Mémoires de l'Académie de Boulogne-sur-Mer.*

M. Laplatte : *Réflexions sur le livre de Tolstoï, l'argent et le travail.*

M. Dumont : Rapport sur le *Bulletin de la Société archéologique de Nantes et de la Loire-Inférieure.*

Sur la proposition faite par M. Funck-Brentano au nom du comité de rédaction, la Société met en concours pour le prix Raymond, à décerner en 1899, une *Étude de forme littéraire, ou bien de forme historique ou critique, sur la conquête de l'Algérie*

*
* *

Séance du 15 Décembre 1897, présidence de M. Georges Dufour

La séance est ouverte à 8 heures 1/2.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

1. Le rapport de M. de Boisjoslin a été publié dans la *Revue de la Société des Études historiques*, année 1897, n° 4, p. 221-220.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Au début de la séance, M. le Secrétaire général fait savoir à la Société que son ancien et regretté président, M. Louis-Arthur Loiseau a fait, en faveur de la Société, une libéralité de 2.000 francs. Aussitôt la Société prend une délibération pour donner acte à M. le Secrétaire général de cette communication et décider que des remerciements seront adressés à Mme veuve Loiseau par le bureau au nom de la Société.

Correspondance. — Circulaire de M. le Ministre de l'Instruction publique annonçant l'ouverture du congrès des sociétés savantes, invitant la Société à désigner des délégués pour prendre part à ce congrès et indiquant les conditions relatives aux communications à faire au congrès.

M. Germain Martin est désigné comme délégué.

Lettre de M. Marbeau s'excusant de ne pouvoir assister à la séance et prendre part aux élections et félicitant le futur président, et de M. Welschinger se mettant à la disposition de la Société pour faire une conférence lors de la prochaine séance publique.

Ouvrages offerts. — *Le Théâtre sous l'Orme*, par M. Prarond. Rapporteur désigné, M. de Boisjoslin. — *Lettres de Catherine de Médicis.* Rapporteur, M. Caron. — *Guerre de l'indépendance espagnole de 1818.* Le rapporteur sera désigné ultérieurement. — *Saint Pierre Orséolo, doge de Venise*, par M. Tolra. Rapporteur, M. l'abbé Bouquet. — *Institut allemand de Rome.* Rapporteur, M. Caron. — *Catalogue des peintures népalaises et tibétaines de la collection Hogson*, par M. Foucher. Rapporteur, M. Bridier.

Comité de rédaction et des séances et fêtes — Il est procédé à des élections afin de compléter le comité de rédaction et le comité des séances et fêtes. Sont élus : membre du premier de ces comités, M. Caron ; membres du second, MM. Georges Dufour et Raymond Duval.

Élections. — Il est ensuite procédé aux élections des membres du bureau pour l'année 1898.

M. Vandal est élu président par 20 voix sur 21 votants. Sont réélus vice-président, MM. Funck-Brentano et Coquelle. Secrétaire général, M. Gabriel Joret-Desclosières. Secrétaires généraux adjoints, MM. Dumont et Vannois.

Les élections terminées, M. Funck-Brentano adresse à M. Dufour l'expression de sa gratitude et ses félicitations pour la manière distinguée dont il a exercé ses fonctions de président ; il rappelle la façon remar-

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

quable avec laquelle il a su présider la dernière séance publique, tenue au lendemain de la catastrophe du Bazar de la Charité et avec quelle élévation de pensée il a dans son discours fait allusion à ce douloureux événement. Il propose à la Société d'adresser par un vote ses félicitations à M. Dufour.

Cette proposition est adoptée avec empressement.

M. Dufour, dans une réponse émue, exprime à M. Funck-Brentano tous ses remerciements.

Lectures. — M. Gaston Duval, Rapport sur le livre de M. le comte Fleury, *Carrier à Nantes*. — M. Laplatte, *Observations sur les théories du Dr Lombroso*. — M. Germain Martin, *La grande industrie en France au milieu du XVIIIe siècle*. Des félicitations sont adressées à M. Germain Martin, au sujet de ce consciencieux et intéressant travail.

M. Funck-Brentano donne quelques détails complémentaires sur les ouvriers déserteurs. L'expression s'appliquait aux ouvriers français qui allèrent s'embaucher à l'étranger et initier les nations voisines aux procédés de notre industrie.

La prochaine séance est fixée au samedi 22 janvier 1898.

La séance est levée à 10 heures 1/2.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

L'Éditeur-Gérant : Albert Fontemoing.

Digitized by Google

Original from
HARVARD UNIVERSITY

LUDOVIC RACINE

ADMINISTRATEUR DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES HISTORIQUES

La *Société des Études historiques* vient d'éprouver la grande douleur de perdre son excellent administrateur, M. Ludovic Racine, décédé à Paris, le 22 mars dernier.

Né le 16 juin 1839, à la Boissière, arrondissement de Lisieux (Calvados), M. Racine, après avoir fait de bonnes études au lycée de Caen, vint suivre à Paris les cours de la faculté de Droit. Reçu licencié, il commença son siège notarial dans une des meilleures études de la capitale, et l'acheva près de son père, notaire à Livarot (Calvados), auquel il succéda, continuant des traditions de savoir, d'expérience et de probité professionnelle, qui avaient mérité à M. Racine père une légitime considération. Lorsqu'éclatèrent les terribles événements de 1870, M. Ludovic Racine était maire de sa commune, chef-lieu de canton. Il sut remplir ses devoirs de bon citoyen avec prévoyance et fermeté. Déjà l'ennemi resserrait son cercle d'invasion et gagnait les limites de la Basse-Normandie. L'armée de défense avait pris ses positions en avant de la rivière d'Orne, les avant-postes étaient placés aux environs de Livarot. Transformé en cantonnement, ce paisible bourg se voyait occupé, traversé par les troupes de toutes armes, artillerie, cavalerie, infanterie, il fallait pourvoir aux logements, aux réquisitions : le maire, M. Ludovic Racine, apporta à l'accomplissement de ses multiples devoirs, l'ordre, le calme, la tranquillité, la méthode, le ferme esprit de conciliation dont nous lui avons vu donner parmi nous, et sur un théâtre heureusement moins troublé, les remarquables témoignages. Lorsqu'en 1881, il songea à se retirer des affaires, il vint à Paris achever l'éducation de ses enfants ; il voulut occuper ses loisirs par ces soins intelligents et désintéressés. Les liens de parenté qui

Digitized by Google

Original from
HARVARD UNIVERSITY

unissaient notre regretté administrateur et le secrétaire général de la Société des Études historiques expliquent que M. Racine ait choisi, de préférence à toute autre, notre compagnie pour y chercher, avec l'emploi de ses facultés de travail et d'activité, l'occasion de relations qui ne tardèrent pas à lui devenir des plus agréables. Élu en 1882 membre titulaire de notre société, il consentit à remplir les fonctions d'administrateur laissées vacantes depuis plusieurs mois, par le décès de M. le comte de Bussy. Nous ne possédions pas alors la situation financière acquise depuis ; vous savez combien avait été laborieuse la réorganisation de 1872, mais nous touchions au port ; la création, en 1883, de la classe des associés libres, d'utiles et heureuses admissions, nous acheminèrent, avec beaucoup de suite, de persistance et de bon ordre dans la gestion rigoureuse de nos finances, vers l'état vraiment prospère que nous connaissons aujourd'hui. Une bonne part de ces résultats est due à M. Ludovic Racine. Comment nos généreux donateurs auraient-ils hésité à confier le capital de leurs libéralités aux mains d'un trésorier qui en faisait un si fidèle et si judicieux emploi? Cet excellent homme de bien, devenu dans sa retraite un ami de l'histoire, obéissait en quelque sorte à des souvenirs d'histoire locale, qui avaient bercé son enfance et intéressé sa jeunesse. Il savait que depuis plus de deux siècles, des traditions d'honneur se perpétuaient dans sa famille; un aïeul maternel, un de la Cressonnière, avait été annobli par Louis XIV; son grand-père, M. de Taudichon des Tourailles, était possesseur du domaine de ce nom, qui avait appartenu à Claude Turgot, de la famille du grand ministre ; près du château des Tourailles avait été fait prisonnier et tué, le célèbre Montchrétien de Watteville, le père de l'économie politique en France, devenu chef du parti protestant en basse Normandie. Je viens de faire allusion aux souvenirs d'enfance, aux traditions de famille. Un caractère aussi digne et aussi droit que celui de M. Ludovic Racine devait, par un équitable sort, être récompensé dans ses enfants. Sa fille bien aimée, il eut le bonheur de la marier à un homme de valeur, greffier de la Cour de cassation [1]; son fils, licencié en droit, continue le stage qui doit le

1. M. Girodon.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

conduire à l'exercice d'une profession dans laquelle il retrouvera le souvenir fortifiant de l'exemple de son grand-père et de son père. Mais à côté de cette famille fondée sur les liens du sang, M. Racine en possédait une autre, la *Société des Études historiques* : elle a été jusqu'à son dernier souffle l'objet de sa constante sollicitude, et sa main déjà défaillante a tracé au crayon, l'expression du désir qu'un don de deux mille francs perpétuât parmi nous son souvenir. Ah ! qu'il savait bien, l'honnête homme, que, chez des héritiers élevés à son école, un vœu n'ayant en quelque sorte d'autre valeur légale que l'expression d'un désir exprimé était aussi valable que les testaments les plus authentiques. Aussi l'un des premiers mots adressés par la digne veuve de notre cher administrateur à notre Président, a-t-il été pour lui communiquer cette généreuse intention. Comme si cela n'était pas encore assez de nous avoir donné son expérience des affaires, son temps, son activité avec un désintéressement infatigable! En termes éloquents et émus, notre Président, au nom de la *Société des Études historiques* en deuil, a prononcé les derniers adieux sur la tombe de M. Ludovic Racine. Ce nom prendra place dans nos annales au chapitre des services rendus, la liste de nos médailles annuelles s'enrichira d'un nouveau donateur, et nous tous, qui l'avons connu et aimé, garderons de M. Racine le meilleur et le plus constant souvenir.

Gabriel JORET-DESCLOSIÈRES,
Secrétaire Général.

Les obsèques de Ludovic Racine ont été célébrées le 26 mars en l'église Notre-Dame-des-Champs. La *Société des Études historiques* y était représentée par son président, M. Frantz Funck-Brentano et ses deux vice-présidents, MM. Pierre Coquelle et Albert Vaunois. L'inhumation a eu lieu au cimetière Montparnasse, où M. Funck-Brentano a prononcé le discours suivant :

« A ma présidence était réservé le douloureux honneur de rendre « le dernier hommage à l'admirable homme de bien que fut Ludovic « Racine. Tous les membres de la *Société des Études historiques* « savent ce qu'il a été pour notre œuvre à laquelle il se dévouait

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

« avec tant d'activité, tant de bonne grâce, tant de bonne humeur
« et tant de modestie. Ses fonctions étaient difficiles, délicates,
« ingrates souvent et quand, dans notre gratitude, nous nous pres-
« sions autour de lui pour lui dire tout ce que nous lui devions,
« dans sa bonté touchante il nous écoutait surpris et semblait nous
« dire que c'était encore lui qui nous devait de la reconnais-
« sance de ce qu'il se dévouait à nous. Ludovic Racine a été un
« des hommes que j'ai le plus admirés et que j'ai le plus aimés, et
« je suis certain qne tous les membres de la *Société des Études his-*
« *toriques* diraient ici comme moi. Dans la beauté rayonnante et
« douce de son dévouement inépuisable, il était de ceux qui font
« aimer la vie. Ludovic Racine était tout dévouement et dans ce
« dévouement il trouvait le bonheur. Joie toujours nouvelle pour
« ceux qui l'approchaient, joie réconfortante de le voir heureux
« parce qu'il était bon. La bonté lui donnait le bonheur et à son
« esprit ce charme qui attirait, qui captivait, dont nous avons heu-
« reusement conservé une trace durable dans nos publications, aux-
« quelles son invincible modestie le faisait, à notre gré, trop rare-
« ment collaborer. Prochainement paraîtra son dernier écrit. J'en
« corrigeais il y a quelques jours les épreuves, le mal qui nous l'a
« enlevé ayant déjà trop affaibli sa main. C'était une étude discrète
« et fine, toute son image, d'après l'opuscule de notre collègue,
« M. Quarré-Reybourbon, sur l'art de faire les bouquets au
« XVIIe siècle. Ce sont les dernières lignes qu'il ait écrites. Tou-
« chante rencontre! Toute sa vie n'a-t-elle pas été une poignée de
« fleurs, aux couleurs douces et harmonieuses, au parfum délicat et
« bienfaisant? Ludovic Racine, dans l'autre monde, vous avez la place
« que votre vie vous a assurée parmi les meilleurs, et dans nos cœurs
« votre cœur a élevé un monument auquel notre souvenir ému ne
« permettra pas au temps d'atteindre ! »

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

ÉTUDES CRITIQUES

Un épisode de l'Histoire de Meulan

(1110)

Nous relevons dans la chronique en langue romane, écrite de 1240 à 1246 par Philippe Mouskes, évêque de Tournay[1], les vers suivants se rapportant à un épisode des guerres entre la France et l'Angleterre qui remplirent la première moitié du XIIe siècle :

Une fois, par grant mantalent
Avint que li quens de Meullent,
Et ses linages avec lui,
Vorrent à cest roi faire anui.
S'orent fait espiier cilcun,
Que li rois iert à Meléun.
Armé sont, vinrent à Paris ;
Mais il n'i ot ne giu ne ris,
Quar ils ont fait les ponts desfaire
Et viers la sale à trait atraire,
Pour prendre et pour ardoir à force.
La vile poilent cour escorce.
Et li rois, quant li fut noneiet,
Son mariscal à lues huciet
Montes' est, et s'a commandé
Que tot le suicent et mandé.
A esporon s'en vait broçant

1. La chronique de Ph. Mouskes a été publiée par le baron de Reiffenberg (Bruxelles, 1836, in-4). L'éditeur pense que le chroniqueur a puisé des documents dans des monastères où se trouvaient des rédactions latines d'anciennes traditions populaires.

Digitized by Google
Original from HARVARD UNIVERSITY

Et tout si home apriès hastant,
C'onques n'i doutèrent lasser.
Mais ne porent as pons passer.
Et li rois vint al guè, s'el sainne,
A esporon se fiert en Sainne,
Et li cevaus outre ariva.
Caseuns apriès à force va.
Uns de Meullent quoisi le roi,
Par le frain le prist à desroi
Et dist le roi : « Roi, tu iés pris. »
« Vous mentes, dist li rois de pris,
C'onques rois, ce n'est mie gas,
Ne fut mis jus al gui d'escas. »
A tant saca le bran diviers,
Si l'en a féru en traviers,
Parmi les flans pourfendu l'a,
Que l'une moitié caï là
Et l'autre remest el ceval.
Les autres, d'amont et d'aval,
Desbareta et desconfi,
Puis furent tot en sa mierei.
Et sacies bien que li bourgois,
Si provèrent si que li rois
A son vivant les en loa
Et jusqu'à la mort les ama.

Les personnages dont il est question sont Louis VI, roi de France, et Robert III, comte de Meulan. La place nous manque pour donner un aperçu, même abrégé, de l'histoire de Meulan, depuis le IXe siècle jusqu'à Robert III, huitième comte héréditaire, seigneur de Beaumont le Roger, Brionne, Pont-Audemer, comte de Leicester et de Northampton, etc., etc., ami intime et compagnons d'armes de Guillaume le Conquérant à Hastings.

Henri Ier, roi d'Angleterre, reconnaissait publiquement devoir la couronne à Robert de Meulan, le plus riche, le plus habile des seigneurs Anglo-normands : « A cold crafty statesman, the architophel of histime », dit Henry de Huntingdon; « sapientissimus

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

omnium, hinc usque ad Jerusalem, he was appealed to as the oracle of Jod », ajoute William of Malmesbury. Robert s'intitulait comte par la grâce de Dieu [1]. Ses goûts, ses relations, ses liens de parenté, ses intérêts, tout faisait de Robert un prince anglais ; aussi prit-il toujours parti pour Henri Ier, bien que le roi de France fût son suzerain pour Meulan et qu'il lui rendît hommage de ce chef. Vassal de deux monarques rivaux, devant à tous deux le concours de ses armes, il lui était impossible de garder la neutralité entre la France et l'Angleterre. Cette fausse position, dans laquelle ses successeurs se trouvèrent comme lui, fut la cause de la disparition du comté héréditaire de Meulan en 1204. La grande querelle de Louis VI, dit le batailleur et plus tard le Gros, et Henri Ier donne à Robert l'occasion de se signaler au service de son suzerain anglais.

Louis et Henry se haïssaient [2] et ne cessèrent de guerroyer l'un contre l'autre et de rompre les trèves qu'ils signaient de temps à autre. L'origine de cette haine remontait à leur adolescence et peut-être faut-il en chercher le principe dans l'incident suivant rapporté par Lévrier [3] :

« Du temps de Philippe Ier et de Guillaume le Conquérant, les fils de celui-ci, Robert et Henri, étant à Pontoise, allèrent rendre visite à Louis, fils du Roy Philippe, qui était alors à Conflans, Saint-Honorine. Ces adolescents étaient âgés de 12 à 15 ans. Henri se mit à jouer aux échecs avec Louis. Louis, faché de perdre, frappe Henry d'un coup d'échec en l'appelant : « fils de Bâtard ».

1. Les chartes données par ses prédécesseurs portaient : « Ego Robertus (Galeranus ou Hugo, selon le cas) comes Mellenti ». Celles de Robert III commençaient généralement de la même manière ; quelques-unes cependant portaient : « Ego, Robertus Dei gratia, comes de Mellento » ; notamment celle qu'il donna à l'occasion de la fondation d'une chapelle dans son château de Meulan. Celle de 1095, porte : « Notum sit omnibus quod Ego, Robertus, jure hereditario, comes de Mellento ». Voir les manuscrits de Vion d'Herouval, Bibl. nat., coll. du Vexin, vol. 5 et vol. 44, pp. 46, 50-64, etc.

2. Orderic Vital dans son *Historia ecclesiastica*, liber undecimus, pars X, dit textuellement en parlant de Louis VI : « Henricum vero regem Anglorum, in quo magnam fidem, ut dictum, est invenerat, *semper dilexit*, nec nunquam, nisi invitus, et per maledicos proditores, contra eumdem litigavit ».

Seulement n'oublions point qu'Orderic Vital était anglais, sinon de naissance, au moins par éducation, par goût et par intérêt.

3. *Mémoires pour servir à l'histoire du Vexin*, 1806, ms. de la Bibl. nat. ; coll. du Vexin, t. V, p. 297.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Henri, irrité, prend l'échiquier et le lance à travers le visage de Louis, qui en fut blessé au sang. Il fallut mettre les holas et séparer ces poliçons royaux, qui se seraient écharpés. Les Normands rentrèrent à Pontoise accompagnés d'une escorte sans laquelle ils eussent été poursuivis par les Français. »

Cette querelle d'enfants, et quelques autres incidents du même genre que la chronique n'a point enregistrés, aigrit Louis, et aussitôt que la mort de son père le mit en possession absolue du pouvoir royal, il s'empressa de chercher noise à Henri Ier, au sujet de la forteresse de Gisors, dont ce dernier s'était emparé et qu'il refusait de démolir, conformément à un traité antérieur. Après un vain essai de conférence à Neauphle-sur-Epte, on se sépara plein de haine et Louis VI attaqua et mit en déroute un corps anglais non loin de Chaumont-en-Vexin. Les fuyards cherchèrent un refuge dans Meulan, qui fut aussitôt assiégé par les Français [1]. Le siège ne dura pas longtemps et le roi rentra à Paris, soit qu'il eut rencontré de trop grandes difficultés pour enlever cette forteresse soit que Robert III lui eut fait des ouvertures pacifiques (1110).

Ici se place l'épisode que Philippe Mouskes a décrit et dont nous allons examiner la valeur historique. Certes la chose est piquante : le comte de Meulan, pour venger les ravages commis sur ses terres par le Roi de France, pénètre dans la cité de Paris, pille le palais royal et les maisons environnantes et se retire avec son butin. La vengeance n'est point banale et combien de vassaux purent se vanter d'en avoir exercé une pareille sur leur suzerain ?

Nous n'aurions point songé à étudier de près cet épisode, s'il n'avait été mentionné comme véridique par les deux seuls auteurs de notre époque, qui se soient occupés de l'historique du comté de Meulan, savoir : Antoine Lévrier, au début du XIXe siècle, dans ses recueils manuscrits sur l'histoire du Vexin, et Émile Réaux au cours de son histoire du comté de Meulan, pris en 1865 et 1873. Enfin le pillage du palais royal se rattache intimement à l'histoire de Paris et à ce titre est d'un intérêt plus général.

1. Ce siège de Meulan en 1110, n'est point mentionné dans les écrivains de l'époque, seul Lévrier en parle, mss. cit., t. XLV, pp. 92-93.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

II

Si vous consultez un meulanais qui connaisse quelque peu l'histoire de sa ville natale, en lui demandant son opinion sur le pillage de la cité de Paris par Robert III, il vous répondra avec conviction : « Certes la chose est certaine, je n'en doute point un instant, l'épisode est d'ailleurs affirmé par M. Lévrier [1] ».

Et le meulanais, plein d'orgueil au souvenir de ce haut fait de pillage, ajoutera quelquefois : « Nous aussi nous avons pris Paris ! ».

Le brave homme le croit, laissons-lui sa conviction, n'essayons point de battre en brèche son opinion, nous n'y parviendrions point.

Le fait d'armes peut-il se prouver matériellement et historiquement ?

Sur le premier point, il n'y avait aucune impossibilité à ce qu'une troupe de cavaliers bien montés, partît au milieu de la nuit de Meulan, et franchît en trois heures les 42 kilomètres qui séparent cette ville de Paris. Mais le passage des ponts de Paris donne lieu à une première difficulté.

Examinons un plan de Paris de l'époque, celui qui se trouve par exemple dans l'histoire de Paris de Dulaure ; nous voyons que la ville proprement dite était encore sous Louis VI circonscrite dans l'île de la Cité. Sur les deux rives, des faubourgs s'étendaient quelque peu vers le nord et le sud, mais ils ne possédaient, en 1110, ni muraille, ni ouvrage défensif d'aucun genre. Des deux ponts, l'un, dit grand-pont, occupait à peu près la place actuelle du pont au Change, l'autre, dit petit-pont, se trouvait sur l'emplacement du pont au Double de nos jours. Ils n'étaient donc point dans l'axe l'un de l'autre. Leur construction toute en bois les exposait à de fréquentes avaries.

1. Antoine-Joseph Lévrier, né à Meulan en 1746, était fils du lieutenant-général au baillage. Il hérita de sa charge en 1781, puis fut membre correspondant de l'Institut, membre résidant de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres, conseiller à la cour d'Amiens sous le premier Empire. Il mourut à Morflanc (Ain) en 1823. Nous aurons dans le cours de cette étude l'occasion de nous étendre sur ses travaux historiques.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

L'intérieur de l'île de la Cité, outre un certain nombre d'églises, contenait, sur l'emplacement actuel du palais de justice, *le Palais*, l'habitation des rois, construite ou considérablement augmentée par Robert II, et qui servait encore de palais royal à Louis VI[1].

Un réseau de ruelles étroites couvrait le reste de la Cité.

Le grand Châtelet, forte tour en bois, de fondation très ancienne mais de date incertaine, et restaurée par Louis VI, couvrait sur la rive droite la tête du grand-pont. Sur la rive gauche, le petit Châtelet protégeait l'accès du petit-pont.

Il n'était pas question à l'époque qui nous occupe de l'enceinte commencée en 1122 par Louis VI, qui devait entourer les deux faubourgs au nord et au sud de Paris. Cette enceinte non terminée par son fondateur fut reprise par Philippe-Auguste cinquante ans plus tard, mais reportée plus loin vers l'extérieur.

Donc en 1110, il fallait pour forcer la cité de Paris, enlever l'un des deux Châtelets, puis passer un pont.

Le comte de Meulan possédait une maison à Paris ; c'était déjà, paraît-il, un usage chez les grands seigneurs du XIIe siècle ; elle était située dans le faubourg du Monceau Saint-Gervais, sur l'emplacement où fut plus tard la place de la Grève ; c'est-à-dire en dehors de l'enceinte fortifiée.

Il est possible encore que le coup de main de Robert III ait été préparé en partie dans sa maison du Montceau Saint-Gervais[2].

Comme la guerre continuait encore entre la France et l'Angleterre et que Robert III était partisan décidé de ce dernier, nous croyons avec peine que des préparatifs importants, faits dans sa maison du Monceau Saint-Gervais, auraient pu échapper à l'œil investigateur de Louis VI ou de son ministre Suger, toujours tenus en éveil.

Admettons plutôt que les meulanais, partis de Meulan la nuit, soient parvenus sous l'un des deux Châtelets à l'improviste ; il fallait encore enlever d'assaut cet ouvrage, qui était très fort pour l'époque, et que la garde du prévôt devait défendre. Peut-être y

1. DULAURE, *Histoire de Paris*, t. I, p. 250.

2. C'est l'avis de Lévrier, dans son Mémoire sur un épisode de la vie de Louis VI, ms. Bibl. nat., coll. du Vexin, t. V, p. 290.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

eut-il trahison. Ph. Mouskes ne dit rien sur l'entrée à Paris ; et constate seulement qu'ils ont fait « les ponts défaire ». Ainsi les deux ponts auraient été coupés ; ouvrage long et pénible, et auquel les bourgeois de Paris, qui aimaient beaucoup leur roi, auraient assisté sans protester, sans essayer de se défendre. Après les sièges de Paris par les Normands, il est hardi de supposer qu'une poignée de pillards meulanais ait pu s'emparer de la cité avec autant de facilité, et surtout couper les ponts, qui bien qu'en bois étaient très solides.

Et le pillage de la *Sale*, c'est ainsi que le chroniqueur flamand nomme le palais royal, et celui de la ville elle-même, et son incendie, nous semblent dépasser les limites de la vraisemblance.

L'épisode peut-il se prouver historiquement?

Examinons d'abord les écrivains du XIIe siècle, qui ont pu être eux-mêmes témoins du fait ou l'entendre raconter par des témoins oculaires.

D'abord les chroniqueurs, et parmi eux le trouvère Benoît, auteur de la *Chronique de Normandie* [1], écrite au XIIe siècle. Ce long poème en vers rimés, qui, semblable aux annales de l'époque, commence au début du monde, est muet sur l'histoire de Robert III.

Par contre, le poète s'étend longuement sur les aventures de son fils et successeur Galeran II, comte de Meulan. Cette différence de traitement entre le père et le fils, entre deux princes qui ont eu une part aussi grande l'un que l'autre dans l'histoire de leur pays, semble étrange.

Dans la *Chronique de Normandie*, Robert III est mentionné simplement aux vers 32072 et 32075 et Louis VI figure au vers 42528, où son accession au trône de France est indiquée en deux mots.

Les vieilles chroniques nous ont habitué à des inconséquences ; toutefois l'omission, par le trouvère Benoît, d'un fait aussi marquant que le pillage de Paris s'expliquerait difficilement. Cet inci-

1. Chronique de Normandie, publ. par Francisque Michel, dans la *Coll. des documents inédits* (1835).

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

dent se prêtait fort bien au développement d'une œuvre poétique du moyen âge.

Cette observation s'applique également à une autre chronique de Normandie [1], et à un ouvrage intitulé : *Histoire des ducs de Normandie et des rois d'Angleterre*, datant du XIIIe siècle, composée par un auteur inconnu [2].

Au XVIe siècle, parut l'œuvre de François de Belleforest, intitulée : *Annales et Histoire générale de la France*. Ces écrits nous semblent encore plus sujets à caution que les anciennes chroniques. Ces dernières avaient au moins le mérite d'être contemporaines du règne de Robert III. Belleforest ne le mentionne même pas, et tout ce qu'il sait de Louis VI se résume en ces mots : « Louis eut plusieurs batailles contre les Anglais, mais toujours en eut victoire [3] ».

Les divers ouvrages que nous venons de citer sont des compositions dont on ne peut nier la valeur, mais l'imagination des auteurs s'est souvent donné libre carrière au détriment de la vérité historique. Passons à l'examen de travaux plus sérieux et jouissant d'une réputation bien établie.

Orderic Vital, contemporain de Robert III [4], consacre à ce seigneur, dans son *Historia Ecclesiastica*, un certain nombre de pages, qui permettent d'établir partiellement l'histoire de Meulan : mais il est muet sur la campagne de 1110, sur les conférences de Neauphle-sur-Epte, sur le siège de Meulan, et à plus forte raison sur le pillage de Paris.

Le témoignage du moine Suger, ami, confident, enfin ministre de Louis VI, nous paraît, à cause de la situation personnelle de ce religieux à même de savoir exactement tout ce que fit son maître, peser d'un grand poids dans la balance. Or, dans sa *Vita Ludovici Grossi* [5], il constate en ces termes le passage des Français sur les

1. Chronica Normanniae, dans l'ouvrage d'André Duchesne intitulé : Historiæ Normanorum Scriptores Antiqui, etc. Paris, 1619.

2. Publ. en 1840 par Francisque Michel.

3. Page 112.

4. Orderic Vital, né en 1075 près de Shrewsbury, en Angleterre, moine en 1093, mort en 1141. Voyagea et écrivit beaucoup, son principal ouvrage est l'*Historia ecclesiastica*, qui jouit d'une grande réputation auprès de tous les historiens.

5. Les œuvres complètes de Suger ont été réunies et publiées en 1868 par Lecoy de la Marche (Soc. de l'histoire de France).

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

terres du comte de Meulan, lorsque le roi Louis se rendit aux conférences de Neauphle-sur-Epte : « Per terram Mellentensis comitis, quia adhaerebat regi Angliae, transeundo, depopulans, et incendiis exponens[1] ».

Mais nous cherchons en vain dans son livre une allusion au siège de Meulan par les Français, à la surprise de Paris par les meulanais. Nous avouons que le silence de Suger sur ces deux événements de 1110 nous surprend, d'autant plus que la campagne de 1119, dans laquelle Louis VI fut battu à Brenneville, est décrite en détail. Or, comment admettre que l'ami du roi de France se soit complu à relater la défaite de son maître et ait omis de mentionner la victoire qu'il aurait remportée en 1110 à Chaumont en Vexin et le siège de Meulan ?

Le sac du palais royal ne pouvait pas non plus échapper à la connaissance d'un premier ministre.

Les *Grandes Chroniques de Saint-Denis*[2], que nous avons consultées, s'étendent très longuement sur le règne de Louis VI et abondent en détails circonstanciés sur ses faits et gestes. C'est, avec la *Vita Ludovici Grossi* de Suger, le plus complet des ouvrages sur ce monarque. Au sujet de la campagne de 1110 nous lisons[3] : « Et quand le jour du parlement (entrevue de Neauphle-sur-Epte) approcha, si s'en allèrent au lieu à grande chevalerie et passèrent parmi la terre au comte de Meullant, qui était en la partie du Roy anglais, et l'ardirent et confondirent toute. Et ainsi l'eut en grand dépit le roy d'Angleterre ».

Les négociations sont décrites dans leurs moindres détails avec les discours prononcés par les divers personnages.

Puis les *Chroniques* continuent : « Les négociations échouées, la guerre reprit qui dura 2 ans : 1109 et 1110.

« Si en fut le Roy anglais plus grèvé que celluy de France, et le Roys Loys ardait la terre et destruisait et gestait tout le pays sans entre laisser.

1. Suger, *Op. cit.*, pp. 57-58.
2. *Les grandes chroniques de France*, éd. Paulin Paris.
3. Vol. III, pp. 262 à 266.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

« Il y eut enfin paix, mais avant que ce peust-être, y eut mains mors et destru. »

Il n'est point question du siège de Meulan. Ces Chroniques, qui décrivent avec abondance de détails, l'entrevue de Neauphle, notamment l'incident du pont tremblant de vétusté, qui seul joignait les deux rives de l'Epte et sur lequel personne n'osait s'aventurer, auraient laissé dans l'ombre un événement tel que le sac de Paris par l'allié du roi d'Angleterre. Cette supposition nous semble inadmissible. Et remarquons dans quels termes la défaite du roi Louis devant le château-fort de Puiset est racontée [1]. Il y a une certaine ressemblance entre cette aventure du roi se battant *seul* contre une troupe d'ennemis et celle que décrit Ph. Mouskes ; mais elle est trop lointaine.

Poussons plus loin encore nos recherches et consultons quelques historiens qui ont rapporté les épisodes des guerres de Louis VI et de Henri Ier.

Dumoulin [2] ne dit pas un mot de la campagne de 1110, ni de l'entrevue de Neauphle-sur-Epte, pas plus que du siège de Meulan et du pillage de Paris. L'historien mentionne seulement [3] une paix conclue en 1113 entre les rois de France et d'Angleterre, dans une entrevue à Gisors. Ceci est inexact, car en fait d'entrevue à Gisors, il n'y eut que celle de Neauphle, près de Gisors, qui aboutit à rien moins qu'à la paix.

Legendre [4] ne donne aucun détail sur les campagnes en question ; Dupleix [5] par contre s'étend assez longuement sur le règne de Louis VI ; il place l'entrevue de Gisors en 1119, la fait suivre de plusieurs escarmouches, et ajoute : « il y eut deux ans de troubles, sans que le Roy fît autre progrès que de ravager, ruiner et brûler le plat pays sur la frontière de Normandie [6] ». La bataille de Brenneville est mentionnée, mais il n'est pas question de Robert III.

1. *Op. cit.*, vol. III, pp. 292 et 11.
2. *Histoire générale de Normandie*, depuis l'an 800 jusqu'en 1361. Rouen, 1631.
3. *Op. cit.*, p. 300.
4. *Nouvelle histoire de France depuis le commencement de la monarchie jusqu'à la mort de Louis XIII.* Paris, 1718, 3 vol. in-fol.
5. *Histoire générale de la France depuis Pharamond jusqu'en 1643*, 5 vol. in-fol., 1643.
6. Dupleix, *op. cit.*, vol. II, pp. 85-86.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

François de Mezeray [1], qui écrivit quelques années après Dupleix, ne dit rien de plus que lui, et constate [2] : « l'anglais se refuse, les armées marchent en campagne, la françoise ravage en passant les terres du comte de Meulan, l'un des partisans de Henry ». Néanmoins le siège de Meulan figure dans l'œuvre de Mezeray, ainsi que la mort du comte de Flandre, qui, poursuivant un peu trop chaudement les Anglais, aux portes de Meulan, y fut tué. Mézeray est un des rares auteurs qui mentionnent ce siège de Meulan ; son récit est inspiré par Suger mais il n'ajoute que fort peu de détails, et de plus est muet sur le soi-disant sac de Paris par les meulanais. Citons enfin Mabillon, l'auteur si connu des *Annales Ordinis Sancti Benedicti*, *ad annum 1157* [3].

Bien que ces annales soient particulières à l'ordre de Saint-Benoît, on y trouve de nombreux événements de l'histoire séculière, et notamment de celle des comtes de Meulan. Mabillon rapporte l'entrevue de Neauphle-sur-Epte, en citant Suger, et expose brièvement l'histoire de Robert III, mais sans insister sur ses démêlés avec Louis VI [4].

Les historiens qui se sont occupés exclusivement de l'histoire de Paris présentent, par leur nombre et l'importance de leurs ouvrages, bien des garanties de véracité. Or ni Félibien, ni Dulaure, ni de Gaulle, ni Théophile Lavallée, ni Gourdon de Genouillac, ni enfin Paul Robiquet ne savent rien d'une surprise de la cité en 1110 par les gens du comte de Meulan.

Pour terminer nous citerons les auteurs locaux, c'est-à-dire s'étant occupés spécialement de Meulan. D'abord, par ordre d'ancienneté : Dom Victor Cotron, moine bénédictin, prieur claustral du monastère de Saint-Nicaise de Meulan, qui composa en 1672 une : *Chronicon Monasterii Sancti Micasii Mellentensis a prima sui fundatione ad annum 1672*.

Cet ouvrage rédigé d'après des vieux manuscrits et des chartes

1. *Histoire de France depuis Pharamond jusqu'à maintenant*, Paris, 1643-46, 3 vol.
2. Mézeray, *op. cit.*, t. I, pp. 425-426.
3. Imprimées à Paris en 1703-39, 6 vol. in-folio.
4. Mabillon, *op. cit.*, t. V, pp. 518-519.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

originales, qui se trouvaient alors dans les chartriers du monastère de Meulan et dans ceux de Saint-Vandrille, de Jumièges, de Préaux, et d'autres encore, offre des garanties indiscutables de sincérité. Il n'a jamais été imprimé et le manuscrit original se trouve aux Archives départementales de Versailles, où nous l'avons consulté.

C'est un in-folio relié, contenant 418 pages, non compris la table, et se divisant en quatre livres.

Comme cette chronique est inédite et peu connue, nous croyons bon d'en donner ici une analyse succincte.

Lib. I. De vita, predicatione, miraculis et passione Sancti Nicasii, Rothomagensis episcopi, page 1 à 72.

Brevis Mellentensium Comitum chronologia, p. 73 à 81.

Vice-comitum Mellentensium compendiosa Seria.

Lib. II. De fundatione hujus Ecclesiae in honoris S^i Nicasii, per Galeranum Mellenti comitem, p. 81-98. Ce livre contient, entre autres choses, une discussion sur l'étymologie du nom de Meulan.

De situ, de antiquitate Ecclesiae S^i Nicasii.

De fundatoribus ac principuis hujus Ecclesiae ac Monasterii Benefactoribus, p. 98-114.

Sanctorum Reliquia.

Bona Monasterii.

De personis insignibus in hace Ecclesia sepultis (avec leurs armoiries).

De indulgentiis olim huic Monasterio concessis, p. 154-161.

Lib. III. De Monacorum in Ecclesia S^i Nicasii vico clericorum substitutionibus ac de priorum ibidem Institutionum praeclaris gestis, p. 161-181.

Gesta Priorum, p. 181 à 296.

Cette partie est la plus étendue et la plus soignée de toute la chronique : elle comprend l'histoire détaillée de tous les prieurs qui ont dirigé le monastère de Saint-Nicaise de 1067 à 1672.

Lib. IV. Compilatio antiquarum ac praecipuarum hujus Monasterii cartarum ac diplomata.

En tout, la copie de 51 chartes de donations diverses, de bulles papales, etc., etc., p. 297-408.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

De Antiquitate Ecclesiae Sancti Nicolai.
De Antiquitate parochialis Sta Mariæ Mellenti.
De Antiquitate S^i^ Jacobi.
De Antiquitate Sancti Petri (des Mureaux), p. 407 à 418.

Ces quatre derniers chapitres sont de courtes notices concernant les églises de Meulan. Un index alphabétique termine l'ouvrage. De la lecture de cette chronique, il ressort qu'elle est plutôt l'histoire du couvent de Saint-Nicaise que celle de la ville de Meulan. La seule partie où il soit question de Robert III est la *Brevis Comitum Mellent. Chronologia* : une demi-page lui est consacrée [1], mais de sa vie politique pas un mot. Par contre, dans le cours de la chronique, on trouve des mentions concernant ses libéralités envers le monastère de Saint-Nicaise, et ses fondations pieuses. Cette chronique ne vient donc ni confirmer, ni infirmer l'allégation de Mouskes ; cela est fort regrettable, car nous espérions trouver dans cet ouvrage d'une authenticité indiscutable la solution de la question.

De Vion d'Hérouval, conseiller auditeur des comptes et inspecteur du trésor des chartes, de 1648 à 1651, fit des recherches sur l'histoire de Meulan et communiqua le résultat de ses travaux à M. François de Blois père. Conseiller privé du roi Louis XIV, lieutenant général au baillage de Meulan, ce dernier, et après lui son fils et successeur dans sa charge, continuèrent les recherches. Ces trois érudits recueillirent une quantité considérable de documents qui se trouvent actuellement à la Bibliothèque Nationale [2]. Les recueils contiennent la copie de pièces déposées au trésor des chartes, à la chambre des comptes de Paris, et dans d'autres endroits. Malheureusement rien ne se rapporte à l'épisode qui nous occupe et s'il y est beaucoup question de Galeran II, fils de Robert III, ce dernier y est fort peu mentionné.

La plupart de ces documents ont trait à l'histoire de Meulan postérieure au XIIe siècle.

Passons au témoignage d'Antoine Lévrier.

1. P. 75.
2. Coll. ms. du Vexin ; vol. 3 et 4 ; le premier contient 273 pages in-folio pour Vion d'Hérouval, le second, 922 pages in-folio pour De Blois père et fils.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Nous avons déjà dit quelques mots sur sa personnalité; il est temps de passer rapidement en revue son œuvre colossale. Cet historien présente cette particularité singulière qu'il ne publia aucun livre; mais en revanche combien de manuscrits sortirent de sa plume! Continuant les recherches de MM. d'Hérouval et de Blois, père et fils, il compulsa les archives du monastère de Saint-Nicaise de Meulan, et de presque toutes les abbayes de Normandie, et finit par écrire six histoires de Meulan; il les a intitulées de différentes façons : *Mémoires historiques sur la ville et le comté de Meulan*, *Histoire des comtes de Meulan*, etc., etc. Tous ces essais sont très ressemblants entre eux, et on peut dire qu'ils sont presque copiés les uns sur les autres, avec des additions à chaque nouvelle édition [1]. Mais le plus important et le plus complet, celui qui les résume tous, a pour titre : *Mémoires historiques sur les ville, comté, bailliage et siège principal de Meullent, pour servir à l'histoire du Vexin le français et de Normandie.*

C'est un ouvrage considérable, d'une calligraphie remarquable et remplissant 343 pages in-folio, avec les dessins à la plume de tous les écus des comtes de Meulan et leurs femmes.

Il est daté de 1767 et dédié aux moines de l'abbaye de Saint-Nicaise de Meulan.

L'analyse des autres ouvrages de Lévrier concernant l'histoire, les coutumes, les communautés religieuses du Vexin français, du Vexin normand et du Pincerais, nous entraînerait hors du cadre de cette étude.

Revenons donc au pillage de Paris par Robert III et voyons ce qu'en dit Lévrier, dans le tome 45. D'abord, il omet de parler de l'entrevue de Neauphle-sur-Epte; c'est assez singulier puisque les Chroniques de Saint-Denis, Suger, Orderic Vital et d'autres historiens en ont parlé si longuement. Lévrier se borne à exposer que Henri ayant déclaré la guerre à Louis, qui lui demandait de raser

1. Ces 6 essais remplissent les volumes in-folios de la collection du Vexin portant les numéros 43, 44, 45, 46 et 47.

La collection complète est de 79 volumes, dont le plus grand nombre émane de M. Lévrier personnellement.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

les murailles de Gisors, ainsi qu'il avait été convenu entre eux, le Roi de France vint à la rencontre de son ennemi, le battit non loin de Gisors, et poursuivit les débris de son armée presque sous les murailles de Meulan, où elle chercha un asile. Le siège de Meulan commence ; le roi Louis va s'en emparer. Alors Robert III, voyant le danger que courait sa forterese, fut incontinent trouver le roi de France, et lui fit des excuses. Louis donna des ordres pour lever le siège de Meulan et la paix fut rétablie entre le suzerain et son vassal [1] (1110).

Du pillage de Paris pas un mot.

Mais vingt ans plus tard, dans un mémoire que M. Lévrier, alors membre correspondant de l'Institut, lut à cette assemblée en 1810, il s'occupe, pour la première fois de l'incident en question [2].

Cette étude a pour titre : *Mémoire sur un trait de la vie de Louis VI dit le Gros.*

Lévrier discute d'une manière très étendue la réponse de Louis VI au soldat ennemi qui voulait le faire prisonnier : « On ne prend pas le roi au jeu d'échecs ! » et contrairement au témoignage de la majorité des historiens français [3], qui placent cette répartie à la bataille de Brenneville en 1119, il conclut que ce n'est point à cette occasion et à cette date que le roi la fit.

« Où placerons-nous cet incident ? » se demande Lévrier ; et il répond, sans hésiter « au pillage de Paris par Robert III en 1110 ». S'appuyant alors sur la chronique de Ph. Mouskes, que nous avons citée plus haut, il lui accorde une créance absolue, puis continue en ces termes : « Je m'arrête un instant, Messieurs, pour remarquer que jusqu'ici tout est simple, naïf, vraisemblable et digne de foi dans le récit de l'historien. L'exagération commence seulement au petit détail qui suit et qui n'est rien ». Le petit détail, dont parle Lévrier, est l'homme d'armes coupé en deux par l'épée du roi, et dont une moitié resta à cheval, tandis que l'autre « caï là ». « Je le répète, ce texte me semble si naturel et toutes les circonstances en

1. Lévrier, mss. cit., t. XLV, pp. 92-93.
2. Lévrier, mss. cit., t. V, pp. 280 et suivantes.
3. Notamment de Legendre, Mézeray, Dupleix, etc.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

fait sont si bien liées, si bien suivies, qu'il ne peut pas entrer dans la pensée qu'elles soient inventées à plaisir. De plus, quel intérêt Ph. Mouskes aurait-il eu à nous tromper[1]? »

Ainsi, Lévrier ne doute pas un seul instant de la véracité du fait rapporté par la chronique de Mouskes, pour le seul motif que ce fait lui semble vraisemblable, et qu'il est simplement raconté. Il ne se préoccupe point, comme tout historien sagace et avide de la recherche du vrai doit le faire, de savoir si d'autres auteurs corroborent les récits de l'évêque de Tournay.

Nous devons reconnaître que Lévrier nous renvoie à deux sources, savoir : Belleforest et l'*Anonyme de Laon*. Or nous avons vu plus haut[2] que l'annaliste Belleforest ne donne aucuns détails sur la campagne de 1110 à 1111.

Reste l'*Anonyme de Laon*. Cette chronique, en langue latine, a pour auteur un chanoine de Laon dont le nom n'est point passé à la postérité. Elle fut écrite vers 1218 et s'arrête à cette date. Le manuscrit se trouve à la bibliothèque nationale et nous avons cherché dans le texte ce qui avait trait à Louis VI[3]. Au folio 129 recto, nous lisons : . A.D. M.C.X. « Ludovicus, XXVIII, hic qui rex grossus dictus est, cepit regnare, Henrico imperatore[4]. Ludovicus, rex francorum, ut aiunt, mira corporis virtute enituit. Asserunt enim quod cum aliquando ivisset in hostes, et ejus exercitu fugato, miles quidam partis adverse, lora regis apprehendens, aiens ei : « Captus es ! » Rex in ira, gladio elevato, et virtuose vibrato, militem armatum per pectus dessecuit et mortuo militi, sive suo ictu insultans, ait : « Nec in skacorum ludo solus rex non capitur . »

Ce passage ne contient, en somme, qu'un portrait du roi Louis VI au physique seulement; la citation d'une anecdote sans date précise, et une mention de son accession au trône, qui eut lieu réellement en 1108; mais l'anonyme qui écrivait un siècle plus tard a pu se tromper de deux années.

1. Lévrier, mss. cit., t. V, pp. 288-2289.
2. P. 62.
3. Chronicon a mundi fundatione ad annum 1218. Bibl. nat., ms. lat. 5011.
4. Cet Henricus est Henri V, empereur d'Allemagne (1106-1125).

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Du siège de Meulan et du pillage de Paris par les Meulanais, pas un mot dans la *Chronique de Laon*.

Nous ne voyons point comment ce texte latin a pu être choisi par M. Lévrier, comme preuve de l'incident rapporté par Mouskes.

En réalité, Lévrier s'appuie sur le *seul* témoignage de ce poète évêque : ses dires ont pour lui une valeur historique indiscutable.

Ajoutons aussi qu'en sa qualité de meulanais, Lévrier a dû sentir son amour-propre agréablement flatté en découvrant dans la chronique de Mouskes que ses ancêtres avaient, en un jour de vengeance, pillé le palais du roi de France, au milieu de sa bonne ville de Paris. Cette dernière considération a décidé l'opinion de Lévrier, à défaut de toute autre preuve historique.

Nous n'avons point partagé sa manière de voir et il résulte pour nous du silence complet de tous les historiens que nous avons cités, au sujet de cet épisode, que le pillage de Paris (en 1110) doit être rangé parmi les produits de l'imagination féconde d'un chroniqueur.

Comme cependant, il n'y a point d'effet sans cause, pas plus en histoire qu'en autre chose, on peut sans peine admettre que l'incident rapporté par Mouskes ait trouvé son origine dans un fait de guerre quelconque. Nous croyons volontiers qu'au cours de la campagne de 1110-1111, qui fut une suite ininterrompue de pillages et de dévastations, une troupe de meulanais hardis, a surpris et saccagé quelques maisons des faubourgs de Paris, alors en dehors de l'enceinte fortifiée. Ce fait divers, banal à une époque aussi tourmentée, inexactement rapporté, grossi par l'imagination de quelque moine, recueilli par un trouvère, est parvenu à la connaissance de l'évêque de Tournay, 120 ans plus tard, dans la forme que ce dernier lui a donnée en y ajoutant peut-être un peu du sien.

Nous regrettons que la seule histoire de Meulan qui ait été publiée, celle de M. Réaux, donne à cet épisode improbable l'importance d'un événement véritablement historique.

P. Coquelle.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Notes et Documents

Chanson d'un voltigeur du premier Empire[1]. — M. l'abbé Langlois, le savant éditeur de la *Bibliographie d'Eure-et-Loir*, dont il est question plus loin, publie des notes précieuses tirées du journal de marche d'un voltigeur, Charles Martin, soldat des armées du grand Empereur. Ce sont les campagnes de 1799, 1800 et 1805. L'éditeur a accompagné cette publication d'une carte, dressée par M. H. Lehr, où l'on suit clairement les marches du vaillant pioupiou.

Pour donner une idée du style et du caractère de ce journal, transcrivons ce récit de la défaite de Blanquenheim (9 novembre 1799).

Le 5 novembre l'on a parti pour aller du côté de Braquenheim. On a couché en plaine, et là il faisait très obscur. Le général avait perdu sa carte et a couché dessous les caissons. Il a tombé de l'eau toute la nuit. Le 6, nous avons marché en bataille dans la plaine sur la gauche de Braquenheim, l'espace de quatre heures. Nous avons logé dans cette ville et aux environs l'espace de trois jours. Le 9 l'ennemi est venu nous attaquer, c'est-à-dire le 1er bataillon, au pont d'Helbronn, dont ils nous ont poussé à grands pas. Ils nous ont fait courir une lieue sans nous arrêter : ils entraient par un bout du village et nous nous sortions par l'autre. Et nous nous sommes mis en bataille au bout du village. Et l'adjudant-major a apporté le drapeau du 1er bataillon en disant : « Mes frères, je vous confie ce drapeau ! » Mais l'adjudant n'a pas été sitôt parti que nous avons vu les cuirassiers qui poursuivaient notre cavalerie d'une si cruelle force que nous avons été obligé de nous sauver aussi, car notre drapeau, aussi bien que celui qui nous était confié, et les compagnies qui les gardaient auraient été pris. Il nous ont fait courir jusque derrière Braquenheim de toutes nos forces. Il faut tout dire : ils étaient vingt contre un. Et nous nous sommes

1. *Les campagnes d'Allemagne de 1799, 1800 et 1805, racontées par un soldat. Journal de Charles Martin voltigeur*, avec des notes et une carte, publ. par M. l'abbé Langlois. Chartres (extrait des *Procès-verbaux de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, t. IX), 1897, in-8.

Digitized by Google

Original from
HARVARD UNIVERSITY

ralliés dérière la ville, et nous nous sommes mis en bataille dans la plaine. Et on a demandé de suite cent hommes de garde pour aller soutenir ceux qui leur battaient en ville. Et l'on a soutenu jusqu'au soir à se battre. Et nous allions en tirailleurs, compagnie par compagnie, l'une après l'autre, dans les vignes qui sont sur une très haute montagne. Et, à la nuit leur cavalerie nous cernait de toute part. Nous avons été obligés de battre en retraite de six lieues dans la boue jusqu'aux genoux, et puis on a arrêté, et puis l'on a repris la retraite de cinq lieues sans s'arrêter.

Dans ce journal de marche se trouve une poésie d'une éloquence primitive, mais forte et touchante de sentiment. Elle peint franchement ces braves gens, au cœur bon et vaillant, qui ont fait la gloire de Napoléon Ier

CHANSON NOUVELLE

Air : *Reviens, reviens cruel époux*, ou *Femme voulez-vous éprouver.*

. . . . . .
Nos troupes sont encouragées
ayant Napoléon pour guide,
la Prusse sera partagée
entre ces guerriers intrépides.
. . . . . .
Napoléon est en chemin
avec son armée formidable,
il sera bientôt à Berlin
pour y planter l'aigle impériale.
. . . . . .
Souvenez-vous du grand combat,
de cette dernière conquête,
de la valeur de nos soldats,
intrépides à la bayonnette,
cavaliers, fantassins, dragons,
animés du même zèle.
Nos canoniers à leurs canons
ont acquis une gloire immortelle.
Que tous les Français soient contents,
l'armée a toujours la victoire,
chacun reverra ses enfants
revenir tout couverts de gloire.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Les femmes reverront leurs époux,
les amans verront leurs maîtresses
venir jurer à leurs genoux :
amour, amitié et tendresse.

Fr. F.-B.

*
* *

Relation inédite des journées de juin 1830[1].

Le samedi 31 juillet 1830.

Ma nièce,

Je vais te donner quelques détails sur les évènements qui sont arrivés à Paris. Lundi dernier, il a paru dans le *Moniteur* plusieurs ordonnances qui détruisaient la charte et ruinaient les libertés publiques. Dès le même jour quelques troubles ont eu lieu; le mardi le ci-devant roi de France a fait faire feu sur les citoyens sans armes: ce fait atroce a fait soulever toute la population de Paris. Le mercredi, toutes les troupes de la garnison de Paris et des environs ont paru en bataille sur les boulevards, les quais et places; ils ont été vigoureusement attaqués sur tous les points et le soir ils avaient quitté toutes leurs positions qui n'étaient plus tenables pour eux, ayant perdu beaucoup de monde de l'aveu d'un Suisse fait prisonnier par un des jeunes gens de Cyrille et qu'il a amené chez ce dernier, a dit qu'ils ont perdu quinze cents hommes. La perte des citoyens a été moins grande en raison qu'ils étaient embusqués dans les maisons et faisaient un feu roulant sur les troupes dans les rues. Mais il n'en était pas de même sur la place de Grève où l'on se battait corps à corps : l'Hôtel de Ville a été pris et repris trois fois par les citoyens et la garde royale, leurs adversaires, qui, quoique munis d'artillerie qui faisait un feu roulant, n'a pas empêché de s'en rendre maître. Dans cette journée nous avons perdu beaucoup de monde.

1. L'original du document qui suit appartient à M. Émile Jouault. La signataire, veuve de M. Robineau, greffier à Auxerre, venait tous les ans passer quelque temps chez son fils, M. Cyrille Robineau, confiseur à Paris, rue Dauphine. C'est au cours d'un de ces séjours qu'elle fut témoin de la Révolution de juillet et qu'elle écrivit cette relation à sa nièce (**G. D.**).

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

mais la victoire nous est restée, c'est-à-dire qu'on était maître des ponts, quais et boulevards. Ce qui est consolant pour la France, la troupe de ligne amenée sur la scène du combat a refusé de faire feu sur les citoyens : les troupes de l'ex-garde royale, après un combat qui a duré depuis dix heures du matin jusqu'à minuit sans discontinuer se sont embusquées dans le Louvre et les Thuilleries. Le jeudi, dès trois heures du matin, la fusillade a commencé de dessus les quais, le Pont-Neuf où étaient les citoyens, contre les troupes embusquées dans le Louvre ; enfin à deux heures un assaut a été donné et le Louvre a été enlevé. Mais ce moment a été affreux : artillerie, fusillade des assiégés et assaillants étant parties au même instant, il en a résulté un bruit épouvantable ; le nombre des morts et des blessés a été très grand des deux côtés. Une fois maître du Louvre on l'a été bien vite des Thuilleries. Pendant que ces faits extraordinaires se passaient très près de nous, sur les autres points, la victoire était aussi favorable aux citoyens. Toutes les casernes, la Salpétrière et son magasin de poudre, l'Arsenal, les Invalides, l'Ecole militaire tombaient au pouvoir des citoyens. Ces derniers étaient dirigés par les jeunes gens de l'École Polytechnique ; les sapeurs-pompiers, le même jour, ont été maîtres de tous les points et même des barrières. Pendant que toutes ces choses se passaient, tous les habitants dépavaient les rues avec lesquels on formait des barricades de 40 en 40 pas ; dans tout Paris les choses étaient de même. La journée de vendredi a été employée en enterrements des morts qui sont très nombreux ; on les a enterrés dans le Louvre et à la fontaine des Innocents et trois bateaux qu'on a descendus pour être enterrés au-dessous de Paris.

Aujourd'hui on est très tranquille ; cependant tout le monde est en armes. Les députés et pairs de France présents à Paris se sont réunis et ont déclaré Charles X déchu du trône ainsi que sa famille. Il a été nommé un gouvernement provisoire composé du général La Fayette, du duc de Choiseuil, et du général Gérard. Il a été également nommé des ministres qui sont : MM. Guizot, à l'Instruction Publique, le général vice-amiral Turgent à la Marine, le général Gérard à la Guerre, le général Sebastiani aux Affaires Etrangères,

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

le baron Louis aux Finances, Dupin aîné à la Justice, duc de Broglie à l'Intérieur, Bavoux, député, préfet de police; Chardet, député directeur des Postes, Alexandre La Borde, député, préfet de la Seine.

Adieu ma bonne nièce.....

Ta tante

Ve Robineau.

(*Adresse* : Mlle Boudin, chez M. son père, propriétaire, par Coulanges-sur-Yonne, à Mailly-le-Château).

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

COMPTES RENDUS CRITIQUES

L. Gilliodts-van Severen. — **L'œuvre de Jean Brito, prototypographe brugeois.** Bruges (Publications de la *Société d'émulation pour l'étude de l'histoire et des Antiquités de la Flandre*), 1897, in-8.

Le savant archiviste de la ville de Bruges écrit un gros livre, abondamment documenté, pour établir que l'inventeur de l'imprimerie n'a été ni Laurent Coster de Haarlem, ni Gutenberg de Mayence, mais un bourgeois de Bruges, Jean *Brito*, *Breton*, *Bertoen*, *Bortoen*, selon que l'on adopte la forme latine, française ou flamande. L'unique argument sur lequel M. Gilliodts-van Severen s'appuye est l'édition du *Doctrinal* de Paris, dont l'unique exemplaire actuellement connu est conservé à la Bibliothèque nationale (Inv. D, 7780, réserve), édition à la fin de laquelle on lit ces vers :

Aspice presentis scripture gratia que sit,
Confer opus operi, spectetur codice codex,
Respice quam munde, quam terse, quamque decore
Imprimit hec civis brugensis Brito Johannes,
Inveniens artem, nullo monstrante, mirandam,
Instrumenta quoque non minus laude stupenda.

Il est certain que si l'on prend ces lignes à la lettre, en admettant la bonne foi de l'auteur, et si l'on donne à ces expressions le sens qu'elles auraient aujourd'hui, il est difficile de contester à Brito la gloire d'avoir inventé l'imprimerie. Mais on a fait des objections. Le mot *imprimere* désignait également, à cette époque, le travail des scribes écrivant des manuscrits, et le premier des six vers cités : « Aspice presentis *scripture* gratia... », inclinerait à croire qu'il s'agit ici d'un travail de calligraphe. Les *instrumenta* dont il est fait mention ne seraient que des moyens dont les calligraphes se servaient à la fin du moyen âge pour rendre leur travail plus rapide et plus régulier, par exemple, observe Serna-Santander, dans son *Dictionnaire bibliographique* « ces petites feuilles de cuivre très minces, percées, dont le vide représentait les lettres de l'alphabet ».

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Dès l'année 1779, le baron de Crassier, dans un article que l'*Esprit des Journaux* publia sous le titre « Conjectures sur l'art inventé par Jean de Brit », observait : « Il existe une espèce d'écriture qui justifie en quelque sorte l'*imprimit* de Briton. Elle s'exécute avec de petites feuilles de cuivre minces comme du papier ; ces feuilles sont percées avec toute la précision possible, et le vide de chacune représente une lettre de l'alphabet, initiale, majuscule ou simple, de différentes grandeurs et de chacune un alphabet complet. C'est le premier instrument dont j'attribue l'invention à notre artiste. Le second est un vide carré, proportionné à la hauteur des lettres, coupé dans une pièce de même métal, mais plus épaisse, surmontée à angle droit d'un manche de bois, avec laquelle on assujettit le caractère qui vient à son tour pour être noirci. Enfin le troisième est un encrier rempli d'une encre siccative, presque sèche, et une brosse à poil court et usé qui sert à prendre un peu de cette encre et en frotter l'endroit où la lettre est percée. Ne seraient-ce pas là ces instruments étonnants que Jean Briton a inventés ? Cet art tient encore un peu à l'écriture, parce que celui qui l'exerce est obligé d'ajouter à presque toutes les lettres un trait dans les endroits où il a fallu laisser à cette sorte de moule un soutien pour tenir les parties ensemble. »

Quant au fameux exemplaire du *Doctrinal de Paris*, conservé à la Bibliothèque nationale, il ne serait qu'une impression, exécutée vers 1480, c'est-à-dire après Coster et Gutenberg, du manuscrit de Brito, et le typographe aurait imprimé à la suite du traité de Gerson les vers où Brito célébrait naïvement son art, l'art du calligraphe perfectionné. Les adversaires de Brito vont même plus loin ; ils indiquent le nom de l'imprimeur qui aurait mis son manuscrit sous presse, imprimant, vers 1480, cette édition du *Doctrinal de Paris* : Jean Veldener d'Utrecht.

Une autre objection à la théorie de M. Gilliodts-van Severen est la suivante : « Quand on examine l'exemplaire de la Bibliothèque nationale qui aurait été imprimé avant 1450, il est impossible de ne pas éprouver, dès l'abord, le sentiment très vif que l'œuvre est d'une date postérieure. » Il est vrai que l'on a pour réponse — et c'est un argument auquel M. Gilliodts-van Severen n'a pas songé — que cet exemplaire de la Bibliothèque nationale peut être une réimpression postérieure de l'œuvre de Brito, reproduisant les vers qui attribuent à l'imprimeur brugeois la paternité de l'invention. Brito n'en demeurerait pas moins le créateur de celui de tous les arts qui a eu la plus grande influence sur les destinées de l'humanité.

Le livre de M. Gilliodts-van Severen a éveillé l'attention de M. Jame

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Weale, bibliothécaire en chef du South-Kensington à Londres. M. Weale vient de lire, à l'une des séances de notre Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, une étude qui n'a pas encore paru, mais dont nous connaissons les conclusions grâce à l'obligeance de M. Léopold Delisle, l'illustre directeur de notre Bibliothèque nationale. M. Weale établit que Brito dut son nom à son pays d'origine, qu'il naquit dans les environs de Redon en Bretagne, qu'il fut établi à Tournay avant de venir à Bruges, et qu'il ne vint dans cette dernière ville qu'en 1456. Par ces faits, les conclusions principales de M. Gilliodts-van Severen sont détruites. Le livre de l'éminent conservateur de la ville de Bruges n'en demeure pas moins une importante et précieuse contribution à l'histoire si confuse, si mal éclairée, des origines de l'imprimerie.

Frantz Funck-Brentano.

*
* *

MM. Jean Roucaute et Marc Saché. — **Lettres de Philippe le Bel relatives au pays de Gévaudan**, publiées avec une introduction et des notes. Mende (A. Privat), 1897, in-8.

On sait quelle est l'importance, dans notre histoire, du règne de Philippe le Bel. Depuis quelques années, les érudits rivalisent d'ardeur à en étudier les recoins nombreux et demeurés si obscurs. C'est un règne qui est malheureusement pauvre en chroniqueurs, il ne possède ni Joinville ni Froissard, aussi est-on obligé de demander aux documents d'archives les éléments d'information nécessaires pour éclairer le visage du grand et terrible roi. MM. Roucaute et Saché ont rendu un grand service à l'érudition en publiant 94 lettres inédites de Philippe le Bel relatives au pays de Gévaudan et dans lesquelles apparaît la politique souple et intelligente de ce grand homme d'État. Ces lettres ont un intérêt d'autant plus vif que, ainsi que les auteurs le font très justement remarquer dans leur préface, le règne de Philippe le Bel eut sur l'organisation du Gévaudan une influence décisive. Le paréage de 1307 (entre le roi et Guillaume II Durand, évêque de Mende) fixa définitivement les droits respectifs de la Couronne et de l'Évêché dans l'ancien diocèse de Mende et dota cette région historique d'une physionomie vraiment originale dont elle a conservé les principaux traits jusqu'à la Révolution. Ce paréage de 1307 forme le centre de toute la politique de Philippe le Bel dans le Gévaudan, toutes les lettres publiées par MM. Roucaute et Saché gravitent autour de lui, aussi ont-ils fait œuvre utile en en réimprimant le texte à

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

la fin de leur publication. C'est ainsi que ce recueil tiendra honorablement sa place à côté des précieuses publications de M. Baudoin (lettres de Philippe le Bel tirées des archives de la Haute-Garonne et de l'Ariège et des archives municipales de Toulouse), et de M. d'Herbomez (lettres de Philippe le Bel tirées des archives de Tournai).

Bien que la publication ait été faite avec soin, nous avons relevé un certain nombre de fautes d'impression; puis les noms propres ne sont pas toujours identifiés d'une manière exacte. Il faut écrire Jean d'Arrabloy (Loiret, cant. de Gien), au lieu de J. d'Arrablay; on dit aujourd'hui Guil. de Plaisians (Drôme, cant. de Buis), au lieu de G. de Plasian; mais ce sont là, ainsi qu'on voit, de bien petits reproches. Les citations nombreuses qui ne cesseront d'être tirées de leur ouvrage montreront aux deux excellents érudits combien ils méritent de félicitations.

Fr. F.-B.

*
* *

L'abbé Théodore Lefèvre. — **Notice historique sur le canton de Bernaville (Somme)**. Dans cette notice, imprimée à Amiens chez Yvert et Tellier, l'auteur a étudié avec un soin très consciencieux et au moyen de documents puisés à de nombreuses sources, l'histoire de la formation des diverses communes de ce canton au point de vue des terres seigneuriales, des châteaux ou abbayes, avec indication de leurs possesseurs, depuis leur origine, connue par les archives, cartulaires et autres documents en faisant mention, jusqu'à nos jours. On y rencontre quelques noms de familles célèbres dans l'histoire, mais le cadre de cette étude, étant purement local, ne nous permet pas d'entrer dans plus de détails.

L. R.

*
* *

M. Quarré-Reybourbon. — **Les bouquets et l'assemblage artistique des fleurs au XVIIe siècle**. Tel est le titre d'une notice que M. Quarré-Reybourbon, notre distingué confrère, auquel la Société des Études historiques a décerné au mois d'avril dernier une médaille pour ses travaux, nous a communiquée.

C'est une traduction résumée d'un livre écrit en latin et qui a pour titre : *Flora seu de Florum cultura, libri IV* (Culture des fleurs, en 4 livres). Cet ouvrage, formant un volume in-4°, a été trouvé par M. Quarré-Reybourbon chez un marchand d'antiquités, et, en sa qualité de

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

bibliophile et de collectionneur, il a été heureux, dit-il, de faire partager aux autres le fruit de sa trouvaille.

Ce livre, imprimé à Rome en 1633, a pour auteur J.-B. Ferrari, professeur d'hébreu au Collège des Jésuites de Rome.

M. Quarré-Reybourbon cite un passage de ce livre où l'auteur, traitant de la culture des fleurs et du but principal de cet art, qui est l'assemblage des fleurs pour en faire des bouquets, indique la manière de s'y prendre pour en composer d'artistement variés.

Sans doute, en voyant à la vitrine de nos grands marchands de fleurs parisiens, véritables artistes en leur genre, les somptueux bouquets qui s'y étalent, nous pourrions nous demander ce que ce latiniste hébraïsant pourrait bien nous apprendre ; mais, indépendamment de ce que la manière dont procèdent nos artistes n'est pas à la portée de tout le monde, on n'a pas toujours sous la main, pour opérer, de ces fleurs que l'on fait venir des pays exotiques, tandis que l'auteur dont il s'agit nous indique un moyen aussi simple que pratique.

« Choisissez, dit-il, des fleurs distinguées par leur genre, de belles formes, d'agréable odeur, de couleurs différentes et en grand nombre. Parmi ces fleurs, prenez les moins remarquables pour les grouper en touffes garnies; faites un tour des plus éclatantes, en alternant les couleurs pour les faire ressortir par les contrastes calculés, et placez surtout les plus belles de toutes au sommet du bouquet. Vers le haut de la pyramide seront rangées les fleurs à longues tiges, pour que, descendan autant que possible au fond du vase, elles puissent absorber l'eau qui doit en maintenir la fraîcheur. Le bouquet doit être lié de deux manières, en liant deux fois chaque rangée de fleurs, ou en les attachant avec un long fil qui descendra graduellement jusqu'à la fin, ou encore, après avoir retenu, sans la nouer, cette rangée de fleurs, soutien de la première, vous l'attacherez en ramenant avec précaution le même fil ; vous maintiendrez chaque tour de le même manière, jusqu'à ce que vous arriviez à la fin, que vous lierez en faisant un grand nombre de tours.

« Avant d'attacher les fleurs, disposez-les dans un vase, avec soin et élégance, pour composer des bouquets artistement variés. Veillez à ce qu'une disposition faite avec art, en variant les couleurs, rende la nature, toujours si attentive à nous charmer, aussi agréable que possible. L'endroit par lequel on tient le bouquet doit être garni de feuilles de narcisse pendantes et groupées avec soin ; le haut et le bas du bouquet seront noués par un fil de lin. Le bouquet aura huit doigts de longueur, et pour qu'il

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

puisse conserver sa fraîcheur, avant d'être déposé dans les appartements, vous aurez soin de le mettre au frais, la tête en bas. C'est ainsi que les parties intermédiaires du bouquet boiront utilement l'humidité de l'eau. Ensuite, il sera nécessaire d'arroser légèrement les fleurs elles-mêmes, pour que le parfum du bouquet charme autant que la variété des fleurs. » Suit la description de quelques bouquets qui avaient, au temps où vivait l'auteur, fait l'admiration des amateurs et avaient été composés par les plus habiles horticulteurs de Rome, et aussi la description d'un vase aussi gracieux qu'ingénieux, inventé à cette époque pour conserver les fleurs plus longtemps.

M. Quarré-Reybourbon a été bibliothécaire de la Société régionale d'horticulture du Nord, et l'on comprend facilement qu'il se soit complu dans la lecture d'un livre qui flattait ses goûts littéraires et artistiques, car il est écrit dans un latin très élégant.

Ludovic Racine.

*
* *

MM. Ch. Gidel et Fr. Loliée. — **Dictionnaire-manuel illustré des écrivains et des littérateurs.** Paris (Armand Colin), 1898, 1 vol. in-8.

L'œuvre de MM. Gidel et Loliée représente un travail considérable. Ce livre contient des notices précises, non seulement sur tous les écrivains importants de la littérature française, mais de toutes les littératures du monde, anciennes et modernes. Les auteurs ne consacrent pas seulement des notices aux écrivains, mais aux genres et à tous les termes de la poésie, du théâtre, du roman, de l'histoire. J'ouvre au hasard la lettre E : *Éclectisme*, *École littéraire*, *Écriteaux* (*Pièces à*), *Égyptologie*, *Élégie*, *Élocution*, *Emphase*, *Enclise*, etc. Ce nouveau dictionnaire se distingue de tous ceux qui ont été rédigés précédemment par la forme littéraire que les auteurs ont su donner à la rédaction. De plus, l'appréciation critique est souvent très fine et très juste. Citons, pour exemple, le petit article consacré au grand économiste Le Play :

» LE PLAY (Frédéric), économiste français, né près de Honfleur, en 1806, conseiller d'État, sénateur, mort en 1832. L'idée de famille véritablement sociale est le noyau des doctrines exposées pendant une longue série d'années par ce savant observateur. Divisant la famille humaine en un certain nombre de groupes, selon les classes, les conditions, les pays, il insista sur les rapports les reliant entre eux et déduisit de ces faits les caractères distinctifs des principales constitutions de l'Europe. »

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Si l'on songe que M. Loliée n'est pas un sociologue, on ne peut qu'applaudir à cette manière vivante et juste de concentrer en quelques lignes l'œuvre colossale du plus grand économiste de ce siècle.

N'ayant pu lire tous les livres, les auteurs du dictionnaire n'attribuent pas toujours aux écrivains dont ils parlent les ouvrages les plus importants qu'ils ont publiés. C'est un grave défaut assurément, mais qui, d'autre part, fait l'éloge de M. Loliée qui n'a pas voulu travailler de seconde main.

Parlant de la littérature allemande, M. Loliée écrit : « L'allemand est plus capable que le français d'abstraire, plus capable, en matière philosophique, de revêtir la pensée pure de cette enveloppe d'expressions fluides, vaporeuses, qui permettent d'en discerner les plus secrètes délicatesses et les dernières subtilités. » Nous estimons, au contraire, que, précisément à cause de ce vague, de ce vaporeux et de ce fluide, l'allemand est une détestable langue philosophique. La langue allemande est peut-être la cause de la faiblesse de la philosophie allemande. Le plus grand des philosophes allemands, Leibnitz, a écrit en français.

Fr. F.-B.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

REVUES

ET

PUBLICATIONS DES SOCIÉTÉS SAVANTES

PARIS

La Revue hebdomadaire. 1898, janvier. Mrs Abell (Betzy Balcombe). *Napoléon à Sainte-Hélène, souvenirs de Betzy Balcombe.* Dans ces pages charmantes, le caractère de l'empereur apparaît sous un jour inattendu, d'une grâce enfantine. — Marie Dronsart. *Les Musulmanes contemporaines*, d'après le livre d'Alihé Hanoun. — *Lettres écrites d'Algérie au général de Castellane.* — Augustin de Bercenay. *Napoléon pacifique.* — Frantz Funck-Brentano, *La jeunesse de Napoléon, Napoléon empereur, Napoléon à l'île d'Elbe et à Sainte-Hélène.* Esquisses tracées à grands traits d'après les récentes publications de MM. Arthur-Chuquet, Léon Lecestre et L. G. Pélissier. — Baron J. Antomarchi. *Quinze mois à Cuba au milieu des insurgés (1895-1895)*, croquis énergiques et poignants (Suite dans le numéro de février). — Comte Fleury. *Un ambassadeur turc sous le Directoire* (étude très documentée de notre savant collègue et collaborateur).

Février. — Capitaine H. Choppin. *Souvenirs d'un cavalier du second Empire (Algérie, Metz)*, tableaux de la vie de bivouac en Algérie : épisodes de la campagne de 1870. — Frantz Funck-Brentano. *La première croisade* (critique du récit qu'en a écrit M. Ch. Seignobos) ; *la troisième croisade* (étude sur le poème de la troisième croisade récemment publié par M. Gaston Paris). — A. Callet. *A travers les ruines du vieux Paris.*

Mars. — Général Comte Fleury. *Souvenirs. Compiègne.* — Mme Soyer de Maromme. *Souvenirs sur Charlotte Corday*, par une amie d'enfance. — Ernest Beauguitte. *Les gentilshommes verriers de l'Argonne.* — Frantz Funck-Brentano. *La cour de Louis XIV et les Mémoires de Saint-Simon* (étude sur le caractère et la valeur historique des *Mémoires* de Saint-Simon à propos des ouvrages de MM. Gaston Boissier et Arthur de Boislisle).

Digitized by Google

Original from
HARVARD UNIVERSITY

DÉPARTEMENTS

Bibliographie d'Eure-et-Loir, revue mensuelle dirigée par M. l'abbé Langlois : Chartres (imprimerie Garnier), 1re année, 1898, janv.-mars.

L'œuvre de M. l'abbé Langlois est des plus intéressantes et des plus utiles. Nous lui souhaitons le succès qu'elle mérite, c'est-à-dire le succès le plus vif, et de nombreux imitateurs.

Il devient superflu de dire l'importance de plus en plus grande de la bibliographie. Il n'est plus de science qui n'ait la bibliographie pour base, et, entre toutes, la science historique dont elle est le fondement nécessaire.

Toute bibliographie imprimée en volume risque de vieillir rapidement, avec quelque soin qu'elle ait été faite. M. l'abbé Langlois fait une bibliographie qui ne vieillira pas, car elle pourra être tenue constamment à jour. Sa revue, nouvellement fondée, est imprimée sur fiches mobiles, chaque fiche ne portant qu'une seule indication bibliographique. La bibliographie d'un sujet, d'une question déterminée se compose de vingt, trente, quarante fiches, plus ou moins, selon l'importance. Si de nouveaux ouvrages paraissent, de nouvelles fiches seront ajoutées à la collection et l'abonné, la bibliothèque qui possèdent la *Bibliographie d'Eure-et-Loir* pourront facilement les intercaler à leur place. De plus, supposons que, par erreur, une fiche ait été mal rédigée; une nouvelle fiche pourra être faite et mise dans la collection à la place de la fiche défectueuse.

Voici la reproduction d'une fiche de la Bibliothèque d'Eure-et-Loir :

Durand (Paul). Cathédrale CHARTRES — Notre-Dame.
726.6 + (4451. **1111** — N.-D.)

1881. Monographie de Notre-Dame de Chartres. — Explication des planches [de l'Atlas de Lassus], par M. Paul Durand, membre non résidant du comité des travaux historiques et des sociétés savantes.

Collection de documents inédits sur l'Histoire de France, publiés par les soins du ministre de l'Instruction publique.

Paris, Imprimerie Nationale, MDCCCLXXXI, in-4°, XII-178 p.

Biblioth. de Chartres, n° 30101 a. ○ M. Langlois, nov. 1897

Bibliogr. Univers. : **Bibliographie d'Eure-et-Loir**, — fiche **1** —

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

En haut, à gauche est placé le nom de l'auteur de l'ouvrage cité, à droite est indiqué le sujet; puis vient la notice bibliographique. Dans le bas de la fiche sont mentionnés : une bibliothèque publique où l'ouvrage en question est conservé et la cote dont il y est marqué, le nom du bibliographe qui a rédigé la fiche et la date de la rédaction, enfin le nom du recueil, *Bibliographie d'Eure-et-Loir*, auquel la fiche appartient, avec le numéro d'ordre de la fiche dans le recueil.

Si l'on ajoute que ces notices sont rédigées avec le souci de constituer une bibliographie critique : les ouvrages manifestement sans valeur devant être écartés, des renvois devant être faits aux revues scientifiques qui ont consacré des articles à l'ouvrage en question, quelques mots devant, au besoin, être ajoutés pour renseigner sur la valeur du livre, la nature et la nouveauté, l'importance de ce qu'il contient, on se fera une idée du grand service que M. l'abbé Langlois s'apprête à rendre à l'étude de l'histoire et de quels encouragements son œuvre doit être appuyée.

On aura remarqué, dans la fiche que nous avons reproduite ci-dessus, les chiffres placés en haut, à droite, au-dessous des mots *Chartres, cathédrale, Notre-Dame*. Ces chiffres sont les notations de la classification décimale, imaginée par l'américain Melwil Dewey et qui a trouvé dans l'Office bibliographique international de Bruxelles une si ardente et enthousiaste adhésion. Les lecteurs de la *Revue de la Société des Études historiques* savent à quel point nous sommes adversaire de cette importation d'outre-océan. Néanmoins, du moment où l'on ne demande plus que nous fassions l'application de cette singularité à nos bibliothèques et que les catalogues de librairie et autres soient rédigés sur ce plan, nous ne voyons réellement aucun inconvénient à ce que, dans le désir d'aider l'Office international à réaliser l'œuvre très louable qu'il a entreprise — dresser un répertoire bibliographique aussi complet que possible — nous ne voyons aucun inconvénient à ce que ces chiffres soient inscrits en tête des fiches publiées, d'autant que M. l'abbé Langlois donne avec soin, imprimés en haut de la fiche, en caractères saillants, le nom de l'auteur de l'ouvrage, puis l'indication, par le mot essentiel, de la matière que l'ouvrage contient. Nous pourrons classer la fiche au nom de l'auteur, ou bien au mot indiquant le sujet du livre; l'Office international classera au chiffre décimal, et chacun sera satisfait.

Nous répétons, d'ailleurs, une fois de plus, qu'il nous paraît y avoir d'autant moins de difficulté à ce que l'Office international conserve, pour son répertoire manuscrit, le classement décimal, que ce classement ne sera

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

pas adopté ailleurs; l'Office pourra, grâce à lui, rendre service en répondant à certaines recherches d'un ordre spécial, auxquelles d'autres classements pourraient ne pas répondre.

Les fiches de l'abbé Langlois sont en carton; elles sont de la dimension indiquée ci-dessus (125 sur 75 mm). C'est exactement le modèle de l'Office international de Bruxelles. Ce modèle n'est pas communément adopté et c'est un très grand inconvénient de l'œuvre si intéressante entreprise par le savant bibliographe de Chartres. Nous apprenons que, sur demande, les abonnés de la *Bibliographie d'Eure-et-Loir* peuvent recevoir le travail de M. Langlois et de ses collaborateurs en fascicules in-8 de 16 pages, fascicules qui peuvent être reliés en volumes. Fort bien, mais pourquoi ne pas adopter la mesure rationnelle qui, tout en conservant à l'œuvre de M. l'abbé Langlois son utilité pratique que nous signalions plus haut, permettra également de la réunir en volumes, de la faire brocher en cahiers? Pourquoi ne pas imprimer les notices sur les fiches de papier d'un format usuel, l'in-16 courant par exemple — sur le modèle si admirablement présenté par M. Ferd. Van der Haeghen dans sa monumentale *Bibliotheca Belgica*? M. Langlois doit penser à la difficulté d'organisation des Bibliothèques publiques et privées, au manque de place. Les fiches, telles qu'elles sont publiées, en carton de cette dimension que nous n'avons vu en usage qu'à l'Office international, seront généralement, par leur forme matérielle, une cause de gêne et d'ennui.

Disons enfin que le prix de souscription à la précieuse publication que nous signalons est des plus modestes, 4 fr. par an. Bibliothèques et érudits sauront-ils encourager cet effort comme il le mérite?

Les trois numéros parus de la *Bibliographie d'Eure-et-Loir* contiennent :

N° 1. 10 janvier 1898, *Cathédrale de Chartres*, 1 : Références sur l'ensemble de ce monument, sur la crypte, le jubé, les horloges, le labyrinthe, le mobilier, les sculptures, les vitraux, les cérémonies.

N° 2, 10 février 1898, *Saint-Aignan de Chartres*, 1 : Références sur l'ensemble de ce monument, sur la construction, le mobilier, la fabrique, une pierre tombale, les processions, le mur de l'église, sur les reliques, les actes, le clergé, la confrérie de la paroisse.

N° 3, 10 mars 1898, *Variétés*, 1 (*Les hommes de la Révolution* : Marceau...) 20 références sur la biographie de Marceau, une sur celle d'Emira et une sur celle de Sergent.

Pour les numéros suivants sont annoncées les bibliographies de Brissot, Pétion, Sieyès, Grégoire, Giroust, Lesage, Sergent-Marceau.

Frantz Funck-Brentano.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

*
* *

Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon.

Séance du 6 Février 1897 — *Histoire des rapports de l'Académie de Besançon avec l'Académie française de 1795 à 1895.*

L'Académie de Besançon a cru devoir s'associer, lors de cette première réunion annuelle, à la grande solennité du centenaire de l'Institut de France, en recherchant dans ses propres annales quels liens ont pu exister depuis un siècle entre la savante compagnie bizontine et l'Institut de France. Remontant jusqu'à la Révolution, le rapporteur chargé de cette étude intéressante fait d'abord remarquer à ses collègues combien l'esprit de la Révolution s'était montré hostile à l'organisation ou bien au fonctionnement des Académies. La Convention allant encore plus loin que les deux assemblées qui la précédèrent supprima toutes les Académies après leur avoir interdit de pourvoir aux places vacantes. Dès l'année 1800, plusieurs anciens académiciens tentèrent de faire rétablir l'Académie française. Celle-ci, une fois qu'elle eut recouvré son ancienne dénomination, c'est-à-dire en 1801, occupa bientôt la première place à l'Institut, ce qui lui permit de joindre ses gloires passées aux illustrations du présent.

L'Académie de Besançon, comme l'Académie française, comme la plupart de celles de province, eut pour origine une réunion d'hommes liés entre eux par l'amour des belles-lettres et des arts. Le duc de Tallard, son fondateur en 1752, dota cette nouvelle Académie d'un capital de 20 mille livres destiné à fonder deux prix annuels, l'un d'histoire et l'autre d'éloquence.

Des noms de personnages illustres figurent dans les annales de la compagnie bizontine qui est encore fière aujourd'hui de compter parmi ses membres anciens les de Grammont, Tinseau, évêque de Nevers, l'abbé d'Olivet, Belou, Suard, qui, après avoir été durant sa vie le protecteur de la jeunesse studieuse, voulut en être le bienfaiteur après sa mort. La pension qu'il a instituée en faveur de l'Académie de Besançon facilite aux jeunes franc-comtois sans fortune l'accès des hautes études scientifiques et littéraires.

A cette Académie provinciale, dont l'influence se développait au moyen des concours, merveilleux instrument pour la diffusion des idées,

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

en 1777, Mlle Philipon, devenue plus tard la femme du girondin célèbre qui s'appela Roland, disputait à Bernardin de Saint-Pierre le prix du concours d'éloquence, sur une question assez subtile touchant à l'éducation des femmes. En 1780, Brissot, le futur conventionnel, prit part au concours de la même Académie avec une dissertation sur les funestes effets de l'égoïsme. Un autre franc-comtois célèbre, dom Grappin, avait jeté les fondements de sa réputation en prenant part aux concours annuels de notre Académie.

Le conseiller au Parlement Eugène Droz devint secrétaire perpétuel de la compagnie bizontine en 1766; il s'était fait connaître par l'*Histoire de Pontarlier*, sa ville natale. Malheureusement il mourut à Saint-Claude en 1805, au mois d'octobre, sans avoir eu le temps de jouir du résultat de ses efforts. Rétablie à la fin du mois de Brumaire de l'an XIV, l'Académie de Besançon tint sa première séance publique le 30 décembre 1806, dans la grande salle du Palais de Justice et sous la présidence de Jean de Bry qui prononça le discours d'inauguration.

Cette même Académie ne tarda pas à faire des brillantes recrues qui lui donnèrent un lustre d'autant plus éclatant qu'elles surent briller au premier rang sur des théâtres plus grandioses. C'est ainsi que Joseph Droz, qui était né à Besançon, fut élu à l'Académie française après son beau livre sur la *Philosophie morale*, honoré du prix Monthyon. La Franche-Comté a eu l'honneur de donner à l'Institut deux savants dans un même siècle, Georges Cuvier et Pasteur, tous deux membres honoraires de notre Académie. Ch. Nodier, qui était des nôtres dès l'année 1812, n'entra à l'Académie qu'en 1833. Victor Hugo était déjà membre associé quatorze ans avant son entrée à l'Académie. Mentionnons également pour mémoire, le comte de Montalembert, Xavier Marmier, etc.

L'Académie des sciences compta, elle aussi, de nombreux représentants d'origine franc-comtoise, comme par exemple, le zoologiste Duvernoy qui professait l'histoire naturelle à Strasbourg; le général du génie Michaud d'Arçon; le chimiste Pouillet, qui légua sa bibliothèque à la ville de Besançon; l'astronome Bouquet. A l'Académie des Inscriptions, nous comptons divers associés, entre autres, H. Neil, doyen honoraire de la Faculté de Besançon. A l'Académie des sciences morales et politiques, nous avons pour représentants Jean-Jacques Ordinaire, le premier recteur de notre Académie universitaire, et Joseph Tissot, le doyen de la Faculté des lettres de Dijon, qui fut toute sa vie l'ami intime et le biographe de Théodore Jouffroy.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Séance publique du 6 Février 1896. — *L. Pasteur*, par M. Léon Boutroux.

Tout d'abord, le rapporteur de cette communication rappelle à ses collègues assemblés que l'illustre savant appartenait à l'Académie de Besançon par son origine franc-comtoise et à demi bizontine.

Les premières recherches de L. Pasteur portèrent sur la constitution géométrique des cristaux et sur leur pouvoir rotatoire. Il a formulé dans un langage d'une admirable précision, les lois élémentaires qui régissent l'agencement des molécules, tant celles des tissus organisés que celles des substances apparemment inertes.

Un peu plus tard, notre éminent chimiste aborde l'étude des fermentations avec toute la rigueur qui découle de la méthode expérimentale. Il en arrive ainsi à la description physiologique des différentes espèces de microbes, les microbes aérobies et les anaérobies.

Le premier, il eut l'insigne mérite et l'honneur incomparable de démontrer avec éclat la vanité de cette fausse théorie jusqu'alors si répandue, de la germination spontanée. Comme il serait beaucoup trop long d'exposer dans ces lignes les vicissitudes de cette polémique entreprise pour le triomphe pacifique de la seule vérité, je me borne à constater l'importance capitale de cette découverte qui a fourni un contingent fécond aux progrès les plus merveilleux qui soient dus à la science expérimentale.

Mais s'il est un autre caractère distinctif des travaux de Louis Pasteur, c'est qu'ils se traduisent par un bienfait certain qui profite à l'humanité, grâce à l'exactitude des méthodes scientifiques conçues par lui en vue de la pure recherche de la vérité.

Tant de qualités précieuses réunies dans un esprit de cette trempe, procédaient des qualités morales qui révélèrent en lui l'homme d'un grand cœur, le patriote en qui l'amour de l'humanité stimulait les efforts du savant. Et celui-ci, au lieu de chercher comme tant d'autres le succès personnel à tout prix, lui préféra en toute circonstance le triomphe absolu de la vérité. Enfin, un dernier enseignement, et celui-là n'est pas le moins significatif, se dégage de l'exemple de Pasteur : c'est que la science qui relève de l'expérimentation rigoureuse, n'est pas une ennemie de la foi. Ce savant de génie croyait fermement en Dieu, en une vie de l'au-delà et à bien d'autres vérités supra-sensibles qui sont du domaine de la pure tradition.

Les dernières années de sa glorieuse carrière, Pasteur les consacra plus

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

spécialement à l'étude de l'action des virus, et réalisa avec un succès constant nombre d'expériences ayant trait à l'inoculation du sang d'un animal charbonneux à un autre animal parfaitement sain. Avec quelle indicible émotion lui-même, encouragé par les médecins, ose appliquer, pour la première fois à ses semblables, la méthode *inoculatoire* qu'il a instituée de toutes pièces pour le traitement de la rage après morsure !

Pour résumer cette appréciation très impartiale, nous n'hésitons pas à dire que Pasteur, par son œuvre puissamment originale, accomplit dans la science moderne une révolution aussi féconde que celle dont Lavoisier fut le promoteur à la fin du siècle dernier.

Séance publique du 6 Février 1896. — *L'assistance publique en Allemagne*, Discours de réception, par M. le docteur Roland, associé résidant.

Toujours à la même séance, M. le docteur Roland, tout récemment admis à faire partie de l'Académie de Besançon, prononce un magnifique et fort instructif discours ayant pour objet *l'Organisation de l'assistance publique en Allemagne*. A notre époque où les questions qui touchent de près ou de loin à l'étude et au fonctionnement des institutions d'ordre philantropique et social passionnent l'esprit public, il sera intéressant de prendre une connaissance rapide de cette monographie qui explique avec précision un certain système économique dont l'auteur, au cours d'un voyage qu'il fit à travers l'Allemagne, n'a pas manqué d'observer attentivement l'agencement, le mécanisme principal et les rouages.

Pour résumer cet aperçu historique, nous dirons que chez nos voisins d'outre-Rhin, l'émigration constante vers les grands centres a eu, là comme dans d'autres pays, pour résultat fâcheux d'accroître démesurément la plaie toujours hideuse du paupérisme, entretenue depuis les confiscations opérées au nom de la Réforme et déjà accrue par les guerres religieuses du XVIe siècle.

Mais hâtons-nous d'arriver à l'époque où l'empire parvint à s'établir sur les ruines de la Confédération germanique dissoute la veille.

L'assistance publique en Allemagne doit à l'empire la promulgation de deux lois importantes : l'une, sur la liberté de circulation et de séjour, date du règne de Guillaume Ier.

La deuxième, désignée sous l'appellation de « loi sur le domicile de secours », fut promulguée en 1871, au lendemain de nos désastres, par celui qui triomphait de la France appauvrie, désolée et vaincue.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

En octroyant à tous les indigents un domicile d'assistance, la loi germanique sur l'assistance laisse aux municipalités toute initiative dans l'application qu'elle réalise suivant les exigences et difficultés locales.

Le système d'Elberfeld mériterait à lui seul d'être cité à titre d'exemple, car il a fourni les résultats de beaucoup les meilleurs. Nous ne suivrons pas l'auteur de ce discours jusque dans le récit des progrès et des expériences menés à bonne fin, grâce à l'initiative hardie autant que généreuse d'un philanthrope émérite qui sut gagner à sa noble cause tous les bourgeois et les gens de bien.

Quelques réflexions relèvent l'exposé des faits dont les résultats sont l'objet d'assez longs commentaires. En voici un spécimen : « En matière d'assistance, il a été reconnu maintes fois que l'important est de tirer le nécessiteux définitivement d'embarras en lui procurant le moyen efficace de gagner sa vie. Inspiré de ce principe généreux et sage, un règlement oblige les citoyens qui peuvent le faire à remplir gratuitement les fonctions de curateur des pauvres; cette délicate charge est remplie à Berlin par trois mille *curateurs* officieux qui s'en acquittent avec un zèle, un savoir-faire dignes des plus vifs éloges.

En revanche, la même loi allemande punit d'un emprisonnement sévère tout homme qui s'adonne à l'oisiveté. La statistique établie de ce chef nous apprend à quelle somme se sont élevées, pour la seule ville d'Elberfeld, les dépenses occasionnées par le fonctionnement régulier de cette assistance par le travail à laquelle s'ajoute une large répartition de secours entre les diverses catégories d'indigents.

Tout en appréciant à sa juste valeur les avantages incontestables d'un pareil système qui donne satisfaction à tant d'intérêts en apparence opposés, il ne faudrait pas s'imaginer toutefois que son application, si jamais elle était tentée chez nous, produirait les excellents résultats au point de vue moral et social, qui font honneur à l'initiative généreuse et zélée des philanthropes d'outre-Rhin. Il est fort probable que le fonctionnement méthodique et rigoureux du système d'Elberfeld entre pour beaucoup dans le succès constant qui a couronné l'entreprise de son généreux et intelligent fondateur, Daniel von der Houdt.

Érasme à Besançon, par M. Boussey. — La parole est donnée ensuite et toujours dans cette même séance de février 1896, à M. Boussey, associé résidant, qui donne connaissance et lecture de son travail sur le séjour d'Érasme à Besançon ; au printemps de l'année 1525, l'illustre

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

philosophe fut pendant quelques jours l'hôte choyé et disputé de toutes les notabilités un peu marquantes de la capitale franc-comtoise.

Les pages consacrées à cette causerie pleine d'érudition et de réflexions piquantes, dépeignent sous des couleurs assez vives le tempérament et la profonde originalité de celui qui a osé faire l'éloge de la Folie, bien que son bon sens l'ait préservé de maintes erreurs subtiles où sont tombés tant d'hommes non moins instruits que lui. On y voit aussi, sous son jour le plus favorable, la cordiale générosité d'une population qui respire l'entrain, la bonne humeur, la franchise à un degré qui se rencontrerait difficilement chez des provinciaux vivant sous le ciel brumeux trop souvent assombri par les tempêtes que déchaîne l'Océan. La correspondance intime d'Érasme, en nous révélant les vicissitudes les plus graves de cette existence, en somme médiocrement agitée, nous aide à mieux pénétrer son caractère intime ; la générosité la plus louable y coudoie de très près les petites préoccupations d'un homme que son estomac capricieux oblige à des exigences, à des minuties qu'un autre répudierait comme indignes de lui ; mais l'amateur délicat des produits exquis du vignoble franc-comtois recherchait dans l'usage modéré d'une boisson salutaire, ce stimulant, réputé bienfaisant, qui ravive les facultés sans y introduire le ferment de l'exaltation ou la tristesse amère des convoitises jamais satisfaites. Les rivalités mesquines qui divisaient les magistrats, élevant des conflits interminables entre le chapitre de la cathédrale et les représentants de la justice furent peut-être une cause d'empêchement qui, en s'opposant à la réalisation des dernières promesses qu'Érasme s'était faites à lui-même, ne permit pas à l'illustre philosophe de compter au nombre des compatriotes d'adoption de la cité bizontine. Celle-ci n'en a gardé d'autre souvenir qu'une excellente copie du portrait d'Érasme, par le graveur et dessinateur célèbre Hans Holbein.

Séance du 16 Avril 1896. — *Suard et le margrave de Bayreuth*, par M. A. Lieffroy.

M. A. Lieffroy a entretenu ses collègues d'un manuscrit qui porte ce titre : *Correspondance littéraire de Suard avec le margrave de Bayreuth*, commencée au mois de janvier 1773 et terminée à la fin de 1775.

De son côté, Charles Nisard, dans un de ses volumes intitulé *Mémoires et correspondances historiques et littéraires inédites*, en s'occupant de cette même personnalité, fut frappé de trouver dans le portefeuille de Suard la trace d'une correspondance que l'on pouvait croire à jamais perdue.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Les deux épîtres que Charles Nisard a retrouvées dans le portefeuille de celui qui devait être, vers la fin de sa carrière, secrétaire de l'Académie française, ne permettent aucun doute sur la nature du travail auquel il se livrait : il était chargé d'entretenir une correspondance régulière avec la margrave d'Auspach ou de Bayreuth, car entre les deux le doute reste possible, en raison des liens de parenté assez étroits qui rattachaient l'un à l'autre ces deux grands seigneurs d'outre-Rhin.

Au milieu des renseignements les plus contradictoires, nous apprenons que la margrave de Bayreuth, la fille aînée du roi Frédéric-Guillaume, a laissé des Mémoires intéressants dont la dernière édition fut publiée à Paris, en l'année 1813.

Ces mémoires jettent un jour fort étrange, paraît-il, sur la cour de Berlin, sur ce qu'étaient la vie et la situation politique des petits souverains d'Allemagne au beau milieu du XVIIIe siècle.

Pour en revenir à cette correspondance retrouvée dans la bibliothèque de Besançon et qui forme un manuscrit de près de cinq cents pages, elle ressemble à la correspondance de Grimm et de Diderot, relatant les mêmes faits, les mêmes circonstances et présentant aussi le même genre d'intérêt. Suard, qui aimait à s'occuper de beaux-arts, y parle en connaisseur expérimenté de peinture et de musique. Son esprit légèrement railleur fait souvent la critique des courtisans, mais ne s'aperçoit pas qu'il est lui-même, tout le premier, un flatteur et un courtisan de son prince.

Suard aimait beaucoup l'Angleterre qu'il visita jusqu'à trois fois pour en étudier les mœurs, les habitudes parlementaires ; cela ne l'empêchait pas de se mettre en relations suivies avec les hommes d'esprit et les savants des autres contrées de l'Europe, tels Olaridès et Arande en Espagne, le duc de Bragance en Portugal ; de même il prit parti pour le grand musicien allemand Glück et le défendit passionnément contre ses adversaires.

A l'âge de soixante ans, Suard fut obligé, pour échapper aux dangers de la Terreur, de se réfugier à Anspach.

Les articles de journaux publiés dans le *Publiciste*, une Revue qu'il dirigea longtemps, suffiraient à le disculper de l'accusation de paresse que d'aucuns font peser sur sa mémoire. Les articles de critique littéraire en question justifièrent, dans une large mesure, son entrée à l'Académie, en 1772, malgré l'opposition de Louis XV, qui se refusait à approuver son élection, sous prétexte que le nouveau titulaire était un encyclopédiste.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Mais cette interdiction ayant été levée au bout de deux ans, Suard fut reçu académicien par Gresset et, quelques années plus tard, nommé secrétaire perpétuel. Je me permettrai, à titre de spécimen, de citer quelques-unes des nombreuses réflexions piquantes et sagaces, relevées sous la plume railleuse et fine de cet homme de lettres si accompli.

« Les beaux-arts sont les fruits de l'abondance, du loisir et de la tranquillité. »

« Les progrès du luxe, en multipliant sans bornes les besoins du caprice, ont engendré un esprit d'avidité très contraire aux arts. »

« Les poètes allemands et anglais se sont trop attachés à ce genre de poésie qu'ils ont appelée *descriptive* et qui ne s'accorde pas avec la gaieté de la belle, de la grande poésie. »

« Il y a longtemps qu'on se plaint de la décadence de la poésie en France. Chaque jour on s'éloigne davantage du véritable genre et les succès qu'obtiennent aujourd'hui les nouveautés les plus médiocres prouvent que le bon goût devient aussi rare parmi le public que le vrai talent parmi les auteurs. »

Que dirait donc Suard de nos pièces qui font courir le tout Paris de cette fin de siècle !

La correspondance avec le margrave d'Auspach et de Bayreuth s'arrête à la date du 31 décembre 1775.

Rentré en France après le coup d'État du 18 Brumaire, Suard y retrouva son siège à l'Académie reconstituée et y occupa le fauteuil de Marmontel auquel il avait succédé. Il retrouva aussi la considération que méritaient la dignité constante de sa vie et l'importance de ses travaux. Il vieillit ainsi dans le calme et la parfaite tranquillité. Sa veuve, Mme Suard, a, par son testament, fondé une pension réservée à un seul jeune homme du département du Doubs, reconnu comme ayant manifesté les plus heureuses dispositions, soit pour les Lettres soit pour les Sciences. L'académie bizontine chargée d'apprécier les mérites et titres de l'aspirant à cette insigne faveur a examiné ceux de cinq candidats qui remplissent les conditions requises quant au lieu de naissance et qui offrent diverses aptitudes répondant aux diverses carrières qu'ils voudraient respectivement embrasser. Après le troisième tour de scrutin, la pension Suard a été accordée au jeune Albert Henriet, appartenant à une famille honorable de Besançon et qui est entré à l'École des langues orientales en novembre 1895.

Suivant le désir de Mme Suard, le portrait de son mari se trouve placé

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

aujourd'hui dans la salle où doit être proclamé le lauréat de l'Académie bizontine. Elle a voulu qu'en contemplant l'image de son bienfaiteur, le nouvel élu se souvienne qu'il doit toujours se montrer digne de son bienfait.

Séance publique du 9 Juillet 1896. — *Le cardinal duc de Rohan-Chabot, archevêque de Besançon (1788-1833)*, par M. Charles Baille.

Dans la séance du 9 juillet 1896, M. Charles Baille, associé correspondant, a donné lecture d'une longue et instructive étude biographique sur la vie, la carrière ecclésiastique du cardinal duc de Rohan qui a laissé un souvenir vivace dans la population bizontine.

La physionomie du prélat, grand seigneur, transparaît à travers les mémoires que son secrétaire intime, l'abbé Perrin, a rédigés et qu'il a même communiqués sous le titre de *Souvenirs* à l'un des éminents confrères de l'Académie de Besançon, le chanoine Tauchet, aujourd'hui évêque d'Orléans.

Le cardinal, qui était prince de Léon et s'appelait, dans le monde, duc de Rohan-Chabot, était né à Paris en février 1788.

Encore tout jeune enfant, la tempête révolutionnaire le jetait avec sa famille dans les Pays-Bas d'abord, bientôt après en Angleterre. Ses premiers maîtres furent des émigrés.

Nous voyons le jeune prince, grâce à la protection toute puissante de Napoléon, attaché comme chevalier d'honneur à la princesse Borghèse, puis comme chambellan à la personne même de l'empereur, sous le titre de comte de Chabot.

Ce fait, apparemment étrange, s'explique de lui-même pour qui comprendra à quel point les plus anciens représentants de la noblesse, subissant le prestige du César à ses débuts, ne dédaignaient point de prendre place au rang des dignitaires de la cour impériale. Le prince de Léon se maria au mois de mai 1808 avec une petite-fille du duc de Sérent; à Naples il fut accueilli avec distinction par la reine Caroline.

Les *Souvenirs* relatent un épisode douloureux et poignant qui marque une date lugubre dans l'existence jusqu'alors si brillante du prince; je veux dire la mort subite de sa femme consumée vive par le feu qui s'était communiqué aux dentelles de sa robe tandis qu'elle achevait sa toilette pour aller au bal. Elle expirait le lendemain même de ce triste accident après une nuit d'horribles souffrances; elle n'avait que 25 ans.

Après le coup de foudre de l'île d'Elbe, la seconde Restauration

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

grandit encore le prestige des Rohan. Le duc était mort moins de six mois après son retour en France ; ce fut le prince de Léon qui succéda à tous ses titres et dignités. Le temps de son deuil une fois écoulé, c'est à La Roche Guyon, sur les bords de la Seine, où s'élève un magnifique château de style Renaissance, vaste demeure d'un luxe défraîchi et vieilli, que le prince résolut de se fixer ; il transforma, restaura et embellit cette demeure seigneuriale digne d'être habitée par un maître tel que lui. Je n'ai garde de m'arrêter aux menus incidents généralement anecdotiques qui agrémentent l'exposé historique, car il me tarde de dire quelques mots des relations personnelles du prince. Il honora de sa noble amitié Victor Hugo et Lamartine ; le premier se montra plus quémandeur et importun que fidèle à ses premières sympathies. Le duc de Rohan avait pour Chateaubriand l'admiration qu'on doit à un grand maître du siècle. Or déjà la bienveillance du grand seigneur allait à tous ceux qui signalaient la renaissance littéraire de la Restauration ou qui donnaient de grandes espérances à l'Église.

Ses opinions politiques dont il ne faisait point mystère lui valurent d'autres critiques ; on lui reprochait, entre autres griefs, de s'être affilié à la fameuse Congrégation dont l'entrée en campagne date censément de l'avènement du duc de Villèle au ministère.

A partir de l'année 1819, il s'opéra un grand changement dans la vie fastueuse du prince qui renonça au monde pour entrer au séminaire de Saint-Sulpice : il était parvenu à sa trentième année et c'était une lourde épreuve que celle qu'il allait volontairement assumer. En tant que prêtre, le nom de M. de Rohan devint inséparable de celui du jeune abbé Dupanloup, qu'il recevait pendant les vacances à La Roche-Guyon en même temps que Montalembert et Lacordaire.

Ses études terminées sans peine, le duc fut ordonné prêtre en grande pompe à Notre-Dame par l'archevêque de Quélen, le 5 juin 1822. Au lendemain de son ordination lui furent confiées les fonctions de vicaire général du diocèse qu'il exerça jusqu'à son élévation à l'épiscopat. Le siège de Besançon étant devenu vacant, il y fut transféré sur les instances du roi Charles X, après avoir été d'abord nommé à Auch.

En arrivant dans la capitale de la Franche-Comté, le nouveau prélat rencontra une sourde opposition partie du clan des Libéraux.

L'archevêque de Besançon voulant relever dans son séminaire le niveau des études que la Révolution y avait abaissé, institua dans ce but un établissement des hautes études qu'il dota d'un revenu de 6.000 francs.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Intransigeant dans ses opinions antilibérales, le prince archevêque s'attira plus d'une fois les mésintelligences et les critiques fort vives de ses adversaires qu'il avait la maladresse de blesser par de fréquentes intempérances de langage. C'est le travers qui s'accuse le plus dans le portrait que les *Souvenirs* de l'abbé Perrin nous ont légué. Plus grave que ce travers fut la conduite vraiment repréhensible du prélat, abandonnant son diocèse, par une crainte pusillanime du danger dont il pensait être menacé, à l'avènement de la monarchie de Juillet. Sa fuite en Belgique, son exil volontaire, diversement interprétés, lui valurent une suspension de traitement.

M. Perrin consacre quarante-cinq pages de ses *Souvenirs* à l'exposé de la Mécanique du Conclave.

Durant le long séjour qu'il fit à Rome, M. de Rohan, en sa qualité de cardinal français, y fut désigné par le pape Grégoire XVI pour recevoir officiellement ses trois compatriotes, jeunes champions ardents du catholicisme libéral, défendu par le journal l'*Avenir*. J'ai nommé l'abbé de Lamennais, Lacordaire et Montalembert. Ayant à se prononcer dans cette fameuse affaire de l'*Avenir*, le cardinal de Rohan fit appel à un théologien qui n'était autre que l'abbé Dupanloup. Cependant l'exaspération première du cardinal contre la Révolution et le gouvernement de Juillet qui en était sorti s'était peu à peu modifiée pour céder au sentiment du devoir et de l'attachement à son pays. Obsédé désormais par la pensée de son cher séminaire de Besançon, il ne songeait plus maintenant qu'à rentrer dans son diocèse. Mais son retour dans sa ville épiscopale devait être l'occasion de scènes de désordres dont il faudrait rendre responsables les meneurs du parti ultra libéral, s'adressant aux passions violentes et aveugles d'une foule ignorante trop docile à suivre l'impulsion des émeutiers. Nous arrivons enfin à la mort du cardinal de Rohan qui expira en février 1833, après avoir passé deux années à peine dans son diocèse; sa disparition fut comme un deuil général qui frappait chaque famille et que ressentait le pays tout entier.

Il y a encore un dernier document touchant notre cardinal, c'est son oraison funèbre prononcée par M. l'abbé de Margerye.

Lamartine reconnaissait au prince de Rohan un esprit très distingué, mais offrant une regrettable lacune par suite de l'insuffisance de culture approfondie et vraiment sérieuse.

Mort à 45 ans, à l'âge où tout homme a déjà donné sa mesure, il aurait mérité toute la vénération qui s'attache au souvenir d'un grand évêque

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

s'il eût vécu quelques années de plus et parachevé ainsi sa brillante carrière. Il n'en a pas moins relevé dans sa *maison* la dignité de cardinal de l'atteinte qu'elle avait reçue de son oncle Louis de Rohan, l'homme au collier, dont il a, par l'ardente piété et le zèle admirable, réhabilité pleinement le nom dans les fastes de l'Église.

SÉANCE PUBLIQUE DU 9 JUILLET 1896. — *L'abbé Devoille littérateur*, discours de réception, par M. l'abbé RIGNY.

M. l'abbé Rigny a voulu retracer dans ses grandes lignes la vie et l'œuvre de l'abbé Devoille qui fut un esprit aussi bon que savant, et par dessus tout d'une aimable originalité.

Cette notice commence par esquisser brièvement la physionomie de celui qui en est l'objet, opposant son tempérament débile et frêle à la vivacité peu commune d'une intelligenre très prompte à s'assimiler les connaissances les plus diverses. L'abbé Devoille, homme de lettres par dessus tout, se montra ce qu'il était, un poète tant soit peu rêveur, élégiaque et lyrique.

A titre d'exemple, le rapporteur cite quelques beaux vers inspirés au prêtre par la mort si dramatique de Mgr Affre tombé sur les barricades.

Nous ne tardons pas à retrouver l'abbé Devoille menant une vie plus active comme professeur du collège Saint François-Xavier qui s'ouvrit fort peu de temps après la promulgation de la loi de 1850 sur la liberté d'enseignement.

Deux années après il entre à Paris comme précepteur dans la famille à laquelle appartenait Mgr d'Hulst, l'éminent recteur de l'Institut catholique, le prédicateur distingué que vous avez connu. Soixante-dix volumes qui eurent tous plusieurs éditions attestent bien haut la facilité de travail de l'auteur.

La révolution de 1848 le détermina à étudier certaines idées alors fort en cours ; dans plusieurs récits fort attachants, il s'efforce d'en démontrer l'inanité ou le danger secret.

Son livre *des Travailleurs* renferme déjà tous les arguments aujourd'hui réservés par ceux qui ont à se plaindre de l'ordre social établi.

Amateur sincère de la vie des champs dont il goûtait le charme solitaire, l'abbé Devoille se plaisait à répéter les paroles du vicomte de Bonald, qui comparait les grandes capitales aux grandes calamités. Comme hagiographe M. Devoille entreprit et mena à bonne fin la vie des saints de Luxeuil.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

L'année terrible assombrit sa vieillesse des angoisses d'un patriotisme abreuvé de tristesse, notamment quand, au soleil couchant, il regardait d'un œil inquiet les chaumes solitaires des ballons des Vosges. Il mourut la veille même de l'arrivée des troupes allemandes, dont le pas résonna lourdement dans les rues désertes de son bourg natal.

Par une attention des plus délicates, une branche de chèvrefeuille s'enroulait autour de la croix de bois qui surmonta sa tombe. Le vent d'hiver en eut bientôt flétri et desséché les fleurs ; mais il en reste toujours une qui ne se fane point ; c'est la fleur du souvenir quand elle s'épanouit dans les cœurs qui ont véritablement aimé.

Séance publique du 9 Juillet 1896. — *Le Grand Condé et Louis XIV*, par M. Lombart.

Le dernier volume de l'histoire des princes de Condé au xvie et au xviie siècle, offert à l'Académie de Besançon par le duc d'Aumale comprend toute la période écoulée entre l'année 1658 et la mort du grand Condé, période qui offre un intérêt tout particulier en ce sens qu'elle a vu s'effectuer la conquête et l'occupation définitive de la Franche-Comté par les armes victorieuses du grand roi.

Vivant à Chantilly au milieu des souvenirs qui se rapportent à son père, le duc d'Aumale n'a rien négligé dans ses récits pour captiver l'attention du lecteur, charmer et instruire son esprit, grâce aux informations les plus sûres recueillies en vue de satisfaire pleinement la plus légitime curiosité.

Il y a d'abord dans des chapitres très intéressants tous les éléments d'une étude psychologique sur les coutumes, les mœurs et le caractère de la société brillante qui se pressait autour du prince, formant une sorte de cour qui gravitait autour de sa noble personne.

On nous parle un peu plus loin du soin extrême que le prince apportait dans l'administration de son gouvernement de Bourgogne, alors qu'il venait régulièrement à Dijon présider la tenue des États. Puis entrant dans la discussion des intrigues diplomatiques, l'auteur nous conduit à travers un exposé purement historique sur le terrain des guerres dont l'ambition paraît avoir été le seul mobile, bien que des questions de succession y fussent étroitement liées.

Après la paix de Nimègue que la France fut assez heureuse pour imposer aux alliés, en 1679, Condé qui vivait sur sa terre de Chantilly, en seigneur et maître d'un petit État, se rendait chaque année à Ver-

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

sailles pour y faire sa cour au roi. Tout ce qu'il y avait d'éminent dans les arts et la littérature se donnait rendez-vous dans sa maison hospitalière.

L'auteur insiste sur le goût très prononcé que le prince manifestait pour le théâtre, témoin les représentations données par une troupe de comédiens qui passait chaque année trois mois à Chantilly. Quelques mots touchant le retour sincère du grand homme à la religion de son enfance, conversion vraiment édifiante, et c'est sur cet événement de l'ordre intime que se ferme l'histoire des princes de Condé.

Séance du 17 décembre 1896. — *La nuptialité bizontine*. Étude de démographie sociale, par M. le Docteur Baudin.

La séance du 17 décembre 1897 a vu s'introduire une note d'un caractère à part, grâce à la communication fort instructive, par le vice-président annuel, M. le Docteur Baudin, d'une très curieuse et savante étude de son collègue, le Docteur Bertillon, bien connu pour ses travaux de statistique médicale. Nous allons essayer de résumer brièvement les grandes lignes de son étude démographique sur « la nuptialité bizontine ».

Ici ce sont les chiffres rapprochés les uns des autres et comparés à ceux recueillis, dans des localités différentes, sur le même terrain social et à propos de la même question, qui expriment en un langage éloquent toute la signification de ces recherches tendant à dévoiler au grand jour les causes véritables de l'abaissement progressif de la population en France, abaissement qui se fait sentir plus particulièrement dans les grandes villes.

Or, pour ce qui concerne la capitale de la Franche-Comté, il paraîtrait que la faible proportion des mariages entraîne par voie de conséquence naturelle une diminution équivalente du nombre des enfants.

Pourquoi donc se marie-t-on beaucoup moins à Besançon que dans telle ou telle ville du centre ou du nord-est, dont l'importance, la prospérité et le mouvement de la population sont sensiblement les mêmes ?

D'abord, non seulement on se marie moins ici que partout ailleurs, mais on s'y marie plus tard ; dans la seule année 1895, la moyenne d'âge des conjoints avant leur mariage a été de 31 ans 1/2 pour les hommes et de 28 pour les femmes.

La simple proportion de 2,6 dixièmes représente le chiffre moyen des naissances auxquelles a donné lieu chacun des mariages accomplis durant les vingt-cinq dernières années.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Les mariages bizontins seraient, d'après la même statistique, à proportion de 20 0/0 moins féconds que ceux du reste de la France.

En sorte que la population bizontine aurait bien de la peine à se maintenir, n'était le contingent des naissances illégitimes, et en dehors des ressources plus sérieuses mais encore bien aléatoires de l'immigration au profit de notre ville.

A chaque mariage correspond un déchet de deux naissances et demie pour Besançon. De plus il faut noter que les enfants issus de nos mariages tardifs présentent une moindre résistance vitale et fournissent, par contre, un plus fort contingent à la mortalité.

SÉANCE DU 19 NOVEMBRE 1896. — *Le déclin de la Chevalerie*, à propos d'un ouvrage de M. du Bois-Melly par le marquis DE VAULCHIER.

A la séance du 19 novembre 1896, M. le marquis de Vaulchier, membre titulaire de l'Académie bizontine, signalait à ses collègues réunis pour l'entendre, un patient chercheur, M. du Bois-Melly, qui a bien voulu faire à cette société l'hommage d'une brochure d'environ cent pages, fruit de patientes recherches, éditée à Genève sous ce titre : *Déclin de la chevalerie et de la gent d'armerie de Jean le Bon à Louis XI, de 1350 à 1483.*

Le premier chapitre, qui se termine par diverses anecdotes curieuses, décrit, dans un langage original emprunté aux chroniques du vieux temps, les trois âges de l'homme d'armes. Le deuxième chapitre s'étend sur l'institution curieuse et peu connue des *rois d'armes*, dont les études généalogiques et politiques duraient plusieurs années. L'auteur du manuscrit fait une peinture effrayante et lamentable de l'état des campagnes dans la France d'alors qui était pressurée et pillée par tous les partis tant que durait la guerre. Les gouvernements trop pauvres pour solder régulièrement leurs gens d'armes les laissaient subvenir à leurs besoins aux dépens du bonhomme, c'est-à-dire des pauvres cultivateurs et des artisans.

Le chapitre V de cette brochure nous initie aux mœurs de la chevalerie, initiation qui manquerait de qualités édifiantes d'après l'appréciation sévère de M. du Bois-Melly. Les grossièretés que celui-ci reproche avec raison au langage des chevaliers répondent incontestablement à l'état encore bien rudimentaire du développement intellectuel. Le chapitre VIII nous entretient de la fraternité d'armes alors souvent conclue entre plusieurs chevaliers tels que Bertrand Du Guesclin et Olivier de Clisson.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

belliqueux compagnonnage dont le caractère séduisant et chevaleresque a été maintes fois étrangement gâté par les vilenies et les infidélités.

Parmi les nombreuses causes de décadence énumérées à la charge de cette institution essentiellement batailleuse se placent en première ligne les excès, les violences et les rapines dont elle était au moins l'occasion indirecte. Sans être aussi sévère que notre historiographe, le poète Cervantès, l'immortel auteur de *Don Quichotte* pensait que la chevalerie ayant fait son temps devait disparaître, comme toute institution qui ne cadre plus avec une époque. Toutefois, pour être équitable, il faudrait reconnaître que la chevalerie française a pu avoir son utilité.

A son tour, est-ce que la noblesse dite d'épée qui a tenu une si grande place dans les fastes de la patrie française, ne subit pas aussi le déclin fatal?

Pareil sort attend probablement ceux que nos institutions modernes ont rendu parfois si fiers de leurs titres et privilèges.

Georges LAPLATTE.

ALLEMAGNE

Moniteur du Musée national de Nuremberg. *Année 1895*, fascicule unique. 6 numéros par an. Chacun contient : 1° Chronique du Musée comprenant : dons en espèces et fondations, dons et achats d'objets anciens et modernes, avec une indication sommaire de chacun. Tableaux et estampes, dons et achats. Bibliothèque, *idem*. Échanges de périodiques. Archives, dons et achats de documents manuscrits, avec indications très précieuses pour les historiens.

2° Chronique des fouilles et trouvailles archéologiques et autres. Liste complète, descriptive des objets (trouvés en Allemagne, Suisse, Autriche) préhistoriques, romains, moyen âge, modernes. Cette partie est la plus intéressante, la plus étendue des fascicules. C'est incroyable ce qu'on extrait annuellement du sol allemand, ce qu'on y découvre de travaux romains à en juger par les sommes et les objets reçus; le musée de Nuremberg est d'une extrême richesse.

Année 1896, fascicule unique. Même distribution que le précédent, seulement l'énumération des objets achetés ou reçus en dons est suivie d'une description détaillée. La chronique des fouilles est supprimée.

*
* *

Communications du Musée national de Nuremberg. *Année 1895*, fas-

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

cicule unique. Plusieurs articles concernant tables, tableaux, vases, tombeaux, peignes d'ivoire, tapis, école de sculpture du lac de Constance; lettre très curieuse de Schertlins à Charles V. Couronnement de Frédéric III par le pape Nicolas V, d'auteur inconnu, travail d'école. Étude sur les plans et vues de villes depuis le moyen âge.

Histoire de la chirurgie; ancienne classification en médecins et chirurgiens ou barbiers. L'importance de ces derniers. 57 questions posées pour leur examen avec les réponses, en 1754. Très original.

Albert Durer. Inscriptions en vers par lui écrites sur des portraits de Charlemagne et de Sigismond. Autres vers. Étude sur l'écriture de Durer. 2e article : Recherches sur Durer au XVIIe siècle: ses premiers biographes, biographies parfois fantaisistes.

Année 1896, fascicule unique. Plusieurs articles sur médailles en plomb. Initiales en bois sculpté, labyrinthes, frontispices, portes sculptées, tableaux et cadres d'Alb. Durer, monnaies anciennes.

Dr Alf. Bauch, *Un élève oublié d'Al. Durer*. Le portrait de Straub et sa femme. Peint par qui? par Georges Schlenck, élève de Durer, et qui épousa sa bonne Suzanne; preuves à l'appui, biographie de Schlenck. Après la mort de Durer, il devint gargottier, puis péagier à l'une des portes de Nuremberg jusqu'à sa mort. Métiers humbles exercés par de bons peintres pour vivre; misères des peintres au XVIe siècle à Nuremberg.

L'auteur de la Madone de Nuremberg, Pierre Vischers ou l'un de ses fils au XVe siècle.

G.-F. Bezold, *Le Journal du pasteur*. Anecdotes curieuses sur le grand Frédéric; une caricature politique au XVIIIe siècle : l'Allemagne malade; congrès pour la paix à Paris en 1761, charge; poésies satiriques et autres sur Frédéric II, Daun, etc.

Les derniers jours du peintre G. Gentz. Discussion sur le lieu de sa mort : Leipzig.

Dr Th. Hampe, *Pèlerinage de Sebold Ortel à Saint-Jacques-de-Compostelle (1521-22)*. Carnet de voyage d'Ortel de Nuremberg (manuscrit), ses impressions curieuses. Ses étapes journalières à cheval, avec la distance parcourue en milles allemands, par la Suisse, Lyon, Toulouse, Bayonne, Burgos, Saint-Jacques-de-Compostelle, Lisbonne, Madrid, Barcelone, Marseille, Lyon. Ses dépenses de chaque jour, appréciation de l'eau de Saint-Galmier, droits de douane, etc., etc.

P. Coquelle.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

CHRONIQUE & PROCÈS-VERBAUX

— L'an dernier, un membre titulaire de la *Société des Études historiques* obtenait le Grand Prix Gobert à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ; un autre membre titulaire de notre Société vient d'obtenir le Grand Prix Gobert à l'Académie française ; c'est notre cher ancien président, notre brillant conférencier, M. Henri Welschinger, pour son bel ouvrage, *le Roi de Rome*. La *Société des Études historiques* adresse ses plus cordiales félicitations à l'Académie française.

— Dans la dernière séance du comité de la *Société des Gens de lettres*, le 29 mars 1898, notre collègue, M. Emmanuel Rodocanachi, a été nommé secrétaire du bureau.

— Notre collègue, M. O. Bouwens van der Boijen, vient de faire paraître chez Quinzard, sous le titre *Aquarelles*, trois de ses mélodies, chaleureusement applaudies à nos séances publiques, sur des poésies de Georges Gillet, Haraucourt et Paul Bourget. La couverture dessinée, par A. Wolden, est d'un dessin ingénieux, d'une nuance fine, délicat reflet du talent de notre jeune collègue.

*
* *

Séance du 22 Janvier 1898, présidence de M. Dufour.

La séance est ouverte à 8 heures 1/2. Lecture du procès-verbal qui est adopté.

M. Dufour annonce à la Société que M. Albert Vandal n'ayant pu accepter les fonctions de Président, il y aura lieu de procéder à de nouvelles élections.

M. Funck-Brentano fait connaître qu'il a reçu de M. Vandal une lettre dans laquelle il exprime tous ses regrets de ne pouvoir, quant à présent, accepter la Présidence, à cause de son état de santé qui l'oblige à faire dans le Midi un séjour prolongé, mais remercie vivement la Société et lui fait espérer qu'aux prochaines élections, il ne répondra pas par un refus.

Digitized by Google
Original from HARVARD UNIVERSITY

Legs Loiseau. — M. l'Administrateur donne lecture d'un projet de délibération par lui préparé relativement au legs Loiseau. Ce projet est adopté.

Correspondance manuscrite. — Il est donné lecture d'une lettre adressée par M. de Bornier, conservateur de la Bibliothèque de l'Arsenal, au sujet de l'envoi fait à cette bibliothèque des volumes et des Archives de la Société des Études historiques.

M. Funck-Brentano est chargé d'exprimer à M. de Bornier les remerciements de la Société. — Lettre de M. Legué s'excusant de ne pouvoir faire de conférence à la prochaine séance publique. — Nouvelle lettre du ministre de l'Instruction publique au sujet des délégués au congrès des Sociétés savantes.

Concours Raymond. — Il est procédé à la nomination de la commission qui doit s'adjoindre au grand bureau pour juger le concours. Sont nommés MM. de Boisjoslin, Gaston Duval, Mazerolle et Jules Périn.

Ouvrages offerts. — M. Funck-Brentano annonce qu'il vient de recevoir un ouvrage important sous ce titre : *Lettres écrites d'Algérie au maréchal de Castellane*. M. Caron est nommé rapporteur.

Les surprises du téléphone, par M. Coloiani. Rapporteur : M. Dufour.

Élections. — Il est ensuite procédé aux élections du grand bureau. M. Frantz Funck-Brentano est élu président ; M. Albert Vaunois, secrétaire général adjoint, est élu vice-président en remplacement de M. Funck-Brentano ; M. Caron est nommé secrétaire général adjoint en remplacement de M. Vaunois.

M. Dufour souhaite la bienvenue à M. Funck-Brentano et lui cède le fauteuil de la présidence. En en prenant possession, M. Funck-Brentano adresse tous ses remerciements à la Société et particulièrement à M. Dufour.

La Société décide de maintenir dans leurs fonctions les membres de la commission des comptes.

Candidatures. — M. Desclosières présente son rapport sur la candidature de M. Bittard des Portes, présenté par MM. Combier fils et Louiche Desfontaines. M. Bittard des Portes est admis comme membre titulaire de la 1re classe.

Après un autre rapport de M. Desclosières sur la candidature de M. Auzoux, docteur en droit, présenté par M. l'abbé Bouquet et par

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

M. Desclosières, ce candidat est admis comme membre titulaire de la 3e classe.

M. Louis Bouwens van der Boijen est admis comme associé libre.

Programme de la séance publique. — M. William-Marie donne connaissance à la Société des détails du programme de la séance publique du 10 février 1898.

A ce sujet, au nom de la Société, M. Funck-Brentano remercie MM. William-Marie, Gaston Duval et Otto Bouvens ainsi que MM. Desclosières et Racine de la manière dont ils ont organisé cette séance.

Lectures. — M. Roger Grand, *Journal inédit d'Angebault, sous-lieutenant de chasseurs à cheval.* Après cette lecture, M. Funck-Brentano fait un rapprochement entre le récit de la bataille de Leipsick par Angebault et le récit de la bataille de Waterloo par Stendhal, inséré dans sa *Chartreuse de Parme.*

M. Racine, *Notice sur le canton de Bernaville.* — *Les bouquets et l'assemblage artistique des fleurs au XVIIe siècle*, par M. Quarré Reybourbon. — *Travaux de l'Académie de Rouen.*

La séance est levée à 10 heures 1/2.

*
* *

Séance publique du jeudi 10 Février 1898
présidence de M. Frantz Funck-Brentano.

La *Société des Études historiques* a tenu sa première séance publique annuelle de 1898, le 10 février, sous la présidence de M. Frantz Funck-Brentano. Une réunion nombreuse, qu'on peut évaluer à plus de sept cents auditeurs, se pressait dans la grande et belle salle des Agriculteurs de France, 8, rue d'Athènes. Siégeaient au bureau : M. Funck-Brentano, président ; MM. le premier Président Barbier et Wiesener, présidents honoraires ; Gabriel Joret-Desclosières, secrétaire général ; Flach, Marbeau, Georges Dufour, anciens présidents ; Coquelle et Vaunois, vice-présidents ; Albert Dumont et Pierre Caron, secrétaires généraux adjoints. Étaient présents ou représentés les membres titulaires et associés suivants : Michel Agélasto, Joseph Aubert, Auzoux, Adolphe Bélanger, Bikélas, Pierre Bidoire, Élie de Biran, René Bittard des Portes, Jacques de Boisjoslin, abbé Bouquet, Otto et Louis Bouwens van der Boijen, Louis Bridier, de la Brunetière, Loÿs Brueyre, docteur Cabanès,

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Mme Carlhian, Ernest Cartier, Challot, Colmet-d'Aage, Arthur Coquard, Pierre Coquelle, Daussy, amiral Dupuis, Gaston Duval, Raymond Duval, Dumont, Jules Fabre, Oscar Falateuf, Jacques Flach, Maxime Formont, François, Th. Funck-Brentano, Felgères, baron Gombault-d'Arnaud, Robert Goubaux, Goury du Rosland, Paul Griveau, L.-P. Guillot, Georges Lemaire, Roger Grand, Hénissard, Mme Herbet, Ernest Lamy, Charles Laurent, Albert Lefèvre, Dr Gabriel Legué, Dr Stephen Lepaulmier, Lèques, Arthur Lévy, Stéphen Liégeard, Louiche Desfontaines, Prince de Lusignan, Eugène Marbeau, William-Marie, Ferdinand Mazerolle, Auguste Moireau, Moutier, Perrier, Raphaël Pinset, Racine, Louis Rivière, Emmanuel Rodocanachi, Ferdinand Roux, Ravaisson-Mollien, Révelière de la Révelière, Michel Schilizzi, Tommy-Martin, Albert Vaunois, Vernudachi, A. Vidier, Pierre Villard, Albert Vaudoyer et Henri Welschinger. Le ministère de l'Instruction publique était représenté par MM. de Saint-Arroman, Ebrard, Torre, Frouche.

M. Frantz Funck-Brentano a ouvert la séance par l'allocution suivante :

Mesdames, Messieurs,

« Lorsque vous avez reçu et que vous avez lu le programme de ce soir, notre beau programme où les arts et la science historique se donnent si gracieusement la main, vous avez eu, j'en suis sûr, un sourire, en voyant en tête ces mots : « Discours du Président », un sourire où il y avait une nuance d'ennui et une nuance de compassion ; d'ennui à la pensée d'être retenus par une harangue présidentielle avant d'entendre la belle conférence de M. Welschinger, de compassion pour le pauvre président qui devait parler dans l'impatience générale. Aussi ma première pensée a-t-elle été de réduire mon discours à ces mots : « La parole est à M. Welchinger » ; puis, j'ai réfléchi que j'avais certaines choses à dire et que je n'avais pas le droit de m'y soustraire. J'ai tout d'abord à remercier le Cercle philharmonique du 1er arrondissement pour le concours gracieux qu'il veut bien nous prêter, et tout particulièrement M. Desfontaines. Vous allez entendre cet orchestre charmant, composé d'amateurs qui sont des artistes, ou, si vous préférez, d'artistes qui sont des amateurs. Je ne vous demanderai pas pour eux votre indulgence — ces messieurs y ont droit, mais ils n'en ont pas besoin — ; je vous demanderai pour eux votre enthousiasme, qu'ils sauront d'ailleurs éveiller et que vous porterez à la hauteur de la reconnaissance qu'a pour eux la Société des Études historiques.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

« Puis j'ai le devoir de remercier mes chers collègues de la Société du grand honneur qu'ils m'ont fait en m'élevant à la présidence, honneur d'autant plus considérable que leur vote s'était d'abord porté sur l'un des plus grands écrivains de ce temps, M. Albert Vandal. Obligé de partir pour le Midi afin de rétablir entièrement sa santé gravement éprouvée l'année dernière, M. Vandal nous laisse le ferme espoir de le voir à notre tête l'année prochaine, c'est ainsi à un double titre, comme historien et comme membre de notre Société, que nous lui adressons des vœux pour une santé florissante, vœux égoïstes et d'autant plus sincères.

« Enfin, j'ai quelques mots à dire de notre Société. Elle se développe depuis plusieurs années d'une manière qui nous remplit de joie. La salle où nous avions coutume de tenir nos séances publiques est devenue trop petite. L'affluence, de plus en plus nombreuse, risquait de la faire éclater. Si notre succès continue à se développer — et il continuera, — nous tiendrons nos prochaines séances dans la galerie des machines.

« Elle est en effet digne de tout succès, notre Société des Études historiques, par son caractère et par la beauté du but qu'elle poursuit.

« Elle contient des historiens de métier, des érudits de carrière — et parmi les plus grands : Albert Vandal, que je citais tout à l'heure, Jacques Flach, Auguste Moireau, Wiesener, Henri Welschinger, Henri Cordier, combien d'autres ! Puis, et c'est ici son originalité, une foule d'hommes éminents par la pensée et par le cœur, vétérans de nos armées, maîtres du barreau, magistrats éminents et conseillers d'État, qui ont compris la beauté des Études historiques, de quel charme l'intérêt qu'on leur porte peut orner la vie — notre vénéré doyen le colonel Fabre de Navacelle, l'illustre président Barbier, M. Tanon, président de chambre à la Cour de cassation, Maîtres Oscar Falateuf, Ernest Cartier, anciens bâtonniers, Jules Fabre, Lefèvre, Louiche-Desfontaines, Albert Vaunois, Dumont, Griveau, Danet, M. Marbeau, M. Camoin de Vence, notre président de l'année dernière : M. Georges Dufour, notre cher secrétaire général M. Gabriel Joret-Desclosières. Puis nous avons dans les listes de nos membres, comme des rayons de soleil, des noms de poètes : Alfred Dubout, Stéphen Liégeard, Maxime Formont; puis, comme des gerbes de fleurs, des noms de femmes : elles sont notre grâce et notre sourire. Et ainsi la science historique devient féconde et vivifiante, car elle sort du cercle étroit des érudits : leurs efforts se répandent au dehors, se mêlant à la vie vivante et y semant l'espoir et la vérité. Eh bien, ce que je voudrais c'est que ce soir notre cercle s'élargît encore, et que plus d'un de ceux et de

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

celles qui me font l'honneur de m'écouter, en voyant ce que nous sommes, vienne nous dire : Avec plaisir des vôtres nous serons, nous aussi. Nos exigences ne sont pas grandes : pour les membres adhérents une cotisation modeste, car notre œuvre est surtout forte du dévouement et du désintéressement des siens; le dévouement et le désintéressement, les plus féconds des capitaux.

« Enfin notre œuvre doit son succès à la noblesse et à l'utilité du but qu'elle poursuit. Dans l'étude de l'histoire nous voyons combien notre chère France a été grande et glorieuse dans le passé, et, parmi les tristesses des heures présentes, elle nous met au cœur le vaillant espoir, l'espoir inébranlable et bienfaisant, de la revoir grande et glorieuse dans un prochain avenir. »

Cette allocution terminée, M. Funck-Brentano a donné la parole au conférencier, M. Henri Welschinger, notre ancien président, qui avait choisi pour sujet *Les dessous du Congrès de Vienne* (1814-1815). Nos auditeurs connaissent la parole chaude, animée, captivante de notre confrère, sachant constamment tenir son public attentif. De fréquents applaudissements ont accueilli l'orateur, esquissant d'un trait pénétrant et spirituel le portrait des souverains et diplomates qui siégèrent à ce congrès. Toutes choses n'étaient pas austères et sérieuses dans ce monde de la Cour et des affaires étrangères ; de curieuses anecdotes, empruntées aux archives et correspondances inédites, ont justifié le titre choisi : *Les dessous du Congrès*, montré les intrigues, les manœuvres conduites au milieu des plaisirs et fêtes. De l'avis de tous, le succès de M. Welschinger a été complet.

La partie musicale préparée par les soins de MM. William Marie, Otto Bouwens et Duval a complètement réussi.

La *Société des Études historiques*, par l'entremise du Président de la 4e Classe, avait pu obtenir le concours d'une Société Philarmonique d'amateurs, dirigée par un homme de talent, M. Desfontaines. L'orchestre, composé de 45 musiciens, a très bien exécuté, sous l'habile direction de son chef, l'Ouverture du *Songe d'une Nuit d'Été*, d'Ambroise Thomas.

Nos confrères, MM. William-Marie et O. Bouwens, nous ont fait entendre deux de leurs compositions pour orchestre. Très remarquable la suite pour orchestre tirée d'un Ballet « Diane » de M. William-Marie qui a conduit lui-même l'orchestre avec beaucoup de maestria et d'entrain.

La Ballade pour orchestre de M. O. Bouwens, d'un genre tout différent,

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

est des plus intéressantes. D'une facture toute moderne et très fine, cette pièce, que M. O. Bouwens faisait exécuter pour la première fois, a valu à son auteur un légitime succès. Mille compliments au sympathique vice-président de la 4e Classe.

M. Jean Battaille, du *Tréteau de Tabarin*, est revenu encore cette année parmi nous et nous a dit avec beaucoup de distinction et d'esprit plusieurs chansons de Désaugiers, Béranger, Xanroff et Sicot, mais le plus vif succès de cet intéressant numéro du programme a été pour les chansons de M. Jean Battaille lui-même.

Deux charmantes danseuses de l'Opéra, MMlles Blanche et Suzanne Mante, nous ont mimé et donné, avec beaucoup de grâce, une idylle « Au bord du Chemin », de W. William-Marie. Toutes gracieuses en marquise et en berger Louis XV, MMlles Mante ont ravi l'auditoire, aidées de la charmante musique de M. William-Marie qui accompagnait son œuvre au piano.

Pour terminer le concert, Mlle Thalma Fleury et M. F. Depas ont joué une petite saynète, la *Sauterelle*. Beaucoup d'entrain et de gaieté. M. Depas trouvera toujours chez nous un public prêt à applaudir son talent de fin diseur et de bon comédien.

*
* *

SÉANCE DU 15 FÉVRIER 1898, PRÉSIDENCE DE M. FUNCK-BRENTANO

Lecture du procès-verbal qui est adopté.

M. le Secrétaire général donne à la Société des nouvelles de M. Racine dont la santé a été gravement atteinte, mais qui se porte mieux. M. Funck-Brentano prononce quelques paroles de chaude et cordiale sympathie pour l'Administrateur dont, se faisant l'interprète de tous, il loue le zèle et le dévouement, et il exprime tous ses vœux pour le rétablissement de sa santé.

Ouvrages offerts. — *Poésies* de M. Prarond. Rapporteur, M. de Boisjolin.

Dessins et modèles de fabrique, par M. Vaunais. Rapporteur, M. Desclosières.

Les Compagnons de Jeanne d'Arc, par M. Chapoy. Rapporteur, M. Vaunois.

De Paris à Paris, par Lisbonne, le Sénégal et le Soudan, par M. Muteau. Rapporteur, M. Felgères.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Une fille de Henri IV, par M. Delattre. Rapporteur, M. Auzoux.

Le Comte de Vergennes, ambassadeur en Suède, par M. Louis Bonneville de Marsangy. Rapporteur, M. Dumont.

Candidatures. — M. le Comte Fleury, présenté par MM. Funck-Brentano et Gaston Duval, est admis comme membre titulaire.

MM. le Docteur Berne, Marc Raynaud et Joseph Depoin, vicomte Maurice Boutry sont présentés par les mêmes membres. La commission, chargée d'examiner ces candidatures sur lesquelles il sera statué à la séance de mars, est composée de MM. Brentano, Otto Bouwens et Gaston Duval.

La candidature de M. Martin-Landelle, compositeur de musique, est proposée par M. Desclosières; il sera statué à la prochaine séance, après rapport confié à M. William-Marie.

Sur une proposition de M. Gaston Duval, relative au tirage de la revue, la Société décide que, désormais, lorsque le bon à tirer aura été donné par le Secrétaire de la rédaction, il sera interdit de faire, sans l'assentiment de ce dernier, une modification au tirage.

M. Racine fait parvenir au cours de la séance les pièces de sa comptabilité, afin de permettre à M. Bouwens de présenter son rapport au nom de la Commission des comptes.

Lectures. — M. le Premier Président Barbier, *Une Séance orageuse au Sénat romain, l'an de Rome 691*.

M. Funck-Brentano se fait l'interprète de la Société en adressant à M. Barbier toutes ses vives félicitations au sujet de ce remarquable travail.

Échange d'observations au sujet des mérites différents des discours de César et de Caton, celui-ci jugé supérieur. M. Marbeau fait remarquer l'analogie qui existe entre ce dernier discours et celui que Shakespeare met dans la bouche d'Antoine.

M. Gaston Duval : *La Maladie et la mort de Louis XIII par le Docteur Paul Guillon.*

M. Funck-Brentano : *Les mœurs à la Cour de Louis XIV*, 1re partie.

M. Funck-Brentano présente à la Société M. Alfred Dubout, l'auteur de *Frédégonde* qui venait, pour la première fois, prendre part aux travaux de la Société.

La séance est levée à 10 h. 1/4.

*
* *

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

SÉANCE DU 15 MARS 1898, PRÉSIDENCE DE M. FUNCK-BRENTANO.

La séance est ouverte à 8 heures 3/4.

Lecture du procès-verbal.

M. le Secrétaire général donne à la société des nouvelles de la santé de M. Racine, qui malheureusement ne sont pas satisfaisantes. M. le Président, se faisant l'interprète de tous, charge M. le Secrétaire général d'exprimer à la famille de M. Racine nos sentiments de vive affection pour lui et de lui dire combien il nous est pénible de le savoir si malade.

Correspondance manuscrite. — Lettre de M. Vlasto demandant si un travail dont il est l'auteur pourrait être lu. Ce travail est envoyé à l'examen du comité de rédaction. — Lettre de M. Coquelle, datée de Milan, dans laquelle il s'excuse de ne pouvoir assister aux séances de M. Brentano, au sujet du progrès de la société ; de M. Rodocanachi, proposant un sujet de causerie pour la séance publique d'avril (*Les bêtes dans l'histoire*) ; de M. le Colonel Fabre de Navacelle, s'excusant à cause de sa santé de ne pouvoir venir aux séances ; elle contient des remarques intéressantes sur l'histoire de Constantine. Lettre de M. Martin-Landelle au sujet de sa candidature, de M. Bittard des Portes, de M. Welschinger remerciant de toutes les félicitations qui lui ont été adressées au sujet de sa conférence. Lettre de l'agent consulaire de France à Théodosie demandant à faire partie de la société.

Ouvrages offerts. — *Un député de la Vendée sous le 1er Empire* par M. de la Rouvraye.

Bulletin de la Société géographique de Rochefort, Rapporteur, M. l'abbé Bouquet.

A. Chroust. Monumenta palæographica, Rapporteur, M. Caron.

Candidatures. — Sont admis membres titulaires de la Société, après un rapport présenté par M. O. Bouvens, MM. le Dr Berne, Joseph Depoin, Marc Raynaud, Maurice Hénault et Maurice Boutry, ainsi que M. Martin-Landelle, après un rapport présenté par M. William Marie.

M. Caron présente ensuite, au nom de la commission dont il faisait partie avec M. le Colonel Fabre de Navacelle et M. Marbeau, son rapport sur le manuscrit de M. Mercier au sujet de l'administration de Maréchal Valée. Les conclusions de ce rapport tendant à une atténuation dans la forme des critiques adressées au maréchal sont adoptées.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

La Société fixe au 28 avril la date de la deuxième séance publique et au 5 avril celle de la prochaine séance mensuelle.

Lectures. — M. Bittard des Portes. *La Guerre et la Diplomatie aux prises en 1828. (Expédition de Morée).*

M. Dubout, *Le camp de Boulogne* (Poésie).

M. Auzoux, *Récits d'un marin du Premier Empire.*

M. Desclosières est heureux d'annoncer à la Société que notre Président, M. F.-Brentano, vient d'être nommé officier de l'instruction publique et que M. William Marie et notre éditeur, M. Fontemoing, ont été nommés officiers d'Académie. Il nous informe en même temps de la prochaine réalisation (au mois de juillet) du projet d'érection à Bayeux d'une statue d'Alain Chartier, laquelle est en ce moment à la fonte.

La séance est levée à 10 heures 1/2.

OUVRAGES RÉCEMMENT DÉPOSÉS AUX BUREAUX DE LA REVUE ET DONT IL SERA RENDU COMPTE ULTÉRIEUREMENT

Pons (de l'Hérault). *Souvenirs et anecdotes de l'île d'Elbe* (libr. Plon).
Général comte Fleury. *Souvenirs* (libr. Plon).
A. Chuquet. *La jeunesse de Napoléon* (libr. A. Colin).
K. Waliszewski. *Marysienka* (libr. Plon).
Campagnes d'Afrique. *Lettres adressées au maréchal de Castellane.* 1835-1848), (libr. Plon).
Fr. Funck-Brentano. *Archives et légendes de la Bastille* (libr. Hachette).
A. Franklin. *La vie privée d'autrefois : les magasins de nouveautés. — La vie de Paris sous Louis XIV* (libr. Plon).
Mrs Abell. *Napoléon à Sainte-Hélène* (libr. Plon).
Maurice Lange. *Poésies* (libr. May).
L. Bonneville de Marsangy. *Le comte de Vergennes, ambassadeur en Suède* (libr. Plon).
F. Rocquain. *La Cour de Rome et l'esprit de réforme avant Luther* (libr. Fontemoing).
M. Marion. *La Bretagne et le duc d'Aiguillon* (lib. Fontemoing).

Il sera rendu compte dans la Revue de tout ouvrage dont un exemplaire aura été adressé à M. Pierre Caron, secrétaire de la Rédaction, 77 bis, rue Monge, ou à M. A. Fontemoing, libraire-éditeur, 4, rue Le Goff, Paris.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

L'Éditeur-Gérant : Albert Fontemoing

Digitized by Google

Original from HARVARD UNIVERSITY

LECTURES ET MÉLANGES.

Un théâtre de salon au XVIIIe siècle

AU CHATEAU DE L'HERMITAGE, RÉSIDENCE DES PRINCES DE CROY

L'autre jour, en remuant les bouquins poudreux, qui, depuis si longtemps, reposent sur les rayons de la bibliothèque de Valenciennes, je trouvai une suite de dix petits volumes, joliment reliés, ornés d'armoiries frappées en or sur les plats, dont le titre attira mon attention. C'était un « Recueil de pièces » servant au théâtre du château de l'Hermitage, résidence des princes de Croy, voisine de Condé ; ces pièces furent jouées, durant la seconde moitié du XVIIIe siècle, sur la scène spécialement construite pour cette demeure princière.

Mais avant de m'occuper plus longuement de ce théâtre et des nobles acteurs qui y figurèrent, je dois avouer n'avoir jamais pu rencontrer un livre sans lui demander son histoire, sans le doter, si j'ose m'exprimer ainsi, d'un état civil. Aussi vais-je donner certains détails utiles sur les volumes dont je viens de parler. Chacun d'eux, indépendamment des armoiries de famille, porte le nom de son propriétaire. Voici l'exemplaire destiné à la princesse de Croy, le prince se servait de celui-là ; cet autre, à l'aspect délabré, sans armes ni dorures, c'est le volume dont faisait usage le domestique remplissant les fonctions du souffleur.

Tous les genres dramatiques, ou à peu près, semblent avoir été abordés par la noble troupe de l'Hermitage ; car, parmi les pièces du répertoire, nous voyons : *le Siège de Calais* de Du Belloy, *la Zaïre* de Voltaire, *l'Écossaise* de Hume, *l'Anglais à Bordeaux* de Favart, *la Partie de chasse d'Henri IV*, *la Matinée de l'Hermitage*, pièce inédite, *la Mort de César*, *Athalie*, *Sémiramis*, *le Légataire universel*, *le Médecin malgré lui*, *les Plaideurs*, *les Précieuses ridi-*

Digitized by Google
Original from HARVARD UNIVERSITY

cules, *le Joueur*, *le Bourgeois gentilhomme*, *la Comtesse d'Escarbagnas*, etc. [1].

En tête de quelques-unes de ces pièces se trouve le nom des différents interprètes. Prenons, par exemple, *le Légataire universel* : le rôle de *Géronte* était tenu par M. de Montigny ; celui d'*Eraste*, par le duc d'Havré ; Mme *Argande*, c'était Mlle de Colins ; *Isabelle*, Mme la duchesse d'Havré ; *Lisette*, Mme la princesse de Solre ; *Crispin*, M. le prince de Solre. Ces pièces ne furent pas toujours données en leur entier ; certains passages étaient remplacés par des intermèdes, ainsi les chœurs dans *Athalie*, ou bien retranchés sans merci à la moindre apparence de légèreté.

Tout en faisant les différentes remarques qu'on vient de lire, tout en feuilletant ces pages dont chacune me rappelait un souvenir du passé, je rêvais au temps où ces belles princesses tantôt habillées à la dernière mode de Versailles, tantôt costumées en bergères selon le goût du jour se promenaient nonchalamment appuyées sur leur houlette enrubannée, dans le parc immense de l'Hermitage. Elles mettaient tout leur bonheur, ces grandes dames, le prince lui-même nous l'apprend, « à écouter chanter les rossignols », se livrant, dans la journée, aux lectures en plein air, aux parties de pêche, aux promenades, et le soir jouant aux petits jeux, donnant des bals travestis [2]. Il me semblait encore les voir en

1. Ainsi qu'on peut le voir, dans la 3e partie (page 7) du catalogue imprimé de sa bibliothèque, M. A. Dinaux possédait un manuscrit original, très curieux, intitulé : *Répertoire du théâtre de l'Hermitage, 1767*.

2. Il existe au Musée de Valenciennes (Catalogue, édition de 1882, n° 70) un tableau de C.-J. de Crec, peint en 1717, représentant une scène de carnaval, où l'on voit figurer, dans les costumes traditionnels de la Comédie italienne, les principaux domestiques de la maison de Croy. Derrière cette toile se lit la légende suivante : « Mayet, valet de chambre de Mgr le comte de Solre, présentant un bouquet à Mlle Loiselet, femme de chambre de Mme la princesse de Croy ; Marchand, valet de chambre de Mgr le prince de Croy, habillé en Scaramouche ; Lafaille, valet de chambre à Mme la princesse de Croy, habillé en Mezetin, faisant l'amour à la reine du bal ; Castillon, valet de chambre à Mgr le prince de Croy, faisant signe de son doigt en manière de silence ; Collier, femme de chambre à Mlle Mâly habillée en espagnolette ; Dufay, maître d'hôtel à Mgr le prince de Croy, et Annoteau, femme de chambre à Mlle de Solre, regardant ce qui se passe ; Martiné, cuisinier à Mgr le prince de Croy, habillé en Gille, jouant du violon ; de Wroede, femme de chambre à Mlle de Beaufort, habillée en Colombine, prenant un verre de vin que Waron, le cuvier, lui verse ; Marie-Joseph Annoteau, seconde femme de chambre de Mlle de Solre, jouant de la guitare ; Flaman, valet de chambre de Mgr le comte de Beaufort, habillé en sot. »

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

longues amazones, passer rapides, échevelées, chassant le cerf ou le sanglier, au milieu des aboiements de la meute et du bruit des fanfares sonnant le lancer.

Mais aux jours de promenade et de chasse par un gai soleil, succèdent les jours de pluie, le temps paraît alors bien long à la noble assemblée. Elles ne savent pas toujours, ces parisiennes, réunies dans l'immense salon, retenir un léger bâillement d'ennui, que dissimule mal le frêle éventail orné de plumes. Comme elles regrettent alors la vie mondaine, l'Opéra, avec ses concerts, ses ballets, la cour et ses distractions sans nombre!

Quelquefois, il est vrai, à Ivry, château du prince de Solre, on joue des pastorales. Nous allons analyser celle que l'on y donna le 28 août 1765, jour de la Saint-Louis et anniversaire de la naissance de la mère du prince de Croy. On commença par un prologue, dont l'auteur était le prince de Solre. Il paraissait seul et se plaignait de ce que le duc d'Havré, son frère, ne pourrait participer au plaisir qu'ils comptaient faire tous deux à leur respectacle aïeule. Alors le duc d'Havré arrivait en courant, car, pour ne pas manquer à cette fête, il fût venu du bout du monde. « Mon fils lui proposoit un rôle, dit le prince qui nous a laissé le récit de cette représentation dans son *Histoire de l'Hermitage*[1], puis ils se félicitaient tous deux de témoigner leur tendresse à la mamant, et ils allaient vite s'habiller, tandis qu'on donnait un bon concert.

« La première pièce fut l'*Écossoise*, pièce de sentiment, qui étoit l'âme de toute la fête, et qu'ils jouèrent si bien, qu'il n'y eut personne qui ne fut attendri aux larmes.

« Après quoi, ils jouèrent une toute petite pièce avec beaucoup de feu et de gayeté; et comme on croyoit tout fini, ils donnèrent une pastorale de l'invention de mon fils et qu'il avoit faite en vers avec M. Colins et avec Mlle de Colins, personnes remplies de goût et d'esprit, ce qu'ils tenoient bien de leur père, qui joua aussi à merveille.

« Le plan de cette pastorale étoit la dispute de tous les bergers d'Ivry, à qui donneroit le bouquet à la reine de la fête et qui se réu-

1. *Histoire de l'Hermitage*, t. III, ms. 568-781, f° 375.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

nissait enfin à choisir la nouvelle bergère qui embellissoit ces lieux ; et étoit comme on le sent bien, ma belle-fille qui paraissoit en habit de Flore et encore plus frappante par sa figure et ses grâces, par ses chants et sa belle voix, elle exprimoit sa reconnaissance d'avoir été choisie pour présenter à la chère mamant le bouquet et les vœux de tout le hameau. Les chœurs joignoient leur allégresse, sur quoi les bergers apportoient un beau gradin de gazon parsemé de fleurs pour lequel la belle Flore, soutenue de tous les bergers qui vouloient participer à ce présent et accompagnée des chœurs, descendit vers la charmante mamant, qui, ne se souvenant pas de son âge de soixante-quatorze ans, vola se jeter dans ses bras, ce qui fit fondre en larmes de sentiment tous les acteurs et spectateurs et moi qui l'écrit, quoique ce ne soit que sur le récit que m'en a fait mon fils et ma mère, qui me l'écrivit dans l'abondance de sa joie.

« Le soupé répondit à la fête, chacun y avoit gardé son habit de berger, et la belle Flore n'y brilla pas moins par ses chants, accompagnée d'une excellente guitare.

« Ainsi se termina la fête du sentiment qui réussit au mieux et où ils jouèrent tous au delà de ce qu'on en devait attendre. »

La joyeuse société de l'Hermitage ne pouvait trouver longtemps quelque plaisir dans la représentation de simples pastorales. Que ne jouons-nous la comédie ? proposa un jour l'un des assistants, et aussitôt seigneurs et grandes dames applaudissent à cette heureuse idée. Puis sans tarder, l'on commence les répétitions dans une des granges du château, sommairement décorée. Mais il faut se cacher, car le maître de céans aime la campagne pour elle-même, et ne souffre rien qui puisse lui rappeler cette vie de fêtes et de plaisirs, qu'il est venu oublier dans la solitude de ses bois. Cependant, ce que femme veut, Dieu le veut, dit-on, aussi l'Hermitage aura-t-il son théâtre. Pendant un certain temps, on réussit à jouer quelques pièces sans que le prince s'en aperçut ; mais « tous les moyens des sorciers, qui tenoient le nœud gordien, s'épuisoient ; il falloit arriver au dénouement » ; ce qui eut lieu le 6 mai 1766, d'une façon assez originale. Le prince intrigué voulut un jour, malgré tout ce qu'on fit pour l'en empêcher, visiter sa basse-cour. Ses enfants, voyant

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

qu'il était impossible de dissimuler davantage, l'entraînèrent dans l'avant-cour. Là, une vieille femme sortant tout à coup du bois lui présenta un placet. Devant la contenance embarrassée des siens, le prince conçut des soupçons, et regardant plus attentivement cette femme, il aperçut, mal dissimulés par une misérable robe de futaine, deux mignons souliers dorés qui trahissaient le rang de la solliciteuse. Le prince, voulant s'amuser aux dépens de celle-ci, lui ordonna de présenter son placet à genoux, ce que la prétendue vieille, qui était sa propre fille, exécuta avec une extrême gaucherie. M. de Croy avoua plus tard, à ce propos, qu'il avait cru, au premier abord, avoir devant lui Mlle Clairon qui venait « par humeur » de quitter le théâtre.

Enfin il se décida à lire le placet, par lequel deux familles « sages » demandaient la permission de représenter quelques pièces de théâtre :

« A son Altesse,

« Monseigneur,

« L'Académie dramatique de Votre Altesse, prend la liberté de la supplier en très profond respect, de vouloir bien lui procurer l'occasion de lui témoigner son zèle.

« L'hiver dernier, Votre Altesse a eu la bonté de dire qu'elle permettoit qu'on jouât la Comédie, au bout d'un certain temps. Une autre fois, elle a dit que la Comédie l'amuseroit bien à la campagne, si l'on n'était pas toujours occupé des répétitions et préparatifs, et qu'elle ne le permettroit qu'autant qu'on joueroit des pièces qu'on joueroit d'avance.

« L'Académie dramatique a pris toutes ces précautions, les pièces ont été sçues et répétées à Paris, et si V. A. veut donner la permission, elle est suppliée de vouloir bien jeter les yeux sur les clauses mentionnées ci-après.

« L'arrivée de Madame la très chère mère de Votre Altesse, répandant ici une joie universelle, la troupe, désirant lui prouver la sienne, auroit l'honneur de donner lundi prochain une représentation gratis.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

« Si elle daigne jeter un œil favorable sur cet humble placet, la troupe ne cessera de faire les vœux les plus ardents pour la conservation de Monseigneur.

« Clauses que l'on s'engage d'exécuter avec toute la fidélité possible :

« 1° La Comédie ne sera prise ni sur le temps, ni sur l'heure de la promenade du Prince, ni sur l'heure de son lever et de son coucher ; on priera Son Altesse d'indiquer le temps de la nuit et du jour qui lui conviendra le mieux.

« 2° Il ne sera fait aucune répétition (clause accordée qui n'a pas été tenue).

« 3° On ne parlera d'aucun arrangement quelconque, et hors les deux heures que durera le spectacle, il n'en sera question.

« La troupe seroit bien fâchée de troubler le bon ordre établi dans sa maison ou d'y donner de mauvais exemples. Elle espère qu'on sera content de ses bonnes vies et mœurs. Elle est composée de deux jeunes ménages et de deux demoiselles respectables par leur conduite. »

Notte postérieure.

« 4° La troupe a préparé de mauvaises décorations et habillemens autant que ses petits fonds le lui permettent, il n'y a plus aucun soin à prendre ni temps à perdre pour cela. »

Croyant qu'il s'agissait de jouer encore quelques pastorales, le Prince consentit à ce qu'on lui demandait et s'offrit même à contribuer pour sa part aux frais de décoration. Mais à son grand étonnement, cette proposition ne sembla satisfaire personne, et l'embarras des assistants augmentait visiblement. M. de Croy devina qu'on lui cachait encore quelque chose et voulut tout connaître. On lui avoua alors à grand'peine et non sans trembler, que depuis quatre mois, à son insu, la comédie se jouait dans la grange du château. A cette nouvelle, le Prince montra une extrême colère, voyant bien que c'en était fait de son repos. « Adieu chasses, bosquets, agréments de la nature, écrivait-il plus tard, l'art à la mode en a pris la place. »

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Enfin devant les prières de sa mère, qui elle aussi était dans le complot, devant celles de plusieurs de ses amis, M. de Croy dut se rendre au désir de ses enfants. Ce consentement obtenu, on se mit aussitôt à l'œuvre et la petite troupe fit ses débuts officiels le 12 mai 1766.

La représentation commença par un prologue dû aux acteurs eux-mêmes : la *Matinée de l'Hermitage*[1]. Les principaux personnages étaient : le prince de Solre, le duc d'Havré, M. de Montigny, la princesse de Solre, la duchesse d'Havré, les demoiselles Colins et de Montigny. Ce prologue fut suivi du *Siège de Calais*, qui avait été représenté avec succès par les comédiens du roi, le 13 février de l'année précédente. La soirée se termina par une petite pièce intitulée : l'*Esprit de contradiction*.

Cette même saison, il y eut encore sept représentations où furent jouées : *Zaïre*, de Voltaire; *Dupins et Déronais*, de Collé ; l'*Anglais à Bordeaux*, de Favart.

De nombreuses améliorations furent bientôt apportées dans l'installation du théâtre et l'on fit faire à Paris de magnifiques décors. La clôture de cette première saison eut lieu le 30 mai, lors du départ du prince pour Calais.

Un deuil arrivé au commencement de l'année suivante (1767) mit obstacle un certain temps aux représentations de l'Hermitage. Cependant le 17 mai, on donna en cachette, la *Partie de chasse de Henri IV*, comédie en prose de Collé. On ne recommença à jouer que le 18 octobre : la pièce de début écrite par le prince de Solre, avait pour titre : *les Délassements de Mars*.

Il y eut cette année-là onze représentations : « Ma fille brilla, nous dit M. de Croy entre autres dans *Dupins et Desronais* et ma belle-fille dans *Zémire* ; le théâtre étoit charmant et il faut avouer qu'ils se donnèrent une peine étonnante, car c'étoit beaucoup d'apprendre et jouer en si peu de temps jusqu'à dix-sept pièces en tous genres ».

Les réunions de l'Hermitage furent ajournées jusqu'en 1769, et encore ne joua-t-on que quelques pastorales, à cause de l'absence du duc d'Havré, l'un des meilleurs acteurs de la troupe.

1. Voir le volume catalogué : M. 3-41.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

L'année 1770 doit figurer parmi les plus brillantes dans les annales de ce théâtre, qui chaque jour se perfectionnait. *Athalie* surtout obtint un grand succès, les chœurs étaient remplacés par de la musique; la clôture de la saison eut lieu le 13 novembre. La grange témoin des débuts de cette troupe de comédiens amateurs était devenue trop petite : elle disparut pour faire place à une immense salle munie de trappes et de « machines » qui fut inaugurée le 8 novembre 1771.

Faute de temps on ne donna que trois représentations cette année-là. Nous trouvons dans l'*Histoire de l'Hermitage*[1] le chapitre suivant qui donne de curieux détails sur cette salle de spectacle.

THÉATRE

« Objets qu'on peut faire cadrer avec le Théâtre, la salle et divers partis qu'on en doit tirer.

« Faire que le théâtre à coulisses peintes de deux côtés, puisse faire bosquet de jour et être bien éclairé de jour. — De même que la salle de bal puisse servir de sallon le jour et être suffisamment éclairée. — Que tant en salle qu'en manière de Théâtre, cela puisse faire bosquet couvert. — Que les bosquets se communiquent librement et fassent l'ensemble avec tout le tour des bosquets du jardin et qu'on puisse les traverser à cheval. — De même que, soit à salle, soit en théâtre, cela cadre avec les bosquets du fond et fasse l'ensemble avec eux de manière que l'idée neuve de bosquet couvert joint avec des bosquets découverts, soit bien remplie, afin que le théâtre en verdure, garni de pots de fleurs, se lie bien avec le bosquet découvert. — Qu'on puisse traverser à cheval par les trois portes et de tous les sens, et toujours tout de niveau, de sorte qu'on ne monte pas, mais qu'on entre en plein pied sur le théâtre. Alors on remplira les objets suivants : 1° Le combat d'infanterie et le combat de cavalerie dans le premier bosquet par delà. Et les autres ronds disparoissant et reparoissant en caracolant en se sabrant. 2° La marche de chasse, venant du fond et passant sur le théâtre

1. T. III. Ms : 568-781, p. 373.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

avec chiens et chevaux. 3° Un sanglier postiche et une vraie chasse si on veut. 4° La marche des troupes ou des bergers venant du fond de la perte de vue, tant pour fêtes de jour et de nuit. Le ballet des maîtres sur le théâtre, des femmes de chambre dans le premier bosquet et des paysans dans l'autre qui fait la troisième décoration d'enfilade, et que les petits garçons sautant en rond autour du poteau du fond fassent la perspective d'un monde infini. 6° L'ensemble du bosquet couvert, avec le bosquet découvert, en tout temps. 7° Pour les fêtes du jour pouvoir garnir les enfilades de toutes sortes d'ornements tant naturels qu'artificiels, pour faire salle d'été et de jour, de trois différentes façons et la liaison partout. 8° Pour les illuminations, les coulisses de charmille du fond, en très petits lampions clairs, la troisième salle en lampions rouges, la deuxième salle en lampions jaunes et le théâtre demi-sombre, en verdure éclairée par derrière.

Sallon d'assemblée l'été. Sallon de bal de jour et de nuit. Sallon de festin de même. Bosquet couvert et odorant. Illuminations. Petit théâtre. Salle de machine. Grand théâtre avec les perspectifs de tout genre du fond. »

Parmi les réunions annuelles de l'Hermitage, celle de 1772 fut sans contredit la plus intéressante. Le prince de Croy venait de terminer toutes les améliorations, commencées plus de vingt ans auparavant, qui faisaient de son château, une habitation vraiment royale. Le théâtre, bâti sur les ruines de l'ancienne grange, était entièrement décoré, il ne restait plus qu'à en faire l'inauguration : elle eut lieu le samedi 3 octobre.

On joua d'abord un prologue de la composition de M. de Solre, long panégyrique du prince de Croy et de tous les travaux accomplis dans son beau domaine. La représentation de ce prologue fut terminée « par l'ouverture du grand fond de la vraie forêt illuminée », coup d'œil immense, superbe et unique.

La soirée fut continuée par une pièce, également de M. de Solre, imitation du *Roman comique* de Scarron, intitulée la *Troupe du roman comique à l'Hermitage*. C'est dans cette pièce et dans le personnage de la Rancune que débuta comme acteur à l'Hermitage, le marquis de Vérac :

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

A son début [chantait-il] tout acteur est timide,
Du public il craint la rigueur,
Mais le sentiment qui me guide
Suffit pour calmer ma frayeur.
Il me répond d'avoir votre suffrage
Car vous jugerez aisément
Qu'au théâtre de l'Hermitage
Le cœur nous tient lieu de talent.

Le succès qu'obtint ce comédien amateur fut très grand et très mérité, paraît-il. Parmi les brillantes soirées de cette même année 1772, on peut citer encore deux représentations de *Tancrède*, données avec un « appareil » extraordinaire. La salle, qui contenait plus de huit cents personnes, fut trop petite pour le nombre des spectateurs.

« Le 30 octobre suivant, après la clôture de la saison théâtrale, par un beau temps, raconte M. de Croy, le monde garnissant encore les jardins ; après un soupé nombreux, venant de voir la salle en théâtre, on fut frappé de la trouver en superbe salle de bal, brillante de lumières et tout-à-coup le fond s'ouvrant, toute la forêt paraissant en faire partie, dont la verdure encore belle, éclairée d'une immensité de lumières, de couleurs, faisait l'ensemble le plus grand et le plus frappant. On y passa la nuit au bal, ce qui termina cet automne brillant qui fut le triomphe de l'Hermitage perfectionné. »

A partir de cet époque, le théâtre des Croy ne retrouva plus jamais sa splendeur première.

La Révolution survint et ce magnifique château fut en partie dévasté et livré au pillage.

Depuis lors plus de ris, plus de jeux. On dirait que cette demeure princière n'a pas voulu survivre à ce siècle qui l'avait vue dans toute sa magnificence et l'a suivi dans la tombe.

Maurice Hénault.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Journal de la maladie du roi Louis XV

A METZ, 1744.

Le jour qu'on chantait dans Metz un *Te Deum* pour la prise de Château-Dauphin, le roi ressentit des mouvements de fièvre. « C'était le 8 d'auguste », écrit Voltaire. En réalité, dès le 7, Louis XV avait eu la fièvre qu'on regarda d'abord « comme fièvre d'accident et de fatigue, et peut-être même de chagrin du passage du prince Charles et des désordres de ses troupes. » Il avait fait aussi la veille « un grand souper avec toute sa Cour, dans lequel on avait beaucoup bu à la santé du roi de Prusse avec lequel ce grand traité (union de Francfort) est enfin certain, et aussi à la santé de *mon cousin le grand Conti* »[1].

Voici le bulletin médical de cette maladie de courte durée, mais très grave, qui mit les jours du roi en danger, causa les plus grandes alarmes dans l'entourage et dans le pays tout entier, et réveilla en faveur de Louis XV les sympathies du bon peuple de France[2].

Samedi 8 août.

Le Roy ressentit un léger mal de tête, eut un peu de fièvre et saigné au bras, comme il se trouva un peu soulagé, il prit le lendemain médecine.

1. *Journal de Barbier*, t. III.

2. Le peuple s'écriait : « S'il meurt, c'est pour avoir marché à notre secours. » Tout le monde s'abordait dans les églises sans se connaître. Il y eut plusieurs églises où le prêtre qui prononçait la prière pour la santé du roi interrompit le chant par des pleurs et le peuple lui répondit par des sanglots... Le courrier qui apporta la nouvelle de la guérison du roi fut embrassé et presque étouffé par le peuple... Attendri jusqu'aux larmes par ces démonstrations, Louis XV s'écrie : « Qu'il est doux d'être aimé ainsi, et qu'ai-je fait pour le mériter ? » (Voltaire). Les récits les plus complets des événements de Metz se trouvent dans la *France sous Louis XV* par A. Jobez (Didier), 1866, t. III ; dans *Frédéric II et Louis XV*, par le duc de Broglie (Calmann Lévy), 1885, et dans la *Duchesse de Châtouroux* des Goncourt, 2e édition. Voir aussi la *Revue des documents historiques*, 1880, p. 157, et Docteur Cabanès : Le *Cabinet secret de l'Histoire*, 1897, 1re série.

Digitized by Google

Original from
HARVARD UNIVERSITY

La médecine fit un grand effet, car le Roy vomit trois fois, et fut douze fois à la garde robe. Comme le Roy n'avoit pas été à la garde robe depuis trois jours, cela joint à la route qu'il venoit de faire, se lever à 3 h. du matin tous les jours, essuyer le soleil en carosse, ou à cheval jusqu'à 4 h. on crut que ce n'était qu'un échauffement qui luy avait porté à la tête. Cependant la fièvre se soutint, le soir le mal de tête redoubla, on le mit à l'eau de poulet. Le Roy comptoit de pouvoir remonter à cheval au bout de deux jours.

Lundy 10.

Le mal de tête se soutint assez violent, la fièvre légère, elle redoubla cependant la nuit, ce qui détermina à le saigner du pied à 2 h. après minuit, après cela il fut mieux; on l'avoit soupçonné de la malignité, mais on convint que ce n'était que fatigue et un coup de soleil, le triumvirat assura le Roy qu'il serait en état de marcher dans deux jours, cela le rassura; le mal se soutint.

Mardy 11.

Ce jour là fut un peu mieux, mais le soir la fièvre ayant augmenté, il fut saigné pour la seconde fois, il y eut ordre de laisser les relais sur les chemins, comme si le Roy devait partir d'un moment à l'autre, les Princes ni les grands ne le voyoient pas. La Peyronie seul conduisoit sa maladie; les dames le servoient; il n'y avoit que les favoris qui puissent entrer.

Mercredy 12.

Le mal de tête augmenta, la fièvre redoubla, et la 3e saignée du pied fut faite; la guerre s'alluma à la Cour; tous les grands témoignèrent hautement leur mécontentement de ce qu'on leur cachoit le Roy, et qu'il ne leur étoit permis que de le voir un moment, le matin; il étoit inutile de parler des droits de charges. Mr l'Evêque de Soisson surprit les surveillants, entra chez le Roy et luy parla respectueusement, mais se plaignit et pour lui et pour les autres et lui parla en homme zélé pour le bien de sa santé et celuy de son état, et luy mit en avant des propos de religion que le Roy gouta beaucoup. Monsieur le Comte de Clermont gratta, Lebel luy ouvrit, et luy dit que le Roy reposoit, qu'on ne le pouvait voir. Monsieur de Clermont répondit qu'il n'en croyait rien, entra et vit à côté du Roy, Mesdames de Chateauroux et de Loragais, M. de Richelieu et M. d'Ayen : Le Prince dit qu'inquiet de sa santé il venoit lui marquer son zèle, et luy témoigner toute son amertume de ne pouvoir s'assurer par lui-même de son état, lui fit connoitre l'allarme où étoient ses sujets, et crainte de l'incommoder voulut se retirer. « Restés » lui dit le Roy. Il y eut encore quelques propos, après lesquels voulant se retirer, le Roy le retint encore, mais un instant après il s'en fut, trouvant le Roy bien abattu. Cependant sur le soir la fièvre s'était ralentie.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Jeudy, 13.

Le Roy dormit, mais le lendemain la tête parut s'embarrasser, la fièvre augmenta, le Roy fut fort mal et fit venir des médecins de la ville.

Monsieur de Soisson profita des instants de raison pour parler au Roy en prélat zélé pour son salut. La 4e saignée du pied fut faite. Le Roy avoit dit à Monsieur d'Argenson d'ordonner à Mesdames de Chateauroux et Lauraguais de partir de Metz où elles étoient encore dans sa chambre, elles venoient de lui donner un bouillon. Le Roy dit à Monsieur de Richelieu : « Emmenés Me de Chateauroux. » Tout fondant en larmes, elle voulut l'embrasser; le Roy lui dit : « Il faut vous accoutumer à nous séparer. » Il eut le transport au cerveau, il revint et dit : « Bouillon, le Père Peruseau », il fut confessé, il reçut les sacrements à 3 h. et on espérait peu. Les courriers furent envoyés à la Reine et à M. le Dauphin et à Mesdames de France pour venir; à peine croyoit-on qu'elles puissent trouver le Roy vivant

On envoya chercher des Moulins, la désolation fut extrême, la nuit de jeudi au vendredi le Roy ayant dormi 5 h. les espérances se ranimèrent et les courriers furent dépêchés pour porter cette bonne nouvelle.

Vendredi, 14.

Le mal de tête ayant été violent pendant le jour, on apliqua les vessicatoires et on mit les sansües, le Roy eut assez de force pour se faire apporter un miroir et les voir s'emplir. Après l'opération le Roy se trouva mal, et si mal que les médecins n'espéroient rien et ne seurent qu'ordonner. Le Roy cependant se ranima, l'esprit présent fit approcher Monsieur de Soisson, lui parla et après un court entretient M. de Soisson dit à 1 h. 1/2 du matin : « M. les princes du sang, M. les grands officiers de la Couronne, le Roy me charge de vous dire et de vous prendre à témoins qu'il est bien fâché du scandale qu'il a donné à son Royaume, et que pour le réparer et punir Me de Chateauroux de sa désobéissance, de ne s'être retirée qu'à trois lieues d'ici, il ne veut pas qu'elle soit admise à la place de surintendante de Me la Dauphine. » « Sa sœur non plus, dit le Roy, sa sœur non plus »; et il ordonne qu'on lui dise de s'éloigner au moins de la distance de Paris à Metz.

Il m'a chargé de dire la même chose à M. le Dauphin son fils. « Oui, dit le Roy, oui, et le répéta trois fois. »

Le Roy se trouva encore mal, on lui donna les saintes Huiles, il demanda les prières des agonizants, M. l'Évêque de Soisson lui dit que la règle de l'Église était de ne les dire qu'à l'extrémité, que c'était des graces qu'elle réservoit et qu'il falloit attendre. Le Roy s'assoupit un peu, les médecins imaginèrent de donner l'émétique en lavage au Roy qui n'en eut pas plutôt pris qu'il se sentit soulagé, le mal de tête diminua un peu, la fièvre se rallentit le matin, il sentit la place où avaient été appliqués les vessica-

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

toires, un chirurgien-major du Rég[t] d'Alzace retiré vit le Roy assura qu'il n'y avoit plus d'inflammation au bas du ventre, dit qu'on continuat les lavages.

On changea le Roy de lit, il y eut une moiteur, mais le soir il eut une évacuation si forte que 3 matelas furent percés, le mal de tête complètement diminué. A peine a-t-il eu de la fièvre ; le mal de la tête presque évanoui. Enfin le Roy est hors d'affaire.

Le reste est connu. La duchesse de Châteauroux fut obligée de fuir avec sa sœur. Bientôt le roi Bien Aimé, plus humilié de son repentir public que de sa faute, devait oublier ses serments : rentré à Paris deux mois après, le soir même de son retour il sortait des Tuileries, traversait le Pont Royal et frappait, rue du Bac, à la porte de Mme de Châteauroux, se réconciliait avec elle et lui sacrifiait tous ceux qui avaient obtenu son renvoi. Le duc de Chatillon, La Rochefoucauld, Balleroy, le duc de Bouillon furent exilés, le confesseur Pérusseau éloigné, enfin l'évêque de Soissons, qui avait montré tant d'énergie à Metz, reçut verbalement l'ordre de demeurer dans son diocèse. Fitz James s'en vengea en entretenant le roi de ses foudres contre les rois adultères. Une de ces remontrances peu goûtées de Louis XV passait, il y a quelques années, en vente publique. Elle est datée d'août 1751. Prenant texte de la nouvelle liaison du roi avec Mme de Pompadour, le courageux évêque de Soissons, lui rappelant les entretiens de Metz, « lorsque les approches de la mort avaient dissipé l'illusion qui charme et étourdit pendant leur vie ceux qui sont assis sur le trône », le conjurait de renoncer au scandale dont il donnait l'exemple[2].

Louis XV ne lut sans doute pas les remontrances de M. de Soissons, mais il lui garda toujours rancune des scènes de Metz. Le chapeau de cardinal fut toujours refusé à l'évêque qui, au moment du mariage de la Dauphine, n'obtint même pas de revenir à Versailles.

Cte FLEURY.

1. *Bib. de l'Arsenal. Manuscrits 3724.*
2. Catalogue Laverdet 1862.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Les difficultés d'un Commandant en chef

(EXPÉDITION DE MORÉE, 1828[1]).

Il s'agit ici des embarras créés par la diplomatie à un général habile et entreprenant, très adroit et très ambitieux, désireux d'ajouter un nouvel éclat aux armes françaises et d'obtenir ce bâton de velours bleu, alors étoilé de fleurs de lys d'or, que le roi Louis XVIII plaçait dans la giberne de tout soldat français. Charles X l'avait mis presque sous la main du lieutenant général Mis Maison, en lui confiant le commandement très envié de la Division expéditionnaire de Morée, en juillet 1828. Des difficultés de toute nature devaient rendre ce commandement particulièrement délicat et difficile à exercer. Si la Russie consentait de bonne grâce à notre intervention armée en Grèce, il n'en était pas de même de l'Angleterre qui, par ses orateurs au Parlement, par ses gazetiers, par ses ministres à Londres et ses représentants à l'étranger, ne cachait ni ses appréhensions ni ses menaces. Il fallait enfin compter avec l'armée turque et les contingents égyptiens aux ordres d'Ibrahim qui, abrités par des forteresses, pouvaient nous opposer de tenaces adversaires, dans un pays ruiné, dévasté, au milieu d'une population décimée et démoralisée. La France, forte de sa mission protectrice, désireuse d'arracher des chrétiens à leurs bourreaux, n'en demandait pas moins l'évacuation immédiate de la Morée et confiait à une division de 12.000 hommes l'honneur de porter haut son drapeau libérateur.

Le commandant de l'expédition était donc le général Maison. Volontaire en 1792, capitaine à Jemmapes, dix jours après son enrôlement, aide de camp de Bernadotte en 1799, général de bri-

1. Ce travail a été fait d'après les documents relatifs à l'expédition de Morée, conservés au Dépôt de la guerre. (V. Morée, 1828, *Archives historiques de la Guerre.*)

Digitized by Google

Original from
HARVARD UNIVERSITY

gade à Iéna en 1806, divisionnaire pendant la campagne de Russie, commandant du 5e corps en 1813, à la tête duquel il battit les Prussiens à Mockern, et du 1er corps en 1814, avec lequel il défendit habilement les approches d'Anvers, quand l'empereur abdiqua. Maison se rallia franchement aux Bourbons. C'est ainsi que, gouverneur de Paris au 20 mars 1815, il accompagna le roi en Belgique. La seconde Restauration le récompensa d'une fidélité victorieuse de l'épreuve, et lui conféra successivement, avec la pairie, d'importants commandements. Le plus considérable était évidemment celui de l'expédition de Morée, qui comprenait 3 brigades d'infanterie, 1 régiment de cavalerie et des détachements d'artillerie et du génie.

Les maréchaux de camp, adjoints au général en chef, s'appelaient : le général Durrieu, chef d'état-major, d'une santé délicate, mais d'une grande énergie de travail, et les généraux Tiburce Sebastiani, Higonet et Schneider, commandant des brigades. C'étaient d'anciens et distingués officiers d'infanterie, qui avaient fait toutes les guerres de l'Empire et acquis une précieuse expérience. L'artillerie était commandée par le colonel Ducos de la Hitte, un artilleur de grand avenir, élevé à l'école du maréchal Soult, dans la guerre d'Espagne, et jouissant de la faveur méritée du dauphin, dont il était l'aide de camp ; le génie avait pour chef le brave et consciencieux colonel Audoy, un sapeur de la vieille armée ; enfin le service de l'intendance, qui allait rencontrer des difficultés imprévues, était entre les mains d'un administrateur émérite, le baron Volland.

Les troupes, les bâtiments de transports et l'escadre qui devait les escorter furent rapidement concentrés à Toulon et à Marseille. La division d'expédition fut scindée en deux groupes, dont le premier, le plus important, devait partir le 15 août. Neuf jours auparavant, à l'issue du conseil des ministres (le conseil du Roi, selon la formule), le ministre de la guerre adressait au général des instructions confidentielles. Le ministère de la rue Saint-Dominique avait alors pour titulaire le lieutenant général vicomte de Caux, ancien officier du génie, qui avait réglé avec beaucoup d'habileté en 1815, avec Wellington, la répartition des troupes étran-

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

gères sur le territoire. Le général de Caux avait l'habitude, dont nous avons trouvé des traces fréquentes, d'écrire en caractères sténographiques, ce qui compliquait parfois, pour les officiers de son cabinet, la préparation du travail : la sténographie avait alors très peu d'initiés.

Le ministre rappelait au général diverses instructions purement techniques, et lui indiquait ensuite son point de débarquement et sa base d'opérations : « Le premier et principal objet de l'opération étant l'évacuation de la Morée par l'armée égyptienne, il est nécessaire que vous vous efforciez de vous placer, dès le jour du débarquement, s'il est possible, dans une situation qui ne laisse à cette armée d'autre alternative que de consentir à cette évacuation ou de risquer une bataille ou de s'enfermer dans les places qu'elle occupe. La majeure partie de ses forces paraît être concentrée à l'extrémité méridionale de Messénie, gardant les ports de Navarin, de Modon et de Coron ; c'est donc dans cette partie du littoral de la Morée que le débarquement doit s'effectuer.

« Vous ne devez pas débuter par l'emploi de la force ; la nature de nos relations avec la Porte et avec le pacha d'Égypte commande des ménagements. Vous aurez soin d'éviter toute hostilité avant d'être entré en négociation avec Ibrahim et d'être parvenu à placer les troupes ainsi que la flotte dans des postures telles que le Pacha puisse être frappé de l'impossibilité d'échapper....

« En vous donnant ces indications, Monsieur le Marquis (c'était une petite faiblesse de l'époque et très adoptée par les anciens généraux de l'Empire de se prodiguer des appellations nobiliaires généralement très récentes, au lieu de s'appeler simplement par leurs grades), mon intention n'est pas d'en faire la règle invariable de vos premières opérations ; votre sagacité rectifiera ce qu'elles peuvent avoir d'inexact et y suppléera au besoin par des dispositions appropriées aux circonstances, mais les intentions formelles du Roi sont qu'il soit apporté autant de prudence dans les premières dispositions que de vigueur dans la suite qu'il sera nécessaire de leur donner, si le sort des armes doit décider de l'évacuation de la Morée par les Égyptiens. Aussitôt que vos premières mesures

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

auront été prises, vous entrerez en communication avec Ibrahim-Pacha, par l'intermédiaire de votre chef ou de votre sous-chef d'état-major. Vous lui ferez connaître que vous êtes envoyé en exécution du traité du 6 juillet pour faire cesser en Morée l'effusion du sang. Vous ajouterez que les relations d'amitié qui existent entre la France et son père vous font un devoir de l'engager à *retourner volontairement en Égypte* ; vous lui ferez sentir que la continuation de son séjour en Morée ne peut avoir aucun résultat favorable pour lui, qu'il ne peut espérer de s'y maintenir par la force, alors que toute communication sera interceptée entre lui et l'Égypte, et qu'il ne recevra plus ni vivres ni renforts. » En conséquence, le général Maison fournira à Ibrahim des moyens de transport si le Pacha en manque, mais le commandant de l'expédition doit insister sur une réponse prompte et positive. « Si elle est favorable, vous ne négligerez aucun moyen d'assurer la bonne intelligence entre vos troupes et les siennes, et vous lui donnerez toute l'assistance qui dépendra de vous, pour que l'évacuation de la Morée se fasse avec ordre et célérité. Vous prendrez alors les mesures convenables pour la remise des places qu'il aurait à évacuer et l'embarquement successif de ses forces, en ayant soin de renouveler à cette occasion vos ordres sur les précautions à prendre contre l'invasion des maladies contagieuses. Si au contraire sa réponse était évasive, si elle était de nature à vous faire soupçonner que son intention est de rester en Grèce ou de gagner du temps ; vous ne lui laisserez pas ignorer alors que vos ordres sont, en cas de refus, de l'en chasser de vive force, et vous ne lui donneriez qu'un court délai pour prendre sa détermination définitive. Ce délai expiré, s'il n'acceptait pas vos propositions, vous l'attaqueriez et le poursuivriez sans relâche jusqu'à ce que son armée fût détruite ou eût mis bas les armes[1]. »

Après avoir rappelé au général la nécessité de concentrer la plus grande partie de ses forces avant de prendre l'offensive, le ministre ajoutait :

« Il serait possible toutefois qu'Ibrahim prit le parti de renfermer

1. Morée, 1828. *Archives historiques de la Guerre.*

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

ses forces dont une ou plusieurs places de la Morée, vous auriez alors à examiner mûrement quel serait le point d'attaque le plus propre à vous assurer un résultat décisif. La place dans laquelle il se jetterait avec la principale partie de ses troupes, serait probablement celle qu'il conviendrait d'assiéger immédiatemrnt, et il ne vous resterait alors qu'à en pousser le siège avec activité, en prenant toutes les dispositions convenables pour observer les troupes égyptiennes qui seraient enfermées dans d'autres places, éviter des surprises de leur part et les empêcher, autant qu'il serait possible, de sortir pour ravager le pays ou se retirer vers le Nord de la Morée. Si, au contraire, après avoir tenté le sort des armes, Ibrahim dirigeait sa retraite vers l'isthme de Corinthe, vous le poursuivrez sans lui laisser le temps de se reconnaître et avec d'autant plus d'activité qu'il serait à craindre qu'il ne voulût achever de dévaster le malheureux pays au secours duquel le Roi vous envoie. Lorsque l'armée égyptienne aura, ou de gré ou de force, évacué la Morée, s'il restait encore des troupes turques sur quelques points ou dans quelques places de la Péninsule, vous prendriez immédiatement toutes les dispositions nécessaires pour les en faire sortir et *ne laisser aucune force ottomane dans la Morée*, après avoir essayé, toutefois, ainsi qu'avec Ibrahim, la voie des négociations [1]. »

Il est inutile de citer la suite de ces instructions, très détaillées au point de vue militaire; l'on voit que, sous la réserve des pourparlers préalables, elles préconisent hardiment l'offensive à l'égard des troupes égyptiennes de Navarin et des garnisons turques et égyptiennes des autres places du littoral.

Mais les ministres de la guerre proposent et les diplomates disposent ; ils s'efforcent, et c'est là leur rôle, de retarder les premiers coups de fusil, au grand regret des généraux aventureux. Le cabinet anglais s'inquiétait du prochain départ de l'expédition française, et il la déclarait inopportune, prématurée tout au moins, objectant qu'il fallait beaucoup de ménagements envers la Porte et que c'était aller très loin de ne plus voir dans les troupes turques que des ennemis

1. Morée, 1828, *Archives historiques de la Guerre.*

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

à outrance, si elles ne veulent pas quitter un pays sur le sort duquel l'opinion des trois cours n'est pas encore fixée. Le gouvernement du roi Charles X répondit fièrement en pressant les préparatifs de l'expédition et en ordonnant au général Maison de mettre à la voile le 15 août avec les deux premières brigades.

En raison du mauvais temps, le départ dut être différé de deux jours; il s'effectua donc le 17. Treize jours après, les brigades Sebastiani et Higonet débarquaient avec le général en chef et l'état-major dans la baie de Navarin, au lieu dit de Pétalidy. A 8 lieues du point de débarquement, se trouvait Navarin, quartier général d'Ibrahim, qu'observaient les trois escadres de France, de Russie et d'Angleterre. Le général Maison se mettait en communication avec l'amiral de Rigny, qui commandait nos forces navales et qui devait être notre porte-paroles vis-à-vis du Pacha. Celui-ci, dans une conférence tenue le 5 septembre, ne se déclarait nullement prêt à partir, alléguant qu'il était en droit de faire ravitailler ses places. En transmettant au lieutenant-général Maison les prétentions d'Ibrahim, l'amiral de Rigny lui écrivait : « Je lui ai déclaré que vous *n'étiez pas venu pour rien*, et que le lendemain du jour où il aurait évacué, vous sommeriez et prendriez les places. » L'amiral ajoutait : « Les Anglais le pressent beaucoup, parce qu'ils redoutent de vous voir agir, je devine cela dans les allures de l'ambassadeur d'Angleterre. » Et plus loin : « J'ai bien de la peine à faire tête à toute cette diplomatie. » Cette diplomatie allait se renforcer d'un militaire, le général Guilleminot, ambassadeur de France à Constantinople, et à ce titre devenu aussi diplomate que ses collègues vieillis dans la carrière[1]. Il rappelle bien vite au général Maison, dans une dépêche datée en rade de Navarin le 7 septembre, que l'expédition, aux termes du protocole signé à Londres le 19 juillet entre les plénipotentiaires des trois cours, se fait au nom de la Triple-Alliance, qu'il n'y est point question d'attaquer les places mais de les bloquer par terre, afin de coopérer par ce blocus à celui que continuent les escadres. D'après le sentiment du général Guilleminot, tous les mouvements que fera le général Maison pour res-

1. Morée, 1828, *Archives historiques de la Guerre.*

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

serrer Ibrahim et ses places sont dans le sens de la convention de Londres, mais toute initiative hostile contre lesdites places et le Pacha sera contre la teneur de cette convention.

En même temps, les trois amiraux, croyant qu'ils pouvaient se passer de la coopération du général Maison et de sa division, agirent sans lui et obtinrent une promesse écrite d'embarquement d'Ibrahim. Mais, aussitôt après l'avoir signée, celui-ci déclara qu'il venait d'apprendre la marche sur Coron d'une colonne française, la brigade Sebastiani, que ce mouvement lui paraît contraire à la convention arrêtée le 7 juillet, et que, dès lors, il ne voulait plus faire embarquer ses troupes jusqu'à ce que des explications lui eussent été fournies. En transmettant cette réclamation au marquis Maison, les trois amiraux ajoutaient qu'ils avaient engagé leur parole dans la convention du 7 et que, dès lors, ils demandaient au général Maison de suspendre le mouvement sur Coron.

La situation du général Maison devenait embarrassante. Entre les représentations de la diplomatie que venait fortifier la convention des amiraux et les instructions de son gouvernement, le général n'hésita pas. Il obéit à sa consigne... et marcha « au canon », c'est-à-dire du côté des batteries turques, qui n'avaient garde d'ouvrir le feu. Le commandant de la division expéditionnaire répond donc aux amiraux que la colonne qu'il a envoyée sur Coron avec le général Sebastiani ne doit pas attaquer la place, du moins provisoirement, mais qu'elle en établira le blocus régulier, empêchant tout ravitaillement de vivres de pénétrer dans la place (c'était en assurer la capitulation à bref délai). Il écrit en même temps au général Guilleminot que, obéissant à des instructions confidentielles, il doit, après le départ d'Ibrahim, occuper de gré ou de force les places laissées à elles-mêmes avec des garnisons turques, et le général ajoute cette boutade militaire, qui est une habileté comme tout ce qui décèle une détermination énergique : « Que cela contrarie plus ou moins certaines puissances, c'est ce que je n'ai pas à discuter. On veut ou on ne veut pas une Grèce. Si on la veut, il faut la vouloir et la créer avec fermeté ! [1] »

1. Morée, 1828, *Archives historiques de la Guerre.*

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Devant un militaire aussi entêté, les diplomates relurent en silence leurs protocoles et les amiraux baissèrent leurs pavillons. On laissa le général Maison entrer directement en pourparlers avec Ibrahim ; les amiraux prirent bien part à l'entrevue du 22 septembre, mais en quelque sorte comme figurants, et la discussion paraît avoir été surtout dirigée par le commandant de l'expédition qui la résuma ainsi dans son rapport au ministre de la guerre : « Sur la question des places, Ibrahim a promis de me faire connaître la force des garnisons, indépendamment des 1.200 hommes que le traité d'Ibrahim l'autorise à laisser et leurs moyens en vivres. Il pense que les places se défendront. Je lui ai demandé de ne pas placer pour commandants des hommes d'une trop grande fermeté, afin de ne pas prolonger une inutile profusion de sang, il me l'a laissé espérer [1]. »

Après cette singulière promesse, Ibrahim n'avait qu'à se retirer et à gagner l'Égypte, d'autant plus que tout en continuant ses excellentes relations, le général avait établi, avec deux de ses brigades, un blocus pacifique mais très resserré. Il donna même au Pacha la satisfaction de passer une revue des troupes françaises, le 3 octobre; la belle attitude de nos régiments semble avoir contribué à presser les projets de départ d'Ibrahim; il partit, en effet, le lendemain de la revue avec ses Égyptiens, escorté par les bâtiments alliés, quittant cette terre de Grèce, qu'il avait dévastée.

La campagne de Morée n'était pas terminée, le général Maison allait rencontrer d'autres difficultés. Bornons-nous à constater dans cette simple étude que le général fut hautement approuvé par le gouvernement du roi Charles X, pour ne pas s'être arrêté devant les procédés un peu trop dilatoires de la diplomatie et de la marine combinées [2].

René Bittard des Portes.

1. Morée, 1828, *Archives historiques de la Guerre.*

2. Le général de Caux, ministre de la guerre, écrivait au général Maison, à la date du 19 septembre : « Le gouvernement du Roi a été vivement peiné lorsqu'il a eu connaissance de la capitulation incomplète qui a été négociée par les amiraux de la flotte *alliée*. Cette transaction pouvait être dans les intérêts de l'Angleterre, mais elle ajoute certainement à nos embarras. Quoi qu'il en soit, le Roi ne met pas en doute que ses instructions auront été exactement suivies. » (Morée, 1828, *Archives historiques de la Guerre.*)

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Notes et Documents

Le domaine de l'histoire. — L'histoire est le récit de certains faits, dits mémorables. Elle se contente de retenir une fraction minime des événements humains. Ceux-là seuls qui se rattachent de près aux actions générales sont certains d'être inscrits et conservés; leur retentissement immédiat les enregistre du premier coup, ils vivent dans toutes les annales, se déversent dans toutes les mémoires, sont acquis à tous les enseignements.

Plus nombreux sont les faits qui ont été recueillis au hasard des initiatives individuelles, et classés définitivement, à l'écart, dans la paix des archives. En cet état de documents muets, ils ne me semblent pas plus appartenir à l'histoire que les filons inexploités n'appartiennent à la richesse. La plupart d'entre eux ne seront jamais mis en circulation, jamais tirés du sommeil léthargique où ils sont plongés.

C'est à ces faits, cependant, que l'histoire doit un de ses principaux mérites, celui d'être toujours perfectible. D'aucun dossier on ne peut dire qu'il a été constitué en pure perte, car il peut être un jour appelé en témoignage, contribuer à tirer telle figure de l'oubli, à rétablir tel événement dans sa vérité objective.

La tradition ne trie pas seulement les faits, elle nous les présente presque toujours amalgamés des raisonnements qui ont été tenus par leurs contemporains sur chacun d'eux; ils nous arrivent ravalés ou grossis par les violentes attitudes des partis, par la subjectivation grossière des majorités et des foules. Grâce aux documents de réserve, l'historien est à même de combattre ces déformations : à lui le noble rôle de reviser le procès des faits, de leur rendre leur importance esthétique et morale sombrée momentanément sous les clameurs des intérêts et des passions.

Aux deux catégories de faits que je viens d'examiner s'en joint

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

une troisième, à n'en pas douter la plus nombreuse. Elle comprend ceux dont toute trace a été immédiatement perdue. Aucune main ne s'est trouvée pour assurer leur conservation ; en dépit de leur authenticité, ils seront à jamais privés des faveurs de l'histoire.

Sans vouloir plaider la cause de ces déshérités, n'est-il pas regrettable que beaucoup d'entre eux soient mort-nés alors qu'ils étaient dignes d'un sort meilleur ? On est trop porté à croire que des actes intéressants, *dignes de mémoire*, ne peuvent être perdus, depuis l'invention de l'imprimerie. Il faudrait se demander par quoi se détermine l'importance d'un fait. N'est-ce pas chose toute relative ? Tel fait qui semble insignifiant au moment de son éclosion peut se trouver parmi les facteurs d'un gros événement. Indispensable anneau dans la chaîne des effets et des causes, il a presque toujours un effet de genèse ; il est susceptible de guider la compréhension de l'historien qui ne se contente pas d'être un vulgaire historiographe.

En somme, les témoins des actions humaines ne sont pas qualifiés pour juger si elles doivent ou non être léguées à la postérité. Parmi tant de paroles et de gestes qui se volatilisent chaque jour, il en est, certes, des quantités que leur inscription n'eût point sauvés de l'oubli ; mais la condition idéale pour l'historien n'en serait pas moins de pouvoir évoquer à sa volonté n'importe quel détail, fût-ce le plus minime, de n'importe quelle vie, fût-ce la plus obscure. La tradition vraiment impartiale devrait mentionner tous les individus et consacrer un même nombre de lignes à chacun d'eux pour le même nombre d'heures vécues. A l'aide de contrôles mécaniques qu'on pourrait supposer constants, et en tous lieux, les choses seraient éternellement maintenues à leurs vraies places, sous leur vrai jour.

Sans s'arrêter à la fantaisie de cette hypothèse, on peut penser que le progrès des moyens d'information tendra de plus en plus vers son irréalisable perfection. Nous sommes dans une phase de transformation sociale. La vie privée est loin d'avoir l'importance qu'elle avait autrefois : elle se restreint de plus en plus. Les groupes, les associations s'agrègent de toutes parts, obéissant à une loi fatale d'évolution. L'homme comprend enfin qu'il est une non-valeur à

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

l'*état individualiste*; dans l'isolement, il ne peut pas plus faire rayonner son énergie que le son ne peut se produire dans le vide.

De nos jours, les besoins, les entreprises de tout genre sont matière à groupement et les plus petits groupes ont leurs chroniques, leurs archives. Cette publicité à outrance modifiera sans doute de plus en plus le rôle de l'historien. Sa tâche ne sera pas plus facile. Le champ si séduisant de l'intuition, de l'hypothèse divinatrice se rétrécira au profit de la certitude; mais quelle forte constitution intellectuelle il faudra pour s'assimiler tant de lectures! Les synthèses, d'une grande difficulté d'exécution, seront d'autant plus magistrales, elles auront une portée d'autant plus considérable qu'elles reposeront sur des analyses plus nombreuses et plus précises.

Alors l'histoire s'élèvera presque à la hauteur d'une science exacte. Elle se rapprochera de son vrai but, deviendra réellement le plus vivant, le plus utile des enseignements humains, en dressant devant les générations nouvelles l'inflexible tableau, l'exemple rigoureux des actions bonnes et mauvaises du passé.

R. Duval-Den'lex.

*
* *

Un singulier testament. — Le testament d'un personnage nommé Jacques de Rieux[1], testament conservé aux Archives nationales[2] et daté du 5 novembre 1373, contient cette clause singulière : « [Et je recommande l'ayme de moy à la sépulture de la sainte Église], laquelle ma sépulture, quand Dieu ordonnera de l'ame de moy, je eslis ou monastère de Notre Dame de Rieux devant la meulle de l'aultier, affin que quand le chaplain chante la messe à ycelui aultier, il puisse estre sur le milieu de mon ventre... »

P. D.

1. Rieux (Morbihan), canton d'Allaire.
2. S. 4269b, n° 17, p. 18.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

COMPTES RENDUS CRITIQUES

Félix Rocquain. — **La Cour de Rome et l'esprit de réforme avant Luther.** *Tome III.* — Paris (libr. Fontemoing). 1 vol. de 456 pp., 1897.

Ce volume est le troisième et dernier du bel ouvrage de M. Rocquain, et il ne le cède en rien à ses aînés. Il porte comme sous-titre : *Le grand schisme. Les approches de la Réforme*, et il est divisé en cinq parties, respectivement intitulées : *Le grand Schisme. — Les conciles généraux. — La réaction de la papauté. — Défaite définitive des conciles. — Les papes-princes italiens et les approches de la Réforme.*

Cette simple énumération suffit pour donner l'idée du plan général de l'ouvrage. Dans son second volume, M. Rocquain s'était arrêté à la mort de Grégoire XI (24 mars 1378) et c'est à cette date qu'il reprend son exposé. Après avoir dit comment les cardinaux, ayant déjà élu Urbain VI, furent amenés à proclamer un second pape, l'auteur retrace l'histoire du grand schisme ; il nous montre les deux papes s'excommuniant entre eux, la chrétienté se partageant en deux obédiences, l'impuissance des princes incapables de s'entendre pour remédier à une situation qui trouble l'Europe entière, l'Université de Paris s'épuisant en efforts inutiles pour arrêter l'Église sur une pente funeste à l'existence même de la foi. Pendant trente-six ans le schisme persiste. Au spectacle des expédients auxquels recourent les papes rivaux pour soutenir la lutte, devant les maux toujours grandissants dont leur aveuglement est la cause, une profonde anxiété s'empare de tous les esprits. Les uns, renonçant à demander les enseignements d'une église divisée par le schisme, se jettent dans le mysticisme et se réfugient dans la piété intérieure ; certains d'entre eux vont jusqu'à répudier les dogmes catholiques, comme Wiclef et Jean Huss. D'autres, croyants sincères, mais profondément affectés du triste état de l'Église, estiment que le schisme n'est pas un accident, qu'il a ses causes dans des vices communs au corps ecclésiastique tout entier, et ils ne voient qu'un remède, la réforme de l'Église, *in capite et in membris*. Peu à peu cette idée s'impose à l'esprit des fidèles et elle engendre un puissant mouvement d'opinion. Comme la papauté n'a qu'à perdre à

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

ces changements pourtant nécessaires, et que seul le concile général peut les opérer, il faut qu'il soit réuni, en dépit de l'opposition du saint Siège. Le concile de Pise reste sans résultats, mais son insuccès, en même temps qu'il accroît les dangers de l'Église en donnant de nouvelles forces à l'hérésie, ne fait que rendre plus vif et plus général le désir de la Réforme. Enfin le concile de Constance parvient, après quatre années d'efforts, à éteindre le schisme, à arrêter les progrès de l'hérésie, et à imposer au nouveau pape, Martin V, un programme de réformes. Mais Martin V et ses successeurs ne songent qu'à éluder les obligations auxquelles ils n'ont souscrit que malgré eux; ils entament la lutte contre les théories opposées à la toute puissance du Saint-Siège; cette lutte dure cinquante ans; à la mort de Pie II, en 1464, la victoire est définitive; non seulement les papes ont évité la réunion de synodes périodiques et condamné la doctrine de l'appel au concile, mais encore ils ont fait abroger les constitutions ecclésiastiques promulguées à la faveur du schisme et qui assuraient une certaine indépendance au clergé de plusieurs pays.

Mais, au cours de cette œuvre de réaction, les abus tant de fois signalés ont reparu. Tout entière à l'affermissement de sa puissance temporelle, éloignée du christianisme par le contact de la Renaissance qui glorifie l'antiquité païenne, la papauté se désintéresse de plus en plus des affaires spirituelles de l'Europe; le pape devient « un prince italien à masque sacerdotal ». Les conciles ont vainement essayé d'opérer pacifiquement une réforme réclamée dans toute l'Europe depuis plus d'un siècle; la papauté n'ayant pas voulu l'exécuter, elle se fera malgré elle et contre elle; elle sera le résultat d'une révolution. A la fin du pontificat de Sixte IV, celui qui doit l'accomplir a déjà paru : Martin Luther naît le 10 novembre 1483.

C'est cette période, d'une importance capitale dans l'histoire de l'Église, que M. Rocquain nous a magistralement racontée. Son ouvrage n'a rien de pédantesque; l'auteur n'a pas cherché à faire étalage de sa profonde érudition, et l'appareil critique est réduit au strict nécessaire. D'ailleurs les différentes parties du sujet avaient déjà été traitées dans un assez grand nombre de travaux spéciaux, notamment en Allemagne. M. Rocquain ne s'est pas contenté de les résumer; reprenant les événements dans leur ensemble, il a voulu en montrer l'enchaînement et indiquer, en s'attachant spécialement à l'idée de réforme ecclésiastique, les différentes phases de cette évolution qui amène l'Église catholique du grand Schisme à la Réforme protestante. Aussi les vues générales

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

abondent-elles dans son ouvrage, et elles témoignent d'une remarquable intelligence des faits. Ce qu'il y avait pour l'auteur de particulièrement difficile, c'était de mettre dans ses jugements cette impartialité et cette modération dans les termes qui font la force de l'historien : à notre avis, il y est parvenu autant que cela était possible. A ce seul point de vue, ce livre, d'une clarté et d'une netteté toute française, frappé au coin de la saine critique, mérite d'être loué et d'être lu. Nous nous permettrons en terminant d'exprimer un seul regret : c'est que M. Rocquain ait arrêté son ouvrage à la mort de Sixte IV en 1483 ; il a laissé ainsi de côté une période de trente années pendant laquelle les désordres de la cour romaine ne font que s'aggraver, en même temps que les plaintes contre elle deviennent encore plus vives et la nécessité de la réforme plus visible. S'il avait conduit son récit jusqu'à la mort de Léon X, nous y aurions gagné un exposé sans aucun doute fort intéressant de ces approches immédiates de la crise, et dont l'absence — qui nous a légèrement déçu — est à regretter d'autant plus vivement que les qualités de haute impartialité de M. Rocquain auraient trouvé, dans l'histoire d'un Innocent VIII, d'un Alexandre VI et d'un Jules II, une occasion particulièrement intéressante d'apparaître dans tout leur mérite.

Pierre Caron.

*
* *

Henry Harrisse. **L'abbé Prévost. Histoire de sa vie et de ses œuvres.** Paris, Calmann-Lévy, 1896, in-18. — P. d'Estrée, **Un autre abbé Prévost.** Paris, Téchener, 1897, in-18.

M. Harrisse qui, il y a une vingtaine d'années, avait déjà donné un très intéressant travail sur l'histoire du chef-d'œuvre de l'abbé Prévost, *Manon Lescaut*, a, faisant trêve aux études d'histoire américaine qui semblaient l'absorber tout entier, publié en 1896 le volume dont bien tardivement, et j'en adresse à l'auteur tous mes regrets, il va être question. C'est, année par année, depuis l'époque où on peut le suivre, l'histoire de la vie et des œuvres de l'abbé Prévost. A première vue, la forme adoptée par l'annaliste, pourrais-je dire, semble étrange ; mais on ne comprend bien la commodité de cette disposition qu'en se servant souvent de l'ouvrage. Si par exemple on a besoin de connaître où était Prévost en 1754, ou quel ouvrage il publia, on voit immédiatement qu'en cette année, Benoît XIV pourvut l'abbé Prévost du prieuré de Saint-Georges-de-Gennes, au diocèse du Mans, et qu'il parut une nouvelle édi-

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

tion de son *Manuel lexique*. Une excellente table facilite les recherches faites dans l'ordre inverse.

Mais ce qu'on ne saurait trop louer, c'est le zèle heureux mis par M. Harrisse à rechercher partout et à publier les renseignements, documents, mentions relatifs à son héros. Ouvrages de contemporains, nouvelles littéraires, collections d'autographes, travaux modernes, l'auteur a tout dépouillé, et il est à croire qu'il n'a rien laissé passer. Son étude est le livre documenté et documentaire par excellence.

En tête de son travail, M. Harrisse a résumé en quelques lignes la vie de son héros. Né en 1697 à Hesdin, Prévost fit ses études chez les Jésuites de cette ville; en 1713, il entre au noviciat des Jésuites, à Paris, puis à La Flèche. En 1716, il quitte la Compagnie pour l'armée où il doit rester deux ans. C'est entre 1718 et octobre 1720, date de son entrée à Jumièges, qu'il faut placer l'événement de sa vie qu'il nous a conté dans l'*Histoire de Manon Lescaut*. Il ne retrouva pas le calme dans les différents monastères bénédictins qu'il habita : Jumièges, Saint-Ouen, Le Bec, Saint-Germer, les Blancs-Manteaux, Saint-Germain-des-Prés. En 1728, il demande à Rome l'autorisation de passer de la Congrégation de Saint-Maur dans une observance moins sévère; mais sans attendre le bref de translation il quitte Saint-Germain-des-Prés sans prévenir personne et se réfugie en Angleterre. On a voulu prendre texte de cette équipée pour dire que Prévost jeta le froc aux orties. Rien n'est plus faux : sa seule faute consiste à être parti sans permission. Cela est si vrai que lorsqu'en 1734 il voulut rentrer en France et au sein de l'ordre de Saint-Benoît, mais dans une observance moins sévère que la congrégation de Saint-Maur, il obtint facilement son bref de translation, à condition de refaire un nouveau noviciat d'un an. L'évêque de Bellay, Jean du Doucet, abbé de La Grenetière, au diocèse de Luçon, se déclara prêt à accepter Prévost au nombre de ses moines, après son noviciat, qu'il fit à La Croix-Saint-Leufroy, au diocèse d'Évreux. Mais Prévost obtint la charge d'aumônier du prince de Conti, ce qui le dispensa de la résidence à La Grenetière.

Il passa ainsi quelques années, vivant du produit de sa plume, en relation journalière avec les meilleurs esprits d'alors, rédigeant une feuille littéraire, *le Pour et le Contre*, qui jouissait d'un grand succès. En 1739, sur la dénonciation d'un auteur de nouvelles à la main qui, arrêté, crut se justifier en chargeant Prévost, alors que, simplement par complaisance, notre écrivain avait corrigé quelquefois ses fautes de français, il fut exilé à Bruxelles. Mais les nombreux amis qu'il avait dans les plus hautes

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

classes de la société le firent rappeler au bout d'un an. Depuis ce moment jusqu'à sa mort, il ne quitta plus la France. En 1754, il obtint le prieuré de Saint-Georges-de-Gennes, et complètement à l'abri du besoin, il vécut à Saint-Firmin, écrivant toujours, mais écrivant à son gré. Prévost mourut le vendredi 25 novembre 1763 de la rupture d'un anévrisme sur la route même de Senlis à Saint-Firmin, vis-à-vis la croix de Courteuil. Ceci, comme on le voit, nous éloigne complètement de la prétendue fin tragique de l'auteur de *Manon Lescaut*, tué par le scalpel d'un barbier de village.

Il nous a semblé intéressant de rapprocher de l'excellent volume de M. Harrisse l'étude que d'heureuses trouvailles ont permis à M. Paul d'Estrée de consacrer à La Chenaye des Bois. Celui-ci aussi était moine, capucin, et sans aucune vocation religieuse. Issu d'une bonne famille de Normandie, des revers de fortune l'avaient forcé d'entre au cloître. Il avoue lui-même que les premières années de sa retraite n'eurent rien de désagréable, remplies par le travail et l'étude des belles-lettres qui l'avaient toujours attiré. Mais, aigri par plusieurs changements de monastère qui lui faisaient perdre les relations qu'il s'était ménagées, il s'arma « d'un esprit d'indifférence » que ses supérieurs prirent pour un « esprit de révolte ». Les vexations redoublèrent si bien que le P. Athanase (c'était son nom conventuel) demanda à passer dans un ordre moins sévère, mais les lenteurs ou la mauvaise volonté qu'on mit à examiner sa requête le décidèrent à quitter son couvent. Il abandonna tout costume religieux, reprit son nom de famille, et, en 1742, épousa « en face d'église » une demoiselle Piquenot de la Croix dont il eut trois enfants. Bon mari, bon père, faisant vivre sa famille de son travail, sa situation n'aurait probablement jamais changé si, en 1746, un abbé de Choisexure n'avait dénoncé en haut lieu « les excès de cet homme ». Le malheureux La Chenaye fut séparé de sa femme et « sans scandale », enfermé à Saint-Lazare, sous la surveillance des prêtres de la Mission. Aussitôt il accable de requêtes le lieutenant de police, Marville, essayant de l'apitoyer sur le sort de sa femme, demandant à pouvoir continuer dans sa prison ses travaux commencés et subvenir ainsi aux besoins des siens, et enfin, d'accord avec sa femme, se soumettant à une séparation absolue, mais demandant à pas réintégrer le monastère d'Évreux.

Les négociations traînaient, du fait de l'évêque de Mirepoix, Boyer, chargé de la Feuille des Bénéfices, qui ne voulait précisément consentir à cette dernière clause, quand tout à coup, un ordre du Roi bannit La

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Chenaye du royaume, en retenant au contraire sa femme à Paris. D'Amsterdam où il s'était retiré, l'exilé continua ses travaux, tenant Marville au courant des feuilles politiques et des nouvelles de Hollande, service que le lieutenant de police reconnaissait par de légères rétributions encaissées par Mme de La Chenaye. Mais quand Berryer, quelques mois plus tard, remplaça Marville, le pauvre écrivain vit ces subsides diminuer. Toujours en Hollande, séparé de sa femme qui, officiellement, n'était plus que sa « correspondante » à Paris, La Chenaye, toujours à la recherche de quelque argent pour vivre et faire vivre sa famille, entreprit toutes sortes de travaux susceptibles de devenir fructueux, tels que son *Dictionnaire de la Noblesse*, avec ses généalogies un peu... sur commande, dont la composition devait rapporter au moins autant que la vente. Il mourut à l'hôpital en 1781, âgé de 85 ans, ne laissant que des papiers...

Plus coupable aux yeux sévères de ses supérieurs que Prévost, La Chenaye eut un sort plus rigoureux aussi, avant et depuis sa mort. Personne n'ignore l'abbé Prévost et *Manon Lescaut*, tandis que les travailleurs seuls consultent le *Dictionnaire de la Noblesse*, et parmi eux, presque aucun, avant l'intéressante étude de M. P. d'Estrée, ne connaissait l'histoire de son auteur.

Gaston Duval

*
* *

Campagnes d'Afrique (1835-1848). Lettres adressées au maréchal de Castellane. — Paris (libr. Plon), 1898. 1 vol. in-8° de 563 pp.

Le maréchal de Castellane, dont la librairie Plon a publié tout récemment le *Journal*, a commandé pendant quatorze ans l'armée d'observation des Pyrénées-Orientales. Grâce à sa fermeté et aux soins constants qu'il leur donnait, les divisions qu'il avait sous ses ordres passaient pour les plus solides et les mieux disciplinées de l'armée. Aussi, en 1845, lorsqu'on augmenta l'effectif des troupes d'Afrique, furent-elles désignées pour fournir des contingents, et Castellane dut envoyer successivement en Algérie plusieurs de ses meilleurs régiments. Beaucoup de leurs officiers, fort attachés à un chef qu'ils aimaient et craignaient à la fois, restèrent en relations avec lui, le tenant au courant des opérations, lui racontant les hauts faits de ces soldats qu'il avait formés, lui exposant leurs tristesses et leurs doutes, et lui demandant son appui et ses conseils. Ce sont ces lettres qui viennent d'être réunies ; elles sont toutes de la

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

période qui s'étend de 1835 à 1848; il y avait longtemps que l'on n'avait publié sur la conquête de l'Algérie un ouvrage aussi intéressant.

Tout dernièrement encore, on en était réduit, pour faire l'histoire de cette longue guerre de vingt ans, aux rapports officiels qui ne nous permettent de voir qu'un côté des événements et ne nous donnent que leur aspect en quelque sorte extérieur. La correspondance du duc d'Orléans, qu'on a publiée il y a quelque temps, était déjà remplie d'intérêt à cause des nombreux renseignements qu'elle nous fournit sur les *dessous* des opérations militaires et de la politique suivie en Algérie. Avec les lettres adressées au maréchal de Castellane, on peut dire que la lumière se fait complète. Sans doute, on ne saurait prétendre qu'elles renouvellent l'histoire de la conquête, mais il est certain qu'elles constituent un appoint capital aux documents déjà connus; on savait déjà, au moins en gros, par quels procédés la domination française avait été établie dans l'Afrique du Nord, mais jamais on n'avait trouvé réunis tant de témoignages si instructifs et si bien faits pour rendre la physionomie exacte des événements.

Il est impossible, dans les limites de ce compte-rendu, d'énoncer, même brièvement, les conclusions qu'on peut tirer de la lecture de ces lettres : aussi me contenterai-je d'en donner une idée sommaire.

Ce qui me paraît ressortir en premier lieu, c'est le manque d'esprit de suite et l'incohérence de la politique française en Algérie, au moins jusqu'en 1841. Non seulement on ne savait pas ce qu'il fallait faire pour conquérir l'Algérie, mais on ne savait pas dans quelles limites on procéderait à l'occupation et même si cette occupation serait maintenue. Pendant les années 1839 et 1840 notamment, des bruits de guerre européenne circulèrent avec persistance, et l'on envisageait en France l'éventualité du rappel des troupes d'Afrique. La conquête de l'Algérie avait été commencée un peu à l'étourdie, et l'on ne savait, ni dans le gouvernement, ni dans le public, jusqu'où il fallait pousser l'aventure. De là ces hésitations, ces fautes aux conséquences parfois désastreuses, fruits d'illusions sur la possibilité d'une domination pacifique de l'Algérie, qui, après dix ans de guerre, étaient encore partagées par des esprits pourtant clairvoyants. Du moment qu'on n'avait pas eu « la sagesse de se restreindre, d'établir des cercles dans le rayon desquels on se serait fortifié et où on aurait encouragé la culture, laissant le reste au temps et se bornant à des échanges avec l'intérieur », il fallait se résoudre à la guerre et abandonner le système des « pointes inutiles ». Les Arabes ne songeaient qu'à jeter les Français à

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

la mer; la lutte était donc inévitable et il est étonnant qu'il ait fallu onze ans pour se rendre compte de cette vérité.

Il y aurait des observations non moins intéressantes à faire sur la conduite même des opérations. On savait depuis longtemps que la discipline s'était relâchée en Afrique, et que la nécessité d'adopter dans ce pays nouveau une tactique nouvelle avait fait perdre de leur fond et de leur solidité aux troupes venues de France. Mais jamais ces constatations n'avaient été faites si catégoriquement. « En France, écrit en 1842 le capitaine Cler, il est encore quelques individus qui regardent sincèrement l'Afrique comme une bonne école de guerre. Je diffère d'opinion avec eux, et je crois que si aujourd'hui une guerre européenne se déclarait, les régiments venant d'Afrique ne vaudraient pas ceux qui sont restés en France ». Dans cet ordre d'idées il y a aussi à donner une mention particulière à une lettre du général de Lamoricière, écrite en 1846; Lamoricière y examine ce que deviendrait l'Algérie en cas de guerre européenne, et ses conclusions sont peu optimistes. Sans doute, il faut faire la part des exagérations et songer que la plupart de ces officiers, instruits à l'école de Castellane, devaient être affectés plus que personne de ce laisser-aller général. Il n'en est pas moins vrai que certains d'entre eux en ont entrevu les fâcheuses conséquences avec une singulière perspicacité. Beaucoup de leurs lettres sont significatives; elles sont remplies de plaintes sur l'indiscipline, sur l'insouciance des chefs, sur l'inutilité d'expéditions qui n'ont pour but que de procurer des croix ou un avancement scandaleux à des favoris, sur l'exagération ridicule des bulletins, sur l'échec des tentatives de colonisation, sur l'incurie et les désordres administratifs, sur le gaspillage des fonds publics.

Je me hâterai d'ajouter que l'on trouve d'ailleurs, dans ces lettres, autre chose que ces réflexions d'un pessimisme un peu sombre. Le récit de tous ces combats abonde en traits de courage et d'intrépidité. La conduite du bataillon de Changarnier lors de la retraite de Constantine, la défense de Mazagran, celle moins connue et plus belle encore du poste ouvert de Djumilah, où 670 Français, sans eau et presque sans cartouches, résistèrent pendant cinq jours et quatre nuits à des milliers de Kabyles, et tant d'autres faits, sont des pages glorieuses de notre histoire militaire, et elles montrent que si l'armée d'Afrique avait perdu certaines qualités indispensables à la guerre en rase campagne, ses soldats et ses chefs n'ont cessé de donner d'admirables exemples de sang-froid, d'endurance et de bravoure. Il y a là le rachat de bien des fautes et de bien des erreurs, et

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

ceci explique que la lecture de ces lettres, si précieuses comme documents historiques et si émouvantes, laisse, malgré tout, je ne sais quelle impression réconfortante de tranquillité et de confiance.

Pierre Caron.

*
* *

Alb. Harrent. **Les Écoles d'Antioche.** Paris (libr. A. Fontemoing), 1 vol. in-12 de 288 pp., 1898.

L'auteur s'est proposé, dans ce petit volume, de faire l'exposé des doctrines et des sujets d'enseignement aussi bien que des mœurs des étudiants dans les écoles d'Orient au IVe siècle de notre ère; c'est pourquoi le sous-titre de son livre : « *Essai sur le savoir et l'enseignement en Orient* », le définit mieux que le titre. Il est vrai toutefois que les écoles d'Antioche servent de type, et le maître Libanius, dont la vie est connue à fond, grâce aux deux mille et quelques lettres qu'on possède de lui et qui professa durant un demi-siècle dans cette ville, est pris comme modèle. Mais M. Harrent s'est adressé aux auteurs les plus divers pour faire le tableau de la vie scolastique en général, et il y a fort bien réussi. Le IVe siècle, qu'il a choisi, est un siècle qui, par certains points, rappelle le nôtre et qui a été des plus brillants au point de vue intellectuel; les maîtres illustres y abondent et les philosophes les plus subtils y disputent avec les plus célèbres docteurs de l'Église; les documents sont nombreux, en sorte qu'on ne peut qu'approuver M. Harrent d'avoir étudié cette époque de préférence à toute autre.

E. Rodocanachi.

*
* *

Comte Fleury. — **Les grands terroristes. Carrier à Nantes** (1793-1794). Paris, Plon, 1897, 518 pp. in-8.

Avant tout compte rendu de ce volume, il faut féliciter l'auteur d'en être venu à bout et d'avoir fait une œuvre aussi intéressante à la lecture que précieuse par les détails. Et cependant, la tâche était certes ingrate, autant par le nombre inouï de sources différentes et souvent éloignées, où il fallait puiser, que par l'antipathie profonde que ne peut manquer d'inspirer au lecteur le triste héros de ce travail. Je ne sais si M. le comte F. a intentionnellement choisi Carrier pour ouvrir la série des « Grands terroristes »; mais que ce soit par calcul ou par hasard (et dans ce cas, le hasard l'a servi à souhait), le choix est excellent à tous points de vue.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Carrier est assurément le prototype de ces représentants en mission qui ont fait tant de mal là où ils ont passé, jouissant d'une autorité et d'un pouvoir sans limites, et qui, malheureusement souvent, n'ont pas eu à expier comme Carrier leurs crimes contre l'humanité et leurs fautes dans leur mission.

Carrier, fils de cultivateurs aisés du Cantal, avait d'abord été destiné à la carrière ecclésiastique, mais il lui préféra la procédure. Procureur au moment de la Révolution, il devient un partisan résolu du nouveau régime, et à force d'intrigues se fait élire député du Cantal à la Convention. Il y joue un rôle assez effacé; ses relations avec Collot d'Herbois et Billaud-Varennes, ses chefs de file, le font désigner pour une mission en Normandie, puis en Bretagne, à Rennes, et enfin, le 29 septembre 1793, à Nantes. Il est impossible d'entrer dans les détails de son séjour dans cette malheureuse ville : je préfère renvoyer le lecteur au livre du comte F. Tout y est relaté avec une remarquable impartialité : toutes les assertions, les légendes, les on-dits sont rapportés, discutés, et de cette analyse minutieuse se dégage la vie de ce fou agité que le Comité de Salut Public avait envoyé ramener « au giron de la Convention » Nantes « rongée par le fédéralisme ».

Quand le 26 pluviose an III (24 février 1795), après 17 mois de séjour, il quitta Nantes rappelé par la Convention, il laissait derrière lui près de neuf mille morts, chiffre obtenu en ne prenant que les appréciations *minima*. Dans ce chiffre les victimes des noyades entrent pour 2.800, qui est le nombre donné par Carrier, mais exagérément diminué ; il ressort, en effet, de l'étude minutieuse qu'a faite l'auteur de toutes les assertions au sujet des victimes de Carrier, fusillées ou noyées *sans jugement*, que leur nombre doit s'élever au chiffre approximatif de 9.000 sans qu'il soit possible d'établir avec preuve le nombre des noyés. « La vérité, même la vérité *minima*, est déjà assez affreuse ! »

De retour à Paris, Carrier, malgré les dénonciations des Nantais, avait pu se croire d'abord en sûreté. Bien qu'il eût commis la faute de s'inféoder à la faction d'Hébert il réussit à éviter son sort. Mais l'acquittement par le tribunal révolutionnaire des 132 Nantais, que, pour s'en défaire, le comité révolutionnaire de cette ville avait envoyés pour être jugés à Paris, et plus encore les vives attaques dont il fut l'objet au cours de ce procès, décidèrent les hésitants de la Convention à le sacrifier aux rancunes bien légitimes des Nantais. Impliqué dans le procès fait au Comité révolutionnaire de Nantes, Carrier fut condamné à mort avec deux complices de ses cruautés, et guillotiné le 26 frimaire.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

M. le comte F. a tiré parti merveilleusement des innombrables documents qu'il a connus et son livre est aussi précieux par les notes que par le texte. A la première partie, c'est-à dire Carrier à Nantes, je préférerais peut-être la seconde, Carrier défendant son œuvre devant la Convention. C'est, à mon avis, une peinture excellente des hésitations de la Plaine, sollicitée par les Thermidoriens d'un côté réclamant la perte de Carrier, de l'autre par la « queue » des Jacobins qui comprend bien que sauver Carrier c'est se sauver elle-même, et que sa mort c'est la mort pour tout ce qui reste de l'ancien parti des violents qui n'ont pas suivi Tallien et Fréron.

Je ne vois qu'une seule chose à reprocher à M. le comte Fleury; c'est de n'avoir pas fait suivre son travail d'une table des noms de personnes et de lieux. C'était, je le sais, augmenter pas mal le volume de son livre : mais c'était aussi faciliter beaucoup les recherches, car cet ouvrage, et c'est le plus grand éloge qu'on puisse en faire, est destiné à servir beaucoup aux travailleurs et à être consulté bien souvent. Aussi le manque de table est-il des plus regrettables.

Gaston Duval.

*
* *

Henri Chapoy. — **Les compagnons de Jeanne d'Arc (Domremi-Reims 1412-1429)**. Paris (libr. Bloud et Barral). 1 vol. in-8°.

Ce n'est pas ici, à proprement parler, une nouvelle vie de Jeanne d'Arc. Jeanne fait bien le centre de l'œuvre; mais c'est surtout l'entourage de la Pucelle que M. Chapoy s'est proposé de nous montrer. Après avoir analysé l'état général de la France au commencement du xve siècle et les débuts du règne de Charles VII, il étudie l'enfance de Jeanne, ses compagnons à Domremi, parents, visions, amis et petites camarades. Ensuite viennent les compagnons célestes (les voix, saint Michel, saint Gabriel, sainte Catherine, sainte Marguerite), les compagnons du départ et de la route, Chinon et le duc d'Alençon, Poitiers et le tribunal ecclésiastique, la cour de Charles VII, le roi, le connétable de Richemond, le ministre Georges de la Trémoille, ce que M. Chapoy appelle les « compagnons muets », l'armure, l'épée de sainte Catherine de Fierbois, les étendards de la Pucelle, puis les compagnons militaires, La Hire, Saintrailles, les capitaines et les soldats de cette armée qui devint plus tard l'armée nationale, les compagnons d'Orléans, c'est-à-dire Dunois et derrière lui le peuple tout entier, enfin la Chevauchée de la Loire et l'expédition qui aboutit au sacre de Charles VII à Reims.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Le cadre est vaste, comme on le voit. L'auteur ne le dissimule pas : « le peuple et la bourgeoisie de France, dit-il quelque part, s'associaient à l'héroïne d'Orléans ; grâce à eux l'assemblée de Chinon doit demeurer liée au souvenir du salut national ; elle aussi est un compagnon de Jeanne d'Arc ». Nous n'avons donc pas seulement une suite de portraits et de biographies, mais tout ce qui commence à être la patrie française, avec des scènes de mœurs, l'étude des institutions, de la vie privée, et aussi le spectacle si curieux de la vie militaire à cette époque troublée où les soldats, sous l'influence de Jeanne d'Arc, passent du brigandage à la piété, où les capitaines sont tour à tour des héros et des monstres, comme Gilles de Rais.

Soigneusement documenté, et en même temps profondément ému et émouvant dans son culte pour Jeanne d'Arc, le livre de M. Chapoy contient plusieurs chapitres où vibrent les sentiments de l'érudit resté amoureux de sa province et informé des choses de la campagne. (Voyez, par exemple, les chapitres III et IV et l'enfance de Jeanne d'Arc). Tantôt ce sont de grands tableaux pleins de couleur, comme l'arrivée à Chinon, le départ de Blois, l'entrée à Orléans, le sacre à Reims ; tantôt de consciencieuses études juridiques à propos desquelles M. Roy, le savant auteur de la préface, lui rend ce témoignage : « Il semble s'être souvenu qu'un avocat au Parlement s'est, en 1452-1456, fortement employé à la revision du procès de 1431 auquel nul avocat n'avait pris part, et c'est peut-être sous l'influence de ce souvenir qu'il a apporté tout le zèle d'un jurisconsulte scrupuleux à l'examen de nombreuses questions, comme s'il avait à préparer un nouveau procès en réhabilitation de son héroïne. »

Le volume se termine par la journée du sacre et la lettre de Jeanne au duc de Bourgogne. Il s'arrête à la première moitié de la carrière de Jeanne d'Arc et appelle une suite que M. Chapoy, espérons-le, nous donnera prochainement. A. V.

*
* *

Pons (de l'Hérault). — **Souvenirs et anecdotes de l'Ile d'Elbe** *publiés par M. L.-G. Pélissier*. Paris (libr. Plon). 1 vol. in-8° de XLIII-406 pp., 1897.

M. L.-G. Pélissier, qui avait déjà publié les *Lettres de Peyrusse* et le *Registre de l'île d'Elbe* (*lettres et ordres inédits de Napoléon Ier*), vient d'enrichir d'un nouveau volume la collection de Mémoires de la librairie Plon. Il a retrouvé, à la bibliothèque de Carcassonne, les Mémoires que Pons de l'Hérault, administrateur des mines de l'île d'Elbe, rédigea vers

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

la fin de sa vie sur le séjour que l'empereur Napoléon fit dans l'île, de mai 1814 à février 1815. L'auteur n'est assurément pas une figure banale; M. Pélissier nous en promet une biographie complète; pour le présent, il se contente de nous donner les quelques renseignements indispensables, et il lui laisse la parole. Parmi tant de Mémoires publiés depuis quelques années sur la période napoléonienne, ceux de Pons de l'Hérault présentent un intérêt exceptionnel. C'est qu'en effet ils nous retracent minutieusement les faits les plus menus du règne éphémère de Napoléon à l'île d'Elbe, c'est-à-dire d'une époque où l'empereur, accessible à tous, « pouvait être complètement et parfaitement examiné ». L'auteur, très sincèrement républicain, était mal disposé pour le despote déchu : quelques jours après son arrivée, Napoléon l'avait fasciné, conquis; Pons lui voua un véritable culte; il le servit avec passion, les yeux fixés sur lui, observant et notant les moindres gestes de cet « homme extraordinaire ». Aussi ses Mémoires sont-ils bourrés d'anecdotes, de renseignements, de détails sur le caractère, sur la vie de l'empereur; ses parents, son entourage ne sont pas oubliés, et les moindres personnages de son petit royaume sont nommés et appréciés. Joignez à cela nombre d'indications sur l'état de l'île à l'arrivée de l'empereur, sur les soins qu'il donna à son administration, sur ses réformes, sur les travaux qu'il fit exécuter : en somme, il y a là un tableau complet de l'île d'Elbe pendant ces années 1814-1815. Mais le centre de l'ouvrage, et au fond son sujet unique, c'est la personne de l'empereur. Que Pons ait parfaitement compris ce caractère encore mal connu, on ne peut l'affirmer; néanmoins il en a bien vu les côtés essentiels, et la plupart des traits qu'il cite sont à retenir pour la psychologie de Napoléon. Nous pourrions le prouver par de nombreux exemples; mais nous sortirions ainsi des limites d'un compte rendu; il nous suffira d'avoir signalé ce volume d'une lecture captivante, et qui est parfois vraiment émouvante. L'auteur avait divisé son œuvre en deux parties intitulées l'une : *Souvenirs de la vie de Napoléon à l'île d'Elbe*, l'autre : *Anecdotes de l'île d'Elbe*. Cette division, qui est de pure forme, a été respectée par M. Pélissier. Dans une introduction très nourrie, il discute, avec la compétence qu'on lui connaît, la question de l'authenticité et celle de la valeur historique de l'ouvrage. La publication de ce texte présentait d'assez grandes difficultés matérielles, et il s'en est fort bien tiré. Il faut le remercier d'avoir mis au jour ce document de premier ordre, et il ne reste qu'à attendre avec impatience le *Mémoire aux puissances alliées*, rédigé par le même Pons de l'Hérault et dont M. Pélissier nous promet la prochaine apparition.

Pierre Caron.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

*
* *

Alexandre BERTRAND. — **Nos origines. La religion des Gaulois. Les Druides et le Druidisme.** Paris, Leroux, 1897. 1 volume grand in-8°, IX-436 p. grav.

Voici un livre capital pour l'histoire de notre race. C'est le troisième volume d'une série magistrale sur nos origines, dont les deux premiers, *Archéologie celtique et gauloise* et *la Gaule avant les Gaulois*, sont devenus classiques en la matière.

La question de la religion des Gaulois et celle du druidisme sont de celles qui ont passionné et passionnent les érudits, de celles qui ont été le plus âprement et le plus longuement discutées. Le nouvel ouvrage de M. Alexandre Bertrand vient-il apporter un élément nouveau au débat? Est-ce un livre de théories, d'hypothèses, de déductions, ou simplement le résumé des opinions émises jusqu'ici?

Le titre semble promettre quelque chose d'absolument nouveau, bien qu'on soit quelque peu étonné d'un gros volume de près de cinq cents pages sur le druidisme; le titre n'est pas tout à fait exact. Ainsi que le marque très loyalement l'auteur dans sa préface, ce n'est pas un livre sur le Druidisme, c'est la publication de leçons professées à l'école du Louvre, publication que M. A. Bertrand aurait intitulée : *Nos vues sur la religion des Gaulois*, si son éditeur n'avait pas préféré un autre titre.

Il ne faut donc pas y chercher un traité sur la matière : nous ne devons y voir qu'un recueil de leçons et ne pas nous étonner, par ce fait, de rencontrer, au cours de certains chapitres, des longueurs et des répétitions nécessaires dans une exposition orale. Le vrai titre nous fait comprendre l'absence de dogmatisme de l'œuvre et explique pourquoi dans un ouvrage présenté comme écrit sur le druidisme, il n'en soit question que dans deux chapitres.

Même étendu à la religion des Gaulois, un semblable ouvrage présentait de grandes difficultés. Presque pas de textes, ou en tout cas des textes sensiblement de la même époque; pour résoudre le problème, les monuments figurés auxquels M. Bertrand a ajouté, avec beaucoup de raison à mon avis, un élément d'investigation, trop négligé ou trop contesté jusqu'ici, les traditions populaires et les légendes, fidèles échos de l'humanité primitive.

C'est donc avec des ressources restreintes que l'auteur s'aventure dans un domaine rempli d'obscurités : il le fait avec méthode.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

L'ouvrage débute par une remarque nécessaire et juste. César étant le seul auteur de l'antiquité qui ait parlé avec quelques détails des Gaulois, le seul qui les ait vus, dont les œuvres nous soient parvenues, on s'en refère toujours à lui, et c'est d'après le témoignage d'un auteur doublé d'un conquérant qui n'a connu le pays dont il parle qu'au moment de sa déchéance, qu'on fait éternellement l'histoire de la Gaule indépendante

M. Alexandre Bertrand tout en faisant de César l'état qu'il convient, s'est dégagé de ce guide grâce auquel on méconnaît tant d'états intermédiaires et pour suppléer à des textes absents, a fait appel, non sans quelque vraisemblance, à des comparaisons analogiques prises à l'histoire des peuples offrant quelque similitude avec celle des Gaulois primitifs.

Il en résulte que le savant qui ne connaît que César et les auteurs classiques, se trouve, dès le début, dépaysé dans un domaine qu'il a quelque prétention à avoir exploré et qu'on est tenté de crier à l'invraisemblance.

La réflexion jointe à la conviction rapidement établie d'une haute probité scientifique et à la constatation d'une savante méthode, dissipe le doute et laisse admettre l'hypothèse.

M. Alexandre Bertrand distingue dans l'évolution de la religion des Gaulois, trois périodes correspondantes aux trois apports successifs des peuples qui se sont succédé entre le Rhin et l'Océan.

La période mégalithique où domine l'influence des populations touraniennes, caractérisée par le culte des pierres, pierres à cupules, à bassins, à cercles, pierres trouées, survivance d'un culte chamanique, traces de la pratique des sacrifices humains.

La période celtique, avec la prédominance des influences aryennes et l'arrivée du culte du feu et du culte solaire — la roue enflammée, la bûche de Noël, les feux de la Saint-Jean, la swastika, les rouelles gauloises — caractérisée encore par les croyances aux herbes et aux simples, et par le culte des fontaines.

L'influence des druides ne commence à se faire sentir qu'avec la troisième période ou période galatique-kimrique. Sans tenir compte des exagérations de Fillioux, on peut, à l'aide des signes monétaires tels que le swastika, le triskèle, le foudre, l'*esse*, reconnaître que les druides, lors de ce monnayage, étaient prépondérants.

Sans aller aussi loin que M. Alexandre Bertrand qui veut voir les druides si prépondérants qu'ils auraient formé dans leurs communautés une école d'architectes dont la formule se retrouve dans les oppida du type de Murcenx, on ne saurait nier que leur action en Gaule n'ait été celle d'une théocratie.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Par leur organisation en communautés, dont les lamaseries du Thibet peuvent être considérées comme la survivance, les Druides ont fait régner leurs doctrines et assuré leur prépondérance.

Arrivés les derniers dans un pays peuplé par des invasions successives, où chaque groupe avait apporté ses croyances restées vivaces, les druides n'ont introduit en Gaule aucune divinité nouvelle; ils se posèrent seulement, vis-à-vis des populations ignorantes en hommes de science et en intermédiaires entre les dieux — quels qu'ils soient — et les hommes.

Tel est, dans son économie générale, le beau livre de M. Alexandre Bertrand.

Par l'emploi judicieux de la méthode comparative, par l'usage ingénieux des légendes et des traditions populaires, il jette un peu de clarté sur un point de notre histoire trop obscur ou trop ramené à l'unité. Il doit être le guide de ceux qui travailleront sur ces données passionnantes, et — ou nous nous trompons fort — l'avenir justifiera la plupart de ces hypothèses.

Maurice Dumoulin.

Digitized by Google

Original from
HARVARD UNIVERSITY

REVUES

ET

PUBLICATIONS DES SOCIÉTÉS SAVANTES

PARIS

Le Carnet historique et littéraire. — Dirigée par notre collaborateur le comte Fleury, cette revue paraît le 15 de chaque mois. Rétrospective et contemporaine à la fois, elle publie des documents inédits relatifs au XVIIIe siècle, à la Révolution, à l'Empire et à l'histoire de nos jours; chaque numéro contient de plus des articles ou variétés littéraires, historiques ou militaires, des autographes de personnages célèbres, une bibliographie, enfin un questionnaire.

1898 — 15 janvier. — Extraits des *Mémoires du général Sarrazin*, qui, en 1810, s'était engagé à livrer Napoléon à l'Angleterre. Communication de M. le vicomte DE GROUCHY. — *Lettres militaires et intimes du maréchal de Saint-Arnaud au général Fleury.* — *Le bal paré du mariage du Dauphin, 1770*, document communiqué par M. P. DE NOLHAC. — *Morts et funérailles royales* (*Registre des premiers gentilshommes*). — Comte FLEURY, *Les Esterhazy à la cour de Marie-Antoinette.*

15 février. — *Les Résultats de la bataille d'Iéna*, curieux récit du colonel d'Alton, tiré des papiers de M. H. VIGNERON. — *Nouvelles à la main de la fin du XVIIIe siècle*, et suite des *Morts et funérailles royales*, communication de M. le vicomte DE GROUCHY. — Autographes de la *reine Hortense et du prince Eugène.* — *Chronique militaire* du lieutenant-colonel DE CONTENCIN. — H. P., *Anecdotes sur Louis XVIII et le général Corbineau.*

15 mars. — Ant. GUILLOIS, *Le duc d'Aumale.* Écrit à propos du dernier livre de E. Daudet ; fait revivre d'une façon saisissante la belle figure du prince général; des anecdotes et des aperçus nouveaux apportent leur attrait à cette étude consciencieuse. — *La captivité d'Hugues Maret dans les prisons autrichiennes*, récit original communiqué par le fils du diplo-

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

mate, le duc DE BASSANO. — *Notice historique sur le général de Ladmirault*, par le lieutenant-colonel DE CONTENCIN. — Une variété militaire : *Cyclistes et cavaliers*, par le baron P. DE BOURGOING. — Enfin, quelques pages très curieuses tirées des papiers inédits du général DE MONTHOLON; c'est le récit d'une soirée à Sainte-Hélène; un jour de boutade, en 1819, Napoléon parle de ses projets d'évasion, et chose plus inattendue, fait un grand éloge du peuple anglais.

15 avril. — Comte de SAINT-AULAIRE, *La mort de Talleyrand*, récit des derniers moments de l'évêque d'Autun et de sa réconciliation avec l'Église, par un témoin oculaire. — *Souvenirs de la comtesse de Montholon.* Très intéressant; 1re partie : De Waterloo au départ pour Sainte-Hélène. — *Nouvelles à la main de la fin du XVIIIe siècle* (suite). — *Un commissaire des guerres pendant le Premier Empire, Journal de* BELLOT DE KERGORRE, communiqué par M. le vicomte DE GROUCHY. Très curieux. — Autographes : *Lettres de Béranger à Jacques Laffitte, de Guizot, du comte de Chambord.* — Marcel DE BAILLEHACHE, *le Combat de Sainte-Croix* (24 décembre 1813). — *Journal d'un Volontaire au 10e bataillon, en 1792.* Ce volontaire était un Versaillais. Récit expressif et intéressant de la campagne de 1792 en Belgique. A suivre. Communication de M. Albert TERRADE. — *Mort et funérailles royales, Registre des premiers gentilshommes* (suite).

DÉPARTEMENTS

Bulletin de la Société archéologique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure (tome XXXV, année 1896, 1er semestre). — Léon MAITRE : Rapport sur l'établissement de Déas, sur la translation des reliques de saint Filibert et sur l'âge de l'église de Saint-Philbert-de-Grandlieu, p. 64-174. On doit à M. Maître, sinon la découverte, du moins le déblaiement et l'attribution exacte de l'église de Saint-Philbert-de-Grandlieu. Après avoir fait l'historique du lieu, autrefois appelé Déas, l'auteur conclut avec raison que cette église, aujourd'hui désaffectée, mais parfaitement conservée, remonte au IXe siècle. Étant donné le très petit nombre de monuments carolingiens encore debout en notre pays, on conçoit tout l'intérêt de cette quasi-révélation pour la science archéologique. M. Maître accompagne son étude de plans, de photogravures et la fait suivre du « Récit de la translation des reliques de saint Filibert et des miracles accomplis sur la route », publié d'après le manuscrit du Xe siècle conservé à la bibliothèque de Tournus. — Léon MAITRE :

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Église Saint-Similien de Nantes : Rapport et observations sur les déblais exécutés en 1894, p. 174-203. Les fouilles ont amené la découverte de plusieurs sarcophages mérovingiens et permis de reconstituer le plan de deux églises antérieures : l'une du VIe et l'autre du XVe siècle. Il y a des dessins et un plan hors texte. — Henri LEMEIGNEN : A propos de l'*Histoire de Bretagne* de M. A. de La Borderie, p. 203-205. — S. de la NICOLLIÈRE-TEIJEIRO : Lettres de la Cour sur l'établissement de la fonderie d'Indret : Notes sur le professeur d'hydrographie et la pêche à Nantes en 1771-1789, p. 205-208. — Arthur MARTIN : Fouilles du tumulus d'Avalleuc-en-Plémy (Côtes-du-Nord), plan hors texte, p. 238-249. — Charles MARIONNEAU : Souvenirs du statuaire Lemot et de Clisson, p. 249-266. Série de lettres intéressantes de Lemot qui acheta en 1805 le château de Clisson et auquel nous devons la conservation de ce beau morceau d'architecture féodale.

Roger GRAND.

*
* *

Recueil des travaux de la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure, 5e série, t. II, 1894 (1895). — *Don Massuet et ses correspondants*. [Né le 1er septembre 1666, helléniste, bénédictin de Saint-Maur, continuateur des *Annales bénédictines*, mort le 19 janvier 1716.] — Ch. MOLLE, *Histoire du fief d'Outrebois, paroisse de Gravigny* [depuis le XVe siècle jusqu'à la Révolution]. — M. DE LA SICOTIÈRE : *A propos d'autographes* [recueillis par de Nerviotte et par Rossini]. — L. RÉGNIER, *Bibliographie historique du département de l'Eure pendant l'année 1894*. [Remarquable travail annuel, dans lequel l'auteur a réuni tous les renseignements bibliographiques sur le département, recueillis avec une érudition digne d'éloges.]

F. M.

*
* *

Comité archéologique de Senlis. — Année 1893, 3e série, t. 8. — A. MARGRY, *Note sur l'appréciation en valeur actuelle des sommes inscrites dans les anciens documents* [l'auteur a suivi deux excellents guides, Leber et Pierre Clément], XVI à XXVIII. — VATTIER, *Abbaye de la Victoire*, suite, 8 à 33. — DE CAIX DE SAINT-AMOUR, *Vie versifiée de saint Germer, évêque de Beauvais* [manuscrit du commencement du XIIIe siècle par Pierre, clerc Beauvaisin], 45 à 81. — Abbé E. MÜLLER, *Feuillet d'un obituaire de l'abbaye cistercienne de Chaalis* [texte et traduction en regard, 2e moitié du XVe siècle, goth. don de Mlle Félicie Dupuis, sœur de M. le Président de la Société], 81 à 88.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Année 1894, 3e série, t. IX. — Docteur Moreau, *Anecdocte relative à Ambroise Paré* [opération chirurgicale à laquelle il s'était opposé, et qui, faite contrairement à son avis, fut suivie de la mort de l'opéré. Le fait se passe à Senlis], p. vii des procès-verbaux. — Ernest Dupuis, *La Seigneurie et le Village de Pontarmé* [avec pièces justificatives et 3 gravures hors texte d'après les dessins de l'auteur, modèle de monographie locale], 1 à 117. — De Caix de Saint Amour, *Fragment d'un cartulaire senlisien du XIIIe siècle*, 117 à 129. — Vattier, *Abbaye de la Victoire* (suite), 129 à 157.

Année 1895, 3e série, t. X. — Margry, *Notes pour une Histoire de la température*, p. viii et ix des procès-verbaux. — Ernest Dupuis, une série de *Procès de chasse au XVIe siècle*. [On y relève curieusement les diverses natures de gibier pris et surtout les droits sur chaque pièce de bois où la chasse a eu lieu, droits que l'on a eu le soin de constater à l'occasion des diverses chasses], p. xiv des procès-verbaux. — Abbé Morel, comte de Marsy et Ernest Dupuis, *Senatus-consulte Velléïen* [note très lucide et très complète sur un point de la jurisprudence romaine], p. xx des procès-verbaux. — A. Margry et E. Müller, *Pierre Séguin, ligueur, reclus et écrivain*, 1558-1653 [avec une table généalogique intéressante], 3 à 96. — Vattier, *Abbaye de la Victoire*, suite et fin, 96 à 116. — E. Guizot, *Le Manuscrit de Bataille* [chapitre des *Antiquités du Valois* par Antoine Bataille, procureur du roi au duché de Valois en 1598, copie du xviiie siècle; 4 parties distinctes : 1° le Valois en général et la châtellenie de Crespy; 2° droits dépendants de la châtellenie de Béthisie et de celle de Verberie; 3° châtellenie de Pierrefonds; 4° châtellenie de la Ferté-Milon; gages des officiers du bailliage; détails curieux sur ce que gagnaient le lieutenant général, l'avocat du roi, le procureur du roi, le receveur du domaine, le grainetier, le contrôleur du domaine, etc.], 1 *bis* à 76 *bis*.

Année 1896, 4e série, t. Ier. — Guizot, *Antiquités du Valois* (suite et fin), 1 à 119. — E. Dupuis, *Réception d'un chevalier d'honneur au présidial de Crépy*, en 1731, 119 à 127. — Le même, *Projet d'un hôpital général à Crépy en Valois*, en 1687, 127 à 137. — E. Müller et Margry, *Pierre Séguin*, suite et fin [table analytique des personnages, des lieux, des points notables, très bien comprise], 1 *bis* à 108 *bis*. — E. Dupuis, *Le hameau de Montgrésin*, 108 à 119. — E. Müller, *Deux Chartes* de 1213 et 1241, *Sceau de Geoffroy*, évêque élu de Senlis; *Sceau de l'hôpital de la Charité de Senlis*, 119 à 131. — Communiqué *une charte de 1232*, p. xxi à xxiv des procès-verbaux.

Justin Bellanger.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

*
* *

Mémoires de l'Académie de Nîmes (VIIe série, tome XIX, année 1896. 1 vol. in-8, LV-262 p., grav. Nîmes, impr. Chastanier).

L'Académie de Nîmes est une des plus anciennes et des plus vivaces de nos académies provinciales. Les travaux qu'elle publie sont de première importance. La *Société des études historiques* est heureuse d'analyser ses publications.

Le tome XIX de la 7e série s'ouvre par le compte rendu des solennités qui ont eu lieu à l'Académie, à l'occasion de l'inauguration du musée épigraphique de Nîmes.

Page V à XIII. Allocution du pasteur G. Fabre recevant M. Gaston Boissier et réponse de M. Boissier; p. XV, *Éducation et religion*, discours d'ouverture du pasteur A. Grotz; p. XXIX. Abbé Goiffon, compte rendu des travaux de l'Académie de Nîmes pendant l'année 1895; p. XLIII. Pasteur R. Février, *Mai*, poésie française et *les deux amours*; p. XLV. A Ducrot, Notes et souvenirs littéraires : *Quand j'étais improvisateur*; p. LI. Bigot, *Lou maou marida*, fable patoise imitée de La Fontaine.

Abbé Goiffon, *L'hôpital Saint-Jacques à la fin du XVe siècle* (p. 1 à 11). [A la suite de la peste de 1482 on vendit les divers hôpitaux de Nîmes et on racheta l'Hôtel-Dieu qui avait été fondé en 1313 par Raymond Ruffi. Dans cette vente générale on comprit l'hôpital Saint-Jacques qui appartenait à la confrérie du même nom. La ville fut obligée de passer une transaction avec la confrérie lésée, le 17 août 1484. C'est le texte de cette composition, négligé par Minard, que publie M. l'abbé Goiffon. L'original est en partie roman, en partie latin et son éditeur y voit la preuve que « notre langage populaire n'a pas subi de grands changements pendant les quatre siècles qui se sont écoulés depuis lors. »]

Abbé C. Nicolas, *Histoire de Génolhac d'après des documents inédits*, pl. et grav. [C'est une suite. La partie publiée dans ce volume va de 1720 à 1810. Monographie très détaillée, contenant le tableau des impositions, le prix du pain et de la viande, le cahier des doléances de la ville de Génolhac, les écoles depuis 1709, la liste des chapellenies et de leurs titulaires, celle des curés de 1199 à 1894, celle des consuls de 1339 à 1789, celle des notaires de 1331 à 1883, le catalogue des livres de raisons des archives des familles de Roche et de Chapelain.

Sous une forme modeste, c'est un travail très utile et fort complet; il serait à souhaiter que toutes les monographies locales lui ressemblassent.]

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Bondurand, *La Taula del possessori de Nismes*, 1479 (p. 139 à 163). [Publication par ordre alphabétique de l'évaluation, de « l'estime » des divers quartiers du territoire de Nîmes au point de vue de la qualité des terres; estimation faite au point de vue de l'impôt.]

A. Bardon, *Chronologie des seigneurs de Venezobre de 1240 à 1789* (p. 165-193). [Ce n'est pas seulement une chronologie, c'est mieux, c'est une histoire de la terre, où l'on rencontre des détails précieux, tels que le récit des exactions financières des baillis royaux au xiiie siècle, l'acte de cession d'une seigneurie, des inventaires d'actes concernant la famille de Fay.]

Gustave Bayle, *Introduction à une étude sur l'école avignonnaise de peinture* (p. 195-205). [Par une comparaison ingénieuse entre les statuts des peintres et imagiers de Lyon et de Montpellier au xve siècle, l'auteur arrive à démontrer qu'il n'y avait pas de corporation semblable à Avignon et que les artistes jouissaient d'une liberté complète. C'est la préface à une biographie des artistes de l'école avignonnaise.]

G. Delfour. *Un La Fontaine languedocien* (p. 207-231). [Notice sur Bigot, mort le 7 janvier 1897.]

Maurice Dumoulin.

*
* *

Bulletin et mémoires de la Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine, tome XXVI, année 1896. — L'abbé Guillotin de Corson : Les grandes seigneuries de Haute-Bretagne comprises dans le territoire actuel du département d'Ille-et-Vilaine (suite et fin), p. 3-67. Cette dernière partie d'une savante et précieuse étude comprend les châtellenies de : Saint-Malon, Saint-Père, Saint-Pern, Sauldecourt, Sérigné, Le Teil, Teillay, Texue, Tinténiac, Tizé, La Villouyère. — L. Delourmel : La peste à Rennes (1563-1640), p. 67-131. Intéressants détails inédits, pour la plupart tirés des Archives du Parlement de Bretagne, sur les différentes apparitions du fléau en 1563, 1582, 1588, 1605, 1607, 1622, 1628, 1629, 1636 et enfin 1640. — Anne Duportal : Terres et maisons nobles en la paroisse de Saint-Symphorien, près Hédé, p. 131-193. — A. de La Borderie et Louis de Villers : Histoire des Carmes en Bretagne (suite et fin), p. 193-243. Cette partie comprend la fondation des couvents de : Ploërmel, Saint-Pol-de-Léon, Pont-l'Abbé, Hennebont, Le Bondou-lès-Vannes, Le Guildo, Quintin, Sainte-Anne-d'Auray. — P. Parfouru : Date du décès de Jean d'Estrades, abbé de Saint-Melaine; inventaire de

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

son mobilier, p. 243-249. — A. de La Borderie : Un pamphlet contre le cidre au XVIIIe siècle, par un ami du duc d'Aiguillon, p. 249-267. Curieux réquisitoire contre la culture du pommier, accusé de tous les méfaits. — L'abbé A. Millon : La villa gallo-romaine de Kerfresec (Morbihan), p. 267-273, plan hors texte. — Vicomte Paul du Pontavice : Michel de Saubois, p. 273-285, recueil de notes d'enterrement, d'apothicaire, de médecin ; inventaire de meubles après décès. — Louise de Villers : Georgelin (Documents inédits), p. 293-301.

Roger Grand.

*
* *

Bulletin de l'Institut international de Bibliographie. 2e année 1897, fasc. 4-5-6.

[Ce fascicule est consacré à la deuxième conférence bibliographique internationale qui a eu lieu à Bruxelles dans la grande salle de l'Hôtel Ravenstein, du 2 au 4 août dernier. Il comprend le texte, en trois langues, des vœux et des décisions de cette conférence qui reconnaît à l'unanimité, moins trois voix, l'utilité de donner aux travaux bibliographiques une organisation internationale et de poursuivre cette organisation à l'aide du système décimal. Puis il contient le texte des conférences faites à l'occasion de ce progrès.]

Carl Junker, *Ueber den Stand der Bibliographie in Oesterreich.* Il n'y a pas de bibliographie générale en Autriche. La diversité des langues s'y oppose, le dépôt légal y est irrégulier, il n'existe pas pour les publications périodiques. Toutefois diverses bibliographies ont été tentées dont l'auteur donne l'énumération.]

C.-A. Cutter, *Reasons for using the « Expansive classification » in an International Bibliography.* [Variété du système décimal. Il consiste à employer les 26 lettres, au lieu des 10 chiffres, pour un classement bibliographique, ce qui donne plus d'élasticité dans le classement. On peut même combiner les lettres et les chiffres. Exemple : 45 représentant l'Angleterre, on peut avoir Kl 45 peuple anglais, Ht 45 budget anglais. Iv 45 écoles anglaises, etc. —]

A. L. Jellinek, *Abfassung der Titelcopien.* [Conseils pratiques pour la rédaction des fiches.]

A. L. Jellinek, *Organisation des Allgemeinen Bibliographischen Repertoriums.*

Eug. Lamure et Charles Sury. *Les Écoles du livre et la création d'une*

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

école du Livre à Bruxelles. [Discussion des projets de MM. Ed. Fétis et Ernest Vandeveld. Examen de ce qui s'est fait à l'étranger, programme à adopter, matières à enseigner.]

H. La Fontaine, *Rapport sur les progrès de l'organisation bibliographique internationale depuis la première conférence bibliographique de 1895* (p. 253-163) compte rendu sommaire des délibérations.

M. D.

*
* *

Société des antiquaires de la Morinie. *Bulletin historique*, 16e année, t. X, 3e fascicule de 1897.

Bonvarlet, *Chronique de l'abbaye de Sainte-Colombe de Blendecques* (p. 81-96, à suivre). [Chroniques rédigées au cours du XVIIIe siècle sur des documents originaux. L'abbaye de Blendecques est une de celles sur lesquelles on possède le moins de renseignements, c'est pourquoi la Société les publie. Les textes contenus dans le Bulletin consistent en une courte notice sur sa fondation, et la liste des abbesses avec les donations faites au couvent.] M. D.

*
* *

Bulletin de la Société de Borda à Dax. 23e année 1898, 1er trimestre.

J. E. Dufourcet, *Formation du sol du département des Landes*. Sa composition géologique et minéralogique (suite).

A. Degert, *Constitutions synodales de l'ancien diocèse de Dax*. [Introduction précédant une publication fort intéressante : celle des statuts synodaux du diocèse de Dax d'après le ms. 1542 du fonds latin de la Bibliothèque nationale et un texte imprimé rarissime des premières années du XVIe siècle. Ces statuts dont on connaissait la mention, mais dont on ignorait le texte, datent de 1283, 1328, 1345, 1351, 1360 et 1401.]

F. Abbadie, *Histoire de la commune de Dax*. [Suite-étude sur l'organisation judiciaire et les centres de justice dépendant de Dax.]

E. Lapeyrère. *Flore du département des Landes. Phanérogames, cryptogames vasculaires et cellulo-vasculaires.*

J. E. D., G. C., *L'Aquitaine historique et monumentale. Les cathédrales de Dax. Le portail gothique de Notre-Dame* (grav. et pl.). [Reconnaissance des fondations des divers édifices de la cathédrale. Description de trois autels primitifs du type *arca*. Découverte de l'ancien porche gothique, aujourd'hui remis en sa place et sa description.] M. D.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

CHRONIQUE & PROCÈS-VERBAUX

— Nous apprenons que notre excellent confrère et collaborateur, M. Maurice Dumoulin, vient d'être nommé rédacteur en chef du *Journal du Havre*.

— Par arrêté en date du 2 avril, MM. F. Mazerolle, archiviste de la Monnaie, et G. Duval, attaché à la Bibliothèque de l'Arsenal, membres de la Société des Études Historiques, ont été nommés attachés aux expositions rétrospectives des Beaux-Arts et des Arts décoratifs à l'Exposition Universelle de 1900.

— Au cours de la 22e réunion des Délégués des Sociétés des Beaux-Arts des départements, tenue à Paris en avril dernier, une communication des plus intéressantes a été faite par M. Mazerolle, le jeune et savant archiviste de la Monnaie. Il s'agit de médailles datant du règne de Louis XV, et dont les dessins, conservés à la Monnaie, avaient été jusqu'ici attribués à Bouchardon. M. Mazerolle a démontré que cette attribution n'était pas entièrement exacte : sans doute le dessin initial, le projet appartiennent à Bouchardon, mais le dessin définitif, d'après lequel a été gravé le coin, est l'œuvre de deux autres dessinateurs-graveurs, Duvivier et J.-C. Roëttiers. Les preuves apportées par notre confrère sont tout à fait concluantes et cette rectification, dont la nécessité avait échappé à plusieurs savants, témoigne de son érudition et de la sagacité de sa critique.

— Le banquet annuel de la Société des Études historiques a eu lieu le jeudi 5 mai à l'Hôtel des Sociétés savantes, rue Serpente, sous la présidence de M. Fr. Funck-Brentano, Président en exercice, assisté de MM. J.-C. Barbier, Premier Président honoraire de la Cour de cassation, et Wiesener, professeur honoraire de l'Université, Présidents honoraires de la Société. Étaient présents : MM. Auzoux, Bittard des Portes, Vte Boutry, Bouwens, Caron, Coquelle, Deslandres, Dumont, G. Duval, Fontemoing, Joret-Desclosières, Moireau, Ravaisson-Mollien, Raynaud, Sellier, Tommy-Martin, Vaudin-Bataille, Welschinger. Empêchés de se joindre à leurs collègues, de nombreux membres s'étaient excusés, et, au début du banquet, M. Joret-Declosières, Secrétaire général, donne connaissance

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

aux convives des lettres de regrets et d'excuses qui lui ont été adressées. Pendant le service, les conversations n'ont cessé d'être des plus animées. Au dessert, M. Barbier se lève et donne lecture à la Société de la charmante poésie que l'on va lire :

EPIMÉNIDE

Le vertueux Epiménide,
Qu'estima fort le grand Solon,
Dormit cinquante ans, nous dit-on,
Au fond d'une caverne — et d'un sommeil placide.
Je n'oserais garantir devant vous
La vérité de cette histoire.
N'est-ce qu'un conte ? il est bien permis de le croire.
Si la chose est vraie, entre nous,
Le dormeur, au réveil, dut avoir des surprises.
Agréables ? — je le croirais.
En dépit de certaines crises,
Un demi-siècle amène des progrès.
Je le disais, le jour de notre cinquantaine,
Depuis, quatorze ans ont passé.
Depuis, j'ai sommeillé, la chose est trop certaine,
Mais vos efforts n'ont pas cessé.
Se recrutant de phalanges nouvelles,
Notre Société, depuis ses noces d'or,
Bien loin de s'endormir, a déployé ses ailes
Et su prendre tout son essor.
Vous donc, jeunes savants, dont les chartes poudreuses
Sont le naturel élément,
Et qui tirez parti si joliment
De vos découvertes heureuses,
D'un vétéran, ce soir, recevez le salut.
Un sang nouveau, tout plein de sève,
A ranimé notre vieil Institut.
Plus modeste de nom, mais plus fort, il relève
Son front avec quelque fierté.
Je porte un toast, il est simple : je lève
Cette coupe et je bois : A sa prospérité !

M. Frantz Funck-Brentano prend alors la parole : il fait part à M. Barbier du très grand plaisir qu'il vient de causer à tous les convives et, dans une chaude improvisation, il rend hommage au dévouement

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

avec lequel M. Barbier a bien voulu employer sa haute autorité aux progrès de la Société. Il remercie ensuite ses prédécesseurs immédiats, MM. Moireau et Dufour, de s'être acquitté des fonctions présidentielles avec tant de soin et d'activité, et d'avoir ainsi singulièrement facilité sa propre tâche. En terminant, il félicite ses collègues du concours empressé qu'ils apportent au développement de la Société, et spécialement son excellent Secrétaire général, M. Joret-Desclosières, ainsi que ceux des membres présents qui honorent le plus la Société par leurs travaux.

M. Gabriel Joret-Desclosières, Secrétaire général, demande au Président la permission de compléter sur un point les chaleureuses et si justifiées paroles qu'il vient d'adresser à M. le Premier Président Barbier. « Nos jeunes confrères, nos successeurs désignés, l'avenir et l'espoir de la Société des Études historiques, ne connaissent pas les services que M. Barbier rendit en 1872 à notre compagnie ; il appartient à un ancien de les rappeler. Après les désastres de 1870-1871, le vieil Institut Historique était dispersé, anéanti ; son administrateur était mort à Paris pendant le siège, les cotisations n'étaient plus payées, l'imprimeur réclamait une dette de 1500 fr. Nous nous réunîmes au nombre de cinq chez un des anciens présidents, M. Ernest Breton, l'auteur de livres illustrés sur les ruines de Pompéi et d'Herculanum. — Ernest Breton en nous accueillant nous dit : « Chers amis, nous venons assister à l'enterrement de l'Institut Historique ». « Non pas, protesta M. Barbier, il faut le faire revivre. » Et avec une active persistance, qui ne se démentit pas un seul instant, M. Barbier, alors conseiller à la Cour suprême, dont il devait devenir le Premier Président, rédigea de nouveaux statuts, obtint la reconnaissance d'utilité publique, sous la désignation nouvelle et nécessaire de Société des Études historiques, régularisa la délivrance du prix Raymond, réorganisa l'administration et le personnel. Depuis, on est venu à nous, des legs et des dons ont constitué un capital déjà devenu une petite fortune et nous sommes arrivés au point que vous connaissez vous-mêmes. Enfin, et je serais ingrat si je ne le proclamais, M. Barbier a fait décorer la Société des Études historiques dans la personne de son secrétaire général. Voilà, mes chers confrères, après les éloquentes paroles de M. Funck-Brentano, des motifs de plus pour acclamer M. le premier Président Barbier et boire à sa santé. »

Ces différents toasts ont été vigoureusement applaudis, et les convives se sont séparés à dix heures et demie, en se donnant rendez-vous à l'année prochaine.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

SÉANCE DU 5 AVRIL 1898, PRÉSIDENCE DE M. FUNCK-BRENTANO

La séance est ouverte à 8 heures 3/4.

En ouvrant la séance, M. le Président prononce quelques paroles émues au sujet de la perte que vient de faire la Société en la personne de M. Racine, son administrateur si dévoué, et donne lecture de l'allocution par lui prononcée sur la tombe de M. Racine. Il propose de consacrer à sa mémoire soit l'ouvrage qui aura mérité le prix Raymond, soit le premier travail à insérer dans la Bibliothèque de la Société qui en sera jugé digne. M. le Secrétaire général s'associe aux paroles et aux témoignages de regret de M. le Président et appuie sa proposition qui est adoptée à l'unanimité.

Lecture du procès-verbal, qui est adopté.

Correspondance manuscrite. — Nombreuses cartes de condoléances au sujet de la mort de M. Racine. — Lettre de M. Mercier, membre correspondant à Constantine, au sujet de son Mémoire sur l'Administration du maréchal Valée ; de M. Maurice Allard demandant le programme des sujets de concours. — Lettres de remerciements des membres nouvellement admis : MM. Depoin, Hénault, comte Fleury, Martin-Landelle. — Lettre de M. Wiesener exprimant ses regrets de n'avoir pu faire sa lecture à la séance du 15 mars. — Correspondance échangée par M. Funck-Brentano au sujet du décès de M. Racine. — Lettre de A. Bertren, agent consulaire de France à Théodosie, remerciant de l'envoi des statuts. M. le Secrétaire général est invité à lui répondre. — Lettres de MM. William Marie et Mazerolle, s'excusant de ne pouvoir assister à la séance.

Délibérations. — M. le Secrétaire général donne lecture d'un projet de délibération à transmettre à la famille Racine, pour lui exprimer les regrets unanimes de la Société et sa vive reconnaissance pour le généreux don par lui fait à la Société.

Après une brève discussion sur la façon dont sera désormais organisé le service des recouvrements et les détails de la comptabilité, il est procédé aux élections pour le choix d'un nouvel administrateur qui prendra le titre d'administrateur-trésorier. Est nommé à cette fonction M. le comte J. Revelière de la Révelière. M. Funck-Brentano est ensuite nommé administrateur-trésorier adjoint, et M. Pierre Caron secrétaire du comité de rédaction, en remplacement de M. Funck-Brentano, qui est relevé de cette fonction.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

La Société prend alors une délibération à l'effet de constater la remise par la famille Racine, à M. le Secrétaire général, des titres, papiers, registres, pièces de comptabilité et fonds en caisse appartenant à la Société, et de donner au nouvel administrateur-trésorier tous pouvoirs nécessaires pour se mettre en possession desdits titres, pièces et fonds, en donner décharge à la famille Racine et gérer et administrer les biens et affaires de la Société.

Candidatures. — M. Deslandres, présenté par MM. Caron et Grand, est admis comme membre titulaire de la première classe. Mme Barratin est admise comme associée libre.

Ouvrages offerts. — *La Bretagne et le duc d'Aiguillon*, par M. Marion. Rapporteur, M. Roger Grand.

Vers Athènes et Jérusalem, par M. Larroumet. Rapporteur, M. Rodocanachi.

Du roi Arthur et de la légende du Graal, par le comte Fleury. Rapporteur, M. William Marie.

Commission des comptes. — M. Otto Bouwens donne lecture de son rapport et du projet de budget pour 1898. Ce projet est adopté. En présence de l'excédent des recettes sur les dépenses, M. Otto Bouweus propose de placer cet excédent. Discussion à ce sujet. M. de la Revelière propose de déposer cet excédent chez un agent de change, de façon à ce qu'il reste à la disposition de la Société en cas de besoin tout en rapportant des intérêts. Cette proposition est adoptée. M. le Président prononce quelques mots au sujet de l'état prospère de nos finances.

Le programme de la séance publique est arrêté.

Lectures. — M. Wiesener : *Derniers incidents de l'ambassade de lord Stair à Paris en 1720.*

M. Laplatte : *Communication sur le dernier volume de M. Demolins : à quoi tient la supériorité des Anglo-Saxons.*

Proposition faite aux membres nouveaux par M. le Secrétaire général relativement aux collections de la Revue.

La prochaine séance est fixée au lundi 16 mai. Avant de lever la séance M. le Président est heureux d'annoncer à la Société que M. Welschinger vient d'obtenir le grand prix Gobert de l'Académie française.

La séance est levée à 10 heures 3/4.

*
* *

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

SÉANCE PUBLIQUE DU 28 AVRIL 1898

La Société des Études historiques a tenu sa deuxième séance publique annuelle de 1898, le 28 avril, dans la belle grande salle de la Société d'Encouragement, place Saint-Germain-des-Prés, sous la présidence de M. Frantz Funck-Brentano.

Étaient présents ou représentés, MM. Michel Agelasto, Auzoux, Barbier, Bélanger, Élie de Biran, Bittard des Portes, Jacques de Boisjoslin, abbé Bouquet, Louis Bridier, de la Brunetière, Loys Brueyre, Dr Cabanès, Arthur Caron, Pierre Caron, Ernest Cartier, abbé Casabianca, Challot, Colmet d'Aage, Joret-Desclosières, Gaston Duval, Raymond Duval, Dumont, Depoin, Paul Deslandres, Dubout, colonel Fabre de Navacelle, Oscar Falateuf, Jacques Flach, Frantz Funck-Brentano, comte Fleury, Gombault-d'Arnaud, Robert Goubaux, Paul Griveau, Louis Guillot, Georges Lemaire, Roger Grand, Hénissart, Mme Herbet, Georges Laplatte, Charles Laurent, Lèques, Stephen Liégeard, Louiche-Desfontaines, Prince de Lusignan, Eugène Marbeau, Mazerolle, Germain Martin, Tommy-Martin, Prosper Pain, Rodocanachi père, Emmanuel Rodocanachi, Ravaisson-Mollien, de Saint-Thomas, Sellier, le Président Tanon, Vandal Vaunois, Vergé, Vaudin-Bataille, Henri Welschinger, Wiesener. Nous devons remercier ceux de nos confrères empêchés de se réunir à nous, d'avoir pris l'aimable soin de se faire représenter, en disposant de leurs billets; l'éclat de nos réunions tient non seulement à la belle ordonnance du programme, mais aussi à l'ampleur de l'auditoire.

Après une spirituelle allocution du Président s'excusant de n'avoir pu préparer un discours « historique » empêché de le faire par ses fonctions actives de secrétaire du comité électoral de Passy (cet inconvénient tourne, estime-t-il, au profit des auditeurs en leur épargnant 20 minutes de fatigue : ce qui prouve, dit M. Funck-Brentano, que, par exception, une dispute électorale peut avoir du bon), après, disons-nous, cette cordiale allocution, la parole a été donnée à M. Mazerolle, archiviste de l'Hôtel de la Monnaie, chargé de présenter le rapport sur le concours Raymond. La question proposée était *l'histoire d'un quartier de Paris*. Le Rapporteur, après avoir habilement rattaché le mémoire couronné à l'histoire générale de la capitale, a donné une juste idée du travail du lauréat : M. Charles Sellier, attaché au musée Carnavalet. M. Sellier, proclamé lauréat du prix Raymond, est venu recevoir des mains du Président, au milieu de chaleureux applaudissements, une médaille de vermeil et un prix de 500 fr. Le

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

mémoire de M. Charles Sellier sera, en outre, publié dans la Bibliothèque de la Société des Études historiques. Après M. Sellier, un autre lauréat a été proclamé, M. Dumont, secrétaire général adjoint, qui, depuis nombre d'années, remplit avec autant de zèle et de dévouement que d'exactitude, les fonctions de rédacteur des procès-verbaux des séances. M. Dumont a reçu, aux applaudissements accentués du bureau et de l'assemblée, une médaille de vermeil, fondation David. En la lui remettant, M. le Président a rappelé les titres de M. Dumont à l'affection et à la reconnaissance de ses confrères.

M. Pierre Caron, qui avait bien voulu accepter le soin de rendre compte des travaux de l'année 1897, s'est acquitté de cette tâche, toujours ardue, de la façon la plus heureuse, racontant, d'un style rapide et exact tout à la fois, les particularités de l'histoire de notre compagnie pendant l'année écoulée, détails attestant les notables progrès réalisés dans ces derniers temps. On lira ce rapport ci-après : il laisse cette satisfaisante impression que la Société des Études historiques se fortifie de plus en plus, au double point de vue de la solidité de ses finances et de la valeur de son personnel.

Dans une aimable causerie, émaillée de fines observations et de traits d'esprit soulignés par les murmures flatteurs de l'auditoire, notre ancien Président, M. Emmanuel Rodocanachi, a parlé des « Bêtes dans l'histoire ».

Depuis le serpent qui perdit notre mère Ève, jusqu'à la petite ponette isabelle, cheval de bataille de l'illustre M. Thiers, sous le feu des barricades de la rue Saint-Martin, M. Emmanuel Rodocanachi, secondé par les projections lumineuses Molteni, a parcouru à travers les siècles la chronique des animaux restés historiques; c'est dire que, parmi tant d'illustrations, Bucéphale dompté par le jeune fils de Philippe de Macédoine, le futur Alexandre le Grand, et le chien vengeur de Montargis, ont tenu leur rang dans cette galerie ingénieusement présentée par M. Rodocanachi à ses auditeurs charmés, dont les applaudissements fréquemment renouvelés ne lui ont pas manqué.

La partie littéraire s'est terminée par la diction de trois sonnets, œuvre de notre confrère, M. Dubout : *L'aurore*, *Le jour*, *La nuit*. La gracieuse interprète du poète, Mlle Gabrielle Clerc, a dit avec charme et sentiment ces poésies qui ont été fort appréciées.

Pour cette fois l'organisation de la partie artistique avait été confiée à notre confrère M. Raymond Duval. La succession de MM. Arthur

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Coquard, William Marie, Mazerolle, dans une préparation préoccupante et difficile, créait à M. Duval des obligations qu'il a su remplir à la complète satisfaction de ses confrères.

L'exécution de la partie musicale du programme, dont il s'était particulièrement occupé, a permis au public de l'applaudir à la fois comme compositeur, comme accompagnateur et traducteur. Sa *Chanson populaire* écrite sur un thème originaire des Balkans a eu un franc succès auprès de nos invités et a valu deux rappels à Mlle Rémy, chanteuse excellente, pleine d'intelligence et de moyens : capable d'interpréter avec un égal bonheur les expressives traductions de deux lieder de Schumann, et aussi trois mélodies d'un jeune compositeur, M. D. Yzelen, dont le nom est à retenir. *O mon cœur las*, *Sérénade triste*, *Les cloches*, sont des pièces d'un sentiment très fin et d'une maîtrise d'écriture remarquable. La dernière comportait un accompagnement de violon, confié à M. Scharf. Ce virtuose amateur possède un talent que plus d'un artiste professionnel lui envierait; nous avons plaisir à le féliciter de l'autorité avec laquelle il sut conduire le 1er mouvement du quatuor op. 18 n° 4 de Beethoven et le finale du quintette de Schumann. Ajoutons qu'il fut admirablement secondé par ses partenaires MM. Schmidt, Ferrier, Wolff et par la pianiste, Mme Ferrier.

Cette déjà si complète soirée s'est terminée par la représentation d'une fort amusante comédie en un acte : *Madame a ses brevets*, de M. Valabrègue, interprétée par Mlle Gabrielle Clerc, M. Gerval, de l'Odéon, et Mlle Th. Tugot.

Notre public a très apprécié le parfait naturel et la particulière convenance du jeu des acteurs. La critique, en un acte d'un comique de bon goût, des ridicules d'une doctoresse devenue insupportable à son mari par son persistant pédantisme, forme la donnée de cette petite pièce. L'intrépide bon sens du mari finit par triompher des savantes prétentions de la femme et, après d'aigres disputes sorties de la chimie et de l'histoire naturelle, les époux réconciliés s'embrassent comme de vulgaires ignorants.

En résumé, soirée bien réussie. On songe maintenant à préparer la première séance de février 1899.

G. J-D

*
* *

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

RAPPORT PRÉSENTÉ PAR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT

Mesdames, Messieurs,

Il y a deux ans, en 1896, notre distingué président, M. Moirean, vous parlant des nouvelles recrues de la Société pendant l'année qui venait de s'écouler, vous signalait l'arrivée dans ses rangs d'une *escouade* de jeunes gens, dont il avait la bonté de parler en termes flatteurs, et qu'il représentait comme désireux de collaborer activement aux travaux de la Société. Or il se trouve que cette petite troupe a grossi, et que ceux qui la composent ont si bien fait leur chemin que l'un d'entre eux a, ce soir, le très grand honneur de prendre la parole devant vous. J'espère que vous voudrez bien ne pas attribuer cette éviction temporaire de notre cher Secrétaire général à l'ambition et à l'intrigue; en réalité, M. Joret-Desclosières a offert spontanément, avec une amabilité dont je le remercie très vivement, d'abdiquer en faveur d'un jeune collègue une de ses prérogatives les plus importantes. Il y a là une nouvelle preuve de ces sentiments de bienveillance et d'affectueuse cordialité que nos aînés dans la Société ne cessent de montrer pour nous; nous y sommes très sensibles, et je suis heureux de pouvoir leur donner aujourd'hui, au nom de tous mes amis, le très sincère témoignage de notre gratitude.

Mais à ce plaisir vient immédiatement se mêler une tristesse. Un des hommes auxquels j'aurais le plus vivement désiré de pouvoir rendre cet hommage n'est plus parmi nous. Notre deuil est encore tout récent. En perdant M. Ludovic Racine, la Société a perdu plus qu'un administrateur d'une compétence éprouvée et d'un dévouement sans bornes, — et cela est si vrai que personne n'a osé assumer, dans toute leur étendue, les difficiles fonctions qu'il remplissait si bien, — la Société a en outre perdu un de ses membres les meilleurs, et, comme le disait sur sa tombe notre Président, « un de ces hommes qui font aimer la vie à force d'être bons ». Le prochain numéro de notre Revue vous rappellera l'existence de cet homme de bien ; je me contenterai de dire aujourd'hui comment, dans une pensée généreuse, M. Racine a tenu à laisser à la Société un témoignage durable de l'intérêt qu'il lui portait, en lui léguant une somme de 2.000 francs destinée à augmenter la prospérité des finances qu'il administrait si bien. Le revenu de cette somme servira à décerner une nouvelle médaille annuelle, le nom de M. Racine figurera parmi ceux de nos donateurs, et nous garderons tous de lui un souvenir ému et constant.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Le pieux devoir que je viens de remplir m'amène tout naturellement à vous parler de l'état actuel de notre Société, et les résultats très satisfaisants que je vais avoir à vous indiquer eussent profondément réjoui notre cher et regretté administrateur.

Je n'ai pas besoin de vous présenter le bureau pour l'année 1898. Notre président, M. Frantz Funck-Brentano, s'est suffisamment présenté lui-même il y a longtemps déjà par les remarquables travaux d'érudition et d'histoire qu'il a publiés; depuis l'année dernière, une distinction des plus enviées, le grand prix Gobert de l'Académie des Inscriptions, et la rosette d'officier de l'Instruction publique, sont venues récompenser, en attendant encore mieux, une vie consacrée à la science, remplie d'une activité vraiment prodigieuse et d'un labeur acharné. A côté de notre président, MM. Coquelle et Albert Vaunois remplissent les fonctions de vices-présidents : M. P. Coquelle, si compétent en matière d'histoire étrangère et dont les lecteurs de la Revue ont plus d'une fois apprécié le solide jugement et les connaissances étendues; M. Albert Vaunois, avocat des plus distingués et qui consacre à la Société les loisirs, malheureusement un peu rares, que lui laisse le barreau. Puis c'est notre Secrétaire général, M. Joret-Desclosières, si aimé de tous, réélu tous les ans par acclamation, véritable clef de voûte de la Société, et qui semble avoir trouvé dans le goût des études historiques le secret de rester toujours actif et toujours jeune. Il est assisté dans ses absorbantes fonctions par M. Dumont, le rédacteur impeccable de ces procès-verbaux toujours adoptés sans observation, et qui paraît trouver dans le fait même de rendre service la meilleure récompense de son dévouement. Je mentionnerai enfin notre nouvel administrateur, M. Revelière de la Révelière; bien que récemment entré dans nos rangs, sa haute compétence en matière financière et l'intérêt qu'il porte à la Société l'ont tout naturellement désigné pour être, dans la charge délicate d'administrateur, le digne successeur du regretté M. Racine.

Je crois inutile de vous parler ici de nos anciens membres, érudits de profession, magistrats, avocats, littérateurs, musiciens, tous également dévoués au bien commun et pénétrés de l'intérêt des études historiques. Leur éloge a déjà été fait à plusieurs reprises et par des voix autrement autorisées que la mienne. Je me contenterai donc de vous présenter les *nouveaux*, ceux qui sont parmi nous depuis notre dernière séance publique; ils sont si nombreux que là encore je suis forcé de passer rapidement : je citerai particulièrement, parmi les membres titulaires, MM.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Ducoudray-Jollivet, Maurice Dumoulin, G. Martin, Revelière de la Révelière, R. Bittard des Portes, Auzoux, comte Fleury, docteur Berne, Marc Raynaud, Joseph Depoin, vicomte Maurice Boutry, Martin-Landelle, Maurice Hénault, Paul Deslandres; parmi nos associés libres : M. Louis Bouvens, Mme Barratin; parmi nos membres correspondants : MM. A. Caron, Alfred Dubout, Victor Tibbaut.

La simple énumération de nos nouveaux collègues, dont plusieurs sont déjà connus par de remarquables travaux, suffirait à elle seule pour montrer quels progrès la Société a faits pendant l'année qui vient de s'écouler. Nous en avons eu d'autre part la preuve visible dans la régularité de nos séances mensuelles et dans le succès de nos séances publiques.

Les séances mensuelles ont été suivies assidûment par bon nombre de nos membres titulaires. A mesure que la Société se développe, le nombre des affaires à régler et des communications grossit de jour en jour, et il est rare que l'ordre du jour puisse être entièrement épuisé : non que nous manquions d'ardeur ou d'activité, mais parce qu'il commence à être singulièrement chargé. Tous ceux d'entre nous qui ont été assidus aux séances mensuelles ont pu voir qu'on y a travaillé beaucoup et utilement.

Je passe immédiatement à nos séances publiques, auxquelles la plupart des personnes qui m'écoutent ont assisté, et dont elles ont, je l'espère, gardé un bon souvenir. Je laisse de côté la deuxième séance publique de 1897, si bien préparée, avec un programme si charmant, mais malheureusement assombrie par la terrible catastrophe qui venait d'atterrer Paris. Lorsque la commission des fêtes a organisé la première séance publique de cette année, elle a eu l'excellente idée, pour assurer à nos artistes un auditoire plus nombreux, de choisir un local plus vaste, qui a été la belle salle de la rue d'Athènes. L'événement a prouvé combien cette innovation était heureuse : jamais nous n'avons eu une assistance plus brillante, plus compacte; tous les membres avaient tenu à être présents à cette fête qui restera une date dans notre histoire. Composé par le dévoué président de la classe des Beaux-Arts, M. William Marie, récemment nommé officier d'Académie — et il sait combien nous sommes heureux de cette distinction si méritée, — le programme a été exécuté de point en point et sans nul contretemps, après la si intéressante conférence de M. Henry Welschinger. Je n'ai pas à vous le rappeler, persuadé que vous ne l'avez pas oublié. Nous comptons l'année prochaine donner une fête du même genre; à défaut d'autres preuves, celle de cette année, à laquelle assistaient plus de sept cents personnes, suffirait à témoigner de la prospérité croissante de la Société.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Cette extension de nos séances publiques est rendue possible par notre situation financière qui est très satisfaisante, grâce aux dons qui nous ont été faits récemment, à l'accroissement de chiffre des cotisations, au produit de la vente de la Revue et du beau livre de M. Combier. Je n'ai pas à vous donner ici des chiffres qui vous paraîtraient fastidieux : je me contenterai de vous dire que notre budget est parfaitement en équilibre, et même, chose bien rare dans l'histoire des budgets, que nous avons un excédent, modeste il est vrai, mais réel. Nous souhaitons vivement qu'il grandisse, nous permettant ainsi de réaliser divers projets d'améliorations à l'exécution desquels s'est seule opposée jusqu'ici l'insuffisance des crédits.

De l'avis commun, une de ces réformes utiles devra porter sur la publication de notre Revue : il ne s'agit nullement d'en changer le cadre, et encore moins l'esprit : nous voudrions simplement la faire paraître plus souvent. Avec l'augmentation du nombre de nos membres actifs, le nombre des travaux originaux dignes de l'impression augmente lui aussi, et si nous continuons à donner un numéro par trimestre, nous aurons bientôt *encombrement de copie*, selon l'expression consacrée. Il y a là un danger auquel nous espérons bien pouvoir remédier dès l'année prochaine ; ouverte à tous les sujets, notre Revue s'oriente cependant de plus en plus, et par la force des choses, vers ces questions d'histoire moderne et contemporaine si étudiées en ce moment, et l'on peut dire qu'à ce titre elle devient de jour en jour plus digne d'intéresser le grand public. En assurer la publication régulière tous les deux mois, ce sera en faire du coup une revue importante, et qui s'imposera ; ce sera la faire connaître, la faire lire et assurer ainsi sa valeur et son avenir.

Mon excellent confrère et ami, M. Mazerolle, va tout à l'heure vous lire le rapport dont il a été chargé par la commission du Prix Raymond sur le concours de cette année. Je crois cependant indispensable d'en dire immédiatement quelques mots, et j'espère que le rapporteur officiel ne m'en voudra pas trop de cette légère indiscrétion. En effet, depuis la création de la *Bibliothèque de la Société des études historiques*, ce succès de nos concours devient une question capitale pour notre avenir. Notre premier volume, le remarquable ouvrage de M. le président Combier, notre lauréat de l'année dernière, a eu une brillante fortune. Celui qui va être couronné tout à l'heure en sera le digne successeur. Sujet d'un très grand intérêt, méthode rigoureuse, résultats importants et curieux, rien ne manque pour assurer son succès. Mais je m'arrête :

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

M. Mazerolle vous dira tout à l'heure tout cela mieux que moi et avec plus de détails. Je n'ajouterai qu'un mot : je tiens, puisqu'il est question ici de nos publications, à dire combien nous sommes tous reconnaissants à notre jeune et charmant éditeur, M. Albert Fontemoing, des très grands services qu'il rend à la Société. M. Fontemoing s'occupe de nous avec un désintéressement tout à fait rare ; je suis heureux de pouvoir affirmer qu'il n'a pas affaire à des ingrats.

Mesdames, Messieurs,

Me voici arrivé à la fin de ce long rapport qui a dû sans aucun doute vous paraître bien ennuyeux. Évidemment j'en suis seul responsable et je demande votre indulgence. Je voudrais cependant que vous gardiez de ce compte rendu une bonne impression sur les progrès de notre Société et sur l'activité qui règne dans son sein. Il est incontestable que, grâce aux efforts de tous ses membres et à leur entente parfaite, la Société des études historiques ne cesse de grandir depuis trois ans. Nous sommes tous certains que cette marche en avant continuera et que nous arriverons, à force de travail et de soins, à mettre notre Société au premier rang. Une des conditions essentielles du succès, c'est le développement de la classe des associés libres, et c'est là que devront se porter nos efforts. Permettez-moi à ce propos de faire devant vous, sans vergogne, un peu de réclame : qu'offrons-nous actuellement à nos associés libres ? Nous leur offrons l'abonnement à la Revue, la facilité d'acquérir à prix réduit nos publications autres que la Revue, six cartes d'invitation à nos séances publiques, de plus en plus brillantes et courues ; en outre, le titre de membre de notre Société, et la satisfaction, qui n'est pas négligeable, de concourir en compagnie d'hommes éminents aux progrès de la science historique. Voilà ce que nous leur donnons pour une modeste cotisation de 12 francs par an, et ces avantages déjà très grands deviendront encore plus sérieux avec le temps. C'est sur cette constatation que je m'arrêterai : s'il est une chose qui puisse m'excuser à mes propres yeux d'avoir parlé si longtemps, c'est la preuve que j'ai peut-être convaincu quelques-uns d'entre vous qu'il y a plaisir et profit à être des nôtres. Soyez sûr que ceux-là seront bien accueillis ; anciens et nouveaux membres, en travaillant à développer notre Société, nous travaillerons pour notre part au triomphe des grandes idées de solidarité et de progrès.

Pierre Caron.

*
* *

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

RAPPORT PRÉSENTÉ AU NOM DE LA COMMISSION DES COMPTES

Mes chers collègues,

J'apprécie hautement, croyez-le bien, l'honneur qui m'est fait en étant désigné, cette fois encore, pour vous présenter le rapport sur la situation financière de la Société des Études historiques.

Le projet de budget pour l'exercice 1897 a été adopté par vous en séance du 15 février 1897. Ce projet fixait les recettes et les dépenses à la somme totale de : 6.930,12

Les recettes se sont élevées à : 8.831,22

Les dépenses ont atteint : 7.709,61

Déduisant les dépenses des recettes, il résulte un excédent en caisse de : 1.121,61

La Société n'ayant plus aucune dette arriérée, il serait d'une bonne administration, croyons-nous, de réserver une partie des économies pour les dépenses imprévues et de placer l'autre en rente sur l'État, afin d'augmenter les revenus de la Société. Les espérances que nous formulions ici même l'an passé, de ce fait, se réaliseraient aujourd'hui.

Nous soumettons donc à votre approbation le projet de budget pour l'exercice 1898.

RECETTES

Excédent en recettes de l'exercice 1897	1.121 61
Recouvrements à faire sur 1897	172
61 cotisations à 20 fr.	1.220
109 cotisations à 12 fr.	1.308
Droits de diplôme	100
Rentes sur l'État	1.573
Allocation ministérielle	300
Abonnements et vente des livraisons	205 39
Total des recettes ordinaires	6.000 00

DÉPENSES

Impression de la Revue et impressions diverses	2.000
Loyer de la salle des séances	120
Service de cette salle	20
Loyer de bibliothèque	50
Frais des deux séances publiques et médailles de concours	1.200
Prix Raymond	1.000
Dépenses du secrétariat général	150
Dépenses du secrétariat de la rédaction	150
Dépenses d'administration	150
Frais d'éditeur (M. Fontemoing)	160
Dépenses imprévues et fonds disponibles	1.000
Total des dépenses ordinaires	6.000

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

*
* *

Ce n'est pas sans une profonde émotion que je viens de feuilleter toutes les pièces de cette administration financière gérée avec tant de soin, tant de sollicitude depuis de longues années par notre cher et regretté administrateur, Ludovic Racine. J'y ai constaté, une fois de plus, son réel dévouement, sa haute compétence. Les inappréciables services qu'il a rendus à la Société des Études historiques ont été retracés en termes éloquents par notre cher Président, M. Frantz Funck-Brentano; veuillez cependant me permettre de lui adresser un suprême adieu, d'exprimer la gratitude que nous lui devons et le pieux souvenir qu'il laissera parmi nous. Ce soir a lieu la première de nos réunions mensuelles depuis qu'il nous a à tout jamais quittés; néanmoins, comme a dit Alexandre Dumas fils : « Ceux que nous avons aimés et que nous avons perdus ne sont plus où ils étaient, mais ils sont toujours et partout où nous sommes. »

Le Rapporteur
O. Bouwens van der Boijen.

OUVRAGES RÉCEMMENT DÉPOSÉS AUX BUREAUX DE LA REVUE ET DONT IL SERA RENDU COMPTE ULTÉRIEUREMENT

Général comte Fleury. *Souvenirs* (libr. Plon).
A. Chuquet. *La jeunesse de Napoléon* (libr. A. Colin).
K. Waliszewski. *Marysienka* (libr. Plon).
Fr. Funck-Brentano. *Archives et légendes de la Bastille* (libr. Hachette).
A. Franklin. *La vie privée d'autrefois : les magasins de nouveautés.* — *La vie de Paris sous Louis XIV* (libr. Plon).
Mrs Abell. *Napoléon à Sainte-Hélène* (libr. Plon).
L. Bonneville de Marsangy. *Le comte de Vergennes, ambassadeur en Suède* (libr. Plon).
M. Marion. *La Bretagne et le duc d'Aiguillon* (lib. Fontemoing).
Dr Cabanès. *Le cabinet secret de l'Histoire* (3e série).
E. de Ménorval. *Paris depuis ses origines jusqu'à nos jours* (libr. Firmin-Didot).
Mosnier. *Origines et développements de la grande industrie en France* (libr. Fontemoing).
Abbé Lacroix. *Richelieu à Luçon* (libr. Lecoffre).
Lavisse et **Rambaud.** *Histoire générale.* Tome 10 (libr. A Colin).
Cavaignac. *La formation de la Prusse contemporaine* (libr. Hachette).
G. Schlumberger. *Renaud de Châtillon, prince d'Antioche* (libr. Plon).

Il sera rendu compte dans la Revue de tout ouvrage dont un exemplaire aura été déposé à ses Bureaux, chez M. **A. Fontemoing,** *libraire-éditeur, 4, rue Le Goff, Paris.*

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

L'Éditeur-Gérant : Albert Fontemoing

Digitized by Google

Original from
HARVARD UNIVERSITY

LECTURES ET MÉLANGES

Derniers incidents de l'ambassade de L. Stair, à Paris

EN 1720

I

L. Stair, représentant de George Ier en France depuis cinq ans, s'était engagé dans une lutte violente contre son compatriote, l'inventeur du système, Law, dont les allures outrageusement hostiles à la dynastie de Hanovre l'avaient exaspéré. Mais son gouvernement n'en jugea pas de même ; le principal secrétaire d'État, L. James Stanhope, accouru à Paris dans les premiers jours de l'année 1720, lui donna tort et annonça publiquement son rappel. Résolution trop hâtive : car, moins de trois mois après, fin de mars, ramené à Paris par le danger que Law, devenu contrôleur général, faisait courir à l'alliance, Stanhope dut changer de sentiment et rendre tardivement justice à l'ambassadeur par lui désavoué naguère. Il s'entendit avec l'abbé Dubois, objet de la haine de Law, et bien décidé de son côté à travailler à le perdre dès qu'il entreverrait la moindre espérance d'y réussir. Mais, en homme prudent, l'abbé exhorta Stanhope à ménager leur commun ennemi ; et le ministre anglais promit de se conduire à l'égard de Law selon que l'abbé le dirigerait. Il commençait à douter du succes final du système.

L'ambassadeur impérial au contraire en avait bonne opinion.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Tant mieux, dit Stanhope, cela effraiera Vienne qui n'osera pas s'aliéner la Prusse[1].

A cette époque en effet, Dubois, dans le fond de son cœur, devient l'ennemi de Law par raison de défense personnelle. A la fin d'avril, Stair explique que le nouvel archevêque de Cambrai fera à Law tout le mal qu'il pourra, parce qu'il est fermement persuadé que celui-ci a résolu de le renverser. La vérité, continue-t-il, est que Law le hait et le méprise à l'excès; et que, d'autre part, l'abbé a fort peu de crédit pour le moment auprès de son maître, quoique ce dernier affecte de dire le contraire. L'abbé, avec tout le désir qu'il a de se flatter, voit à travers le masque[2]. En fait pourtant, c'est Law qui tombera; c'est Dubois qui, après une longue patience, portera le coup décisif et gagnera la bataille, après toutefois que le créateur du système se sera perdu d'aberration en aberration.

II

A ce printemps de 1720, un des épouvantails favoris de Law contre l'Angleterre consistait à se vanter d'avoir tant d'argent dans la Cie de la mer du Sud, qu'en le retirant subitement, il ruinerait le crédit de la compagnie par la crainte inspirée aux étrangers et aux Anglais même qui y avaient des fonds[3].

Nous verrons tout à l'heure que les Anglais avaient réponse à ce menaçant pronostic.

Il n'appartenait guère non plus à l'inventeur du système d'agiter sur autrui le spectre de la ruine, alors que lui-même y marchait à grands pas.

Comme dans une mer où le flux et le reflux, confondus ensemble, battraient le rivage pêle-mêle, au hasard, ainsi les péripéties les

1. Stanhope à Craggs, Paris, 27 mars, 2 avril 1720. En français. *Rec. Off. France*. vol. 361.

2. L. Stair à Craggs, Paris, 30 avril 1720, En anglais, *Hardw. Pap.*, vol. II, p. 615.

3. L. Stair à Craggs, Paris, 12 avril 1720. *Rec. Off.*, *France*, vol. 361. Du même au même, 12 juin. En anglais. *Hardw. Pap.*, vol. II, p. 620, 621.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

plus désordonnées ballottaient le système dans une mer de contradictions et accomplissaient en France le naufrage du crédit (arrêt du 21 mai portant réduction de la valeur des actions de la Cie et du billet de banque ; du 27 mai portant révocation du précédent ; du 29 mai rendant cours aux espèces d'or et d'argent que l'arrêt du 21 décembre précédent avait supprimées).

III

Coïncidence singulière : le même moment vit la fin de l'ambassade de L. Stair à Paris, et la déchéance de Law de sa charge de contrôleur général : les deux ennemis frappés simultanément.

Stair continuait l'intérim de l'ambassade prolongé par le mauvais état de santé et l'absence de son successeur, le chevalier Sutton. Ici, une dernière journée vient clore sa vie militante de France. Il ne veut pas s'en aller dans l'attitude et avec la tare de la défaite ; au contraire, avec les honneurs de la guerre et la justification de son acharné combat contre Law. C'est devant le Régent qu'il porte ce litige suprême.

Le 31 mai 1720, il est reçu en audience par ce prince. Le lendemain, il en rend compte au secrétaire Craggs dans une lettre en français, commençant par ces mots : « Il y a des choses si curieuses dans l'entretien que j'eus hier avec M. le duc d'Orléans, que vous ne regretterez pas le temps que vous emploierez d'en lire le récit. »

En effet, c'est une sorte d'examen de conscience du duc d'Orléans, fait sur le vif par le plus clairvoyant des juges qui d'abord, le plus sûr des devins et méconnu alors, confond l'incrédule et l'oblige à confesser son erreur.

Il avait vu avec un extrême déplaisir, dit-il au duc, l'éloignement qu'on lui avait inspiré à son égard et les fausses impressions qu'on lui avait données comme s'il était son ennemi ; et il lui rappela les bons sentiments qu'il avait toujours eus, et qu'il conservait, quoiqu'on eût pu dire, pour sa personne. Le duc l'interrompit pour lui dire qu'il ne se plaignait point de milord Stair par rapport au duc

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

d'Orléans, qu'au contraire il savait qu'il avait lieu de s'en louer, mais qu'il croyait avoir raison de se plaindre de ce qu'il traversait le système et avait tâché de jeter de la défiance dans l'esprit des Français.

Sur ces mots s'engagea un dialogue, éloquent et pittoresque tableau d'histoire.

« Je luy dis, Mgr, vous savez mieux que tout autre mes sentiments touchant le système. Je ne l'ay point décrié ; au contraire je le trouvois bon, mais je vous ay dit que de la manière que M. Law le conduisoit, il y avoit plus à craindre pour vous que pour les voisins de la France. J'ay fait justice aux talents de M. Law, que c'étoit un très bon instrument, mais qu'il fallait le conduire et ne pas se laisser conduire par luy.

« Je vous ay averti de son yvresse de vanité et d'ambition, de sa présomption, de son incompatibilité avec les autres hommes, de son insolence ; et qu'à la fin, il ne se contenteroit pas qu'il (ne) fût votre maître. Je connoissois Mr Law mieux que personne. Je vous ay averti de ses défauts. Souvenez-vous-en. Faites-y réflexion. Agissois-je comme votre ennemi, ou comme votre serviteur? Et dites-moy à présent : méritay-je votre haine ou des remerciements? »

Le duc d'Orléans, tout ému, répondit :

« Il est vray, My Lord, que vous m'avez averti de beaucoup de choses que je vois présentement; vous m'avez dit que notre fondement étoit trop foible pour le bastiment que nous y faisions. Je ne le trouve que trop vray. Vous m'avez dit que Law alloit trop vite et que sa vanité et son ambition précipitaient les choses. Vous aviez raison. »

— « Souvenez-vous en, Mgr, je vous ay dit : ne confiez (pas) les rênes de votre char à ce Phaëton, il le versera et tâchera de mettre toute la terre en feu.

— « Il est très vray, My Lord, reprit S. A. R., que vous l'avez dit; et il est vray aussi que je l'ay reconnu à mes dépens. Cet homme a l'imagination trop démesurée et il (n')est nullement propre a être ministre.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

— « Mgr je vous ay prédit tout cela. Vous pouvez vous en souvenir. Je n'étois nullement ennemi de cet homme. Au contraire j'étois son ami, vous le savez bien. Je ne luy voulois du mal dans le commencement, que parce qu'il vous perdoit dans l'esprit des François par son insolence, son humeur despotique et par sa mauvaise conduite ; et dans l'esprit de vos voisins, par sa mauvaise foi et par ses vues ambitieuses et par trop chimériques. Ensuite, Mgr, il a porté ses insolens discours si haut par rapport à mon Maître et à ma Patrie, et il a tenu ces discours si publiquement que je n'avois point de prétexte de les ignorer. Je m'aurois cru indigne du caractère dont j'ay l'honneur d'être revêtu, si je les avois soufferts avec patience. J'en ay porté mes plaintes à V. A. R. Elle a tâché de les réprimer, mais inutilement.

— « Il est vray, dit M. le duc d'Orléans, cet homme a tenu beaucoup de mauvais propos à sa table et partout publiquement. Il en a tenu même à moy. J'ay tâché de le contenir; mais cet homme est difficile à gouverner. Je l'ai bien éprouvé. »

Le prince parla ensuite du dérangement présent des affaires, lequel, selon lui, ne venait que de ce que le peuple manquait de confiance, et il ne put s'empêcher d'ajouter que L. Stair avait tâché d'inspirer cette défiance aux Français.

— « Je luy dis : Mgr, il ne faut chercher ce manque de confiance que dans la conduite de M. Law. Du reste, Mgr, le Roy mon Maître n'étoit point jaloux du bonheur de la France. Il étoit bien aise que vous arrangiez vos affaires. Pour moy, j'étois bien aise que cela arrivât pendant votre Régence. Vous pouvez fort bien vous souvenir de l'inquiétude que j'ay souvent fait paraître du dérangement des finances. Je souhaitais fort de les voir rétablir. Je ne considérois point du tout votre bonheur comme incompatible avec le nôtre.

— « Mon Dieu, dit le duc d'Orléans, le monde est assez grand pour tous, sans que nous cherchions à nous manger les uns les autres.

— « Ouy, Mgr, je pense comme cela, et je voudrois que M. Law eût pensé de même. Je vous en réponds, je n'aurois jamais marque la moindre inquiétude de votre prospérité ni dit un seul mot pour

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

contrecarrer ses opérations. Mais, Mgr, quand M. Law déclaroit en tous lieux que l'usage qu'il méditoit de faire du bonheur de la France étoit de détruire la Grande-Bretagne dans son commerce et dans son crédit, dans ses manufactures, et en un mot en tout ce qui faisoit fleurir notre royaume, et même de bouleverser notre État, et de nous donner le Prétendant pour roy, pouvois-je, étant ambassadeur en ce pays-icy, entendre tous ces discours insolens et n'en dire mot? Il est vray, Mgr, j'ay traitté Law en France d'un fol et d'un fanatique, et j'ay fait rapport de ses discours à mon Maître. Pouvois-je faire autrement et agir en honnête homme? Ajoutez à cela le pouvoir qu'il s'étoit acquis sur votre esprit et les propositions que je sçavois qu'il avoit eu l(a) hardiesse de vous faire. Avois-je raison de me taire? »

Le duc d'Orléans répondit qu'effectivement Law lui avait tenu des discours vains et ridicules, mais qu'il ne les avait point écoutés. Pourtant il ne s'étonnait pas si Stair avait fait des rapports capables de donner de la jalousie.

Celui-ci protesta que du moment que le prince avait découvert les mauvaises intentions de cet homme et le danger qu'il y avait à se laisser conduire par lui, il se ferait le plus sensible plaisir de lui marquer son attachement dans toutes les occasions et de contribuer en tout ce qui dépendroit de lui à une union encore plus étroite, si c'étoit possible, avec le roi son maître.

« Je seray prêt même à prodiguer mon sang, s'écria-t-il, pour votre service. Et je suis si peu jaloux du bonheur de votre Régence et de la France même que si je pouvois contribuer[1] quelques lumières à vous aider à rétablir la confiance et le crédit, je le ferois avec plaisir. »

Ici, une transition pour asséner de nouveaux coups à Law.

« Je ne crois pas vos affaires désespérées. Je suis persuadé que vous les pourriez rétablir; mais je crois impossible que cela se puisse faire par les mains de M. Law. Il est tant haï en France que s'il étoit le plus honnête homme et le plus habile homme qu'il y eût,

1. Locution anglaise : concourir par...

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

jamais V. A. R. ne pourroit plus s'en servir avec utilité. Le peuple est trop prévenu contre son esprit tyrannique et contre sa mauvaise foy. Et pour vous dire la vérité, je sçais qu'il n'est pas en meilleure odeur parmi nos voisins. »

Ce langage viril était d'une justesse irréfragable. Le Régent se sentait vaincu. Ses ressentiments désarmèrent.

« Il me dit, rapporte Stair, toutes les choses imaginables, les plus flatteuses et les plus obligeantes. Il me marqua que je luy avois fait un sensible plaisir de m'éclaircir avec luy ; qu'il me rendoit toute son amitié et toute sa confiance. Il me prioit d'user avec luy comme j'avois fait autrefois avec la même franchise, et que je luy trouverois les mêmes sentimens. »

« Il ajouta : je me sens tout-à-fait à mon aise de m'être expliqué avec vous; en dernier lieu, mon cœur se soulevoit d'être obligé de vous voir sur le pied que je vous voyais ! j'en souffrois véritablement. »

Au reste, le duc affirma qu'il ne se servirait plus de Law comme ministre, ayant trop reconnu ses défauts pour se confier à lui de nouveau et l'ayant ôté de place. C'était en effet ce qu'il venait de faire. Néanmoins, Stair comprit que le Régent, quoiqu'il retirât à Law le contrôle général, avait toujours grande opinion de ses talents et croyait pouvoir s'en servir dans une fonction subalterne, le faire travailler sous lui-même, avec l'assistance des autres. « Mais cela, dit à part soi l'ambassadeur, j'appelle ne pas connaître M. Law. Il est incompatible avec le reste du genre humain. »

Ils parlèrent encore longtemps de la conjoncture présente, des arrangements à faire pour rétablir la confiance, et tout naturellement aussi, de la situation critique vers laquelle s'acheminait la Bourse de Londres, où l'enivrement de la Cie de la mer du Sud allait dépasser de bien loin la folie de la rue Quincampoix et de la Place Vendôme.

« My Lord, dit le duc d'Orléans, vous faites la même faute en Angleterre que nous avons faite icy. Vous laissez monter vos actions trop haut et vous vous mettez entre les mains des étrangers. Je sçay que les étrangers ont quinze millions de livres sterling dans

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

vos fonds, et seurement si l'envie de retirer leur argent leur prenoit, vous seriez très embarrassez. »

L'opposition de génie et de maximes entre les deux États donne une valeur historique à la réponse de L. Stair :

« Mgr, je suis du sentiment que nos fonds ont trop augmenté; pourtant les choses sont sur un pied très différent en Angleterre. L'étranger croit son argent en sûreté en Angleterre, et effectivement, il l'est tant qu'il y a un sol valant en Angleterre, de sorte qu'ils ne seront pas tentez de retirer leur argent de chez nous pour le mettre ailleurs, où leur bien dépend souvent du caprice du prince ou du caprice du ministre.

« My Lord, cela fait effectivement une très grande différence; mais pourtant il n'est pas bon de dépendre tout autant que vous le faites dans le cas présent de la bonne volonté des étrangers[1]. »

Cette réplique du Régent était faible en face de la solide efficacité du principe britannique.

IV

Lord Stair avait donc reconquis l'amitié du Régent. Cette entrevue *in extremis* constitue, ce nous semble, une des pages mémorables et originales d'un régime dont la grande originalité au dehors est l'alliance anglo-française. Ces deux hommes, le duc d'Orléans et l'ambassadeur, avaient vécu côte à côte pendant cinq ans et demi, non pas dans une inaltérable union; plus d'une fois le bon accord s'était troublé par les trop fréquentes oscillations de l'un, la raideur soupçonneuse de l'autre. Mais ensemble, ils avaient maintenu la paix de l'Occident contre le tumulte et la ruse d'Alberoni et de ses maîtres. La coalition antifrançaise, parallèle aux quarante dernières années de Louis XIV, était mise à néant. L. Stair en s'éloignant allait transmettre à son successeur une situation

1. L. Stair à Craggs, 1er juin 1720. En français, lettre destinée sans doute à passer sous les yeux du roi. *Rec. Off.*, *France*, vol. 361.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

acquise, étrangement mais utilement nouvelle chez l'un et l'autre État, l'alliance après tant de conflits.

En même temps, que devenait Law ?

L'avant-veille de l'entretien de L. Stair avec le Régent, c'est-à-dire le 29 mai, Le Blanc, ministre de la guerre, était allé par ordre déclarer à Law que le Régent le déchargeait de son emploi de contrôleur général. L'administration des finances était divisée en cinq départements sous la direction, pour les principaux, de Lepelletier-Desforts et d'Argenson. Des gardes suisses occupèrent l'hôtel de Law, captivité ou protection éventuelle. Mais comme Stair quittait le duc d'Orléans, après l'audience que nous venons de raconter, le duc de Bourbon lui succéda, accouru de Chantilly, inquiet pour les actions dont il était nanti.

Il plaida la cause de Law si bien qu'en quittant le Régent, il alla, le soir même (31 mai), annoncer à son protégé qu'il était nommé conseiller d'État d'épée, intendant général du commerce et directeur de la banque. Ces nominations, d'abord tenues secrètes, ce qui ne laissa pas d'inquiéter Law, furent rendues publiques lorsque la Compagnie eut fourni (3 juin) un bilan clair et triomphant du produit des Fermes, de ses affaires de commerce et de sa marine. La roue tourna encore une fois en faveur de Law. Argenson, son ennemi, fut sacrifié. Dubois eut charge d'aller lui redemander les sceaux (7 juin), dès que Law qui avait couru, muni d'une lettre du Régent, les offrir à d'Aguesseau dans sa retraite de Fresnes, fut revenu avec l'acceptation de l'illustre solitaire. Un retour éphémère de popularité salua cette fallacieuse révolution. Il aurait même dépendu de Law d'être réintégré au contrôle général, s'il n'en avait décliné le dangereux honneur que le Régent lui offrait. Le prince aimait l'aventureux magicien : deux songe-creux ensemble, au dire des Anglais. Ainsi cette destinée, à laquelle peu de jours auparavant L. Stair avait cru donner le coup de grâce, rebondissait aussi haut que jamais : audace suprême d'un Phaéton, comme avait dit Stair, dernier défi à la force des choses.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

V

Cependant, amoindri et blessé dans ses intimes susceptibilités par le désaveu public de son gouvernement, L. Stair était impatient de quitter un théâtre témoin de sa récente déception après le rôle superbe qu'il y avait rempli. Il fut autorisé de Londres à ne pas prendre congé solennellement, pourvu qu'à se dispenser de cette partie du cérémonial, il n'y eût pas apparence d'offense pour la cour de France, ni de mauvais procédé quant à lui, soit comme représentant du roi, soit personnellement. Il eut néanmoins son audience de congé de Louis XV, le 22 juin, en même temps que Sutton son audience d'arrivée. Confiant alors à des amis le soin des effets qu'il laissait derrière lui à Paris, il regagna mélancoliquement l'Angleterre. Il y pressentait un autre déboire : serait-il reçu par le roi ? « Je vois clairement, écrivait-il de Paris à Craggs, le 12 juin, que je ne serai pas admis en présence du roi en Angleterre. Il y a beau temps que M. Law a dit ici à ses amis, qu'on ne m'accorderait pas l'honneur de voir le roi. Chose dure à digérer, je l'avoue, si, après avoir servi le roi très fidèlement, avec le plus grand zèle et quelque succès, j'éprouvais la mortification de ne pas seulement avoir le bon accueil de mon maître. » Et, en effet, il n'apparaît pas qu'il ait reçu cette satisfaction, mais simplement parce que le roi était parti dès le 26 juin pour son voyage annuel de Hanovre. L. Stair fut, de la part du monarque, l'objet de libéralités importantes [1] ; car, à la façon magnifique dont il avait géré son ambassade, ses affaires privées s'étaient fort dérangées.

La légende qu'en rentrant en Angleterre il était dans la disgrâce du roi et de son gouvernement n'est pas fondée. Il fut victime des circonstances. Si, au mois de janvier de cette année 1720, il avait

1. Craggs à L. Stair, Cockpit, 23 mai (3 juin); Whitehall, 6 (17) juin 1720. *Stair Annals*, vol. II, p. 154, 155. L. Stair à Craggs, Paris, 12 juin 1720, *Hardw. Papers*, vol. II, p. 620. En anglais. Stair n'ayant eu son audience de congé à Paris que le 22 juin, ne fut pas de retour à Londres avant le départ du roi.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

été effectivement en disgrâce, peu de mois après, il n'y était plus. Stanhope lui-même l'en avait relevé, ayant constaté, de ses propres yeux, à Paris, au mois de mars suivant, que l'ambassadeur naguère par lui sacrifié, à cause de sa querelle envenimée avec Law, ne s'était pas trompé en dénonçant l'implacable et dangereuse animosité du financier écossais contre la maison de Hanovre. Dès lors, il était revenu loyalement de ses préventions. N'ayant pas de fausse honte à se déjuger, il avait témoigné à L. Stair une pleine satisfaction de son attitude, de sorte qu'en se séparant, Stair lui avait dit que, quelque sujet de plainte qu'il eût pu avoir contre lui, il oubliait tout comme s'il n'était jamais rien arrivé. — « Et, dit-il à Craggs en lui rendant compte de ces adieux, je n'ai qu'une face pour mes amis, une seule manière de leur parler et d'en parler. » Cela était vrai.

Stanhope, revenu en Angleterre, confirma à un ami commun qu'ils s'étaient quittés en très bons termes et qu'il ne demandait pas mieux que de maintenir L. Stair à Paris, si cela était agréable au Régent ; pourvu que ce prince voulût bien le donner à entendre par quelque moyen, cela écarterait la seule objection qu'il y eût à l'y conserver[1]. Mais il parlait trop tard. Ce qui était fait était fait et ne déplaisait pas non plus au gouvernement français. Sir Robert Sutton prenait le chemin de la France. Les bonnes intentions de Stanhope n'eurent pas d'effet d'autre part à cause de sa longue absence à Hanovre à la suite du roi, puis à cause de la chute de la Cie de la mer du Sud, de l'effroyable désordre qui s'en suivit dans les affaires, et de la mort prématurée de Stanhope et de Craggs dans les premiers mois de l'année 1721.

Alors le ministère, sans sortir des mains des whigs, passa à la fraction qui avait fait le fameux schisme de 1716. Les hommes politiques d'Angleterre ne pratiquaient pas l'oubli des offenses. Robert Walpole, en succédant à Stanhope, frappa réellement d'une disgrâce de parti L. Stair coupable sans doute, selon lui, de s'être

1. L. Stair à Craggs, Paris, 2 juin 1720. En anglais, *Hardw. Papers*, vol. II, p. 619, 620. Le duc de Montrose à L. Stair, Londres, 29 mai (9 juin) 1720. En anglais. *Stair Papers*, vol. XXIV. *Stair Annals*, vol. II, p. 423.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

tenu à l'écart du schisme en le déplorant, et de n'avoir pas plié sous la cabale du prince de Galles, qui devint le roi Georges II en 1727. Pendant tout le temps que dura ce ministère, l'ancien ambassadeur en France, fut laissé systématiquement sans emploi. Retiré dans ses terres d'Écosse, sauf de rares excursions à Londres, il s'adonna philosophiquement à cultiver son jardin, c'est-à-dire à améliorer son domaine, méthodes, récoltes, bétail. Sans jouer de rôle politique en évidence, il se rangea parmi les opposants, ce qui lui coûta sa dignité de vice-amiral d'Écosse et son régiment. Enfin, la chute de Walpole, en février 1742, après vingt-et-un ans de pouvoir et d'inextinguible rancune, et l'avènement du ministère Carteret valurent à L. Stair un brillant retour d'honneurs. L'Angleterre prenant parti en faveur de Marie-Thérèse, dans la guerre de la Succession d'Autriche, Stair, âgé de 70 ans, fut appelé au commandement des troupes anglaises en Allemagne. Il se signala par la bataille de Dettingen où il tira victorieusement des mains du duc de Noailles l'armée qu'il avait mise imprudemment en grand péril d'être enveloppée (1743). Toujours mal vu, néanmoins, de George II qui préférait ses officiers hanovriens, il rentra en Angleterre où il recut plutôt à titre honorifique le commandement des forces militaires dans le Sud. Le déclin de sa santé le réduisit à l'inaction et enfin, quittant Londres, il retourna mourir en Écosse, à Edimbourg, à l'âge de 74 ans, en 1747.

L. Stair fut sans contredit l'un des plus remarquables parmi les hommes d'État de cette première moitié du XVIIIe siècle. Envoyé à Paris par George Ier pour nouer, avec le duc d'Orléans, une alliance à laquelle répugnaient les deux nations quoiqu'elles y eussent intérêt l'une et l'autre, et alors mis aux prises avec une mission hérissée de difficultés, il déploya les qualités vigoureuses et fines les plus capables de surmonter ou de déjouer des obstacles sans cesse renaissants, comme aussi il lui arrivait de jeter à la traverse ses défauts de tempérament, hauteur, suspicion, pessimisme, qui, sans l'esprit plus pondéré et, disons-le, plus élevé du cabinet de Londres, aurait mis en péril les résultats acquis ; au reste, et ceci ressort avec évidence de toute sa correspondance, fidèle, probe, sincère vis-à-vis de son

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

maître comme du Régent ; passionnément attaché à la succession protestante, néanmoins sans haine contre les personnes chez les dissidents et rendant volontiers service à d'anciens amis, jacobites exilés. Il obtint de chaudes amitiés ; il se heurta à des inimitiés que les mœurs politiques en Angleterre rendaient implacables. Elles lui fermèrent dans la force de l'âge et de l'expérience, à 47 ans, la carrière qu'il s'était ouverte avec tant d'éclat et de retentissement ; de sorte que, malgré de très hauts mérites, sa longue existence aurait été presque vide sans les cinq années de son séjour à Paris. Mais elles suffisent à le tirer hors de pair [1].

Louis WIESENER.

1. Inutile de rapporter la diatribe de Saint-Simon sur L. Stair, t. XVIII, p. 32. Quelle étrange invention chez l'auteur des *Mémoires* que la supériorité que le roi d'Angleterre acquit sur la nation (anglaise) « moyennant les subsides immenses qu'il a tirés de nous, qui l'ont mis en état de se rendre le maître de ses parlements, et de n'y trouver plus de barrière à ses volontés, grâces à l'ambition de l'abbé Dubois, à l'aveuglement de Canillac, à la perfidie politique personnelle du duc de Noailles et à l'entrainement de M. le duc d'Orléans.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Un Czarowitz à Paris

Le récent voyage du czar et de la czarine à Paris donne un regain d'intérêt rétrospectif à un autre voyage effectué 115 ans auparavant par le czarowitz Pierre, fils de Catherine II, de la *Sémiramis du Nord*, comme disait Voltaire.

Le motif qui amena chez nous le czarowitz Pierre n'eut — cela va sans dire — rien de politique, rien qui fût de nature à entrainer des conséquences d'ordre international.

En visitant tour à tour les divers États européens, et plus particulièrement la France, le jeune prince, alors âgé de 28 ans, ne se proposait pas d'autre objectif que celui d'un simple touriste. Satisfaire sa curiosité et compléter son instruction, voilà uniquement ce qu'il venait chercher à Paris.

Il était accompagné dans son voyage par la grande duchesse de Russie, sa femme. Ils s'abritaient derrière un demi-incognito : mais le pseudonyme qu'ils avaient adopté était d'une transparence quelque peu naïve. Ils se faisaient appeler *le comte et la comtesse du Nord*.

On ne voit pas nettement quel bénéfice ils pouvaient se promettre de ce petit mensonge, puisque partout où ils allèrent les divers souverains les reçurent avec tous les honneurs dus à leur rang, et que partout leur présence fut l'objet de fêtes officielles.

Ils commençèrent leur tour d'Europe par l'Autriche et l'Italie, et entrèrent en France par le Midi.

Le 7 mai 1782, ils arrivent à Lyon.

Dès le lendemain de son arrivée, le comte du Nord se promène dans les rues de Lyon à pied, comme un simple particulier, ou, pour mieux dire, comme un vrai touriste qu'il est, sans autre escorte que l'un des officiers de sa suite.

1. D'après les *Mémoires secrets* de Bachaumont.

Digitized by Google

Original from
HARVARD UNIVERSITY

Sa première visite est pour le *Prévôt des marchands* : à tout seigneur tout honneur. Lyon étant avant tout un grand centre industriel et commercial, il est clair que le *Prévôt des marchands* est ici le premier personnage de la cité, et qu'il doit passer avant tous les autres, même avant le gouverneur de la Province.

Tel fut vraisemblablement le raisonnement que se fit le jeune Moscovite, et ce raisonnement ne manqua pas de justesse. N'était-ce pas pressentir déjà, à quelques années de distance, que le vrai souverain dans ce pays-ci, c'était le peuple?... n'était-ce pas déjà flatterie à l'adresse du peuple?

On rapprochera ce trait de ceux que l'on va lire.

La seconde visite du comte du Nord fut pour les *hôpitaux*.

Il n'y avait à cette époque nulle épidémie à Lyon, par conséquent nul danger à cette visite.

Et pourtant tout le monde officiel se joignit à l'entourage du comte pour le détourner de ce projet innocent, comme d'un grand péril auquel il allait s'exposer.

Le comte du Nord sourit à ces démonstrations. Il profite habilement de l'occasion pour lancer publiquement une de ces phrases théâtrales dont l'effet sur les badauds est toujours irrésistible :

« Plus les grands sont éloignés des misères humaines, plus ils « doivent faire d'efforts pour s'en rapprocher. »

Évidemment le comte du Nord a lu son *Émile*. Il pose pour la galerie.

Une autre visite bien propre à lui concilier les sympathies de la classe populaire, ce fut celle qu'il fit *aux manufactures*.

Catherine faisait exécuter annuellement à Lyon des commandes d'une importance considérable. Sa clientèle était pour l'industrie lyonnaise la source de gros bénéfices. Aussi la cour de Russie jouissait-elle d'une grande faveur auprès des *Canuts*.

Patrons et ouvriers ne pouvaient qu'acclamer avec transports le fils d'une souveraine qui les enrichissait.

Toutefois — il faut bien le reconnaître — la popularité ne vint pas au comte de prime saut. Les applaudissements sur son passage n'éclatèrent pas tout subitement, ni le premier jour.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Le comte était laid de visage et les *Canuts* ne se gênaient guère pour en faire la remarque tout haut.

Partout où se portait sa voiture, la foule accourait. Mais l'impression était désastreuse. Chacun éprouvait une déception.

Vingt fois le malheureux prince eut le désagrément d'entendre les gens du peuple crier sur son passage :

« Bon Dieu ! qu'il est vilain ! »

Il eut à cette occasion un mot heureux. Se tournant du côté de la personne qui l'accompagnait.

— Je sais bien que je ne suis pas beau — dit-il avec grâce — c'est une vérité que mon miroir m'a enseignée depuis que je suis au monde. Mais si je pouvais l'ignorer, voilà des gens qui se chargeraient de m'en instruire.

Enfin, le comte du Nord visita le dépôt des armes de guerre de la fabrique du Saint-Étienne. Les magasins renfermaient à ce moment 60.000 armes prêtes à être employées pour le service du roi.

Le comte ne voulut pas quitter Lyon sans laisser à son ami le Prévôt des marchands un souvenir de sa visite. Le cadeau consista dans une splendide tabatière d'or, émaillée avec art et enrichie de diamants.

On évalua à un million de francs la dépense qu'il fit pendant les huit ou dix jours qu'il passa à Lyon.

Il ne fit que traverser Dijon et arriva à Paris le 18 mai.

Il descendit à l'hôtel de l'ambassadeur de Russie, hôtel connu sous le nom de Hôtel-Lévy et situé rue de Grammont au coin du boulevard.

Un exempt de police s'installa aussitôt à l'hôtel, y coucha, et se tint à la disposition du comte à toute heure du jour et de la nuit.

Le bruit de son arrivée ne s'est pas plus tôt répandu dans Paris que la foule des badauds s'amasse sous ses fenêtres et stationne dans la rue pour voir son visage.

Comme les *Canuts*, les Parisiens trouvent le comte outrageusement laid, mais ils ont le bon goût de ne pas le lui corner aux oreilles sur son passage.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

En revanche, la comtesse *empoigne* tout de suite le public. Sa haute taille, sa beauté imposante, la noblesse de ses traits, l'extrême bonté de ses manières, tout en elle produit sur la multitude la meilleure impression.

Quelques malicieux lui reprochent bien d'avoir l'air quelque peu *hommasse* (*sic*). Ils la comparent sans façon, comme physique, à la grosse duchesse de Mazarin. Mais cette appréciation est celle de l'infime minorité. En général tout le monde s'accorde à la trouver *superbe*.

Du reste, le couple princier excite d'autant plus de sympathie que la renommée de sa générosité l'a précédé à Paris. Des gens, qui se disent bien informés, affirment que le comte et la comtesse ont l'intention de ne pas dépenser à Paris moins de trois millions.

Le 20 mai, présentation au roi.

Le comte est présenté par M. de la Live, introducteur des ambassadeurs. Il est accompagné par le prince de Baratinsky, ambassadeur de Russie.

Cette première entrevue officielle est remarquablement froide.

Pendant que le comte est reçu par le roi, la comtesse est reçue par la reine.

C'est Mme de Vergennes, femme du ministre des Affaires étrangères, qui est la présentatrice, ou l'introductrice.

Cette première entrevue de Marie-Antoinette avec la comtesse du Nord est aussi cordiale et affable que celle du roi et du comte est pleine de gêne. La reine s'y montre d'une grâce exquise.

Au cours de cette visite, la reine, remarquant que la comtesse est légèrement myope, lui dit tout à coup :

— Il me semble, Madame, que vous avez le même défaut que moi, la vue un peu basse. J'y supplée au moyen d'une lorgnette dans mon éventail. Voulez-vous essayer comment vous ira ce petit secours?

On approche un éventail merveilleux, enrichi de diamants.

L'étrangère en fait usage et déclare que cette lorgnette-éventail est tout à fait à sa vue.

— J'en suis bien aise — dit la reine — et je vous prie de la garder pour vous.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

— Je l'accepte volontiers — répondit la comtesse — elle me servira à mieux voir votre Majesté.

Pour une princesse moscovite le madrigal n'était pas si mal tourné.

En sortant de chez la reine, la comtesse alla successivement faire visite à chacune des princesses royales. La visite chez Madame Élisabeth donna lieu à un incident plaisant.

Madame Élisabeth avait pour dame d'honneur Madame Diane de Polignac, plus remarquable par la beauté que par l'esprit.

La réception terminée, Madame de Polignac reconduisit la comtesse à travers les appartements. Chemin faisant le colloque suivant s'engage entre la dame d'honneur et la visiteuse.

— En vérité, Madame — dit celle-ci — Madame est parfaite. Je suis ravie de tant de grâce et de naturel, de tant de bonté et de charme...

— Vous dites vrai, Madame, et toute la Cour est de votre avis. On ne saurait trouver en Europe princesse plus accomplie.

— J'en suis sûre. Et ce qui me frappe encore davantage, c'est que sa sœur, Madame de Piémont, lui ressemble en tout.

— C'est exact. Aussi affectueuses, aussi tendres l'une que l'autre...

— Deux perles rares et sans défaut...

— On ne leur en trouve qu'un seul...

— Un défaut?

— Le même pour toutes deux...

— Vous me surprenez. Et lequel?

— Eh bien! on regrette que l'une et l'autre soient chargées d'un peu trop d'enbonpoint...

— En vérité?

— Oui. On les souhaiterait un peu plus sveltes...

— Ah!

— Sans doute. Cela leur donnerait plus d'élégance.

La comtesse du Nord, qui n'était pas du tout svelte, répondit sèchement:

— Madame, je n'ai pas remarqué l'imperfection dont vous me parlez, et, pour mon goût, je les trouve parfaites comme elles sont.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Là-dessus, elle tourna le dos à la belle *gaveuse*.

Le comte, après avoir été reçu par le roi, eut, à son tour, à recevoir les divers seigneurs de la Cour. Le maréchal Biron lui présenta tous les officiers de la garde du roi.

Les visiteurs furent retenus à dîner et passèrent le reste de la journée dans l'intimité de la famille royale. Le roi se montra aussi affable dans son intérieur qu'il s'était montré réservé et mal à l'aise à la réception officielle.

A partir de ce moment s'ouvre la série des fêtes.

Marie-Antoinette, toujours prête dès qu'il s'agit de divertissements, donne deux jours après, à Versailles, un concert en l'honneur du comte et de la comtesse du Nord. Ce concert offre un attrait de curiosité exceptionnellement piquant. On y entend la célèbre *madame Mara*, née Gertrude-Élisabeth Schmæling, cette cantatrice allemande nouvellement arrivée à Paris et dont le succès a balancé, dès la première heure, celui de la *Todi*.

Mais la reine ne se borne pas à offrir aux deux visiteurs un régal de choix. Elle donne encore successivement deux spectacles en leur honneur. Le 22, elle fait représenter pour eux *la reine de Golconde*, et le 29, *Iphigénie en Tauride*, de Glück, avec le ballet intitulé *Ninette à la Cour*.

Le comte et la comtesse du Nord paraissent moins sensibles aux enchantements des yeux et des oreilles qu'à ceux de l'esprit, et leur prédilection est pour le Théâtre-Français. Ils y vont trois fois de suite et déclarent que de tous les spectacles c'est celui-là qu'ils aiment le mieux.

Dans leurs promenades en carrosse à travers la ville, le comte et la comtesse sont journellement l'objet de la curiosité sympathique de la population. Un jour, le comte, acclamé, abaisse les glaces de la voiture et adresse en très pur français, sans le moindre accent étranger, un petit *speech* aux badauds. Les Parisiens sont enchantés, et, à partir de ce moment, commencent à le trouver moins laid.

Le 27, visite à *Notre-Dame*.

Très curieuse, cette visite.

Personne n'était prévenu. Quelques chanoines, présents par

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

hasard, font de leur mieux les honneurs. L'abbé de la Fage s'improvise *Cicerone*.

La comtesse admire en vraie connaisseuse.

— Quel merveilleux gothique ! on ne voit pas dans l'univers deux Saint-Pierre de Rome, cela est vrai. Mais ceci n'est pas moins admirable dans son genre que Saint-Pierre dans le sien.

On ne pouvait ni raisonner mieux, ni mieux dire.

On voit, par cet exemple, que les splendeurs de l'art ogival avaient déjà leurs admirateurs en 1782, et que Notre-Dame de Paris n'avait pas attendu jusqu'à Victor Hugo pour exciter l'enthousiasme des personnes de goût.

La comtesse du Nord examina avec une grande sûreté de coup d'œil tous les tableaux, et montra dans cet examen un remarquable sens artistique.

L'Église et le trésor vus dans tous leurs détails, l'abbé de la Fage dit aux visiteurs :

— Quand le czar Pierre le Grand visita Notre-Dame, il se fit conduire sur le *terrain*.

On appelait ainsi le jardin de l'Évêché, derrière l'église.

— Allons donc sur le terrain, dit gaiement le comte.

Tout en se promenant dans le jardin, il dit à l'abbé :

— Votre archevêque actuel n'est pas ici depuis bien longtemps. Son prédécesseur a été bien *tribulé*, le pauvre homme !

En effet, l'archevêque de Beaumont, celui-là même qui avait lancé contre l'*Émile* de J.-J. Rousseau le fameux mandement, et à qui J.-J Rousseau avait bien voulu faire l'aumône de l'immortalité en lui répondant, l'archevêque de Beaumont venait de mourir l'année précédente (1781). Il avait pour successeur Antoine-Éléonore-Léon Leclerc de Juigné.

Les tribulations auxquelles faisait allusion le solécisme amusant du comte étaient les querelles qui avaient eu lieu entre l'archevêque et le Parlement.

L'abbé répondit :

— Oui, il a été bien *tribulé*, et par Louis XV lui-même. Ce n'était pourtant pas que Louis XV lui donnât tort. Au contraire, il

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

le chérissait et le vénérait. S'il l'exila, ce fut uniquement pour le soustraire aux persécutions du Parlement, contre lesquelles il était impuissant à le défendre.

Le comte se borna à hausser les épaules pour toute réponse.

Pourquoi ce signe de mépris ?... à qui allait-il ?... au monarque ?... au parlement ?...

Vraisemblablement à tous les deux.

Comme ce Russe voyait clairement notre vieille machine monarchique usée et craquant de toutes parts !

Le même jour, visite à l'*Académie française* et à l'*École militaire*. On le voit, nos voyageurs ne perdent pas leur temps.

La séance particulière à laquelle ils assistent manque d'originalité. Elle ne paraît pas les passionner vivement. C'est le rhéteur Laharpe qui en fait les principaux frais.

Il commence par lire une pièce de vers qu'il a composés pour la circonstance et en leur honneur. Dans ces vers il est assez mal inspiré pour risquer une comparaison entre le jeune prince et son père Pierre III. Or, on se souvient que cet infortuné Pierre III avait été, après six mois de règne, détrôné, puis égorgé par l'ordre de sa femme Catherine. Il y avait de terribles motifs pour éviter de réveiller dans cette occasion ces sombres souvenirs. Laharpe n'hésitait pas à trouver entre le fils et le père une ressemblance frappante.

Après Laharpe et sa maladresse académique, voici l'abbé Arnaud. Celui-ci lit un portrait de Jules César, et ce portrait est tracé de manière à faire du comte du Nord le Sosie du dictateur romain. Ouf !

Pour clore cette ridicule séance, l'encombrant Laharpe, en récidiviste incorrigible, met le comble à ses platitudes fastidieuses en lisant une épître sur la poésie descriptive !

Décidément l'Académie française ne se montre pas très brillante ce jour-là.

Une seule chose amuse les visiteurs, c'est de regarder les portraits des Académiciens. Ils s'y arrêtent après la séance avec un plaisir qui les dédommage de leur cruelle épreuve.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Messieurs les Académiciens expriment le bonheur extrême qu'ils auraient à posséder dans leur galerie de portraits ceux du comte et de la comtesse. Le comte et la comtesse leur donnent l'assurance que ce vœu sera exaucé. La promesse fut-elle tenue? C'est ce que je n'ai pas cherché à vérifier.

C'est surtout à l'École militaire que la comtesse trouve l'occasion de faire admirer l'étendue de ses connaissances et la solidité de son instruction. Elle adresse au professeur de mathématiques de nombreuses questions ; elle l'étonne et le déconcerte. Dans notre langage moderne et universitaire, nous dirions : elle lui pousse des *colles*. Bref, l'impression générale à la suite de ces dernières visites, c'est que le comte est plein de bon sens, de finesse même, mais que la comtesse est vraiment extraordinaire comme intelligence et comme science acquise.

Et quand on songe qu'à pareille époque nos plus brillantes poupées de la cour de France savaient tout juste lire et écrire !

2 juin, visite à la *Sorbonne*, ou, pour parler plus exactement, au *tombeau de Richelieu*.

Un joli mot du czarowitz à cette occasion.

On lui dit que devant ce tombeau le czar Pierre s'est écrié :

— O grand homme, que ne vis-tu encore ! Je te donnerais la moitié de mon royaume pour gouverner l'autre.

— Oh! monsieur, répond vivement le Prince, croyez-moi, ce n'aurait pas été pour longtemps. Il la lui aurait bientôt reprise.

Après les spectacles de la cour, une fête publique est donnée en l'honneur du comte et de la comtesse. Il s'agit d'un *bal masqué* à la nouvelle salle de l'*Opéra*. Un bal masqué en juin, on conviendra que le divertissement était peu de saison.

Le couple royal s'amusa-t-il fort à ce bal? Le chroniqueur ne le dit pas. En revanche, il constate une cruelle déception du public. On s'était porté en foule à ce bal dans l'espoir de pouvoir contempler de près les deux illustres visiteurs. Tous deux s'obstinèrent à rester masqués.

En outre, la reine, s'y étant rendue au bras de Monsieur, fit comme eux et ne retira pas un moment son masque.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

4 juin, spectacle chez Mme de Montesson, duchesse d'Orléans. Un incident à noter.

Le duc d'Orléans avait fait les choses grandement. Par son ordre, un somptueux souper devait succéder à la représentation théâtrale. Mais, à sa grande mortification, le comte et la comtesse s'excusèrent et ne parurent pas au souper.

Le motif de ce demi-affront fut vraisemblablement l'origine non princière de la duchesse d'Orléans.

Charlotte Béraud était née simplement marquise de la Haye de Riou. Nul sang royal ne coulait dans ses veines.

Motif bien misérable, en vérité, surtout si l'on songe que Mme de Montesson était précisément l'une des personnalités les plus pures de la cour de France et qu'elle brillait autant par sa haute intelligence que par ses vertus.

8 juin, visite aux *Invalides*.

Rien à noter dans cette visite, sinon que le comte et la comtesse offrent un don pour l'établissement et que ce don est refusé sous le prétexte que nul établissement royal n'a le droit d'accepter des dons particuliers.

9 juin, grand bal paré à *Versailles*.

10 juin, séjour à *Chantilly*.

Le comte et la comtesse paraissent émerveillés de Chantilly. Ils déclarent que pas un seul souverain en Europe ne possède un domaine aussi admirable que celui-là pour donner des fêtes.

Très complimenteur, le jeune czarowitz, j'allais dire très bon courtisan. A Chantilly, il s'écrie :

— J'échangerais toutes mes possessions contre celle-ci !

— Vous y perdriez trop, répond le prince de Condé, et surtout vos sujets.

— Oh ! j'y gagnerais beaucoup, au contraire. Je serais Bourbon et, qui plus est, Condé.

14 juin, à l'Opéra, représentation d'adieu.

17 juin, visite au Parlement. Un peu tardive, cette visite à la veille du départ. Est-ce voulu ? peut-être. Ce grand corps, avec son esprit de liberté et d'opposition au pouvoir, ne devait pas être en odeur de sainteté auprès d'un jeune czarowitz.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

C'est le président d'Ormesson qui siège en l'absence du premier président d'Aligre. La grand'chambre est en robes rouges. Le comte et la comtesse sont placés dans une *lanterne*.

On appelle la cause qui doit être jugée ce jour-là.

MM. Martineau et Hardouin, avocats plaidants, complimentent tour à tour le comte et la comtesse. L'avocat général Séguier prend la parole et renchérit encore sur les orateurs précédents.

La séance finie, M. d'Ormesson et les présidents à mortier s'avancent de quelques pas vers la tribune et saluent.

Le comte et la comtesse visitent ensuite le Palais dans tous ses détails et donnent une attention toute spéciale à la Sainte-Chapelle.

Je ne sais à quelle date reporter la visite qu'ils firent à *Necker*. Mais cette visite présenta un véritable intérêt. Ils se montrèrent fort élogieux à son égard et lui apportèrent — suivant leur expression — « le tribut d'admiration de l'Europe entière ». La jeune fille qui devait être un jour Mme de Staël était alors âgée de 16 ans.

Enfin, le 19 juin, après avoir déjeuné à Choisy avec le roi et la reine, les illustres voyageurs prirent congé de la famille royale et se dirigèrent sur Orléans.

En résumé, ils avaient passé à Paris un mois plein, du 18 mai au 19 juin 1782.

On remarqua que, seul de tous les princes du sang, le prince de Conti ne leur avait pas offert de fête. On prétendit que, dans l'ignorance où ils étaient de l'existence d'une princesse de Conti, ils avaient beaucoup tardé à faire visite à celle-ci. Une pareille ignorance paraît être trop invraisemblable pour qu'on ne puisse chercher ailleurs le vrai motif du peu d'empressement du czarowitz à l'égard des Conti.

Le prince de Conti avait, dans l'affaire des Parlements, joué un rôle qui ne pouvait guère avoir l'approbation du comte du Nord. Il avait pris ostensiblement parti pour eux et leur avait prêté l'appui de son nom.

Cette attitude lui avait nécessairement aliéné l'affection de Louis XV, qui ne parlait jamais de lui sans dire par dérision *mon cousin l'avocat*.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Peut-être le czarowitz jugea-t-il peu digne de sa sympathie ce quasi frondeur et voulut-il affecter de le traiter comme un personnage quelque peu en dehors de la famille royale.

Les présents que le roi fit au comte et à la comtesse avant leur départ consistèrent; d'une part, dans une suite de tapisseries des Gobelins représentant l'histoire du czar Pierre Ier, et, de l'autre, dans une toilette de porcelaine de Sèvres.

Pendant le séjour du czarowitz à Paris, il se passa un fait qui prouve que les journalistes de l'année 1782 avaient moins de tact que les nôtres. Le *Mercure* du 8 juin donna un extrait d'une nouvelle *Histoire de Russie* par Lévesque. Or, dans cet extrait, ni le père du comte du Nord, ni surtout Catherine n'étaient épargnés. On disait sur l'un et sur l'autre les vérités les plus incontestables, mais les plus dures. Sans contredit, le moment était inopportun pour publier un tel passage, l'inconvenance allait jusqu'à l'insulte.

Le censeur, M. de Sancy, fut rendu responsable de cette bévue. On lui reprocha fort justement d'avoir laissé passer l'article.

Dès le lendemain, une lettre du garde des sceaux l'informa que, sur la plainte de M. Amelot, secrétaire d'État au département de Paris, non seulement on lui retirait la censure du *Mercure* et celle du *Journal de Paris*, mais que son nom était biffé de la liste des censeurs. La punition était complète.

Ce qu'il y a de plaisant dans l'aventure, c'est que le czarowitz n'était nullement au courant de ce qui se passait, et qu'il avait souscrit à l'ouvrage pour 50 exemplaires, ce qui était payer royalement des injures à l'adresse de sa famille. M. de Sancy voulut lui adresser une requête pour solliciter son intervention. Mais le garde des sceaux s'y opposa, disant avec raison que ce serait le plus sûr moyen d'informer le comte et la comtesse du Nord de ce qu'ils devaient toujours ignorer.

Tel fut ce voyage du czarowitz.

Quatorze années plus tard le czarowitz, dont la visite avait causé tant de joie aux Parisiens, régnait sous le nom de Paul Ier, et devenait, en montant sur le trône, le plus mortel ennemi de la France.

Justin Bellanger.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

La disgrâce d'un général victorieux

EN 1757

Dans ses rêveries sur l'art de la guerre, le maréchal de Saxe, dit en parlant des qualités du véritable général d'armée que « l'examen des lieux et celui de son arrangement pour les troupes doit être prompt comme le vol d'un aigle ».

Le maréchal d'Estrées, qui commandait en 1757 les troupes françaises chargées d'attaquer l'armée anglo-hanovrienne du duc de Cumberland, ne paraît pas s'être suffisamment pénétré des principes que professait le vainqueur de Fontenoy. C'est pour s'être attardé dans une tactique d'observation, pour avoir différé trop longtemps de livrer une bataille que son esprit réfléchi et ses connaissances militaires devaient cependant judicieusement préparer et glorieusement terminer, c'est en un mot pour avoir vaincu *trop tard* que le maréchal devait succomber à des intrigues de cour et renoncer à son important commandement.

Avant de porter le nom rendu si populaire par la belle Gabrielle, l'homme de guerre dont il s'agit s'était appelé le chevalier de Louvois. Petit-fils du célèbre ministre de Louis XIV, il avait fait ses premières armes en Espagne sous le maréchal de Berwick. Au retour de la campagne, colonel de Royal-Roussillon, il avait osé demander et failli obtenir la main de Marie Leczinska, la future reine de France. Le père de la princesse, le roi détrôné de Pologne, aurait mis comme condition à son consentement l'obtention du titre de Duc par le chevalier de Louvois. Le Régent avait refusé cette faveur... A défaut de cette flatteuse alliance, le chevalier avait parcouru une brillante carrière, aux armées comme à la cour. Maréchal-de-camp en 1735 sous le titre de marquis de Courtanvaux, l'un des fiefs de la famille Le Tellier, il avait hérité du titre de comte

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

d'Estrées, porté par son oncle maternel, et, en 1744, après la campagne de Bohême, il avait été nommé lieutenant-général.

A Fontenoy, le 11 mai 1745, le comte d'Estrées combattit vaillament et contribua au gain de la bataille. Douze ans plus tard, en février 1757, il était élevé à la dignité de maréchal de France et quelques mois après, il était appelé au commandement de l'armée qui devait pénétrer dans l'électorat de Hanovre et la Westphalie pour combattre Frédéric II et ses alliés les Anglais. La campagne de Prusse allait s'ouvrir, le maréchal d'Estrées ne devait en voir que le commencement. Nous emprunterons le récit de la courte période de son commandement à ses contemporains, l'historien Duclos et à l'un des collaborateurs du maréchal, le marquis de Valfons, qui a laissé des souvenirs du plus grand intérêt. M. de Valfons, plus tard lieutenant-général et cordon rouge, était alors brigadier d'armée, c'est-à-dire déjà officier-général et major-général du Corps de M. de Chevert qui formait l'avant-garde. Ces fonctions correspondaient à celles d'un chef d'état-major de Division, dans notre organisation actuelle. La grande valeur de M. de Chevert lui assurait auprès du général en chef une réelle influence.

Si Chevert était avant tout un militaire résolu et entreprenant, l'homme du coup de main de Prague qui donnait une consigne héroïque au sergent légendaire et prenait la ville en héros de roman de cape et d'épée, s'il était devenu le véritable général d'avant-garde du milieu du XVIIIe siècle, le maréchal d'Estrées restait, dans la direction des opérations, très prudent, très réfléchi, parfois même trop circonspect. Toujours disposé à payer de sa personne et à entraîner les troupes par l'exemple d'un impassible courage quand l'action était engagée, le petit-fils de Louvois retardait volontiers le moment de commencer le combat. Il lui semblait qu'un général en chef ne prépare jamais assez ses moyens d'attaque, qu'il connaît insuffisamment les forces de l'adversaire, le terrain d'opérations, la ligne de retraite en cas d'échec, les ressources de ravitaillement en munitions et en vivres. Tant de circonspection n'est point sans inconvénient et l'exemple du maréchal d'Estrées nous prouvera que les généraux temporisateurs ne sont

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

pas les favoris de la Cour, surtout lorsque cette Cour siège à Versailles et qu'il y règne une jolie femme volontaire, capricieuse, susceptible qui se nomme Madame de Pompadour. « La guerre en dentelles » de Georges d'Esparbès nous la montre adorée d'un régiment de dragons qui portait ses couleurs et qu'elle couronnait de roses, « Fanfan la Tulipe », la vieille pièce rajeunie par le talent du comédien Coquelin, nous la montre délicate et généreuse, éprise de justice et de charité. C'est la légende, une légende qui a bien son charme, mais l'Histoire, dans sa sécheresse et dans sa sévérité, nous laisse d'autres documents. Nous y lisons que la trop puissante amie du roi Louis XV n'admettait ni opposition ni neutralité. D'Argenson dut à l'inimitié de Mme de Pompadour l'exil dont il mourut, le maréchal d'Estrées allait lui devoir la disgrâce de ne plus commander une armée française devant l'ennemi.

Quels étaient les motifs d'une antipathie si redoutable? D'abord le caractère réservé de M. d'Estrées qui l'éloignait volontiers de la Cour et surtout de la Favorite, puis cette tradition à la Montespan de persuader aux Rois que leurs armées doivent brusquer la victoire et que les atermoiements à la guerre inquiètent l'opinion publique, enfin, et c'était le plus grand grief de la Marquise, le maréchal d'Estrées accordait peu de crédit au prince de Soubise. Ne rêvait-elle pas déjà de confier à ce présomptueux courtisan, et dans un avenir prochain, le commandement de l'armée, pour le malheur de la France?...

Si nous en croyons Duclos et ses *Mémoires*, le maréchal avait eu le tort de ne pas concerter ses opérations avec Duvernoy, le munitionnaire général, homme nécessaire et plein de ressources, fort instruit dans les choses militaires. « Il était, nous dit Duclos, considéré du Roi, fort accueilli de Mme de Pompadour, à qui il avait rendu des services dans les temps où elle pouvait en recevoir de beaucoup de monde... »

Ce personnage important paraît avoir écrit à Paris que le maréchal d'Estrées n'osait pas franchir le Weser, par crainte des Hanovriens, concentrés autour de Münden. Il n'en était rien, comme

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

nous l'apprend M. de Valfons. Le maréchal prit le commandement du corps de M. d'Armentières, qui flanquait l'armée française, franchit avec les troupes le fleuve sur un pont qu'il improvisa et obligea, « après une tirerie » sans importance, les avant-postes ennemis à se replier.

On attribue souvent aux chefs d'Etat-major une influence excessive sur leurs généraux. Aussi le bruit courait-il à la Cour, sur l'inspiration des amis de Mme de Pompadour, que le maréchal d'Estrées n'osait prendre aucune détermination de quelque importance sans les conseils de M. de Maillebois, son major-général. Le maréchal n'ignorait point ces rumeurs et, pour les faire tomber, il s'était abstenu d'emmener avec lui M. de Maillebois et M. de Cornillon, le premier aide-major-général, dans la pointe qu'il faisait inopinément sur le Weser, entre Hoexter et Corwey. M. de Valfons ne manque pas de noter l'initiative du général en chef.

On l'ignorait à Versailles et la cabale du prince de Soubise, dont le porte-paroles était la comtesse de Marsan, ne cessait de crier contre les lenteurs du maréchal. Madame de Pompadour ne lui ménageait point ses encouragements; elle désirait le remplacement du comte d'Estrées sans oser toutefois proposer au Roi, comme successeur immédiat, le prince de Soubise, dont la réputation militaire n'en imposait à personne. C'est alors qu'entre en scène, à Versailles, le maréchal de Richelieu, appuyé par Duvernoy, et soutenu d'abord auprès du Roi, puis, ce qui était plus délicat, auprès de la marquise.

« Celle-ci, comme nous le rappelle Duclos, n'a jamais aimé M. de Richelieu, qui, sans le braver ouvertement, avait, par des propos légers sur elle, toujours cherché à la faire regarder du Roi sur le pied d'une bourgeoise déplacée. »

Le vainqueur de Minorque était devenu plus prudent, plus diplomate, il fit la paix avec la favorite, flatta le ministre M. de Paulmy, et obtint du Roi la promesse de remplacer le maréchal d'Estrées, sous la recommandation de garder le secret sur sa nomination, jusqu'au moment où il arriverait au quartier-général de l'armée.

Quelque bien gardé que fût le secret, le maréchal de Belle-Isle

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

en fut instruit ou le pressentit, il écrivit au maréchal d'Estrées, auquel l'unissait une vive amitié « que s'il voulait avoir l'honneur de sa campagne, il devait se presser, sans quoi un autre lui en ravirait la gloire. »

Fort heureusement pour la mémoire du maréchal d'Estrées, M. de Richelieu voyageait à petites journées en grand seigneur fastueux et épris de plaisirs, — et d'autre part, les troupes françaises ont toujours été impatientes de se mesurer avec l'ennemi.

L'armée voyait reculer devant elle les troupes anglaises, Hessoises et brunswickoises du duc de Cumberland. Un détachement français avait pris possession de Münden, près de Cassel, le 17 juillet.

Après avoir laissé 4 bataillons de grenadiers et 2 régiments de cavalerie à la garde des ponts du Weser, pour s'assurer une ligne de retraite, M. d'Estrées avait continué sa marche en avant, précédé par le corps de M. d'Armentières, marchant avec Chevert et ses 40 compagnies de grenadiers, que suivait le duc d'Orléans avec 70 autres compagnies. Le gros de l'armée venait après.

Le quartier général, qui se trouvait donc avec l'avant-garde, fut le 21 à Oldenbourg, le 23 à Halle.

Un engagement eut lieu entre l'ennemi et le Corps de M. d'Armentières. Au bruit du canon, le camp fut levé et l'armée mise en bataille.

« Une heure après, dit M. de Valfons, major général de M. de Chevert, nous rentrâmes dans notre camp; les ennemis venaient de se retirer; il y eut un conseil de guerre tenu chez le maréchal d'Estrées, composé des seuls lieutenants-généraux. Tous, excepté Chevert, conclurent à ne pas donner bataille, lui seul insista et prouva à M. d'Estrées que, venant d'aussi loin avec une belle armée, c'était ne pas profiter de son audace et de sa bonne volonté que de la retarder devant les ennemis, qu'on cherchait à joindre depuis si longtemps et avec tant de peines, que toujours les retards énervaient la nation. Quelques lieutenants généraux revinrent à cet avis et il fut résolu de marcher et d'attaquer. »

L'armée se mit donc en mouvement le 24 juillet; l'avant-garde

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

rencontra et refoula un corps ennemi de 6.000 hommes commandé par M. de Zastron qui, au dire de M. de Valfons, bon juge, manœuvra très bien pour échapper au Français.

Le 25 juillet, Chevert fit une reconnaissance dans laquelle l'accompagnait M. de Valfons, à la tête de grenadiers, de dragons, du régiment de Picardie et de la Brigade de Navarre. Les souvenirs de M. de Valfons sont sur ce point un peu sobres de détails topographiques, toutefois il est facile d'en déduire que l'armée du duc de Cumberland était dans une position défectueuse au point de vue militaire, adossée à la rivière de Hamel, et ayant devant elle des bois assez touffus, insuffisamment occupés par de petits détachements de chasseurs hanovriens. La ville d'Hastenbeck était située à une demie-lieue des avant-postes du duc de Cumberland. Sans engager le combat, Chevert avait donné à sa reconnaissance assez d'offensive, pour faire reculer la gauche de l'ennemi et découvrir tout l'emplacement du camp. Il envoya en toute hâte M. de Valfons rendre compte au maréchal et solliciter ses ordres pour que l'armée tout entière attaquât l'ennemi au petit jour. Voici le récit de son major général :

« Je trouvai M. le maréchal qui, après m'avoir écouté, me dit : Monsieur, je ne veux point de bataille, priez M. de Chevert de se replier avec son corps, par sa gauche, sur celui que commande M. d'Armentières et tous deux vont rentrer dans l'armée. »

« J'insistai sur l'avantage perdu en abandonnant un terrain dont les ennemis s'empareraient certainement pendant la nuit; tout fut inutile, sa réponse était toujours : « Partez! » Enfin comptant sur sa bonté et l'amitié qu'il avait pour moi, je le tirai à part et lui dit :

« Monsieur le maréchal, mon attachement et ma reconnaissance m'enhardissent à vous représenter que vous allez vous faire le plus grand tort vis à vis de votre armée si vous suspendez une opération qui paraît sûre; l'audace vous le savez, est l'apanage du Français, mais il ne faut pas laisser refroidir son courage. »

« Il m'écouta avec douceur.

« Eh bien! vous allez m'arracher mon secret; il est pour vous seul, mon convoi de pain est encore à 4 lieues d'ici, nous n'en avons plus; quand on se bat, on peut être battu et je ne veux point que

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

l'armée se disperse faute de subsistances; à demain matin, si le convoi est arrivé.

« — Me permettez-vous de dire cette très bonne raison à M. de Chevert?

« — Non à personne. »

« M. de Chevert fut très vexé de rentrer à l'armée et de quitter un poste aussi utile à notre position. »

Le détachement rentra le 25 à 6 heures du soir. Une heure après, le maréchal apprenait que le convoi n'était plus qu'à une lieue; il résolut donc de faire tourner la gauche de l'ennemi par M. de Chevert, auquel il confia 12 bataillons.

« Tout fut convenu entre eux, dit M. de Valfons, et à 9 heures du soir, par une nuit sombre, nous nous mîmes en marche guidés par Rome, lieutenant-général de la légion de Hainaut qui avait reconnu le terrain. »

La colonne se porta au village de Varomberg, puis s'engagea à droite dans des chemins creux, au milieu de bois occupés par l'ennemi, à portée de fusil des patrouilles qui tirèrent même plusieurs fois pour avertir.

Le combat commença au petit jour; les grenadiers français, guidés par M. de Chevert, abordèrent audacieusement 2.000 grenadiers hongrois, soutenus par 8 bataillons hanovriens. De notre côté les pertes furent sensibles, mais les régiments de Picardie, de Navarre et de la Marine, malgré la vivacité du feu, soutinrent admirablement nos grenadiers et culbutèrent l'ennemi dans un ravin.

Malheureusement une erreur de direction des régiments de Belzunce et d'Alsace, commandés par M. d'Armentières, empêcha la liaison de ces troupes et de celles de M. de Chevert et ralentit l'attaque.

Le maréchal dirigeait, au centre, le feu de son artillerie et mettait l'infanterie ennemie en désordre; celle-ci eut été complètement tournée sur sa gauche sans une imprudence des brigades d'Eu et d'Enghien qui, mal gardées, furent rejetées en désordre par une attaque inopinée de M. d'Ardenberg, l'un des lieutenants du duc de Cumberland. Cet incident de la bataille arrêta la marche en

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

avant pendant quelques instants. Une diversion de la cavalerie hanovrienne sur les bagages de l'armée française produisit aussi parmi les valets et les marchands une panique momentanée dont l'ennemi profita pour accélérer sa retraite et franchir la rivière. Cependant il aurait été probablement cerné et obligé de mettre bas les armes s'il ne s'était produit des faits très graves que nous révèle M. de Valfons.

« Des gens mal intentionnés ou peut-être mal instruits, je le souhaite, dirent à M. de Contades, qui venait de passer le ravin avec 12 bataillons du centre, de le repasser, ce qu'il fit immédiatement; on porta le même ordre que n'avait point donné M. d'Estrées à M. de Saint-Pierre, conduisant les grenadiers de France et à M. de Guerchy, à la tête du Régiment du Roi, appuyant la gauche au village d'Ilastenbeck. Ils ne voulurent pas obéir, en disant qu'il n'était pas possible que M. d'Estrées eût donné cet ordre et qu'on ne se retirait pas devant un ennemi en fuite.

« Un officier général porta lui-même l'ordre fatal à la brigade de cavalerie de Royal-Pologne qui fermait la gauche dans la plaine et qui débouchait pour profiter du désordre de l'armée en déroute : ce même officier l'arrêta malgré ce qu'il voyait.

« Cette incertitude nous fit perdre 2 heures bien précieuses; l'ennemi en profita pour repasser, sur de petits et mauvais ponts, la rivière de Hamel qu'il avait derrière lui. Il était perdu sans ressource et forcé de mettre bas les armes, sans les coquineries abominables qu'on fit à M. d'Estrées; je ne croyais pas qu'un tel crime pût être dans la nation; ce qui avait précédé ne le prouve que trop.

« On avait changé l'ordre de bataille à l'insu de M. le maréchal, en portant les carabiniers de notre gauche dans la plaine, où ils étaient en état d'agir, à la droite, derrière un ravin où ils devenaient inutiles. On avait feint un ordre pour augmenter l'escorte de notre camp de 1.500 chevaux, mais heureusement Chabot, maréchal-général des logis de la cavalerie, (c'est-à-dire chef d'Etat-major de la cavalerie), trouva le cavalier d'ordonnance qui portait cet ordre, l'arrêta et à la vérification, M. d'Estrées nia l'avoir donné. »

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Malgré toutes ces embûches, la bataille était gagnée, mais les ennemis du maréchal qui étaient aussi les amis de Mme de Pompadour, allaient remporter une autre victoire sur le vainqueur lui-même.

« M. le maréchal reçut le 30 juillet, lisons-nous dans les *Souvenirs*, l'ordre de son rappel et apprit que M. de Richelieu venait le remplacer ; qu'on juge de ces regrets et de ceux de l'armée. »

Et cependant l'ennemi fuyait en désordre et l'armée française le pressant dans sa retraite, occupait cent lieues de pays conquis.

Toute la région était à nous jusqu'à l'Elbe. Les députés de Hanovre, de Brunswick et de Lunebourg venaient au quartier-général pour affirmer la soumission de leurs cités.

M. de Richelieu arriva le 15 août à Oldenbourg ; le maréchal d'Estrées le reçut avec courtoisie, n'éleva aucune plainte contre la décision du Roi et accepta de dîner avec son successeur chez M. de Lucé, intendant de l'armée...

Le lendemain, M. d'Estrées fit vendre à l'encan ses chevaux et ses équipages. Il dit à M. de Valfons, en le menant près d'une fenêtre : « Il est bien cruel de se voir vendre de son vivant ; on crie actuellement le beau cheval que je montais le jour d'Hastenbeck. Que de vicissitudes, mon ami ! Mais il faut être toujours aussi bon citoyen qu'obéissant aux ordres de notre maître. »

« J'étais pénétré de douleur, ajoute M. de Valfons ; tous les corps de l'armée vinrent chez lui témoigner leurs regrets ; le régiment du Roi plus nombreux, mieux composé, plus connu de lui, les marqua avec plus de vivacité. Il s'attendrit, répondit à peine pour remercier et me dit : « Rentrons, ce spectacle est plus fort que moi, je ne puis y tenir. »

...« Il fut digne jusqu'au dernier moment, donna ses cartes et la suite de ses projets à M. de Richelieu, comme s'il était remplacé volontairement, et partit de l'armée le 7 août pour retourner en France. »

Duclos dit à ce sujet : « Le maréchal d'Estrées, après avoir remis le commandement de l'armée à son successeur, revint sans être rappelé et parut à la cour avec cette noble modestie qui sied si bien au mérite outragé et triomphant. »

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

L'armée lui devait un hommage et une protestation, elle s'acquitta noblement.

Par une radieuse matinée de septembre, les abords du modeste appartement qu'occupait à Versailles le maréchal d'Estrées. furent encombrés par une foule d'officiers, en grande tenue. Officiers-généraux, délégations de la maison du Roi et des gendarmes rouges, députations de la garnison de Versailles, officiers pensionnés, tous étaient venus saluer celui qu'une disgrâce imméritée frappait au lendemain d'une victoire. Le maréchal en fut vivement touché et ne cacha ni son émotion ni sa gratitude.

La coterie Soubise en ressentit quelqu'ennui et fit presser M. d'Estrées de prendre congé du Roi, avant de se retirer dans ses terres. Au cours de cette audience, le vainqueur d'Hastenbeck rendit un compte fidèle de l'état de l'armée, des ressources du pays, des forces de l'ennemi, et assura le Roi avec beaucoup de dignité, qu'il serait toujours heureux de reprendre du service.

Louis XV se souvint et Mme de Pompadour voulut bien oublier... L'année suivante, le maréchal était rappelé de son exil, nommé ministre d'État et, après la bataille de Minden, envoyé à l'armée d'Allemagne, pour prendre le commandement en cas de mort ou de maladie du maréchal de Contades.

C'était une légitime réparation dont se réjouirent, selon le style des philosophes de l'époque « tous les amis de la justice et de la vérité ». Pourquoi fallait-il que ce fut au lendemain des tristes revers qui avaient humilié nos armes et presque à la veille de cet affligeant traité de Paris, qui allait consacrer l'agrandissement de la monarchie prussienne?...

René Bittard des Portes.

Digitized by Google

Original from
HARVARD UNIVERSITY

COMPTES RENDUS CRITIQUES

J. Munier-Jolain. — **Récits du XVIIIe siècle. — Procès de femmes.** — Paris (libr. Calmann Lévy), 1 vol. in-12 de 277 p.

Jadis la justice était fort expéditive : on était arrêté sur une simple lettre de cachet, condamné après de rapides interrogatoires à un emprisonnement ou à un exil dont la durée demeurait indéterminée. La procédure régulière, complète, suivie de plaidoiries, n'existait guère que pour les différends soumis actuellement à la juridiction civile et, en particulier, pour les différends suscités entre époux désireux de modifier leur situation personnelle ou matérielle. De semblables procès n'offraient généralement pas grand intérêt historique; néanmoins, M. Munier-Jolain en a relevé plusieurs qui fournissent de curieux détails sur la vie privée d'autrefois.

Certes, aucune des cinq héroïnes étudiées par M. Munier-Jolain ne fut très estimable. Charlotte de Caumont était une aventurière qui ne parvint pas à faire légaliser ses unions successives, Marie-Anne de Chateauneuf-Duclos une actrice plus célèbre par ses aventures que par son talent. Hortense Mancini, duchesse de Mazarin, poussa l'étourderie jusqu'à lasser son oncle le cardinal et le besoin d'indépendance au point d'exaspérer un mari débonnaire. Émilie de Mascranny, marquise de Gesvres, après quatre années de scandaleux débats, dut se résigner à conserver un époux trop indifférent. Enfin, avec Mme Kornmann, on suit les vicissitudes d'une union bourgeoise.

Les diverses péripéties de semblables *procès de femmes* sont rapportées dans un style alerte, parfois mordant, généralement moqueur; mais des références nombreuses, une documentation importante doivent rassurer le lecteur : tout en écrivant avec beaucoup d'esprit, M. Munier-Jolain a pu demeurer sans doute un historien fidèle.

M. B.

*
* *

L'abbé L. Lacroix, docteur ès lettres. — **Richelieu à Luçon : sa jeunesse, son épiscopat.** — Nouvelle édition. 1 vol. in-12 de xv-329 p., Paris, Lecoffre.

M. l'abbé Lacroix fait paraître une nouvelle édition de sa thèse de docto-

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

rat : Richelieu à Luçon (Paris, Letouzey et Ané, 1890, in-8°). Réduction du format, transposition au début de la notice bibliographique, addition d'un document intéressant qui prouve de façon péremptoire que Richelieu n'hésita pas à mentir pour obtenir du pape la dispense d'âge nécessaire à sa consécration, tels sont les seuls changements notables qui distinguent cette nouvelle édition de l'ouvrage original. Je le regrette. M. L. avait montré par son livre qu'il aimait les recherches patientes et minutieuses, qu'il les pratiquait avec succès, et qu'il avait un sentiment très exact des devoirs de l'historien. Malheureusement des imperfections déparaient son livre : elles subsistent, nullement atténuées; il nous suffira d'en signaler les principales.

M. L. nous retrace d'abord l'histoire de la jeunesse de Richelieu. S'il se reporte au premier volume de M. Hanotaux, il verra que plusieurs inexactitudes se sont insinuées dans sa chronologie, que Richelieu entra au collège de Navarre en 1594 et non en 1597, qu'il ne suivit les cours de collège de Lisieux qu'après avoir abandonné la carrière militaire, et qu'enfin il faut placer avant 1604 la date à laquelle le jeune marquis du Chillou se décida à embrasser l'état ecclésiastique. A peine sacré, le nouvel évêque part pour Luçon. Il s'emploie à rétablir partout l'ordre, à raffermir la discipline, à restaurer la règle; vis-à-vis des protestants, il adopte une attitude conciliante, mais pleine de fermeté. Après avoir ainsi étudié, et de façon fort intéressante, l'œuvre du prélat, M. L. entreprend de nous montrer ce que fut l'homme : mais pourquoi rejeter dans ce chapitre le Richelieu directeur de conscience? Pourquoi devons-nous attendre à la fin du volume pour connaître Richelieu orateur, alors qu'en 1624 Richelieu, tour à tour secrétaire d'État, disgrâcié, relégué loin de son diocèse, puis rentré en grâce, et devenu premier ministre n'a plus prêché depuis plusieurs années ? Pourquoi enfin dans ce chapitre consacré à la vie intime, n'avoir pas fait figurer au même titre que la famille, les amis du jeune évêque?

Je passe légèrement sur ces points et renvoie le lecteur aux pages curieuses que M. L. a consacrées à la formation du génie politique de Richelieu, à la vie que mena le ministre disgrâcié, après la chute de Concini. J'ai hâte d'arriver à un sujet plus intéressant encore, l'idée même que l'auteur se fait de son héros. M. l'abbé L. a cherché à atteindre à l'impartialité; mais il a été séduit malgré lui par l'admiration qu'il éprouvait pour l'œuvre du ministre : saus doute il n'innocente pas Richelieu, lorsqu'un document irrécusable convainct celui-ci d'une action répréhen-

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

sible : mais souvent il loue comme des vertus des habitudes ou des traits de caractère qui ressemblent fort à des défauts. Richelieu, pour obtenir la dispense d'âge qui lui était nécessaire fit un faux : M. L. l'en blâme, et il a raison. Mais il le félicite d'avoir, dès son arrivée à Luçon, offert à des gentilshommes qu'il ne connaissait pas son aide et ses services. Une pareille obligeance ressemble fort à un calcul : aimer tout le monde, c'est n'aimer bien personne. Que Richelieu, au début de sa carrière, se soit soigneusement abstenu de prendre vis-à-vis de ses protégés le ton d'un protecteur, je le crois sans peine : il était ambitieux et cherchait à se faire une clientèle : trop de hauteur eût éloigné les gens. L'ingratitude dont le cardinal fit preuve à l'égard de Barbin, pour ne donner qu'un exemple, eut dû mettre M. L. en garde contre la sincérité de cet universel dévouement.

Richelieu, en réalité, se révèle, dès sa jeunesse, comme un homme très nerveux, de santé chétive, capable d'efforts prodigieux, mais sujet à des crises d'abattement et de détresse morale : deux passions se laissent déjà voir en lui, qui dominent tout son caractère : une ambition sans bornes, un amour-propre excessif. Les études théologiques achevèrent de durcir cette âme, de lui imprimer comme un cachet de rigueur scolastique. La dignité épiscopale fortifia, exalta l'ambition naissante du jeune homme en la satisfaisant, en lui donnant le droit de diriger les âmes et d'exiger de ses diocésains une obéissance absolue : déjà il veut commander, agir en maître, régler tout par lui-même ; mais il est jeune encore, sympathique et aimable ; il a besoin des autres : il sait se faire doux et humble à propos. Le voilà secrétaire d'État : son autoritarisme se dévoile : il écrit aux ambassadeurs une lettre impertinente. Mais à peine a-t-il joui du pouvoir que ce pouvoir lui échappe ; dès lors ce n'est plus l'ambitieux confiant dans l'avenir que l'historien rencontre en face de lui, mais un politique aigri et désabusé, qui n'attend plus rien que de lui-même, et chez qui la mémoire et le soupçon ont remplacé la sensibilité.

Si M. L. veut dans la 3e édition que je souhaite à son livre, en utilisant les documents qu'il connaît si bien, et en se méfiant de la sympathie qu'il éprouve pour le futur premier ministre, retracer cette évolution du caractère de Richelieu, il aura assurément rendu un grand service aux historiens.

Léon Cahen.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

*
* *

Achille TAPHANEL. — **La Beaumelle et Saint-Cyr.** 1 vol. in-8° de VIII-425 p., Paris (Libr. Plon), 1898.

M. A Taphanel, conservateur de la Bibliothèque de Versailles, déjà connu par un charmant volume sur le théâtre de Saint-Cyr, vient de publiersous ce titre une très importante étude d'histoire littéraire. La Beaumelle avait été jusqu'ici connu par son âpre polémique avec Voltaire, polémique dans laquelle il n'avait pas le beau rôle, et par ses *Mémoires* et *Lettres de Mme de Maintenon*, qu'on s'accordait à considérer comme l'œuvre d'un compilateur sans scrupules et à l'imagination beaucoup trop fertile. Telle était l'opinion courante, que l'ouvrage de M. T. vient modifier sensiblement. Le récit détaillé des luttes de la Beaumelle et de Voltaire montre que le premier eut le très grand tort de s'insurger à l'étourdie contre un écrivain d'un incontestable génie, plus âgé que lui, fort de la réputation universelle dont il jouissait et sur laquelle il veillait avec un soin jaloux. Voltaire a pu, à bon droit, reprocher à son ennemi des attaques scandaleuses et de véritables actes de piraterie littéraire. Mais M. T. remarque avec raison qu'en matière littéraire la morale du XVIIIe siècle était infiniment plus facile que de nos jours, et en considérant le milieu où il a vécu, on devra excuser, dans une certaine mesure, les torts très réels de la Beaumelle. Ajoutons que Voltaire, lui non plus, ne sort pas indemne de l'affaire. Il a poursuivi La Beaumelle avec férocité, usant contre lui de la calomnie et du mensonge. En somme, un échange de très mauvais procédés.

Plus délicate était la question des *Mémoires sur la vie de Mme de Maintenon* et du recueil de ses *Lettres*. On a accusé La Beaumelle d'avoir, dans ces deux ouvrages, « altéré les traits de son héroïne, faussé sa pensée et son style, donné d'elle au public une idée entièrement différente et fort au-dessous de la réalité ». M. T. s'est livré aux recherches les plus approfondies, il a étudié à fond, d'après des sources originales dont beaucoup d'inédites, les rapports de La Beaumelle avec les Dames de Saint-Cyr qui lui ont fourni les matériaux des *Mémoires*, il a fait la critique du texte de ces mêmes *Mémoires* à l'aide de tous les documents épistolaires et autres qui pouvaient l'éclairer, et il est arrivé à cette conclusion que, sur cet autre point, la haine de Voltaire a singulièrement dénaturé la vérité au détriment de La Beaumelle, et que si celui-ci a pris avec les textes qu'il publiait des licences inexcusables, il n'est pas cependant,

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

comme on l'a dit, un faussaire et l'éditeur infidèle par excellence : il a tronqué, arrangé, remanié, comme l'ont fait Port-Royal pour Pascal, Terrin pour Mme de Sévigné, Voltaire lui-même pour Mme de Caylus. Ces pratiques étaient presque légitimes au XVIIIe siècle et, là encore, les circonstances atténuantes plaident pour La Beaumelle.

Il y aurait aussi à signaler dans ce livre très nourri les rapports de La Beaumelle avec Mme de Louvigny, La Condamine et Montesquieu, mais il vaut mieux renvoyer le lecteur à un ouvrage qui est à lire, même pour qui ne prend pas un intérêt spécial à la vie encore si discutée de Mme de Maintenon. En terminant, signalons — car le fait est malheureusement trop rare — une excellente table analytique des matières, qui rend des plus aisées la consultation du volume.

P. C.

*
* *

Campagnes de Crimée, d'Italie, d'Afrique, de Chine et de Syrie (*Lettres adressées au maréchal de Castellane. 1849-1862*). 1 vol. in-8° de 434 p. et 3 cartes. Paris (libr. Plon), 1898.

Ce deuxième volume des lettres adressées au maréchal de Castellane est le digne pendant du premier : *Campagnes d'Afrique*. Peut-être celui-ci avait-il une valeur historique supérieure, parce que nous y trouvions le récit d'événements qu'aujourd'hui encore nous avons un intérêt direct à connaître, et parce que, dans la question algérienne plus que partout ailleurs, on doit tirer parti pour le présent et pour l'avenir des enseignements du passé. Mais cette observation faite, constatons que comme intérêt dramatique *Campagnes de Crimée* ne le cède en rien à *Campagnes d'Afrique*. La plupart de ces lettres, émanées des maréchaux Baraguey d'Hilliers, Niel, Bosquet, Pélissier, Canrobert, Vaillant, des généraux Changarnier, Cler, Mellinet, sont des documents de première importance pour l'histoire militaire du second empire. Nous ne pouvons songer à entrer dans le détail et à faire une étude, même rapide, de ce volumineux recueil : contentons-nous de signaler particulièrement, avec les lettres trop rares sur la guerre du Mexique, tout ce qui concerne la campagne de Crimée (plus des trois quarts de l'ouvrage). Il y a là un ensemble de renseignements venant des meilleures sources, qui constitue le journal complet du siège de Sébastopol et de toutes les opérations accessoires.

P. C.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

LOUIS BONNEVILLE DE MARSANGY. — **Le comte de Vergennes. Son ambassade en Suède (1771-1774).** 1 vol. in-8°. Paris (libr. Plon), 1898.

Ce livre, qui fait suite à celui que le même auteur a consacré à l'ambassade de M. de Vergennes en Turquie, contient le récit des premières années du règne de Gustave III, en même temps qu'il nous révèle les mérites et le rôle important de notre ambassadeur au milieu des graves événements de cette période de l'histoire de la Suède.

Nous voyons d'abord le jeune prince, avant son avènement, voyageant incognito en France, pour resserrer l'alliance séculaire qui unissait les deux royaumes. Fort bien accueilli par Louis XV et très apprécié de la cour et de la haute société, il est rappelé brusquement en Suède par la mort d'Adolphe-Frédéric son père ; c'est à ce moment même que M. de Vergennes y est envoyé comme ambassadeur. Un exposé fidèle de la constitution vicieuse qui régissait la Suède depuis 1720 et de la situation de ce pays nous le montre en proie aux divisions intestines, aux intrigues et à une sorte d'anarchie, résultat des empiètements successifs du Sénat et de la Diète, qui réduisaient le roi à l'impuissance. Ce tableau est complété par les lettres de M. de Vergennes qui signale la scandaleuse vénalité à laquelle donnaient lieu les élections de la Diète. La Russie et l'Angleterre prodiguant l'argent pour assurer la majorité au parti des Bonnets, la France, outre les subsides qu'elle fournissait depuis trente-cinq ans à la Suède, se trouvait obligée à faire de nouveaux sacrifices pour favoriser le succès des Chapeaux.

L'auteur nous fait assister ensuite au couronnement de Gustave, aux luttes des partis, aux efforts du roi pour ramener par la persuasion la concorde dans ses états ; puis, ces efforts ayant échoué devant l'hostilité et l'attitude offensante du Sénat et de la Diète, Gustave se résout à recourir à la force. Encouragé dans ses desseins par Louis XV, il voulait d'abord faire marcher sur Stockholm des troupes en garnison dans des provinces éloignées, projet bientôt abandonné, la nécessité s'étant fait sentir d'agir sans retard, en présence de la défiance de Sénat et de l'effervescence des officiers. Nous arrivons ainsi à la révolution du 19 août 1772. Dissimulation profonde de Gustave jusqu'au moment de l'exécution accomplie avec autant de prudence que de décision, marche du roi sur le Sénat à la tête d'un groupe d'officiers et de détachements du régiment des Gardes, séquestration dans leur propre palais des Sénateurs, auxquels le roi fait déclarer qu'ils ne sont plus les représentants de la nation, le roi acclamé par la foule ainsi que par la cavalerie bourgeoise et les autres corps de

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

troupe de terre ou de mer, et faisant à cheval le tour de sa capitale en adressant une proclamation à son peuple, tels furent les événements de cette révolution accomplie en quelques heures et sans effusion de sang.

Le surlendemain Gustave fit approuver par la Diète une constitution reproduisant à peu près celle dont avait joui la Suède jusqu'à Charles XI, en 1680, puis constitua un nouveau Sénat. Toutefois le changement de régime avait mécontenté la Prusse, la Russie et le Danemark, puissances intéressées à l'affaiblissement de la Suède. Mais leurs menaces de guerre furent bientôt déjouées par l'habileté et la franchise de la diplomatie de Gustave III, et aussi grâce à l'appui de la France qui faisait armer à Toulon une escadre destinée à opérer dans l'Archipel contre la flotte russe.

Ces divers événements sont exposés dans tous leurs détails et de la façon la plus attachante dans le livre très consciencieux et très documenté de M. Bonneville de Marsangy. Les nombreuses lettres de Louis XV, de Gustave III, de Frédéric II, du duc d'Aiguillon, du comte de Broglie et de M. de Vergennes qui y sont rapportées, permettent de bien juger cette période de l'histoire et d'apprécier le rôle de notre ambassadeur et les services qu'il a rendus à la France.

Ce livre se termine par le récit de la maladie et de la mort de Louis XV. Louis XVI à son avènement rappela le comte de Vergennes et lui confia le ministère des affaires étrangères.

E. Dumont.

*
* *

Ch. Laroche. — **La Crète ancienne et moderne**. Paris (libr. May et Motheroz, imprimerie des éditions d'art), 1898, pet. in-8.

C'est une étude toute d'actualité et d'autant plus digne de confiance que l'auteur a été mêlé aux événements dont la Crète a été dernièrement le théâtre. L'ouvrage se divise en deux parties. La première traite de l'histoire de la Crète depuis les origines jusqu'au XIXe siècle ; elle comprend sept chapitres dont le premier est relatif à l'histoire et la géographie de l'île, et les six autres aux diverses dominations qui furent successivement imposées aux Crétois avant l'époque des grandes insurrections, c'est-à-dire avant le commencement de notre siècle... Dans les dix chapitres de la seconde partie, ces insurrections sont racontées minutieusement, et l'on en voit nettement les causes et les conséquences. L'ouvrage paraît sincèrement étudié et abonde en détails curieux ; la géographie de l'île et

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

la configuration de ses rivages et de ses montagnes, les traits dominants et caractéristiques des habitants y sont indiqués avec précision. L'histoire du peuple crétois est méthodiquement racontée depuis les temps anciens : là plus que partout ailleurs, le caractère des habitants et les vicissitudes de leur histoire s'expliquent par la nature du sol qu'ils habitent. Peut-être pourrait-on reprocher à l'auteur quelques redites et quelques contradictions, du moins apparentes; mais ce reproche est minime en regard de la valeur réelle de l'œuvre. Quelques extraits feront comprendre les principales idées de M. Laroche.

« A ceux qui prétendent que l'histoire des peuples ne fait que se répéter et que les mêmes événements se reproduisent presque à des dates fixes dans la vie des nations, on peut proposer l'histoire de la Crète, comme exemple à l'appui de leur thèse ». Dès les temps anciens cette île « a excité par sa position géographique la convoitise des conquérants ». Elle avait pour elle, en effet, sa proximité relative des rivages de l'Égypte, de la Syrie, de Rhodes et de l'Italie, et elle surgissait « au point central d'une voie maritime sillonnée pendant de longs siècles par les vaisseaux chargés des richesses de toutes les nations ». Ses nombreux ports, formés par les découpures de la côte, et les vastes baies qui pouvaient abriter des flottes entières, non moins que la fertilité extraordinaire et légendaire de la Crète, fertilité entretenue par une grande quantité de petits cours d'eau descendus des montagnes de l'intérieur, étaient bien faits pour exciter l'envie des autres peuples. D'autre part, ces refuges offerts par la nature contribuèrent sans doute à donner aux Crétois le caractère et les mœurs qui leur sont propres dans l'histoire. M. Laroche nous les dépeint comme étant d'humeur inquiète, d'esprit turbulent, enclins à la piraterie et la pratiquant dans tous les temps. On peut en juger par les extraits suivants : « Par tempérament et par tradition nationale, le peuple crétois est rebelle à toute autorité ». « L'étude attentive de son passé nous le montre tour à tour pirate et mercenaire au service de toutes les nations ». « Renommé par son habileté commerciale et très âpre au gain, il a soin de ne traiter qu'avec le plus offrant. Pendant de longs siècles il fut la terreur de l'Archipel ». « Ses exploits de piraterie lui valurent de connaître successivement le joug romain, le sabre d'un Omar, les lois de Venise et de tomber enfin aux mains du Turc. Sous ces différents maîtres, les Crétois ont constamment vécu en état de rébellion ouverte, et on peut vraiment dire que cette île de l'ancienne mer Égée a toujours été la terre de l'insurrection ». « Pirate et insurgé, le Crétois s'est acquis une notable

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

célébrité en cette double qualité, la situation même de son île lui permettant de donner libre cours à ses instincts naturels... ».

L'auteur ne croit pas, en dépit de la légende mythologique, que le peuple soit autochtone, mais plutôt que des colonies de Pélasges, d'Hellènes, de Doriens et de Phrygiens, venant des plateaux de l'Asie, chassèrent les Phéniciens des îles de la mer Égée et prirent possession des rivages occupés par eux. Ces diverses colonies fondèrent à leur tour des villes dont les habitants conservèrent dans leurs monuments le caractère de leur origine respective. Elles ne tardèrent pas à entrer en lutte les unes avec les autres, jusqu'aux jours de la domination grecque. « Le sang hellénique s'infiltra rapidement dans toutes ces populations d'extraction diverse qui peu à peu revêtirent l'aspect physique et prirent le caractère moral de leurs maîtres. La langue grecque se généralisa ; elle s'est depuis maintenue à travers toutes les dominations étrangères, comme l'idiome du pays, sans subir la moindre altération, à ce point que les quelques locutions italiennes de l'époque sont à peine reconnaissables ». « Malgré toute son action civilisatrice, la Grèce ne réussit point à transformer le Crétois qui a dans le sang une antipathie invincible pour tout ce qui ressemble à une restriction quelconque ». « Il aurait pu vivre heureux et tranquille, jouir en paix des richesses naturelles d'un pays dont la fertilité est presque sans égale ; il a constamment préféré la vie d'aventurier à celle de laboureur, et les changements successifs de domination ont été pour lui autant d'occasions de recommencer la lutte à l'aide de nouveaux moyens ; jamais on ne l'a vu content de son sort ; il appela parfois lui-même un maître étranger pour se donner la satisfaction de le chasser ». « Tel était le Crétois de jadis, tel nous le retrouvons, moins primitif sans doute, avec un caractère où le latin, le vénitien et le turc auront laissé leur empreinte ».

Ce jugement est sévère. Est-il juste? C'est ce que peuvent dire ceux qui ont étudié à fond le caractère du peuple crétois. Quoi qu'il en soit, ce qui ressort de la lecture du volume de M. Laroche, c'est que ce peuple est fier, hardi et jaloux de sa liberté. Il y a là de nobles qualités et des traits de caractère communs aux petits peuples qui habitent les montagnes ou les bords de la mer, que l'on retrouve notamment dans l'histoire de la race hellénique et qui distinguent encore aujourd'hui les populations de la péninsule des Balkans.

Il serait trop long de passer en revue les divers chapitres où l'on voit comment les rivalités locales et l' anarchie consécutive, ou la révolte

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

contre les vainqueurs amenèrent les Crétois à passer successivement sous la domination grecque, arabe, vénitienne et musulmane. Mais un chapitre à signaler parce qu'il est intéressant pour notre pays, c'est celui qui concerne le siège de Candie, avec des détails sur la composition de l'armée du duc de Beaufort, d'après une pièce originale conservée à la Bibliothèque Nationale. Notons aussi des détails à retenir sur l'administration ottomane en Crète et sur l'occupation égyptienne sous Mehemet Ali. Ajoutons enfin que l'ouvrage est accompagné d'intéressantes gravures et de cartes de l'île aux diverses époques de son histoire. A propos des événements récents et du sort nouveau fait à la Crète, l'auteur pense que, « dans un temps qui n'est pas éloigné, l'île sera de nouveau en pleine guerre civile et que l'un des deux partis, peut-être les deux ensemble, feront, comme jadis, appel au concours de l'étranger. » Il eût peut-être été de l'intérêt de la Crète, comme de celui de l'Europe, d'appliquer à l'île le régime qui est en vigueur dans la Bosnie et l'Herzégovine, et de confier à la confédération helvétique le soin d'administrer la Crète au nom de l'Europe en enseignant à ses habitants les principes d'un gouvernement libre; ainsi les nouvelles générations crétoises pourraient arriver à l'âge d'homme, imbues du respect des lois et des droits de tous, et mieux instruits de leurs devoirs réciproques, les Crétois vivraient alors tranquilles, sans troubler la paix de l'Europe. Aussi M. Laroche regrette-t-il que l'accord des puissances européennes n'ait pu se faire sur le nom de M. Numa Droz, ancien président de la Confédération Helvétique.

Louis Ravaisson-Mollien.

*
* *

Raoul de Cisternes. — **Le duc de Richelieu, 1818-1821**, 1 vol. avec un portr. héliogr. Paris (Calmann Lévy), 1898, in-8.

M. de Cisternes a entrepris de tirer de l'oubli de l'histoire une figure qui ne méritait pas de passer inaperçue : celle du duc de Richelieu. Il a pu d'autant mieux le faire qu'il a eu la bonne fortune de se rendre acquéreur des papiers de M. de Laisné, ancien ministre de l'intérieur, ce qui lui a permis d'étayer son récit sur des documents authentiques.

Lorsqu'en 1815, Louis XVIII revint de Gand, il appela auprès de lui le duc de Richelieu.

Ce dernier avait passé la première partie de sa vie d'abord en Allemagne, puis en Russie, où, investi par la confiance de l'empereur Alexandre du

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

gouvernement d'Odessa, il avait réussi en peu de temps à créer un véritable état qui reçut le nom de « Nouvelle Russie ».

Richelieu, en acceptant la direction du ministère français, comptait beaucoup sur l'affection reconnaissante d'Alexandre Ier. Il avait, en effet, une double tâche difficile à remplir : la libération du territoire et la rupture de la quadruple alliance dirigée contre la France.

Avant d'aborder la première question, il fallait en résoudre une préliminaire, fort épineuse : la liquidation des créances des sujets étrangers lésés par l'Empire. Deux cents millions avaient déjà été payés, mais il restait la somme d'un milliard quatre cents millions qu'il était impossible de demander aux contribuables. Finalement le duc de Richelieu put faire accepter par les puissances comme indemnité définitive une rente de 10 millions de francs.

Le 9 octobre 1818, les représentants des puissances réunis à Aix-la-Chapelle, signèrent un protocole, proclamant la libération du territoire français au 30 novembre, au plus tard. Ce premier succès fut obtenu surtout grâce au bon vouloir du comte Capo d'Istria, plénipotentiaire russe. Dès le 18 octobre, les ordres étaient expédiés pour le départ des Autrichiens, des Bavarois et des Wurtembergeois.

Restait la seconde question, de beaucoup la plus difficile à résoudre, celle de la rupture de la quadruple alliance dirigée contre la France.

Le représentant anglais, lord Castlereagh y était formellement opposé. Il recevait, en effet, des instructions en ce sens de son ministre qui ne voulait en aucune façon qu'on produisît un nouvel acte diplomatique qu'il eût fallu soumettre à l'acceptation du parlement. Tout ce qu'il pouvait admettre c'était que la France fût appelée à donner son avis chaque fois qu'une affaire générale aurait été mise en discussion. Là encore, c'est la persévérance de l'empereur de Russie qui finit par obtenir satisfaction pour la France. C'est grâce à lui que, le 1er novembre 1818, put être signé le protocole qui faisait entrer la France dans le concert des autres nations sur le pied de l'égalité la plus parfaite et créait la quintuple alliance. Richelieu put alors écrire au roi : « La quadruple alliance sommeille dans la poussière des chancelleries ».

Telles sont les négociations que M. de Cisternes nous raconte dans la première partie de son ouvrage, et d'après la correspondance entre Louis XVIII et son ministre.

Dans la seconde partie, il a édité un manuscrit de M. de Richelieu resté inédit jusqu'à présent : *Ma retraite du pouvoir*, manuscrit qu'il a accom-

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

pagné de nombreuses notes explicatives et d'une trentaine de pièces justicatives.

Il nous reste en terminant à regretter que l'auteur n'ait pas cru nous devoir donner une table alphabétique des noms propres cités dans le cours de son ouvrage, ce qui aurait grandement facilité les recherches.

R. Goubaux.

*
* *

M. Gust. Schlumberger. — **Renaud de Chatillon, prince d'Antioche, seigneur de la terre d'Outre-Jourdain.** Paris (Plon), 1898, in-8°.

L'histoire de Renaud de Chatillon est, comme le dit l'auteur lui-même, « le plus frappant exemple de ce que fut l'existence d'un de ces hauts barons francs de la Terre Sainte campés au XIIe siècle sur la frontière du monde Sarrasin et du monde latin », dans les pays aux noms bibliques du Jourdain et de l'Idumée. Exemple d'ailleurs en mal comme en bien, car M. S. ne dissimule pas les vilains côtés de la vie et du caractère de son héros, son indiscipline, son manque de foi qui en fin de compte amena la catastrophe finale où périt le royaume de Jérusalem. La biographie de Renaud ressemble parfois à un roman d'aventures, et se lit, dans l'ouvrage de M. S. presque aussi facilement, car il a autant que possible débarrassé son livre de l'appareil de l'érudition. On pourrait peut-être même regretter parfois qu'il n'indique pas avec plus de précision ses sources et ne donne pas de références précises permettant de retrouver aisément dans les textes les passages de chroniques franques ou orientales qu'il rapporte fréquemment et grâce auxquels nous pouvons nous faire une idée de la manière dont on jugeait dans les deux camps le seigneur de Karak et de Montréal.

R. P.

*
* *

Albert Sorel. — **Nouveaux essais d'histoire et de critique.** 1 vol. in-18, 1898 (libr. Plon).

Malgré la variété des morceaux que M. Sorel a réunis sous un titre général et qui comprennent des dissertations théoriques, des discours académiques, des études d'histoire à propos d'ouvrages de toute nature, le volume comporte deux grandes divisions.

La première partie se compose de vues sur l'histoire. Ce ne sont pas là de simples *essais*, c'est plutôt le résumé de toute une vie de travail et de réflexion, le fruit de l'expérience du penseur, l'exposé d'une méthode

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

pour envisager l'histoire, raconter les faits, en dégager la philosophie. Cette philosophie (au moins celle de M. Sorel) réconforte et console ; elle voit les choses de haut et elle élève. Elle subordonne les détails à l'ensemble, remet le fatalisme à sa place et restitue à la liberté le rôle qui lui appartient, dans la vie des individus et dans la destinée des peuples. L'art, la science, la morale, les sciences politiques et sociales, l'histoire diplomatique, l'individu, l'État, les démocraties et les nationalités, tout est examiné à la lumière de théories sûres, éprouvées et rajeunies par une série d'exemples heureusement choisis.

La seconde partie nous présente des tableaux purement historiques : des portraits, Taine et le duc d'Aumale, puis des études sur Richelieu, le père Joseph, Frédéric de Prusse, divers épisodes de l'Empire, la vie du roi de Rome, le procès du maréchal Ney, quelques pages de souvenirs personnels de 1871. Notons particulièrement les chapitres qu'ont inspirés à M. Sorel les ouvrages si intéressants de notre cher confrère et ancien président, M. Welschinger, sur l'époque impériale. A. V.

*
* *

Paul Bonnefon. — **Montaigne et ses amis**. 2 vol. in-12, Paris (libr. Colin). 1898.

M. Paul Bonnefon est un de ces *Montaignologues* qui ont, depuis quelques années, sinon tout à fait renouvelé, du moins rajeuni, précisé et complété la biographie du grand essayiste. Il a déjà publié à Bordeaux, où l'histoire de Montaigne n'a pa cessé d'être à l'ordre du jour, un volume sur le philosophe et édité les œuvres complètes d'Étienne de la Boétie. Condensant ses travaux antérieurs et ceux des érudits bordelais, il nous donne aujourd'hui, en homme tout à fait maître de sa matière, deux tomes très pleins et très agréables sur « Montaigne et ses amis ».

Il ne faut point chercher dans cet ouvrage ce que l'auteur n'y a point voulu mettre : une étude profonde des essais, ni une forte psychologie de l'auteur. Quand le principal d'un sujet est épuisé, les fervents que rien ne lasse excursionnent volontiers dans les environs moins rebattus ; et les savants prennent alors le chemin des écoliers — qui n'est, comme on sait, ni le moins agréable, ni le moins fécond en découvertes. C'est donc surtout à une promenade autour de Montaigne que nous convie M. Bonnefon. Il ne nous enferme pas un instant dans le cerveau du philosophe. Nous allons voir ses amis, ce noble la Boëtie, qui fut plus grand que sa destinée ; ce Charron, homme étrange, prêtre, philosophe et ligueur ; et

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

cette touchante Mlle de Gournay, qui ne fut ridicule que par fidélité. Nous faisons visite à sa femme ; nous lisons les livres de sa bibliothèque, nous déchiffrons les inscriptions de ses murs ; quand, entre deux détours, nous revenons au philosophe, nous ne l'apercevons guère que par les dehors. Et pourtant nous le pénétrons mieux. Et nous apprenons ainsi une fois de plus que pour bien connaître un sujet, il n'est pas mauvais d'en sortir, ni même de battre les buissons tout autour.

M. Bonnefon a voulu « reconstituer avec tous les éléments dont on dispose actuellement la biographie du penseur, et, en recherchant les événements de sa vie, montrer quelle influence ils eurent sur lui-même et comment ils l'amenèrent à réfléchir et à écrire. Ainsi délimité, le travail est modeste sans doute, mais il n'est pas sans utilité ». Par miracle, la critique n'a qu'à souscrire au jugement de l'auteur sur lui-même ; il a rempli presque tout son dessein. Avec beaucoup de science, de conscience et de talent, il a utilisé dans un ensemble les menues découvertes des érudits qui l'avaient précédé. Toute la partie narrative est excellente. J'ajoute même que le chapitre sur « les essais » est plein de vues très fines, dans un style très vif, sur la naissance et le développement du talent de Montaigne, la différence d'accent de la 1re édition plus hardie et plus verte, et de la seconde, plus prudente et déjà plus pédante ; on peut ajouter que le troisième livre, en beaucoup de ses pages, ne sent plus le philosophe de cabinet, mais l'homme mêlé aux hommes, aux événements, aux partis, aux guerres. Et c'est pourquoi je le tiens, quant à moi, pour le plus plein, le plus direct et le plus original.

Il est un point sur lequel M. Bonnefon me semble être resté en deçà de son dessein. Il conte très bien les événements, mais il ne détermine point avec assez de force leur action sur l'esprit de Montaigne. Le biographe est chez lui très supérieur à l'analyste et le narrateur au psychologue. Puisque aussi bien c'est l'âme du philosophe qui fait la matière de son livre et que c'est elle qui prête de l'intérêt à sa vie, il eût été fort intéressant de saisir la formation de cette âme. Montaigne magistrat, maire, homme public, guerrier — M. Bonnefon semble oublier qu'il a porté les armes — expliquent les *Essais* beaucoup mieux que Sénèque, car il était de ces rares hommes originaux chez qui les lectures ne font que recouvrir des impressions personnelles. J'eusse désiré que ses opinions fussent rattachées plus nettement aux accidents de sa vie. Mais les critiques désirent toujours, et il serait injuste de réclamer de la profondeur à qui nous donne de la clarté, du soin et de l'agrément.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Ce Montaigne que nous connaissons surtout par ses Essais et sa confession personnelle, il était tout à fait curieux de le voir à travers des témoignages et des documents impersonnels. Après la lecture de ces témoignages que M. Bonnefon a, sinon découverts, du moins réunis et mis en œuvre, une chose frappe : les lignes du portrait n'ont pas changé : à deux ou trois vanités près, Montaigne garde même âme et même visage, et l'histoire confirme l'historien de soi-même. Combien parmi nos faiseurs d'autobiographie résisteraient à une pareille épreuve? C'était bien l'homme « de bonne foy ». D'excellents renseignements ont été apportés, mais vraiment les *Essais* demeurent toujours la grande source.

Le défaut très ordinaire des biographes est d'attacher une foi trop exclusive aux affirmations personnelles de leur auteur. Il m'a semblé au contraire que M. Bonnefon, en deux ou trois endroits, se laissait un peu aveugler par ses documents, sinon inédits, du moins plus nouveaux, au point de ne plus voir très justement ces mêmes *Essais* qui lui sont pourtant très familiers. C'est ainsi qu'il trace de Mme de Montaigne un portrait bien surprenant. Mme de Montaigne une excellente ménagère! une femme accomplie! un génie tutélaire! M. Bonnefon affirme « qu'il faut deviner tout cela », le mot est de lui, au travers des *Essais*. Il faut deviner, en effet. Et Montaigne, j'imagine, eût souri de cette divination. Il est très délicat de juger une femme sur la foi de son mari, j'en conviens, mais ce qui est sûr, ce qui résulte de cent allusions assez transparentes, c'est que, à tort ou à raison, Montaigne pensait que c'était de ce côté là que « le soulier le blessait », c'est qu'à tort ou à raison il tenait Mme de Montaigne pour une de ces femmes dépensières, acariâtres et chastes qui profitent de ce qu'on appelle leur vertu pour n'en avoir point d'autre. Et notre gaulois eût préféré un peu moins de chasteté et un peu plus d'amabilité! M. Bonnefon rapporte, comme une très grande preuve de confiance de Montaigne en sa femme, qu'il lui avait confié l'éducation de Léonore, sa fille. Qu'il se reporte donc au texte si dédaigneux! — Comment notre biographe, qui d'ordinaire a la vue si nette, s'est-il ainsi abusé? Je vais vous le dire. Il a lu de Mme de Montaigne devenue veuve, des lettres assez touchantes, et s'est extasié sur le fastueux tombeau qu'elle avait fait construire à son mari. *Inde admiratio.* Qu'il me permette de lui rappeler — aussi bien la page est amusante — que Montaigne s'était gaussé à l'avance de ces veuves qui n'aiment vraiment leur mari que mort. Et il ajoutait avec une sincérité plaisante : je permettrai qu'on rie après, pourvu qu'on en ait ri pendant ma vie. Le biographe

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

est, on le voit, beaucoup plus indulgent pour la femme que le mari. Cela lui est peut-être plus facile.

Je veux dire en terminant combien j'ai trouvé charmant, fin, attendri, d'une émotion discrète et pénétrante, le portrait de Mlle de Gournay pauvre généreuse fille que nous voyons toujours en vieille bien qu'elle soit toujours restée jeune, sorte de don Quichotte attardé de la Renaissance, dont les Sancho Pança peuvent rire, mais qu'ils ne peuvent s'empêcher d'aimer.

F. F.-B.

*
* *

Docteur Cabanès. — **Le cabinet secret de l'histoire**. 3e série. Paris, 1898, in-8°, x-314 pp.

La troisième volume d'études psycho-physiologiques que vient de nous donner le docteur Cabanès ne le cède en rien, au point de vue de la valeur, aux deux séries d'études précédemment parues. Les personnages étudiés dans cette nouvelle série ne laissaient pas cependant de présenter un champ difficile aux investigations scientifiques : le plus bizarre et le plus tourmenté des génies, Jean-Jacques Rousseau, risquait surtout de dérouter l'examen des hommes de l'art, d'autant que cet examen, purement rétrospectif, avait pour unique base les propres aveux du *sujet*, et que ces aveux, à n'en point douter, sont particulièrement sujets à caution.

Je regrette que le docteur Cabanès ait un peu trop méconnu cette dernière vérité et qu'il ait été tout disposé à voir dans les *Confessions* l'expression d'une sincérité réelle et entière, alors que maints passages de cette autobiographie accusent le goût de la recherche, le culte de la singularité et les excès d'une imagination décrivant le vice avec fanfaronnade. C'est pour avoir voulu serrer de très près le texte de Rousseau en partant de cette idée contestable au premier chef, selon nous, « que l'homme a étalé ses misères les plus cachées avec une naïve impudence » pour préparer l'impartialité des jugements à venir, que le docteur Cabanès a été amené à donner à ses déductions une tournure trop souvent absolue et qu'il est tombé çà et là dans un excès qu'il condamne au début même de son introduction. Ce n'est là d'ailleurs qu'un défaut léger et en partie excusable. M. Cabanès n'est pas le premier écrivain dont la bonne foi ait été surprise par l'apparente humilité de l'auteur des *Confessions* et son étude n'en reste pas moins excellente, car si le point de vue auquel s'est placé l'auteur est discutable, les observations médicales, très critiques,

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

qu'elle renferme éclairent d'un jour nouveau les rapports du génie de Rousseau avec son organisation physique. Il est difficile de n'être pas intéressé par les consultations que produit le docteur Cabanès pour chacun des trois illustres malades auxquels le livre est consacré : Rousseau, Couthon, Scarron. Les observations des docteurs Sœmmering et Amussat sur la maladie de Rousseau et les notes de M. Espinas sur Rousseau hystérique simulateur sont particulièrement intéressantes ; on ne saurait trop louer le docteur Cabanès de les avoir données en appendice.

Les études consacrées à Couthon et à Scarron se rattachent de très près à l'histoire. En étudiant le cas de l'infirme Couthon, « ce citoyen vertueux qui n'avait que le cœur et la tête de vivants », M. Cabanès décrit l'époque troublée où vécut le célèbre cul-de-jatte et quelques-uns des personnages qui l'entourèrent. Cette étude ainsi que l'article consacré au docteur Chambon (de Montaux) maire de Paris pendant la Révolution, renferment de nombreux détails historiques, des documents inédits, des références bibliographiques, toute une mine de renseignements précieux qui signalent l'œuvre à l'attention de ceux qui s'occupent de l'époque révolutionnaire. En outre, le diagnostic du docteur Brissaud sur le cas pathologique de Couthon est un modèle de science rétrospective auquel les professionnels ne sauraient être indifférents.

Il est regrettable que l'étude consacrée à l'auteur du *Typhon* ait été quelque peu écourtée. C'est du moins l'impression qui reste de la lecture des vingt pages à peine, dans lesquelles le docteur Cabanès a résumé d'une plume alerte et facile les nombreux détails biographiques que les anecdotiers du temps nous ont laissés sur l' « abbé » Scarron. Il est vrai que le lecteur est en partie dédommagé de ce demi-laconisme par la belle étude du docteur Brissaud sur les causes et les circonstances de la maladie de Scarron, qui termine l'article.

Joseph Poux.

*
* *

K. Waliszewski. — **Marysienka. Marie de la Grange d'Arquien, reine de Pologne, femme de Sobieski (1641-1716.)** 1 vol. in-8°. xi-383 pp. Paris. (libr. Plon), 1898.

Aimez-vous les romans qui soient vrais, lisez *Marysienka* — un joli nom à la fois sonore et doux — le petit nom polonais d'une Française, Marie de la Grange d'Arquien, qui vécut la vie la plus romanesque et la plus mouvementée qui soit au monde.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Issue d'une « prolifique famille de hobereaux », Marie, fille de Henri de la Grange d'Arquien, capitaine des gardes de Monsieur et fort aimable gentilhomme, suivit toute jeune encore Marie de Gonzague, femme en secondes noces de Ladislas IV, roi de Pologne. Elle fit partie de la troupe de « jolis museaux » dont le marquis de Brégy lui avait recommandé de s'entourer, et grandit dans une cour où la licence italienne et la galanterie française se mêlaient au sensualisme oriental et à la brutalité d'une nation mal policée. Mariée à quinze ans à un Zamoyski fort riche, mais déjà usé par l'ivrognerie, elle entra dans la vie sans grande illusion, mais avec une ambition effrénée, peu de sens et une coquetterie sans bornes. Intriguer, coqueter fut dès lors pour Marysienka la grande affaire; étant Mme Zamoyska, elle prend Sobieski dans ses filets et dès lors l'accable de « confitures » (c'est ainsi qu'elle appelle ses lettres) où tout l'*Astrée* se mêle à des tendresses que l'amoureux, moins compliqué que l'amoureuse, prend pour argent comptant et dont il réclame le paiement avec une sauvage insistance; si bien qu'après lui avoir fait subir une foule de compromissions politiques, M. Zamoyski étant mort, on l'épouse. Marysienka entend que le roman continuera dans le mariage et Sobieski languit presque autant mari qu'amant, ce qui n'empêche pas Marysienka d'attacher à son char de nouvelles conquêtes, entre autres l'évêque de Béziers, ambassadeur de France à Varsovie. Devenue reine par l'élévation du vainqueur de Khotin au trône de Pologne, elle change peu ses habitudes. Rien ne pouvait modifier son caractère, ni les pompes du pouvoir, ni les tristesses d'une vie précaire à Blois, où elle mourut en 1716.

Aimez-vous l'histoire? Vous trouverez dans le dernier ouvrage de M. Waliszewski un tableau peint au naturel de cette Pologne anarchique où les grands étaient à la solde de toutes les puissances étrangères qui voulaient bien les payer, où les rois ne pouvaient rien, et qu'aucune puissance au monde n'était capable d'arracher aux mains qui devaient causer sa perte. Vous y lirez le récit de la politique vraiment funambulesque suivie par la cour de France en Pologne, où elle pousse au trône tantôt le duc d'Anguien, tantôt le grand Condé, tantôt Neubourg derrière lequel se cache un candidat français, tantôt Longueville, tantôt un *piast*, et où, en somme, elle arrive toujours trop tard. Vous y trouverez enfin une page superbe, vivante, colorée, tragique : le récit de la défaite des Turcs devant Vienne, le tableau de cette fameuse journée où Sobieski fut, pour un moment, le héros de toute l'Europe.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Quels que soient vos goûts, *Marysienka* les satisfera et si, par surcroît, vous avez ceux d'un lettré, le style de tout l'ouvrage ne sera point pour vous déplaire. Maurice DUMOULIN.

*
* *

LAVISSE et RAMBAUD. — **Histoire générale (tome X, Les monarchies constitutionnelles.** 1815-1847). 1 vol. in-8°. 1016 pp. Paris (libr. Colin), 1898.

Dans la préface du premier volume de cette importante publication, les directeurs s'exprimaient ainsi : « Ce cadre qui ira toujours en s'élargissant, car la science deviendra toujours plus vaste à mesure que les périodes traitées seront plus courtes »....

Ils ont tenu parole ; des origines au milieu du XVIe siècle, il n'y a que quatre volumes, tandis qu'il en a deux pour la fin du XVIe et le XVIIe, un pour le XVIIIe et trois depuis 1789 jusqu'à 1848. Cela se conçoit et se comprend dans une certaine mesure, l'histoire contemporaine étant la plus longue à écrire, parce qu'elle est la moins connue.

Le volume qui a paru en dernier a pour titre *Les Monarchies constitutionnelles* et roule sur la période qui s'étend de 1815 à 1847. Il ne fait pas double emploi avec le magistral ouvrage de M. Seignobos, car celui-ci ne regarde que l'Europe, tandis que le tome X de l'Histoire générale embrasse le monde entier ; ce qui ne veut pas dire que son titre soit inexact.

En effet, si la Russie, l'empire Turc et les états d'Extrême-Orient peuvent difficilement passer pour des « monarchies constitutionnelles », si, d'autre part, la Suisse, les États-Unis, les républiques espagnoles ne peuvent guère être comprises sous le vocable de « monarchies », il ne s'ensuit pas moins que l'esprit, né de la Révolution française, qui domine toute cette période, a pour caractéristique un relâchement général des principes absolutistes et la participation de plus en plus grande des peuples à la vie publique et le rayonnement de ces peuples dans le monde.

Cette époque débute par la grande liquidation de toutes les affaires de l'ancien régime, de celles de la Révolution et de celles de l'Empire, liquidation opérée aux traités de Paris et au congrès de Vienne. C'est M. Sorel qui a écrit l'histoire de ce mémorable congrès, avec l'autorité que de longues études en la matière lui ont donnée.

A la suite de cette préface sont retracés, par des hommes compétents, les différents actes des évolutions politiques comprises entre les deux dates extrêmes qui limitent cette période.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Je me permettrai de signaler des chapitres absolument originaux, comme les institutions civiles et militaires de la France de M. E. Chénon, l'Église et les cultes du même, et l'histoire du développement de la puissance coloniale anglaise de M. Métin.

Je me permettrai aussi de signaler ce qui m'a paru constituer des lacunes.

Si les lettres et les sciences en Europe sont traitées, on ne voit rien sur les doctrines économiques (la France excepté) et sociales; si les institutions civiles et militaires de la France ont leurs chapitres, on n'a pas fait de place à l'étude des différentes manifestations de la vie parlementaire, et cependant les lois électorales, durant toute cette période, ont subi de remarquables transformations; de même pour l'Angleterre où les institutions n'ont eu accès que dans la bibliographie. Une lacune plus grave, peut-être, est celle de l'histoire des colonies de l'Amérique latine; on assiste, dans ce X^e volume, à leur naissance à la liberté et on ne sait rien de leur histoire antérieure, si intéressante cependant, ne serait-ce que celle du Paraguay, et ne serait-ce aussi qu'au point de vue de l'histoire des doctrines de la colonisation.

Enfin, puisqu'on avait adopté le titre de « Monarchies constitutionnelles » n'aurait-on pu mettre à la fin du volume, et en guise de conclusion, un tableau d'ensemble des diverses théories politiques qui ont été proposées ou essayées au cours de cette période.

Les conclusions, même en histoire, ne sont pas à dédaigner.

Maurice Dumoulin.

*
* *

P. Delattre. — **Une fille d'Henri IV**. 1 vol. in-12, Paris, 1898.

Il est des femmes qui traversent l'histoire sans y laisser une bien grande trace: elles méritent parfois mieux que cette injustice. Telle nous semble avoir été cette Henriette-Marie dont M. Delattre nous présente aujourd'hui la vie sous ce titre : « Une fille d'Henri IV ». Tout semble sourire à la jeune fille, l'avenir s'ouvre brillant; le mariage la fait reine d'Angleterre : que de douleurs vont maintenant l'abreuver ! Catholique dans un pays protestant, elle va être la proie de toutes les calomnies et l'objet de toutes les suspicions. Sa virilité se révèlera alors. Son rôle sera actif ; elle s'efforcera de sauver son mari et de racheter par son courage les faiblesses de Charles Ier. M. Delattre s'efforce de mettre tous ces points en lumière dans un ouvrage très vivant, d'une lecture facile et agréable. Passionné parfois pour son héroïne, sans que cette passion, que les malheurs

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

de cette reine expliquent, le conduise jamais à une méconnaissance des devoirs de l'historien, il s'est habilement et heureusement servi des mémoires que nous avons sur cette époque : peut-être aurait-il pu recourir plus souvent aux autres sources originales et nous indiquer plus fréquemment en note ses références. Je citerai comme particulièrement intéressant tout ce qui a trait au rôle d'Henriette-Marie pendant la guerre, et à ses voyages en France. Le récit de ses négociations est bien étudié et d'une lecture attachante. En somme, livre intéressant qu'on lira avec plaisir et que consulteront avec fruit tous ceux qui s'occupent de cette période de l'histoire.

A. Auzoux.

*
* *

Le Cte Baguenault de Puchesse. — **Lettres de Catherine de Médicis. Tome VI (1578-1579).** — (Collect. des Documents inédits). 1 vol. de xxiii-564 pages.

M. Baguenault de Puchesse, chargé par le ministère de l'instruction publique, de continuer la publication commencée par feu le comte Hector de La Ferrière, vient de faire paraître le tome VI de la correspondance de Catherine de Médicis. Ce volume renferme les lettres écrites pendant cette période qui va de janvier 1578 à juin 1579 et qui contient, comme événements notables, le voyage entrepris par la reine mère, en 1578, pour pacifier les provinces du Midi, et les conférences de Nérac. L'éditeur a eu l'excellente idée de joindre aux lettres proprement dites un appendice composé en grande partie de pièces inédites, et qui en forment le très intéressant complément. « On y trouvera des lettres de plusieurs grands personnages du temps de Henri III, du roi de Navarre, du maréchal de Damville particulièrement, des discours de la reine-mère, des instructions signées de sa main, des observations faites par elle sur les griefs et les doléances que lui présentaient par écrit les protestants, un journal des délibérations de Nérac rédigé par le secrétaire de Damville, le procès-verbal des états du Languedoc tenus à Castelnaudary, des pièces justificatives, en un mot, qui aideront singulièrement à comprendre la politique du temps et à juger de l'activité extraordinaire avec laquelle elle était menée. » Des notes en assez grand nombre donnent sur tous ces textes les éclaircissements utiles, et quatre tables permettent de s'y reporter facilement. Ce volume, établi avec soin, fait bien augurer de ceux qui suivront, et il répond tout à fait à ce que l'on pouvait attendre de la compétence et du savoir de son auteur.

P. C.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

REVUES

ET

PUBLICATIONS DES SOCIÉTÉS SAVANTES

PARIS

Le carnet historique et littéraire. 15 mai. — *Souvenirs de la comtesse de Montholon* (suite). Relation du séjour de Napoléon Ier à Sainte-Hélène. — Un document sur *l'incendie de l'hôtel Schwarzenberg, en 1810.* — P. Gaulot. *Une aventure de jeunesse de Mme du Barry*, fort piquante. — Cte Deville de Sardelys. *Une prospection dans le Betsisiry* (*Madagascar*). Récit d'une exploration faite en 1896 dans le sud-ouest de la grande île africaine. — *Journal de Bellot de Kergorre* (suite). — A. Terrade. *A propos de Cyrano de Bergerac.* — E. Bigot. *Contes d'un autre siècle : l'Épingle d'or.* — *Nouvelles à la main de la fin du XVIIIe siècle* (*suite*)

15 juin. — A. Lombroso. *Campagne de 1800. Souvenirs du général Jouan.* Récit très vivant, par un témoin oculaire, de la campagne de Hohenlinden. — Relation inédite des *Massacres de septembre 1792 à la prison des Carmes.* — Mis de Barral-Montferrat. *Reconnaissance d'États.* A propos de la reconnaissance de l'indépendance de Cuba. — *Souvenirs de la comtesse de Montholon* (suite). — De Contencin. *Les intellectuels et le service de deux ans.* — Max Prinet. *L'histoire de France aux salons.* — *Morts et funérailles royales* (suite).

15 Juillet. — *Les journées de Juillet 1830*, par un témoin oculaire. Communiqué par le duc de Lesparre. — *Souvenirs de la comtesse de Montholon* (suite). — *Lettres du général Bertrand à Peyrusse* (1822-1829). — *Journal de Bellot de Kergorre* (suite). — Nic. Huart. *Mirabeau à Versailles en 1789.* Notes d'un négociant versaillais contemporain. — *Nouvelles à la main de la fin du XVIIIe siècle* (suite). — *Journal d'un volontaire au 10e bataillon en 1792* (suite). — *Morts et funérailles royales* (suite).

Digitized by Google

Original from
HARVARD UNIVERSITY

15 Août. — *Campagne de Russie. Correspondance du major général.* Importante communication de M. A. Vandal. — *Les Journées de Juillet 1830* (suite). — B. des Portes. *Un document sur la bataille de Fontenoy*, avec un excellent exposé de l'action entière. — *Journal de Bellot de Kergorre* (suite). — G. Moussoir. *La dot de Claude*, récit de l'époque révolutionnaire. — *Nouvelles à la main de la fin du XVIIIe siècle* (suite).

15 Septembre. — Fréd. Masson. *Les voyages aux eaux de l'impératrice Joséphine.* Très curieux. — *Campagne de Russie, correspondance du major général* (fin). — *Lettres du général comte Dumas et du général comte de Ségur.* — *Note sur le passage de la Bérézina.* — *Souvenirs de la comtesse de Montholon* (fin). — *Journal de Bellot de Kergorre* (fin). — H. de Forges. *Le dernier ministre de l'intérieur de Louis XVI.* Biographie de Champion de Villeneuve (1758-1844), resté jusqu'ici dans un oubli immérité. — *Journal d'un volontaire au 10e bataillon* (fin). — *Nouvelles à la main de la fin du XVIIIe siècle* (suite).

*
* *

Nouvelle Revue Rétrospective. Tome VII (Juillet-Décembre 1897).

Lettres sur les Journées de Juillet 1830, écrites par un témoin oculaire. Communiquées par M. de Cormenin. — *Les Saint-Simoniens aux Journées de Juillet 1830*, lettre de Bazard avec une curieuse note du P. Enfantin. — Un long *Rapport de police sur l'incendie de l'ambassade d'Autriche* (*1810*), communiqué par le vicomte de Grouchy. — La suite et la fin des *Mémoires du sergent Bourgogne.* Cette dernière partie ne le cède en rien, comme intérêt dramatique, à celles qui ont précédemment paru. — De très intéressantes *Lettres de Lofficial, député à l'Assemblée constituante, sur la Révolution de 1789.* Adressées à la femme de l'auteur, ces lettres ont été écrites de mai à octobre 1789. — *Lettres de Le Kain* (le grand tragédien) *à ses fils* (1772-1777). — Des documents intéressants sur l'*Enlèvement du Pont du Tabor à Vienne, en 1805*, sur *l'Incendie de l'Hôtel Schwarzemberg en 1810.* — *Une pétition en faveur de Mlle Reboul* (*1824*), épilogue d'une affaire de prosélytisme qui fit grand bruit en 1821-1822.

Napoléon à Rochefort (1815), relation par M. Jourdan de la Passardière, commandant le brick l'Épervier, de l'embarquement de l'empereur

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

sur le *Bellérophon*. — Des autographes des généraux Drouet d'Erlon, Pélissier, Cousin-Montauban. — Relation par M. Favreau, maire de Romilly-sur-Seine, des tribulations des *Cendres de Voltaire de 1778 à 1791*. — *Le Catéchisme des royalistes purs* (1816). — *La trahison du général Sarrazin* (*1810*), racontée par lui-même. Récit impudent mais fort curieux. L'auteur, en service au camp de Boulogne, fut poussé à la trahison par l'ambition, l'orgueil et une haine exaltée de l'empereur qui confinait au dérangement cérébral. Il passa aux Anglais qui l'accueillirent assez mal. — Le *Testament*, *l'épitaphe* et autres pièces curieuses concernant la mort du capitaine Coignet, l'auteur des *Cahiers*. — Autographes de Guizot, Villemain, Louis-Philippe, duc d'Orléans, etc., etc.

Tome VIII (Janvier-Juillet 1898).

Expédition de Sainte-Hélène ; souvenirs du général baron Gourgaud (*1840*). Relation, communiquée par M. de Grouchy, du retour en France des cendres de l'Empereur. — *Nouveaux documents sur Latude et Mme Legros*, publiés et présentés par M. F. Funck-Brentano. — *Arrestation du duc de Bassano* (en Suisse, en 1815). — *Un document sur la translation des cendres de J.-J. Rousseau* (1794). Intéressant. — *Mémoires de l'abbé Millot* (1726-1785). Nombreux détails sur la vie littéraire du XVIIIe siècle. — *La Société populaire d'Aigues-Mortes* (*Gard*). *Extraits des procès-verbaux de ses séances* (*1798-1794*), avec de curieux renseignements sur le revirement des esprits en province après le 9 thermidor. — *Étienne Falconnet en Russie*, lettre du comte de Warren à M. d'Épinay (1887). — *La légion du Nord. Mémoires de Lazare-Claude Coqueugniot, major* (*1806-1808*). Histoire d'un corps de troupe jusqu'ici peu connu, et qui servit vaillamment dans la campagne de Prusse de 1806-1807). — *Napoléon et les voleurs de pain* (*1805-1813*). — *Mort du duc de Bourbon* (*1830*), récit suggestif de la mort mystérieuse de ce prince par son aide-de-camp, le marquis de Kercado-Molac. — Autographes du peintre Pigal, de Fiévée, etc.

Tome IX. Juillet 1898. — *Le 14 Juillet raconté par des diplomates etrangers*. Rapports très intéressants, communiqués par M. le vicomte de Grouchy, des ministres de Saxe, de Sardaigne, de Hollande, de Russie, de l'évêque de Liége, de Venise et de Suède. — *Documents relatifs à la famille de Napoléon Ier*. Acte de mariage de Paulette Bonaparte et du général Leclerc, lettre de Cambacérès, etc. — *La légion du Nord* (suite).

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Août 1898. — *Supplément aux Mémoires secrets de Bachaumont pour les neuf derniers mois de l'année 1767*, découvert par M. Monval. Complète fort heureusement le reste de l'ouvrage. — Une lettre de 1782 sur le *Comte de Cagliostro*. — *La légion du Nord* (suite).

Septembre 1898. — *Correspondance des représentants en mission à l'armée de l'Ouest* (1794-95). Ces représentants sont Ruelle, Morisson, Menuau et autres conventionnels, parmi lesquels Lofficial, l'auteur des lettres citées plus haut. — *La légion du Nord* (suite).

DÉPARTEMENTS

Versailles illustré (Publication mensuelle de l'Association artistique et littéraire de Versailles). — 3e année. 1er semestre (avril à septembre 1898). — Dr Remilly. *Les origines du parc de Versailles et les jardins du palais*. Étude d'une des questions les plus intéressantes de l'histoire versaillaise, avec de nombreuses gravures. — G. Mazinghien. *Versailles et l'exposition de 1900*. — Paul Favier. *Les fêtes de Versailles de Louis XIV à nos jours*. Suite d'une étude précédemment commencée. Quatre articles concernant le règne de Louis XV. — F. Javel. *Un Parisien de Versailles* (*M. Batta*). — *Un document sur le général Hoche*, communiqué par M. Pascal. — Affiche officielle concernant la *pompe funèbre du général*. — J. Nanot. *L'ancien potager du Roi et l'inauguration du monument Hardy*. — E. de Bricqueville. *L'orgue de la chapelle du Château*, avec de curieux détails. — C. Girard. *Un musée à Corbeil*. — Un intéressant travail de M. A. Terrade, sur le *Château et le village de Noisy-le-Roi*. — F. Javel. *Au salon versaillais*. — F. Javel. *Un bas-relief de Carpeaux* (L'entrevue de Napoléon III et d'Abd-El-Kader à Saint-Cloud). — J.-G. Minssen. *Les deux Moulins* (de la butte de Picardie, près Versailles). — Tous ces articles sont accompagnés de dessins très intéressants et de reproductions fort bien exécutées, dus à MM. Larrue, Didier, Mangeant, Le Roy, etc.

*
* *

La Quinzaine Bourbonnaise (septième année). 15 janvier au 15 mai 1898. Dr Vannaire, *Les registres paroissiaux de Charmes* (graffiti, noms féodaux et actes divers) extraits de neuf cahiers datant de 1605 à 1690 (p. 13 et 33). — Vicomte Maurice Boutry, *Le portail du prieuré de Souvigny*, d'après un manuscrit de 1757 conservé aux Archives natio-

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

nales (p. 58). — *Les Fragonard de Grasse*, curieuse étude, signée X. Z., sur les panneaux commandés au célèbre peintre par Mme du Barry qui n'en prit pas livraison (p. 91). — Vicomte Maurice Boutry, *De la Cour de Versailles aux Bernardines de Moulins (1745-1759)*, d'après les Archives de la Bastille (p. 97, 121, 145 et 171). — F. Glaudon, le distingué archiviste de l'Allier, *Histoire et antiquités locales* (sur l'usage de sonner les cloches en temps d'orage) (p. 144). — *Histoire et antiquités locales*, fragment de compte des réparations faites au château de Moulins en 1562, publié par F. Glaudon (p. 168). — Dr Vannaire et Félix Chambon, bibliothécaire à la Sorbonne, *Fragments sur l'église de Mazerier*, intéressante monographie d'un curieux vestige du XIe siècle (p. 201).

L'érudit directeur de la *Quinzaine bourbonnaise*, M. Crépin Leblond, auteur de nombreux travaux d'histoire locale, dissimule trop modestement ses recherches aux *Échos* de sa revue. Il faut y relever particulièrement (p. 119) ses judicieuses remarques sur l'inhumation du duc Henri II de Montmorency. On avait, en effet, prétendu à diverses reprises que son tombeau à Moulins était un simple cénotaphe et que ces restes avaient été réunis à ceux de sa famille à Montmorency. D'après les archives de l'ancien monastère de la Visitation de Moulins, archives conservées au monastère de Nevers, M. Crépin Leblond prouve que la dépouille du duc de Montmorency, amenée à Moulins le 16 mars 1645, fut réellement inhumée le 19 novembre 1655 dans la chapelle construite à cette intention par la duchesse de Montmorency.

*
* *

Revue du Nivernais (septembre 1897-avril 1898). — Fondée par le poète bien connu, Achille Millien, la *Revue du Nivernais* vient d'entrer dans sa deuxième année. Chaque numéro contient des poésies charmantes de son directeur, mais il réserve une large place aux études historiques parmi lesquelles il convient de signaler :

Parthiot, *Contribution à l'histoire de Pierre-Ecrite* (p. 49). — G. Gauthier, *Les anciennes ventes de bois en Nivernais* (p. 60). — Abbé Meunier, *Origine et histoire des parlers du Nivernais* (le latin vulgaire dans la Gaule, documents pour l'étude des parlers nivernais; les Éduens, vestiges linguistiques qu'ils ont laissé dans le Nivernais] (p. 75, 154 et 185). — Ed. Duminy, *Les marchands bizoirs à Nevers* (colporteurs) (p. 145). — Vicomte de Savigny de Moncorps, *Les premiers livres imprimés à Nevers*, (p. 169), intéressante étude tendant à prouver que

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

le premier imprimeur qui vint se fixer à Nevers fut Pierre Roussin, en 1590. — Ed. Duminy, *Les premiers bohémiens à Nevers* (p. 201). — Parthiot. *Morvan et Morvandeau* (p. 213). — Abbé Meunier, *Littérature et philologie* (p. 228). M. B.

* * *

Société archéologique et historique de l'Orléanais. *Bulletin*, t. XI, n° 160. 1er et 2e trimestre de 1897.

Léon Dumuys, *Une visite du R. P. Camille de la Croix à Orléans.*

M. Cuissard, *Lettre de Daniel Jousse.* [Épître badine du 17 janvier 1734.]

Léon Dumuys, *Documents de sigillographie orléanaise. Sceaux et contre-sceaux.* [Description de sceaux des XIIIe et XIVe siècles, pendants aux pièces. Sceau et contre-sceau de Guillaume de Bussy, évêque d'Orléans de 1314 à 1323; du chapitre de Ste-Croix.]

Les coutumes du péage de Monsay, 1201. [Publication, d'après une copie du XVIe siècle existant aux archives du château de Cendray, d'un acte de 1204 relatant les droits de péage à acquitter au péage de Monsay.] M. D.

* * *

Société des antiquaires de la Morinie. *Bulletin historique*, 46e année. 184e liv., t. X, 1897, 4e fasc.

Dr Carton et Dr Ficheux, *Rapport sur des trouvailles faites aux environs de Croisilles.* [Résultat de fouilles en septembre 1896 près de Fontaines-les-Croisilles dans un champ de tombes. Description de vases qui y ont été trouvés.]

Bonvarlet, *Chronique de l'abbaye de Sainte-Colombe de Blendecques.* [suite, s'étend jusqu'en octobre 1330.] 185e liv., 1898, 1er fasc.

Abbé Collet, *Anciens et curieux usages d'Elnes et d'Esquerdes.* [Relatif aux prix de beauté et de chevelure, décernés au village d'Elnes, à la plus belle fille et à celle possédant les plus beaux cheveux pourvu qu'elles fussent de vie irréprochable et de bonne renommée.]

Bonvarlet, *Chronique de l'abbaye de Sainte-Colombe de Blendecques.* [Suite, s'étend jusqu'en 1665.] M. D.

* * *

Mémoires de la Société d'émulation de Montbéliard. XXVIe vol., 1er fasc.

Emmanuel Fallot. *Rapport sur le Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences tenu à Tunis en avril 1896.*

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Jules GAUTHIER, *L'industrie du papier dans les hautes vallées franc-comtoises du XVe au XVIIIe siècle.* pl.

[Résumé de vingt-cinq ans de recherches. L'industrie du papier dans la Franche-Comté date, d'après les documents, de 1448. Elle ne tarde pas á se développer sous l'influence du cardinal Jean Jouffroy, abbé de Luxeuil, de Charles-Quint et des souverains de la maison de Wurtemberg.

L'auteur, qui, au cours de cette étude, donne une foule de renseignements statistiques et économiques précieux, la termine par une description des filigranes employés par les fabriques comtoises dont il donne les fac-simile ou de superbes planches et par la liste des fabricants de papier de 1448 à 1790.

Étude importante et précieuse.

John VIÉNAT, *Vieilles chansons du pays de Montbéliard.* [M. Viénat apporte sa pierre à l'édifice qu'on élève à l'envi par toute la France à notre littérature populaire. L'édition qu'il donne des vieilles chansons du pays de Montbéliard est consciencieuse. Non seulement il note les variantes, mais encore il note avec grand soin — chose rare — le mouvement des airs qu'il reproduit.

Publication toute à son honneur et à celui du pays qui l'a inspiré.]

M. D.

ÉTRANGER

Mémoires et publications de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut, année 1897.

La plus grande partie du volume (p. 206 à 519) est consacrée à une étude fort intéressante de M. Jules Declène sur les *Complaintes célèbres.* Dans une annexe l'auteur a donné le texte de plus d'une centaine de complaintes commençant par la *Complainte populaire de la pucelle d'Orléans* et finissant par *la retraite des Français en mars 1797.* Deux tables alphabétiques fort bien comprises facilitent les recherches.

R. G.

*
* *

Bulletin du Ferdinandum pour le Tyrol et le Vorarlberg. Volume de 1897.

Jos. FISCHER, *Acte de partage de Rodolphe II et de ses cinq frères 10 avril 1578.* Reproduction de l'acte in-extenso. Maximilien II ne testa pas, et laissa six fils ; l'aîné, Rodolphe II, lui succède, 22 septembre 1377 ;

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

il fait ouvrir des négociations avec ses cinq frères ; il est plein de bonne volonté. Compromis préparatoire du 30 septembre, nomination d'un conseil ; les deux duchés d'Autriche proclamés seuls sujets à partage. Les négociations durèrent à Vienne du 10 décembre 1577 au 10 avril 1578. Le conseil décide que les deux duchés ne seront pas partagés. Rodolphe offre 30.000 florins comme rente annuelle à chacun de ses frères. Leurs prétentions. On transige pour 45.000 fl. par an, plus 15.000 fl. une fois payés et 5.000 fl. pour canons et munitions. Les bijoux furent partagés, chacun en eut pour 15.000 fl.

En échange, les cinq frères renoncèrent à partager les terres. Rodolphe ne put payer que peu de chose et irrégulièrement ; misère et plaintes des archiducs. Mort de Rodolphe.

Max. von Wolstkron, *Documents pour servir à l'histoire des mines du Tyrol*. Les mineurs du Tyrol pendant la Guerre de 30 ans. Décrets, règlements et révolutions sur la matière de 1605 à 1650. Nomenclature des mines à cette époque. Différents entre ouvriers et patrons. Étude de minéralogie.

Joseph Schatz, *Un nouveau manuscrit de Freidank*. Étude comparative des poésies de Freidank, trouvées dans un manuscrit du cloître d'Innsbruck, avec l'édition de W. Grimm, Gottinge, 1860.

Sur le même manuscrit, texte en prose latine contenant 111 contes, et intitulé « *Liber de Nugis Maximiani* ». Il est probable que ces *Nugae* sont celles mentionnées en 1200 dans la Gramatik d'Alexandre de Villa. Ce manuscrit semble avoir été écrit dans un but d'instruction.

P.-C. Habert, *Nature et propagation des zoolithes dans les Alpes*. Étude de minéralogie très étendue.

Dr Jos. Egger, *Anciens noms de villages, de communes, etc., dans le Tyrol*.

Intérêt purement local. Origine et étymologie de ces noms actuellement disparus pour la plupart.

G. Pardeller, *Histoire ancienne de la truffe comestible*. En novembre 1557, l'archiduc Ferdinand, gouverneur de Bohême, commandait à Innsbruck des truffes de Trente et d'Alsace. Caisse de truffes égarée, ennui de ce prince, ses recommandations à la poste de Linz. En 1558, il demande à Innsbruck qu'on lui envoie un homme capable de trouver des truffes en Bohême. Cet homme ne put en trouver. Il y en a cependant actuellement. On consommait des truffes dans le Tyrol depuis le commencement du XVIe siècle. L'archiduc Ferdinand en recevait plusieurs fois par mois de gros envois.

P. Coquelle.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

CHRONIQUE & PROCÈS-VERBAUX

La Société des Études historiques vient de faire une nouvelle perte très douloureuse, dans la personne de M. Robert Goubaux, archiviste-paléographe, archiviste aux Archives Nationales, décédé dans sa 26e année, le 26 août 1898. Entré en 1895 dans la Société comme membre titulaire, il s'y était fait aimer de tous par son caractère à la fois sérieux et enjoué, et par ses charmantes qualités de cœur et d'esprit. Les comptes-rendus et les dépouillements, si soignés, qu'il a donnés à notre Revue, restent la preuve visible de l'intérêt qu'il prenait à nos travaux. Libre de se donner à une tâche moins désintéressée, il s'était néanmoins consacré à l'érudition et s'occupait avec une indiscutable compétence de l'histoire extérieure de la France au début du XVIe siècle. La maladie, qui l'a si rapidement terrassé, l'enlève en pleine jeunesse, en pleine force. Ce triste événement s'étant produit au milieu des vacances, il a été impossible à la Société des Études historiques de se faire représenter à la cérémonie funèbre. Tous ses membres n'en garderont pas moins de Robert Goubaux un souvenir ému et fidèle, et, profondément affligés de se voir soudainement privés d'un collègue charmant et plein d'avenir, ils adressent à sa famille, si durement frappée, leurs condoléances les plus sincères et l'expression de leur très vive sympathie.

— Déjà si douloureusement affectée par la perte de M. Robert Goubaux, notre compagnie a été en outre sincèrement affligée en apprenant les deuils qui viennent d'atteindre tout récemmennt plusieurs de nos confrères les plus éminents et les plus chers. Nous avons en effet connu successivement les décès de M. Guillot, frère de M. Paul Guillot, de Mme Ravaisson-Mollien, de M. Jules-Alphonse Barbier, avocat à la cour d'appel de Paris, fils de notre vénéré Président honoraire, de Mme Cintrat, sœur de M. Eugène Marbeau, ancien Président de la Société, de M. Louis-André Moireau, ingénieur agronome, fils de M. Aug. Moireau, lui aussi un de nos anciens Présidents. — La Société des Études historiques, dont ses traditions font une grande famille cordialement unie, adresse à ses membres en deuil l'expression de ses plus vives sympathies.

— A la suite de la visite de l'Empereur de Russie Nicolas II à l'Hôtel

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

des Monnaies, M. F. Mazerolle, archiviste de la Monnaie et membre titulaire de la Société des Études historiques, a été décoré de l'ordre de Sainte-Anne de 3e classe.

— Par arrêté ministériel en date du 12 juillet, M. Joseph Poux, archiviste-paléographe, membre correspondant de la Société des Études historiques, a été nommé archiviste de l'Ariège.

— Par arrêté ministériel en date du 28 juillet, M. Roger Grand, archiviste-paléographe, membre titulaire de la Société des Études historiques, a été nommé archiviste du Cantal.

— Par arrêté ministériel en date du 13 septembre 1898, M. Pierre Caron, archiviste-paléographe, membre titulaire de la Société des Études historiques, a été nommé archiviste aux Archives nationales.

— Par arrêté ministériel en date du 28 septembre, M. Léon Cahen, agrégé d'histoire et géographie et membre titulaire de la Société des Études historiques, a été nommé professeur au lycée de Laon.

— Dans la promotion des officiers d'académie du 14 juillet dernier a été compris M. Victor Tibbaut, membre correspondant de la Société des Études historiques.

— Au Congrès annuel de la Société internationale d'Économie sociale, tenu à Paris en juin 1898, M. Germain Martin, Secrétaire général du Musée social et membre titulaire de la Société des Études historiques, a fait une intéressante communication sur Buffon et Lafayette manufacturiers. Buffon y apparaît sous un jour tout nouveau, bien différent de l'homme pompeux et correct dans sa vie, comme il l'était dans son style. Quant à Lafayette il fut bien, comme industriel, ce qu'il fut comme homme politique, l'esprit généreux et hardi qui a séduit la postérité après avoir enthousiasmé ses contemporains. La conférence de M. Martin a été suivie d'une discussion à laquelle ont pris part : MM. Alb. Babeau, Alf. des Cilleuls, Frantz Funck-Brentano. M. Martin y est intervenu à son tour, montrant une fois de plus la profonde connaissance qu'il a des conditions économiques de l'ancien régime.

— A l'occasion du Congrès mutualiste tenu à Reims en août dernier, notre confrère M. Germain Martin, Secrétaire général du Musée social, a été nommé officier d'Académie.

— M. Constant Caloyanni, membre correspondant de la Société des Études historiques, a fait représenter le 15 août 1898, à Alexandrie (Egypte) une pièce intitulée : *Les Surprises du téléphone*. Cette comédie, en trois actes, a obtenu le plus vif succès auprès du public, qui en a apprécié les qualités de finesse et d'amusante observation.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

— Du 1er au 4 septembre dernier s'est tenu à La Haye, à l'occasion du couronnement de la jeune Reine des Pays-Bas, un congrès international d'histoire diplomatique. La Société des Études historiques y a été représentée par un de ses vice-présidents, M. P. Coquelle.

— Au congrès de l'Association littéraire, artistique et internationale, tenu à Turin du 20 au 28 septembre, la Société des Études historique sa été représentée par un de ses vice-présidents, M. Vaunois, avocat à la cour d'appel. M. Vaunois a présenté un rapport sur une question du plus grand intérêt pour tous les membres de la Société, et qu'il a traitée avec une compétence particulière : Du droit de propriété en matière de documents historiques.

*
* *

SÉANCE DU 16 MAI 1898, PRÉSIDENCE DE M. FUNCK-BRENTANO.

La séance est ouverte à 8 heures 40 minutes.

Lecture du procès-verbal.

Correspondance manuscrite. — Dépêche de M. le Comte de la Révelière et lettre de M. Vaunois s'excusant de ne pas assister à la séance. — Lettres nombreuses relatives à la séance publique et au banquet. — Lettre de M. Vlasto remerciant de la réponse qui lui a été adressée au sujet de son dernier mémoire et annonçant l'envoi de deux nouveaux mémoires avec prière de les insérer dans la revue ou de les lui retourner après examen. — Lettre de M. Desclosières, retenu dans le Calvados, qui envoie ses excuses, annonce qu'il a remis au nouvel Administrateur les pièces et registres de la comptabilité ainsi que les 2.000 fr., montant du don de M. Racine, et donne quelques autres détails sur l'administration et sur la situation prospère de nos finances.

Candidatures. — Sont admis : 1° Comme *membres titulaires* : MM. Pierre Aubry, Gaston Brière, Léon Cahen, Georges Gazier et Louis Fizel-Dubisson, présentés par M. P. Caron ; M. G. Plé, présenté par MM. Funck-Brentano et Vaunois. — 2° Comme *membres correspondants* : MM. Bertren, présenté par M. Joret-Desclosières ; Delignières, présenté par M. Funck-Brentano ; C. Porée, présenté par M. P. Caron. — 3° Comme *membres associés libres* : MM. Duval-Izelen, présenté par M. R. Duval ; Déborde de Montcorin et C. Sellier, présentés par M. Funck-Brentano ; le Dr Lamouroux, présenté par M. C. Sellier ; A. Lesort, présenté par M. P. Caron.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

M. Funck-Brentano entretient la Société de la séance publique du 28 avril; il adresse les plus vifs remerciements de tous à M. Rodocanachi pour sa charmante conférence, et à M. R. Duval pour l'organisation de la partie artistique. Il saisit aussi cette occasion d'assurer M. William Marie, Président de la 1e classe, de la gratitude de la Société pour les soins qu'il donne à l'organisation des séances publiques annuelles. La Société s'associant aux paroles du Président décide qu'une délibération conçue dans cet esprit sera adressée à M. W. Marie.

MM. Cahen, Comte Fleury et de la Révelière sont désignés pour examiner un mémoire soumis à la Société par M. Bertren. Ce mémoire concerne l'*affaire du Collier*. Il doit être examiné en vue de sa publication possible dans la Bibliothèque de la Société

Lectures. — M. Wiesener, *Derniers incidents de l'ambassade de lord Stair à Paris en 1720*. (Fin.)

Dr Cabanès, *La mort de Madame* (Henriette d'Angleterre). — M. Funck-Brentano remercie le Dr Cabanès de son intéressante communication et fait observer, qu'à son avis, les arguments historiques, outre les arguments scientifiques exposés par M. Cabanès, sont de nature à écarter l'hypothèse de l'empoisonnement.

M. R. Duval, *Le domaine de l'histoire*.

M. P. Coquelle, *Les Françaises impératrices d'Allemagne*.

M. R. Bittard des Portes, *La disgrâce d'un général victorieux en 1757*. (Il s'agit du maréchal d'Estrées, victime d'une intrigue de cour malgré ses victoires.)

Avant de lever la séance, M. Funck-Brentano félicite M. P. Caron de l'heureuse disposition du numéro de la Revue récemment paru.

Il est décidé qu'une dernière séance aura lieu le 15 juin 1898.

La séance est levée à 10 heures et demie.

*
* *

SÉANCE DU 15 JUIN 1898, PRÉSIDENCE DE M. FUNCK-BRENTANO

La séance est ouverte à 8 heures 40 minutes.

Lecture du procès-verbal.

Correspondance manuscrite. — Lettre de Mme Racine remerciant la Société de la notice nécrologique concernant M. Racine. — Lettre de M. Tolra remerciant du compte rendu qui a été fait de son ouvrage. —

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

De M. William Marie remerciant la Société de la délibération dont il a été l'objet. — De M. Georges Vallée, demandant des renseignements sur un mémoire de M. Mercier, récemment soumis à la Société. — Lettre de M. Girodon remerciant de l'envoi des tirages à part de la notice nécrologique sur M. Racine. — Cartes de MM. Délignières, Déborde de Montcorin, Gazier, Dr Lamouroux, Duval-Izelen, membres nouvellement élus, remerciant la Société. — Lettre de M. le Comte Fleury annonçant deux candidatures. — Lettres de M. de la Révelière au sujet de l'administration. — Lettre de M. Moireau s'excusant de ne pouvoir assister à la séance. — Lettre de M. Desclosières s'excusant d'être retenu loin de Paris et traitant de quelques points d'administration.

Correspondance imprimée. — Invitation pour l'ouverture de l'exposition du Musée Condé (reçue tardivement). — Invitation au Congrès international de l'histoire diplomatique devant avoir lieu à la Haye du 1er au 4 septembre prochain. — Invitation au Congrès de la Société Archéologique de France, qui se réunit à Bourges le 6 juillet. Le Président invite ceux des membres qui voudraient y représenter la Société à se faire inscrire. — Il annonce d'autre part que le Bureau vient de faire imprimer une notice contenant sur la Société, ses travaux et ses publications, tous les renseignements désirables, et il en fait passer des exemplaires.

Candidatures. — Sont admis : 1° Comme *membres titulaires* : MM. le Baron de Bourgoing et Paul Gaulot, présentés par le Comte Fleury; E. Allix, M. Le Bègue de Germiny, F. Chalandon, B. Faulquier, B. Mercier de Lacombe, L. Lasalle-Serbat, C. de Lasteyrie, Le Sourd, R. Poupardin, Ph. Sagnac, M. Thibault, présentés par M. P. Caron. — 2° Comme *membres correspondants* : MM. V.-L. Bourrilly, A. Chamberland et J. Poux, présentés par M. P. Caron.

Lectures. — M. A. Auzoux, *Rapport sur l'ouvrage de M. Joret-Desclosières sur Alain Chartier.*

M. le Comte Fleury, *La comtesse de Choiseul-Romanet et les débuts de Choiseul-Stainville.* — Cette intéressante lecture suggère à M. Funck-Brentano des observations sur les différences très sensibles entre les amours de Louis XV et celles de son prédécesseur.

M. Paul Deslandres, *Le théâtre et la captivité des chrétiens chez les Musulmans.* — Échange d'observations à ce sujet.

La Société s'ajourne à la deuxième quinzaine d'octobre.

La séance est levée à dix heures.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

ANCIENS PRÉSIDENTS

DE LA

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES HISTORIQUES[1]

1833-1836 Michaud, de l'Académie française.
1837 Duc de Doudeauville.
1838-1839 Lepelletier d'Aunay.
1840-1841 Baron Taylor.
1842 Duc de Larochefoucauld-Liancourt.
1843-1844 Martinez de La Rosa.
1845 Prince de la Moskowa.
1846 Baron Taylor.
1847 Martinez de La Rosa.
1848 Lamartine, de l'Académie française.
1849 Baron Taylor.
1850-1852 Marquis de Pastoret.
1853-1855 Marquis de Brignole-Sale.
1856-1857 Comte Reinhard.
1861 Nigon de Berty.
1862 Jules Barbier.
1863 Ernest Breton.
1864 Hortensius de Saint-Albin.
1865 Pongerville, de l'Académie française.
1866 Jules Barbier.
1867 Patin, de l'Académie française.
1868 Ernest Breton.
1869 Cénac-Moncaut.
1870 Baron Taylor.
1872 J.-C. Barbier.
1873 Baron Carra de Vaux.
1874 Ernest Breton.
1875 Patin, de l'Académie française.
1876 J.-C. Barbier.
1877 Jules David.
1878 Théry.
1879 J.-C. Barbier.
1880 Camille Doucet, de l'Académie française.
1881 Colonel Fabre de Navacelle.
1882 Bougeault.
1883 Louis Lucas.
1884 Camoin de Vence.
1885 Gustave Duvert.
1886 Eugène D'Auriac.
1887 Wiesener.
1888 Général Favé.
1889 Jacques Flach.
1890 Eugène Marbeau.
1891 Eugène Talbot.
1892 Jacques de Boisjoslin.
1893 S.-A. Loiseau.
1894 Emm. Rodocanachi.
1895 H. Welschinger.
1896 Aug. Moireau.
1897 Georges Dufour.
1898 Frantz Funck-Brentano.

SECRÉTAIRES-GÉNÉRAUX

1840-1869 Achille Jubinal.
1869-1898 Gabriel Joret-Desclosières.

1. Appelée jusqu'en 1870 *Institut Historique*, réorganisée en 1872.

Digitized by Google
Original from HARVARD UNIVERSITY

MEMBRES DONATEURS[1]

RAYMOND (Henry-François). — Reçu membre de l'ancien *Institut historique* en 1854, M. Raymond, sans prendre une part personnelle et active de collaboration aux travaux de la Société, manifesta cependant l'intérêt qu'il portait à leur production en assistant fréquemment aux séances mensuelles et publiques. Dès l'année 1867, deux ans avant son décès, il attestait cet intérêt en le traduisant par un legs généreux conçu en ces termes : « Maître absolu d'une modeste fortune péniblement acquise, mais dont je puis être fier, parce qu'elle n'a coûté ni pleurs ni regrets à qui que ce soit, j'entends et je veux qu'il en soit fait à mon décès l'emploi ci-après : 20.000 francs seront donnés à l'*Institut historique*, qui m'a fait l'honneur de m'admettre dans son sein, pour les intérêts de cette somme, qui sera placée en rentes 5 ou 4 1/2 °/₀ sur le gouvernement français, être, chaque année, distribués, à titre de prix, aux auteurs des ouvrages ou mémoires que l'*Institut historique* jugera convenable de mettre au concours. Je lègue, en outre, à cette Société un exemplaire en feuilles des Antiquités mexicaines et l'Encyclopédie in-4, reliée. » (*Extrait du testament déposé pour minute à Me Jules-Émile Delapalme, notaire à Paris*).

La disposition relative aux ouvrages légués ne put recevoir exécution, la maison de campagne de Lagny appartenant à M. Raymond, et dans laquelle se trouvait sa bibliothèque, ayant été pillée, en 1870-1871, par l'armée allemande.

Quant au legs de 20.000 francs, il est devenu l'origine de la Fondation Raymond et l'occasion des démarches qui aboutirent à la reconnaissance de la *Société des Études historiques* comme établissement d'utilité publique, reconnaissance consacrée par un décret en date du 3 mai 1872, signée de M. Thiers, président de la République, et de M. Jules Simon, Ministre de l'instruction publique. Ces formalités accomplies, et la Société n'ayant été mise en possession effective du capital du legs Raymond qu'en 1873, ce fut seulement en 1874 qu'elle procéda, pour la première fois, à la distribution du prix, conformément aux intentions du donateur.

---

1. Par délibération en date du 25 mai 1886, insérée dans la *Revue de la Société des Études historiques*, 1886, p. 376, il a été décidé que des notices consacrées aux membres donateurs seraient publiées, chaque année, en tête de la liste des membres de la Société.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

ODENT (Paul). C. ✱ O. ✿. — Né à Paris en octobre 1811, entra dans l'administration préfectorale en septembre 1847 comme sous-préfet. Nommé préfet de Colmar en 1857, il fut ensuite préfet de Grenoble et de Metz; il remplissait ces dernières fonctions pendant le siège mémorable de 1870 et fut le dernier préfet français de cette noble cité. Commandeur de la Légion d'honneur en 1869, il avait été nommé officier de l'Instruction publique en 1860. M. Odent publia la traduction du *Commentaire sur la constitution des États-Unis d'Amérique*; une note sur les *Bulletins de la Société de Béziers* insérée dans la *Revue*, 1881, p. 208. Il avait donné aussi à notre compagnie le *Compte rendu des tomes XX, XXI et XXII de l'histoire d'Italie*, et avait été élu président de la 2e classe en 1883.

M. Paul Odent est décédé à Paris le mercredi 9 décembre 1885; les adieux qui lui furent adressés au nom de la *Société des Études historiques* par le secrétaire général, M. Gabriel Joret-Desclosières, ont retracé la vivacité des sentiments patriotiques de M. Odent. (Voir l'article inséré au volume de 1885, p. 621.) M. Paul Odent, par l'intermédiaire de M. Camoin de Vence, son gendre, ancien président de la *Société des Études historiques*, a légué à cette association une somme de 500 francs.

Tous les deux ans, une médaille distribuée à l'un des meilleurs travaux publiés par des membres de la Société est décernée au nom de M. Odent.

BERTHIER (Jean-Ferdinand) ✱. — Doyen des professeurs à l'Institution nationale des sourds-muets de Paris, se consacra, dès sa jeunesse, à l'enseignement et à l'éducation des enfants déshérités, comme lui-même, du don de la parole. Auteur de nombreux traités d'enseignement dont la nomenclature est reproduite à la page 30 de la liste biographique et bibliographique des membres pour l'année 1886, M. Berthier contribua à la fondation d'une société centrale d'éducation et d'assistance pour les sourds-muets en France, et réorganisa, en 1867, sur de plus larges bases, la Société centrale, qui reçut le titre de *Société universelle des sourds-muets*.

M. Ferdinand Berthier, admis comme membre de l'ancien *Institut historique*, le 24 mars 1834, est décédé à Paris le 14 juillet 1884; il était le doyen de la *Société des Études historiques*. En souvenir des sentiments de confraternité qu'il avait entretenus avec les membres de notre association pendant cinquante-deux ans, M. Berthier a légué, sans condition

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

d'emploi à la *Société des Études historiques* une somme de 2.000 francs. La délivrance de ce legs a été consentie dans les derniers jours de l'année 1890.

DUVERT (Gustave). — M. Gustave Duvert ayant satisfait aux conditions réglementaires concernant le versement de la somme de 500 francs, attributive de la qualité de membre donateur, appartenait déjà à la liste des membres ayant droit à ce titre, lorsqu'il est décédé en 1893, le 28 novembre, léguant à nouveau une somme de 1.000 fr. à la Société dont il avait été le Président. (Voir *Revue*, 1873, n° 4, p. 296 et suiv., le discours prononcé sur sa tombe par M. Desclosières.) A la séance publique du 7 février 1895, une médaille a été décernée au nom de M. Duvert à M. Arthur Coquard, premier organisateur de nos auditions musicales ; en 1896, à M. William Marie, et, en 1897, à M. Otto Bouwens Van der Boijen pour leur collaboration à cette œuvre.

DAVID (Jules). — Ancien président de la *Société des Études historiques*, Secrétaire perpétuel de la Société philotechnique, fut, pendant dix-sept ans, un des collaborateurs les plus éminents de notre compagnie. Doué d'une grande force de travail, d'une érudition profonde en matière historique et littéraire, M. Jules David a laissé de nombreuses productions dont on retrouve la liste dans nos volumes antérieurs à 1890, date à laquelle la Société a éprouvé la vive douleur de perdre ce distingué confrère. M. Jules David a légué à la *Société des Études historiques* une somme de 2.000 francs. (Voir sa biographie, volume de 1892.)

MONTAUDON (Louis-Hyacinthe). — Intendant militaire en retraite, admis dans la *Société des Études historiques* en qualité de membre titulaire le 25 avril 1884, n'avait pas tardé à prendre une place des plus distinguées dans les rangs de notre compagnie. Auteur de très nombreux rapports étudiés avec le soin le plus consciencieux, M. Montaudon donna, en 1887, volume p. 873, sous ce titre : *La Vérité sur le Masque de fer*, une étude remarquée, qui attestait la patience de ses recherches et sa sagacité d'historien. Nous avons eu le regret de perdre cet aimable et dévoué confrère le 2 juillet 1890, dans sa 71e année. Comme M. Jules

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

David, il a gratifié la *Société des Études historiques* d'un legs de 2.000 francs sans condition d'emploi. (Voir sa biographie, 1891, p. 423.)

DESTOUCHES (Adrien-Aimé), architecte, membre de l'ancien *Institut historique*, admis le 9 février 1864, décédé le 25 octobre 1891, a légué par testament en date du 22 septembre 1886, déposé au rang des minutes de Me Maurice Plicque, notaire à Paris, un legs de 2.000 francs à l'*Institut historique*, à charge de délivrer un ou plusieurs prix sur un travail ou des travaux relatifs aux beaux arts.

LOISEAU (Arthur). — Professeur de l'Université, admis dans la *Société des Études historiques* le 2 juin 1880, prit part au concours Raymond de 1879 : *Histoire des origines de la langue française et de son développement jusqu'à la fin du XVIe siècle.* (Voir le rapport sur ce concours volume de 1880, p. 136). Devenu un collaborateur assidu de nos séances privées et publiques, M. Loiseau mérita de prendre place dans le grand bureau de la Société dont il fut élu président en 1893. M. Loiseau est décédé en 1896. (Voir à ce volume les honneurs qui lui ont été rendus au nom de la Société.) Mme Arthur Loiseau, sa veuve, pour répondre au désir manifesté par son mari, a remis à la *Société des Études historiques*, une somme de deux mille francs.

RACINE (Ludovic). A. ✿. — Ancien notaire à Livarot (Calvados), et établi à Paris depuis 1881, M. Ludovic Racine devint l'année suivante membre titulaire de la *Société des Études historiques*. Ses qualités d'ordre et de méthode, et son ferme esprit de conciliation, joints à l'attrait d'un caractère aimable et bon, lui attirèrent rapidement l'affection et l'estime de ses collègues, qui lui confièrent les délicates fonctions d'administrateur. Il les remplit avec un dévouement et une activité infatigables, et la rigueur de sa gestion financière contribua beaucoup à accroître la prospérité de la Société. Aussi, lorsqu'elle eut la douleur de le perdre, en mars 1898, M. Racine emporta-t-il avec lui les regrets affectueux et la reconnaissance de tous ses collègues, et le Président de la Société, M. Frantz Funck-Brentano, se fit, à la cérémonie funèbre, l'interprète de ces sentiments.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Désirant laisser à la Société un témoignage durable du profond intérêt qu'il lui portait, M. Racine lui a légué une somme de deux mille francs. Cette somme a été transmise à la Société par les soins empressés de Mme Veuve Racine et de son gendre, M. Girodon. Léguée sans condition d'emploi, son revenu servira à grossir le nombre des médailles décernées annuellement par la *Société des Études historiques*.

LISTE DES MEMBRES
DE LA
Société des Études historiques
AU 1er OCTOBRE 1898

Les lettres T, C, A, qui figurent après chaque nom, signifient : T, *membre titulaire*; C, *membre correspondant*; A, *membre associé libre*. La date jointe à chaque lettre est la date d'admission dans la Société.

Agelasto (Michel), 28, rue Jouffroy. — A. 1894.

Allix (Edgard), 3, rue Paul-Louis Courier. — T. 1898.

Argenti, 42, avenue Gabriel. — A. 1893.

Aubert (Joseph), 4, rue Chalgrain. — A. 1889.

Aubry (Pierre), 15, avenue de Villiers. — T. 1898.

Auriac (Jules d'), sous-préfet à Lorient (*Morbihan*). — C. 1878.

Auzoux (André), 18, boulevard de Latour-Maubourg. — T. 1898.

Azéma, au Breil, par Cintegabelle (*Haute-Garonne*). — C. 1876.

Barbier (J.-C.), 53, rue de Labruyère. — T. 1846.

Barratin (Mme), 48, Cours la Reine. — A. 1898.

Bélanger (Adolphe), 86, boulevard de Port-Royal. — T. 1886.

Bellanger (F.), 2, rue Casimir-Périer. — A. 1895.

Bellanger (Justin), à Provins (*Seine-et-Marne*). — C. 1891.

Bertren, agent consulaire de France à Théodosie (Crimée). — C. 1898.

Bikélas, 50, rue de Varenne. — A. 1894.

Bidoire (Pierre), 38, rue de Courcelles. — A. 1895.

Biran (Élie de), 21, rue Mozart. — T. 1881.

Bittard des Portes (René), 44, rue de Naples. — T. 1898.

Boisjoslin (Jacques de), 82, rue de la Pompe. — T. 1882.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Bouquet (M. l'abbé), 2, place de la Sorbonne. — T. 1897.

Bourgoing (Baron P. de), 6, rue Gœthe. — T. 1898.

Bourrilly (V.-L.), professeur au lycée de Nevers (*Nièvre*). — C. 1898.

Boutry (Victe Maurice), 47, rue de l'Université. — T. 1898.

Bouwens vander Boijen (Louis), 45, rue de Lisbonne. — A. 1898.

Bouwens van der Boijen (Otto), 45, rue de Lisbonne. — T. 1895.

Brandt de Galametz (Comte), à Abbeville (*Somme*). — C. 1890.

Bridier (Louis), 7, rue du 29 juillet. — A. 1896.

Brière (Gaston), 113, boulevard Beaumarchais. — T. 1898.

Bruyère (Loys), 9, rue Murillo. — T. 1892.

Buvignier-Clouet (Mlle Mad.), à Verdun (*Meuse*). — C. 1890

Cabanès (Dr Augustin), 34, rue Hallé. — T. 1896.

Cahen (Léon), 43, rue de Saint-Pétersbourg. — T. 1898.

Camoin de Vence (Charles), 53, rue de Rome. — T. 1861.

Carlhian (Mme), 37, rue de Berlin. — A. 1894.

Caron (Arthur), 4, boulevard de la République, à Versailles (*Seine-et-Oise*). — C. 1898.

Caron (Pierre), 26, rue des Boulangers. — T. 1896.

Cartier (Ernest), 11 *bis*, rue du Cirque. — A. 1873.

Carvalho (Xavier de), 5, rue Geoffroy-Marie. — A. 1895.

Casablanca (M. l'abbé), 62, avenue des Ternes. — T. 1889.

Cassagnade (Ernest), 10, boulevard Saint-Germain — A. 1889.

Chalandon (Ferdinand), 1, rue Dupont-des-Loges. — T. 1898.

Challot, 77, boulevard Saint-Michel. — A. 1896.

Chamberland (Albert), 8, rue des Crépinières, à Chartres (*Eure-et-Loir*). — C. 1898.

Chapus (Ernest), à Volvic (*Puy-de-Dôme*). — C. 1859.

Charlot, 41, rue Laffitte. — A. 1890.

Colmet d'Aage, 5, rue d'Assas. — A. 1884.

Caloyanni (Constant), à Alexandrie (*Égypte*). — C. 1894.

Combier (le Président A.), 17, rue du Cloître, à Laon (*Aisne*). — C. 1874.

Combier (Émilien), 15, rue Roquépine. — A. 1897.

Coquard (Arthur), 56, boulevard des Invalides. — T. 1887.

Coquelle (Pierre), à Meulan (*Seine-et-Oise*). — T. 1895.

Cordier (Henri), 3, place Vintimille. — T. 1897.

Cormenin (Victe de), 25, rue de l'Arcade. — T. 1896.

Cortilliot, à Laon (*Aisne*). — C. 1891.

Dabot (Henri), 168, boulevard Saint-Germain. — T. 1892.

Daussy, 14, rue de Rivoli. — A. 1873.

Déborde de Montcorin (Emmanuel), 14, rue de Beaune. — A. 1898.

Delattre (Charles), à Poissy (*Seine-et-Oise*). — A. 1885.

Delattre-Lenoel, à Amiens (*Somme*). — C. 1881.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Delessert, villa Verte-Rive, à Cully (*Suisse*). — C. 1881.

Delignières (Émile), Bâtonnier de l'Ordre, à Abbeville (*Somme*). — C. 1898.

Demonbynes, 28, rue Jacob. — A. 1894.

Depoin (Joseph), 150, boulevard Saint-Germain. — T. 1898.

Deslandres (Paul), 62, rue de Verneuil. — T. 1898.

Doria-Peaucelle, 4, rue de Babylone. — A. 1895.

Dubout (Alfred), rue de la Coupe, à Boulogne-sur-mer (*Pas-de-Calais*), et 19, boulevard Montmartre, à Paris. — C. 1897.

Duclos (M. l'abbé), 52, faubourg Poissonnière. — T. 1861.

Du Coudray-Jollivet (Gustave), 112, avenue de Villiers. — T. 1897.

Dufour (Georges), 9, rue de Bruxelles. — T. 1876.

Dumont, 20, rue Duperré. — A. 1890.

Dumoulin (Maurice), 31, boulevard François Ier, au Havre (*Seine-Inférieure*). — T. 1897.

Dupuis (Amiral), 6, rue de Berlin. — A. 1896.

Durassier, 5, place des Ternes. — A. 1892.

Duval (Gaston), 5, rue d'Alger. — T. 1895.

Duval (Raymond), 9, cité Vaneau. — T. 1897.

Duval-Izelen, 74a, Kensington par K. Road, W., à Londres (*Angleterre*). — C. 1898.

Duvert (Auguste), 16, place du Havre. — A. 1885

Duvert (Maurice), 14, rue Taitbout. — A. 1889.

Espagnolle (M. l'abbé), 21, rue des Cordeliers, à Pau (*Basses-Pyrénées*). — C. 1887.

Fabre (Jules), 8, rue Dieu, près la place de la République. — T. 1884.

Fabre de Navacelle (Colonel), 47, rue de Lille. — T. 1876.

Falateuf (Oscar), 6, boulevard des Capucines. — T. 1885.

Faulquier (Bernard), 79, rue de Rennes. — T. 1898.

Fay (Docteur), 5, rue Scribe. — A. 1895.

Felgères (Charles), 50, boulevard de Latour-Maubourg. — A. 1897.

Ferré (Emmanuel), 52, rue Blanche. — T. 1888.

Fizel-Dubisson (Louis), 12, rue de Provence, à Versailles (*Seine-et-Oise*). — T. 1898.

Flach (Jacques), 37, rue de Berlin. — T. 1877.

Fleury (Comte), 38, rue d'Angivilliers, à Versailles (*Seine-et-Oise*). — T. 1898.

Formont (Maxime), 17, rue Saint-Sulpice. — A. 1891.

François, 7, rue Villersexel. — A. 1894.

Funck-Brentano (Frantz), bibliothèque de l'Arsenal, 1, rue de Sully. — T. 1892.

Funck-Brentano (Th.), 91, rue de Sèvres. — A. 1896.

Gazier (Georges), 22, rue Denfert-Rochereau. — T. 1898.

Gaulot (Paul), 38, rue de Varenne. — T. 1898.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Germiny (Comte Maxime de), 4, rue de Commailles. — T. 1898.

Gombault d'Arnaud (Baron), 20, rue Demours. — A. 1889.

Goury du Rosland, 17, rue Vernet. — A. 1894.

Grand (Roger), archiviste du département du Cantal, à Aurillac (*Cantal*). — T. 1897.

Guibourg, juge suppléant à Provins (*Seine-et-Marne*). — C. 1896.

Guillot (Louis-Paul), 43, rue de Miromesnil. — A. 1895.

Hénault (Maurice), archiviste de la ville de Valenciennes (*Nord*). — C. 1898.

Hénissart, 39, rue de l'Université. — A. 1887.

Henry (M. l'abbé), 15, rue des Trésoriers de la Bourse, à Montpellier (*Hérault*). — C. 1889.

Herbet (Mme), 46, rue de Bourgogne. — A. 1891.

Hochart, 22, rue de l'Église-Saint-Seurin, à Bordeaux (*Gironde*). — C. 1891.

Houssay (Marcel), 72, rue d'Amsterdam. — A. 1894.

Joret-Desclosières (Gabriel), 6, rue Garancière, et à Longues, par Ryes (*Calvados*). — T. 1859.

La Brunetière (De), 52, boulevard Malesherbes. — A. 1876.

Lacaille (Henri), 68, boulevard Malesherbes. — A. 1894.

Lacombe (Bernard Mercier de), 5, cité Vaneau. — T. 1890.

Lamouroux (Dr Alfred), 150, rue de Rivoli. — A. 1898.

Lamy (Ernest), 113, boulevard Haussmann. — A. 1891.

Laplatte (Georges), 47, rue Claude-Bernard. — A. 1896.

Lasalle-Serbat (Louis), 138, avenue des Champs-Élysées. — T. 1898.

Lasteyrie (Charles de), 10, rue du Pré-aux-Clercs. — T. 1898.

Laurençon (Louis), 21, avenue du Trocadéro. — A. 1896.

Laurent (Charles), 159, boulevard Saint-Germain. — A. 1896.

Le Coultre, à Neufchâtel (*Suisse*). — C. 1880.

Le Courbe (Comte), 18, rue Moncey. — A. 1886.

Lefèvre (Albert), 6, rue Castellane. — T. 1885.

Legué (Dr Gabriel), 8, rue Rougemont. — T. 1895.

Lemaire (Georges), 101, rue de Rennes. — A. 1890.

Le Paulmier (Dr Stephen), 48, rue Taitbout. — T. 1885.

Lèques, 107, rue Perronnet, à Neuilly-sur-Seine (*Seine*). — C. 1873.

Lesort (André), 10, rue Lecourbe. — A. 1898.

Le Sourd, 226, boulevard Saint-Germain. — T. 1898.

Lévy (Arthur), 48, rue de Turenne. — T. 1895.

Liégeard (Stephen), 21, rue Marignan. — A. 1874.

Louiche-Desfontaines (L.), 31, rue Washington. — T. 1882.

Louis (Eugène), à la Roche-sur-Yon (*Vendée*). — C. 1875.

Louis-Lucas (Paul), boulevard Carnot, à Dijon (*Côte-d'Or*). — C. 1884.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Lusignan (Prince Guy de), 108, avenue de Neuilly. — T. 1859.

Lusignan (Prince Léon-Gaston de), 108, avenue de Neuilly. — A. 1891.

Magnaud (le Président), à Château-Thierry (*Aisne*). — C. 1886.

Marbeau (Eugène), 27, rue de Londres. — T. 1881.

Marcilhacy, 43, rue du Bac. — T. 1889.

Marie (William), 17, Square de Messine. — T. 1892.

Martin (Germain), 9, rue Radziwill. — T. 1897.

Martin-Landelle, 4, avenue Hoche. — T. 1898.

Mauvezin, au collège de Cognac (*Charente*). — C. 1894.

Mazerolles (Ferdinand), 91, avenue Niel. — T. 1895.

Menu (Eugène), à Mons-en-Laonnois (*Aisne*). — C. 1870.

Mercier (Ernest), 19, rue Desmoyens, à Constantine (*Algérie*). — C. 1896.

Minoret (René), au château de Moignanville, par Gironville (*Seine-et-Oise*). — C. 1891.

Moireau (Auguste), 35, rue de Vaugirard. — T. 1893.

Montet (Albert de), à Chardonne, arr. de Lausanne (*Suisse*). — C. 1884,

Moreau (Gabriel), 99, rue de Rennes. — A. 1890.

Moutier (Émile), 12, rue Logelbach. — A. 1892.

Mugnier (M. l'abbé), 35, rue de Bellechasse. — A. 1893.

Mutrau (Alfred), 3, rue Lincoln. — T. 1892.

Négreponte (Jean), 13, quai d'Orsay. — A. 1895.

Pagard-d'Hermansart. à Saint-Omer (*Pas-de-Calais*). — C. 1882.

Pein (Prosper), 71, boulevard Saint-Michel. — A. 1878.

Pellé (Général), 11, rue de l'Université. — A. 1891.

Périn (Jules), rue des Écoles. — A. 1889.

Perrier (Émile), 11, rue Royale. — A. 1892.

Pinset (Raphaël), 12, rue Saint-Bernard. — A. 1896.

Plé (G.), 6, cité d'Antin. — T. 1898.

Porée (Charles), archiviste du département de la Lozère, à Mende (*Lozère*). — C. 1898.

Pougnet, 5, rue Saint-Benoît. — T. 1882.

Poupardin (René), 1, rue Le Goff. — T. 1898.

Poupin (M. l'abbé), à Trois-Vèvres (*Nièvre*). — C. 1884.

Poux (Joseph), archiviste du département de l'Ariège, à Foix (*Ariège*). — C. 1898.

Prarond, rue du Lillier, à Abbeville (*Somme*). — C. 1875.

Quarré-Reybourbon, à Lille (*Nord*). — C. 1885.

Ravaisson-Mollien (Louis), 11, quai Voltaire. — T. 1897.

Raynaud (Marc), 106, boulevard Montparnasse. — T. 1898.

Révelière de la Révelière (Cte Jean), 101 *bis*, rue du Ranelagh. — T. 1897.

Rivière (Louis), 91, rue Jouffroy. — T. 1892.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Rodocanachi (père), 42, avenue Gabriel. — A. 1889.

Rodocanachi (Emmanuel), 54, rue de Lisbonne. — T. 1887.

Rodocanachi (Théodore), 1, rue de Longchamps. — A. 1894.

Rostang, 66, rue de la Chaussée-d'Antin. — A. 1893.

Roux (Ferdinand), 5, rue Montrosier, à Neuilly-sur-Seine (*Seine*). — A. 1890.

Sagnac (Philippe), 4, rue Paillet. — T. 1898.

Saint-Thomas (Mme de), 14, rue du Cherche-Midi. — A. 1889.

Savigny (de), 24, rue de Varenne. — T. 1861.

Scaramanga (John), Hyde-Park place, 12, à Londres (*Angleterre*). — C. 1888.

Schilizzi (Michel), 22, avenue de la Grande Armée. — A. 1894.

Sellier (Charles), 5, rue Saint-Louis-en-l'Ile. — A. 1898.

Talbert, 9, rue Nouvelle (Paris), et à la Flèche (*Sarthe*). — T. 1876.

Tanon, 90, rue d'Assas. — A. 1889.

Thibault (Marcel), 31, rue Saint-Placide. — T. 1898.

Tibbaut (Victor), 5, quai des Récollets, à Gand (*Belgique*). — C. 1897.

Tommy-Martin (Abel), 3, rue Frédéric-Bastian. — T. 1888.

Tordi (Domenico), 54, Via Maggio piano, 2, Florence (*Italie*). — C. 1896.

Tossiza (Baron), 15, rue de Lübeck. — A. 1894.

Vachez, 24, rue de la Charité, à Lyon (*Rhône*). — C. 1892.

Vallée (Georges), à Bar-sur-Aube (*Aube*). — C. 1876.

Vandal (Cte Albert), 40, rue Lincoln. — T. 1896.

Vaudin-Bataille (Eugène), 7, rue des Consuls, à Auxerre (*Yonne*). — C. 1884.

Vaudoyer (Albert), 132, avenue de Villiers. — T. 1897.

Vaunois (Albert), 42, rue d'Artois. — T. 1892.

Vavasseur, 21, rue Soufflot. — T. 1866.

Vergé (Henry), 42, avenue Gabriel. — A. 1889.

Vernudachi (Alexandre), 10, rue Greuze. — A. 1897.

Vernudachi (Jean), 3, rue Mollien. — A. 1890.

Veyret, 30, boulevard des Batignolles. — A. 1879.

Vidier (Alexandre), 26, rue Bréda. — A. 1896.

Villard (P.), 4, rue Chalgrain. — 1889.

Vincens, 9, rue de l'Arsenal, à Marseille (*Bouches-du-Rhône*). — C. 1882.

Vlasto (A.-Étienne), 12, allée des Capucines, à Marseille (*Bouches-du-Rhône*). — C. 1890.

Weiss, 110, rue Copernic. — A. 1884.

Welschinger (Henry), au palais du Sénat, rue de Vaugirard. — T. 1885.

Wiesener (Louis) 147, boulevard Saint-Michel. — T. 1876.

Digitized by Google

Original from
HARVARD UNIVERSITY

Revue de la Société des Études historiques
ANNÉE 1898

TABLE GÉNÉRALE

N. B. : Les chiffres renvoient aux pages.

A

A propos des théories psychologiques de César Lombroso, par G. Laplatte, 10-15.
Archeologia de Paris (*L'*), analyse, 32.
Auzoux (A.), C. R. de *Une fille d'Henri IV*, par P. Delattre, 247-248.

B

Baguenault de Puchesse, *Lettres de Catherine de Médicis*, t. VI (1578-1579), C. R. par P. Caron, 248.
Barrucand (V.), *Mémoires et notes de Choudieu* (1761-1838), C. R. par P. Caron, 24-25.
Basse-Saxe (*Bulletin de la Société historique de la*), analyse, 49-52.
Bellanger (Justin), *Un czarowitz à Paris*, 206-218.
Bertrand (Alex.), *Nos origines. La religion des Gaulois. Les Druides et le Druidisme*, C. R. par M. Dumoulin, 167-169.
Besançon (*Bulletin de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de*), analyse, 102-117.
Bibliographie d'Eure-et-Loir, analyse, 99-101.
Bittard des Portes (René), *Les difficultés d'un commandant en chef* (1828), 143-150. — *La disgrâce d'un général victorieux en 1757*, 218-227.
Bonnefon (Paul), *Montaigne et ses amis*, C. R. par F. Funck-Brentano, 240-243.

Digitized by Google
Original from HARVARD UNIVERSITY

Bonneville de Marsangy (Louis), *Le comte de Vergennes. Son ambassade en Suède* (1771-1774), C. R. par E. Dumont, 233-234.

Boulogne-sur-Mer (*Mémoires de la Société académique de*), analyse, 33.

Bouquet (M. l'abbé), C. R. de *Saint Pierre Orseolo, doge de Venise, sa vie et son temps* (928-987), par M. E. Tolra.

Boutry (Vte M.), C. R. de *Récits du XVIIIe siècles, Procès de femmes*, par Munier-Jolain, 228.

C

Cabanès (Dr A.), *Le Cabinet secret de l'histoire*, C. R. par J. Poux, 243-244.

Cahen (Léon), C. R. de *Richelieu à Luçon, sa jeunesse, son épiscopat*, par l'abbé Lacroix, 228-230.

Campagnes d'Afrique (1835-1848). *Lettres adressées au maréchal de Castellane*, C. R. par P. Caron, 159-162.

Campagnes de Crimée, d'Italie, d'Afrique, de Chine et de Syrie (1849-1862). *Lettres adressées au maréchal de Castellane*, C. R. par P. Caron, 232.

Caractère de Louis XV (*Le*), par M. Dumoulin, 1-5.

Carnet historique et littéraire (*Le*), analyse, 170-171, 249-250.

Caron (Pierre), *Un hardi coup de main* (1709), 16-18. — *Une sœur du grand Frédéric, Louise-Ulrique, reine de Suède*, 18-19. — C. R. de *Mémoires et notes de Choudieu* (1761-1838), par V. Barrucand, 24-25. — C. R. de Lawrence, *Mémoires d'un grenadier anglais*, traduits par Gauthier-Villars, 28-29. — C. R. de *La Cour de Rome et l'esprit de réforme avant Luther* (tome III), par F. Rocquain, 154-156. — C. R. de *Campagnes d'Afrique* (1835-1848). *Lettres adressées au maréchal de Castellane*, 159-162. — C. R. de *Souvenirs et anecdotes de l'île d'Elbe*, par Pons de l'Hérault, 165-166. — C. R. de *La Beaumelle et Saint-Cyr*, par A. Taphanel, 231-232. — C. R. de *Campagnes de Crimée, d'Italie, d'Afrique, de Chine et de Syrie* (1849-1862). *Lettres adressées au maréchal de Castellane*, 232. — C. R. de Baguenault de Puchesse, *Lettres de Catherine de Médicis*, t. VI (1578-1579), 248.

Chanson d'un voltigeur du premier Empire, par Fr. Funck-Brentano, 86-88.

Chapoy (Henri), *Les compagnons de Jeanne Darc*, C. R. par A. Vaunois, 164-165.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Chronique de la Société et procès-verbaux des séances, 58-64, 119-128, 178-192, 257-261.
Cisternes (Raoul de), *Le duc de Richelieu* (1818-1821), C. R. par R. Goubaux, 237-239.
Compiègne (*Procès-verbaux de la Société Historique de*), analyse, 35.
Coquelle (Pierre), *Un épisode de l'histoire de Meulan* (1110), 69-85.
Correspondance historique et archéologique (*La*), analyse, 32-33.
Cottin (Paul), *Le siège de Toulon. L'Angleterre et les Princes* (1793) et *Les Anglais dans la Méditerranée* (1793), C. R. par Fr. Funck-Brentano, 27-28.
Czarowitz à Paris (*Un*), par J. Bellanger, 206-218.

D

Dax (*Bulletin de la Société de Borda à*), analyse, 177.
Delattre (P.), *Une fille d'Henri IV*, C. R. par A. Auzoux, 247-248.
Delphinale (*Bulletin de l'Académie*), analyse 33-34.
Derniers incidents de l'ambassade de L. Stair à Paris en 1720, par L. Wiesener, 193-205.
Deslandres (Paul), *Un singulier testament*, 153.
Difficultés d'un commandant en chef (*Les*), 1828, par R. Bittard des Portes, 143-150.
Disgrâce d'un général victorieux en 1757 (*La*), par R. Bittard des Portes, 218-227.
Domaine de l'histoire (*Le*), par R. Duval, 151-153.
Dorpatensis (*Acta et commentationes Universitatis*), analyse, 57.
Dumoulin (Maurice), *Le Caractère de Louis XV*, 1-5. — C. R. de *Pierre le Grand, l'éducation, l'homme, l'œuvre*, par K. Waliszewski, 26. — C. R. de Lavisse et Rambaud, *Histoire générale*, t. IX (*Napoléon*), 29. — C. R. de *Ferdinand Lasalle, fondateur du parti socialiste allemand*, par C. Seillière, 30. — C. R. de Seignobos, *Histoire politique de l'Europe contemporaine*, 30-31. — C. R. de *Nos Origines. La religion des Gaulois. Les Druides et le Druidisme*, par A. Bertrand, 167-169. — C. R. de *Marysienka* (1641-1716), par K. Waliszewski. — C. R. de Lavisse et Rambaud, *Histoire générale*, t. X (*Les monarchies constitutionnelles*), 246-247.
Dumont (Émile), C. R. de *Le Comte de Vergennes. Son ambassade en Suède* (1771-1774), par L. Bonneville de Marsangy.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Duval (Gaston), C. R. de *La Mort de Louis XIII, étude d'histoire médicale*, par le Dr Paul Guillon, 22-24. — *Relation inédite des journées de juillet 1830*, 88-90. — C. R. de *L'abbé Prévost. Histoire de sa vie et de ses œuvres*, par H. Harrisse, et de *Un autre abbé Prévost*, par P. d'Estrée, 156-159. — C. R. de *Les grands terroristes. Carrier à Nantes* (1793-1794), par le Cte Fleury, 162-164.

Duval (Raymond), *Le domaine de l'histoire*, 151-153.

E

Estrée (P. d'), *Un autre abbé Prévost*, C. R. par G. Duval, 156-159.

Eure (Recueil des travaux de la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'), analyse, 172.

F

Ferdinandeum pour le Tyrol et le Vorarlberg (Bulletin du), analyse, 54, 255-256.

Fleury (Comte), *Journal de la maladie du roi Louis XV à Metz* (1744), 139-142. — *Les grands terroristes. Carrier à Nantes* (1793-1794), C. R. par G. Duval, 162-164.

Funck-Brentano (Frantz), C. R. de *Le siège de Toulon. L'Angleterre et les Princes* (1793), et de *Les Anglais dans la Méditerranée* (1793), par P. Cottin, 27-28. — *Chanson d'un voltigeur du Premier Empire*, 86-88. — C. R. de *L'œuvre de Jean Brito, prototypographe brugeois*, par L. Gilliodts van Severen, 91-93. — C. R. de Roucaute et Saché, *Lettres de Philippe le Bel relatives au pays de Gévaudan*, 93-94. — C. R. du *Dictionnaire-manuel illustré des écrivains et des littérateurs*, par Ch. Gidel et Fr. Loliée, 96-97. — C. R. de *Montaigne et ses amis*, par P. Bonnefon, 240-243.

G

Gidel et Loliée, *Dictionnaire-manuel illustré des écrivains et des littérateurs*, C. R. par Fr. Funck-Brentano, 96-97.

Gilliodts van Severen (L.), *L'œuvre de Jean Brito, prototypographe brugeois*, C. R. par Fr. Funck-Brentano, 91-93.

Goubaux (Robert), C. R. de *Le duc de Richelieu* (1818-1821), par R. de Cisternes.

Guillon (Dr Paul), *La mort de Louis XIII. Étude d'histoire médicale d'après de nouveaux documents*, C. R. par G. Duval, 22-24.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

H

Hainaut (*Mémoires de la Société des Sciences, des arts et des lettres du*), analyse, 255.
Hardi coup de main (*Un*), 1709, par P. Caron, 16-18.
Harisse (Henry), *L'abbé Prévost. Histoire de sa vie et de ses œuvres*, C. R. par G. Duval, 156-159.
Harrent (Alb.), *Les Écoles d'Antioche*, C. R. par E. Rodocanachi, 162.
Hénault (Maurice), *Un théâtre de salon au XVIIIe siècle*, 129-138.
Hippone (*Bulletin de l'Académie d'*), analyse, 37.

I

Ille et Villaine (*Bulletin et mémoires de la Société archéologique du département d'*), analyse, 175-176.
Institut international de bibliographie (*Bulletin de l'*), analyse, 55-57, 176-177.

J

Journal de la maladie du roi Louis XV à Metz (1744), par le comte Fleury, 139-142.

L

Lacroix (Abbé), *Richelieu à Luçon, sa jeunesse, son épiscopat*, C. R. par L. Cahen, 228-230.
Laplatte (Georges), *Le paupérisme et la question sociale*, 6-9. — *A propos des théories psychologiques de César Lombroso*, 10-15.
Laroche (Ch.), *La Crète ancienne et moderne*, C. R. par L. Ravaisson-Mollien, 234-237.
Lavisse et Rambaud, *Histoire générale*, tome IX (*Napoléon*), C. R. par M. Dumoulin, 29. — Tome X (*Les Monarchies constitutionnelles*), C. R. par M. Dumoulin, 246-247.
Lawrence (W.), *Mémoires d'un grenadier anglais*, traduits par Gauthier-Villars, C. R. par P. Caron, 28-29.
Lefèvre (M. l'abbé Th.), *Notice historique sur le canton de Bernaville* (*Somme*), C. R. par L. Racine, 94.
Lusace (*Nouveau magasin de*), analyse, 52-54.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

M

Membres de la Société, 262-272.
Meulan (*Un épisode de l'histoire de*), (1110), par P. Coquelle, 69-85.
Montbéliard (*Mémoires de la Société d'émulation de*), analyse, 254-255.
Montpellier (*Mémoires de l'Académie des Sciences et lettres de*), analyse, 37-38.
Morinie (*Bulletin historique de la Société des Antiquaires de la*), analyse, 40, 177, 254.
Munich (*Bulletin de l'Académie des Sciences de*), analyse, 46.
Munier-Jolain, *Récits du XVIIIe siècle. Procès de femmes*, C. R. par M. Boutry, 228.

N

Nantes et du département de la Loire-Inférieure (*Bulletin de la Société archéologique de*), analyse, 38-39, 171-172.
Nîmes (*Mémoires de l'Académie de*), analyse, 174-175.
Nivernais (*Revue du*), analyse, 253-254.
Nouvelle revue rétrospective, analyse, 250-252.
Nüremberg (*Communications du Musée national de*), analyse, 117-118.
Nüremberg (*Moniteur du Musée national de*), analyse, 117.

O

Orléanais (*Bulletin de la Société archéologique et historique de l'*), analyse, 40, 254.

P

Paupérisme et la question sociale (*Le*), par G. Laplatte, 6-9.
Picardie (*Publications de la Société des Antiquaires de*), analyse, 40-41.
Pons de l'Hérault, *Souvenirs et anecdotes de l'île d'Elbe*, publiés par L.-G. Pélissier, C. R. par P. Caron, 165-166.
Poupardin (René), C. R. de *Renaud de Châtillon, prince d'Antioche*, par G. Schlumberger.
Poux (Joseph), C. R. de *Le Cabinet secret de l'Histoire*, par le Dr A. Cabanès.
Provins (*Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de*), analyse, 34.

Digitized by Google
Original from HARVARD UNIVERSITY

Q

Quarré-Reybourbon, *Les bouquets et l'assemblage artistique des fleurs au XVIIe siècle*, C. R. par L. Racine, 94-96.
Quellen und Forschungen aus italienischen Archiven, etc. (publiées à Rome), analyse, 45-46.
Quinzaine Bourbonnaise (*La*), analyse, 252-253.

R

Racine (Ludovic), *Nécrologie et discours*, 65-68. — C. R. de *Notice historique sur le canton de Bernaville* (*Somme*), par l'abbé Lefèvre. — — C. R. de *Les bouquets et l'assemblage artistique des fleurs au XVIIe siècle*, par Quarré-Reybourbon, 94-96.
Rapport présenté au nom de la Commission des Comptes, par M. Otto Bouwens van der Boijen, 191-192.
Rapport présenté par M. P. Caron, secrétaire-général adjoint, à la séance publique du 28 avril, 186-190.
Ravaisson-Mollien (Louis), C. R. de *La Crète ancienne et moderne*, par Ch. Laroche, 234-237.
Relation inédite des journées de juillet 1830, par G. Duval, 88-90.
Revue hebdomadaire (*La*), analyse, 98.
Rocquain (F.). *La Cour de Rome et l'esprit de réforme avant Luther* (t. III), C. R. par P. Caron, 154-156.
Rodocanachi (Emm.), C. R. de A. Harrent, *Les Écoles d'Antioche*, 162.
Roucaute et Saché, *Lettres de Philippe le Bel relatives au pays de Gévaudan*, C. R. par Fr. Funck-Brentano, 93-94.
Rouen (*Académie des sciences, belles-lettres et arts de*), analyse, 41-45.

S

Schlumberger (Gust.), *Renaud de Châtillon, prince d'Antioche*, C. R. par R. Poupardin, 239.
Séance publique du 10 février, 121-125.
Séance publique du 28 avril, 183-185.
Seignobos (Ch.), *Histoire politique de l'Europe contemporaine*, C. R. par M. Dumoulin, 30-31.
Seillière (Ernest), *Études sur Ferdinand Lassalle, fondateur du parti socialiste allemand*, C. R. par M. Dumoulin, 30.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Senlis (*Comité archéologique de*), analyse, 172-173.
Singulier testament (*Un*), par P. Deslandres, 153.
Sœur du grand Frédéric (*Une*), *Louise-Ulrique, reine de Suède*, par P. Caron, 18-19.
Sorel (Albert), *Nouveaux essais d'histoire et de critique*, C. R. par A. Vaunois, 239-240.

T

Taphanel (Achille), *La Beaumelle et Saint-Cyr*, C. R. par P. Caron, 231-232.
Théâtre de salon au XVIIIe siècle (*Un*), par M. Hénault, 129-138.
Tolra (E.), *Saint Pierre Orséolo, doge de Venise, sa vie et son temps* (928-987), C. R. par M. l'abbé Bouquet, 20-22.

V

Vaunois (Albert), C. R. de *Les Compagnons de Jeanne Darc*, par H. Chapoy, 164-165. — C. R. de *Nouveaux essais d'histoire et de critique*, par A. Sorel, 239-240.
Versailles illustré, analyse, 252.

W

Waliszewski (C.), *Pierre le Grand, l'éducation, l'homme, l'œuvre*, C. R. par M. Dumoulin, 26. — *Marysienka* (1641-1716), C. R. par M. Dumoulin, 244-246.
Wiesener (Louis), *Derniers incidents de l'ambassade de L. Stair à Paris en 1720*, 193-205.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS *L'Éditeur-Gérant* : Albert FONTEMOING

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Digitized by Google

Original from
HARVARD UNIVERSITY

Digitized by Google

Original from
HARVARD UNIVERSITY

Digitized by Google

Original from
HARVARD UNIVERSITY

Digitized by Google
Original from
HARVARD UNIVERSITY

This book should be returned to the Library on or before the last date stamped below.

A fine of five cents a day is incurred by retaining it beyond the specified time.

Please return promptly.

Digitized by Google

Original from
HARVARD UNIVERSITY

Widener Library
3 2044 098 670 490

Digitized by Google
Original from
HARVARD UNIVERSITY